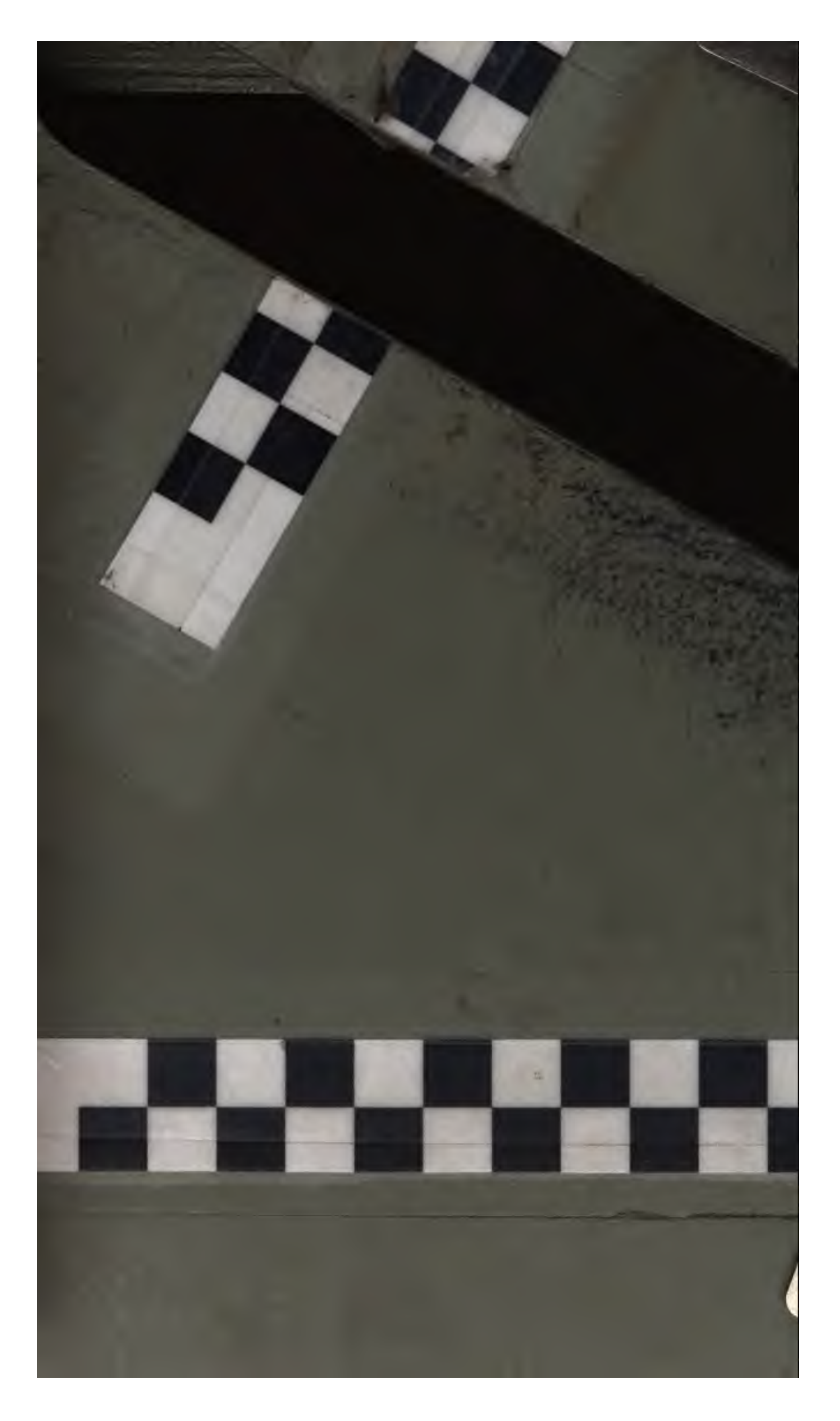



STANFORD UNIVERSI
LIBRARI

SPONDANCE

CRETE,

CE & LITTÉRAIRE,

OU

MOIRES

à l'Histoire des Cours, des
de la Littérature en
puis la mort de Louis XV.

DIX-HUITIEME.

* * *
* *
*

DRES,

ADAMSON.

CORRESPONDANCE

SECRETE,

POLITIQUE & LITTÉRAIRE.

TOME DIX-HUITIEME.

CORRESPONDANCE

SECRETE,

POLITIQUE & LITTÉRAIRE,

OU

MÉMOIRES

Pour servir à l'Histoire des Cours, des Sociétés & de la Littérature en France, depuis la mort de Louis XV.

TOME DIX-HUITIEME.

* * *
* *
*

A LONDRES,

Chez JOHN ADAMSON.

1790.

CORRESPONDANCE
SECRETE,
POLITIQUE & LITTÉRAIRE,
OU
MÉMOIRES pour servir à l'Histoire des Cours, des Sociétés & de la Littérature en France, depuis la mort de Louis XV.

De Paris, le 2 Avril 1785.

DES lettres sur l'Egypte, que M. Savary vient de publier, sont l'un des ouvrages les plus intéressans qui soient sortis cette année de nos presses. Ses observations paroissent plus exactes & sur-tout plus philosophiques que celles des voyageurs qui l'ont précédé. D'ailleurs malgré l'attachement des orientaux à leurs usages & à leurs mœurs, on y remarque sans cesse des altérations que le temps produit plus ou moins dans tous les lieux. Le pinceau de M. Savary est très-agréable. Voici quelques traits du tableau qu'il esquisse de Rosette, l'une des villes les plus considérables de la basse-Egypte. « .... Il y regne un vaste silence, qui

» n'eſt interrompu par le bruit d'aucun car-
» roſſe ; les chameaux y ſervent de voiture :
» les habitans marchent poſément ſans qu'au-
» cun événement puiſſe déranger leur gravité.
» De longues robes tombent juſques ſur leurs
» talons...... La ceinture eſt commune aux
» deux ſexes. Le citoyen eſt armé d'un cou-
» teau, le ſoldat d'un damas & de deux piſ-
» tolets. Les femmes du peuple, dont le vê-
» tement conſiſte en une ample chemiſe bleue
» & un long caleçon, ont le viſage couvert
» d'un morceau de toile percé vis-à-vis des
» yeux. Celles qui ſont riches, portent un
» grand voile blanc avec un manteau de ſoie
» noire qui leur enveloppe tout le corps. On
» les croiroit en domino. Un étranger oſe à
» peine les regarder, ce ſeroit un crime de
» leur adreſſer la parole ; mais ces maſques
» ne ménagent ni leurs ſignes, ni leurs re-
» gards. Comme c'eſt le ſeul langage que l'on
» puiſſe parler en public, il eſt plus expreſ-
» ſif, plus étendu, plus perfectionné qu'en
» Europe. On fait tout dire ſans ouvrir la
» bouche, & l'on s'entend à merveille. »

Je vous ai annoncé dans le temps un re-
cueil très-piquant, intitulé : *Pieces intéreſſantes & peu connues.* On y a joint un ſecond, puis un troiſieme volume. Celui-ci met ſur le compte du C. d'Egmont une aventure aſſez connue, mais dont les détails ſont ici racontés très-plaiſamment. M. de la Place annonce qu'il les tient de la bouche même de ce Seigneur. En voici le précis. Le Comte d'Egmont, alors mouſquetaire, étoit au parterre de l'opéra.

La foule étoit grande. Il se trouva devant lui un Monsieur à perruque à marteaux, dont l'ampleur lui déroboit absolument la vue du spectacle, & particuliérement d'une jeune danseuse qui lui plaisoit beaucoup. Notre jeune homme tire de sa poche une paire de ciseaux & élague non-seulement l'espece de branchage touffu qui l'offusquoit, mais encore les nœuds qui lui servoient d'ornement, & dont à chaque ondulation du parterre, son estomac étoit cruellement foulé. — « Mon jeune ami, lui » dit le vieillard en se retournant, j'espere » que vous ne sortirez pas d'ici sans moi. » Après le spectacle, on se bat, comme de raison; le Comte d'Egmont a le bras percé d'outre en outre. Il reste six semaines au lit. A peine y avoit-il huit jours qu'il étoit rentré dans le monde, qu'entrant un soir au café de la Régence, il voit son homme. Celui-ci quitte sa triste bavarroise, vient à lui, met un doigt sur sa bouche, & en disant, *Chut!* lui fait signe de le suivre. Nouvelle saignée; *nouveau séjour dans le lit* & peu de temps après nouvelle leçon. Le Comte d'Egmont n'entroit dans aucun lieu public sans frémir, en quelque façon, d'y rencontrer son redoutable adversaire. Enfin un matin le garçon du café de la Régence vient le combler de joie en lui disant : *Pardon, M. le Comte! Mais j'ai cru ne pas vous déplaire, en venant vous apprendre que M.* Chut *est mort hier au soir, & que ma Bourgeoise espere vous revoir bientôt chez nous.*

On admire l'enthousiasme aërostatique dans une lettre de M. Blanchard, qui s'est embar-

qué à la fin du mois dernier pour l'Angleterre. « La mer étoit orageuse, écrit-il, & » j'ai regretté cent fois de n'être pas en l'air » pour faire ce trajet. J'aurois été tranquil» le, & le paquebot me rendoit réellement » malade. Je vous avoue que le mal que j'ai » éprouvé me fait tant redouter la mer, que » je serois tenté de redemander la parole que » j'ai donnée, pour revenir en France dans » l'un des ballons que j'ai fait construire à » Londres. »

Il y a vingt à vingt-cinq années, que M. Pajot d'Ons-en-Bray légua un beau cabinet d'histoire naturelle à l'Académie des Sciences. Cette précieuse collection renfermée dans des caisses, étoit encore dans une des salles du Louvre. Le Baron de Breteuil, toujours attentif à ce qui peut tourner à la gloire des sciences, vient d'ordonner qu'elle soit mise en ordre dans un des appartemens du Louvre. Parmi les richesses de ce cabinet, on distingue sur-tout un morceau d'or natif, qui pese quatorze onces.

On travaille à faire un nouveau chemin, qui passera de la Porte Maillot du bois de Boulogne, au village de Boulogne, & ensuite à S. Cloud. On abat la butte de Picardie vers Ville-d'Avray, & une partie du chemin se trouvera au bas du parc de S. Cloud.

On vient enfin d'arrêter Paul Allier, voleur fameux, connu depuis sept à huit mois sous le nom de *Poulailler* & qui a fait imaginer tant de contes ridicules. Il est fils d'un notaire de Vatronville en Lorraine, Après avoir

exercé pendant quelque temps l'emploi de brigadier de Maréchaussée, il crut le métier de voleur préférable à celui de les poursuivre. Ce malheureux assassinoit & voloit avec autant d'adresse que de témérité. Lorsqu'il eut tué un garde de vente dans les forêts du Duc de Penthievre, ce Prince avoit promis cent louis de récompense à ceux qui se saisiroient de lui : le scélérat, pour se venger, mit trois fois le feu dans les domaines du Prince. Il est soupçonné d'être l'auteur de l'incendie qui a consumé une partie de l'hôtel de Toulouse, au mois de décembre dernier. Peu de temps après, on crut le prendre, rue Françoise, mais il s'échappa avec beaucoup d'adresse & de bonheur. Il fut pris ensuite à la haute Courtille, mais de ses amis crierent : *C'est un galant homme que l'on veut arrêter pour dettes !* La populace voulut s'ameuter, & l'on fut forcé de le lâcher. Enfin vendredi dernier, les gens du Sr. Surbois, inspecteur de Police, parvinrent à s'en saisir dans la rue S. Denis, à dix heures du soir. *Paul Allier* n'est âgé que de vingt-trois à vingt-quatre ans : il est d'une assez jolie figure, petit, mais fort & trapu. Lorsqu'on l'a arrêté, il avoit dans ses poches douze cens livres, tant en or qu'en argent ; il étoit armé de pistolets, dont on ne lui donna pas le temps de faire usage. Les capteurs ont reçu le lendemain la récompense qui avoit été promise.

Tout Paris se rappelle avec quelle joie un médecin nommé *Thierry* découvrit, il y a quelques années, la pituite vitrée, maladie connue des anciens, mais perdue depuis long-

CORRESPONDANCE

SECRETE,

POLITIQUE & LITTÉRAIRE.

TOME DIX-HUITIEME.

ne voulez absolument pas que ma préface soit publiée dans toutes les formes, j'en ferai faire une édition à mon imprimerie de Kehl, & il en entrera en France tant que je voudrai, malgré vous. — *C'est ce qu'il faudra voir,* répondit M. de B. — *Vous pourriez bien voir autre chose*, replique Beaumarchais... — *Oh, sans doute*, dit le Ministre, (à ce que l'on prétend) *il ne faudroit encore qu'un autre homme comme vous pour m'enlever la confiance du Roi!* — *Monsieur*, ajoute Beaumarchais en s'en allant, *je vais chercher mon second.*

Le mécontentement des créanciers de M. de Guemenée éclate de nouveau. Ils ont répandu quelques exemplaires d'un pamphlet très-mordant, où l'on offre à M. le Prince de Soubise & à l'Archevêque de Cambray, Mad. de Marsan, comme un modele qu'ils auroient dû suivre. Cette femme respectable sacrifie sa fortune pour les dettes de son neveu. On reproche au Maréchal de préférer l'acquittement des dettes d'une Catin (Mlle. Guimard) à celui d'engagemens qui intéressent l'honneur de sa fille.

La santé de la Reine & celle du Prince nouveau né, ne laissent rien à desirer. S. M. a reçu aujourd'hui les personnes qui ont les grandes entrées. Le Roi a assisté au *Te Deum* qui a été chanté à Paris le premier de ce mois. Comme les députés de Normandie qui s'étoient rendus ici avoient retardé le départ de S. M., il étoit nuit lorsque le *Te Deum* a fini, & elle a joui en revenant du spectacle de la plus brillante illumination.

Les bruits de changemens dans le miniſtere ſont aſſoupis. L'accouchement de la Reine occupe excluſivement la Cour & ceux qui y font des intrigues. On continue cependant à faire des brochures contre le Contrôleur général. Outre le *Compte rendu* & le *Bulletin du Contrôlé*, on a vu, ces jours-ci, un *Dialogue ſatyrique entre M. de Calonne & Dubary le Roué*, ſur les moyens employés par l'un & par l'autre pour obtenir de l'argent. Ces brochures, très-condamnables, & qui plus eſt, très-mal faites, jettent un diſcrédit étonnant ſur la littérature, que la police tourmente, quoiqu'il ſoit bien décidé que de pareils écrits ne ſont point l'ouvrage de gens de lettres, mais bien plutôt celui de quelques ambitieux turbulens qui ont un intérêt puiſſant & prochain à dénigrer & à faire déplacer, s'ils le pouvoient, le Miniſtre actuel des finances. Du reſte, on aſſure, non-ſeulement que les payemens ſe font avec exactitude, mais que le Contrôleur-général verſe encore des bienfaits ſans nombre ſur une infinité de gens.

On vient de découvrir dans les montagnes des Cevennes, deux cent ſoixante crateres de volcans éteints : plus on avance dans les obſervations volcaniques, plus on a lieu de ſe convaincre que tous les monts ont été embraſés, & qu'ils ont recelé dans leur ſein, les mêmes foyers qui jettent des flammes ſur le Véſuve & l'Etna. Cette opinion eſt due à M. de la Condamine, qui, étant à Rome, après avoir parcouru les Cordelieres dont il avoit examiné les volcans, s'apperçut que le

pavé de la capitale du monde chrétien étoit de laves, ainsi que celui de la voie Appienne : il alla visiter la cime de l'Apennin, où il découvrit des bouches de volcans & des vestiges de laves : cette premiere observation a donné lieu aux suivantes, qui ont été faites & se font encore sur toutes les autres montagnes. On infere (du moins quelques personnes) de cette découverte, que le systême de M. de Mairan, qui a prétendu que le noyau de la terre étoit un brasier, n'est pas tout-à-fait sans fondement, & que, peut-être, nous pourrions subsister par la chaleur de ce feu central, lors même que le soleil, nous laissant dans les ténebres, viendroit à cesser de paroître sous notre horizon.

L'isle de Tabago devient singuliérement fertile entre les mains de nos planteurs. La plante de curcuma, qu'on tiroit ci-devant de Surinam, a très-heureusement réussi dans cette nouvelle colonie françoise, avec l'avantage de produire une couleur jaune, beaucoup plus vive & plûs durable que celle du curcuma des bords du Senegal. On doit retirer, cette année, de Tabago, une récolte si abondante, qu'elle chargera vingt-cinq bâtimens de trois cens tonneaux.

De Paris, le 7 Avril 1785.

LA fameuse préface du *Mariage de Figaro* a enfin paru au grand jour vendredi dernier. C'est une espece de poëtique de la comédie, mais de cette comédie qui tient un milieu entre

le genre d'Ariſtophane & celui de Plaute, en un mot de celui de Moliere. L'auteur avance que les ridicules ne ſont pas ſeulement du reſſort du théâtre, attendu que parmi nous on ne quitte point les ridicules, on ne fait qu'en changer, & ce n'eſt pas la peine d'écrire contre eux, au lieu que les abus & les vices forment le patrimoine éternel d'un auteur comique, & c'eſt en les attaquant qu'il peut ſeulement obtenir une gloire durable. Telle eſt la tâche que Moliere a remplie; telle eſt celle à laquelle M. de Beaumarchais ſe croit appellé, & qu'il penſe avoir remplie dans les quatre ouvrages qu'il a mis au théâtre: *Eugenie*, les *Deux Amis*, le *Barbier de Seville* & le *Mariage de Figaro*. Des ſarcaſmes piquans & une tournure maligne dans certains paragraphes de cette préface, ont réveillé la haine des ennemis de la piece ou de l'auteur, & après quatre ou cinq jours de libre circulation, la vente a été de nouveau défendue. Il eſt inutile de chercher la véritable cauſe de cette étonnante prohibition: chacun de ſon côté en trouvera une à ſon gré, mais il ſemble que l'ouvrage eſt trop répandu pour qu'une pareille défenſe puiſſe le condamner à reſter ignoré. Comme tout y eſt digne de votre curioſité, je ne vous en ferai point d'extrait. Des leçons âpres & ſéveres y ſont couvertes des fleurs les plus ſuaves de l'eſprit. Ce n'eſt point à l'ouvrage de M. de Beaumarchais qu'on fera l'application de ce paſſage de ſa préface... » Les ſottiſes imprimées n'ont d'importance » qu'aux lieux où l'on en gêne le cours....

» Au lieu de ces inquifitions puériles & fa-
» tigantes, & qui feules donnent de l'impor-
» tance à ce qui n'en auroit jamais ; fi, com-
» me en Angleterre, on étoit affez fage ici
» pour traiter les fottifes avec ce mépris qui
» les tue ; loin de fortir du vil fumier qui les
» enfante, elles y pourriroient en germant,
» & ne fe propageroient point. Ce qui mul-
» tiplie les libelles, eft la foibleffe de les crain-
» dre : ce qui fait vendre les fottifes, eft la
» fottife de les défendre.... »

A la fin de l'année 1780, on lut dans les papiers anglois un fort long détail fur la maniere étrange de vivre d'une jeune perfonne fort intéreffante qui, difoit-on, étoit venue du continent environ quatre années auparavant. Elle avoit refufé les afiles & les parures qu'on lui avoit offerts ; elle vivoit dans les bois, & couchoit fous un miférable hangard abandonné au milieu de la campagne : on n'avoit pu tirer d'elle aucun aveu fur fon origine ; elle cachoit même quelle étoit fa langue maternelle.

On vend en cachette une brochure intitulée : *l'Inconnue*, dans laquelle on cherche à infinuer qu'elle eft la même perfonne, prétendue fille naturelle de l'Empereur François I, dont on y trace la finguliere hiftoire. Il m'eft impoffible de vous analyfer ce petit ouvrage ; il eft très-propre à faire partie de la galerie des perfonnages énigmatiques fur lefquels les curieux mettent très-inutilement leur efprit à la torture.

L'ouvrage de M. de Puyfegur fur le magnétifme, toujours très-rare, a du moins paffé

par un affez grand nombre de mains pour faire fenfation. C'eft, dit l'auteur, le réfultat d'expériences fans nombre fur les effets incroyables du régime de M. Mefmer. Ce livre intitulé : *Mémoires pour fervir à l'hiftoire du Magnétifme*, n'eft donné qu'aux adeptes. On lit au bas du frontifpice ces mots : *Voyez & croyez*. Il eft certain que fi l'on voit & fi l'on croit tout ce que nous attefte ici l'Imprimeur de M. de Puyfegur, on conviendra que le magnétifme eft une chofe vraiment merveilleufe. Craint-on de s'abufer fur les moyens curatifs d'une maladie, on fomnambulife le malade : dans cet état il devine le remede qui lui convient, & il fe l'ordonne lui-même en rêvant à haute voix : les fpectateurs écrivent fous fa dictée, & au réveil on le guérit. Les autres miracles du magnétifme fomnambulifant ne font pas moins admirables. Une lorgnette magnétifée fait pénétrer jufques dans l'intérieur du corps humain le regard du médecin magnétifant, qui découvre le fiege des maladies & les difpofitions du fujet fcruté de cette maniere. On va jufqu'à découvrir fi une jeune perfonne fera ftérile ou mere, & combien d'enfans elle donnera. Enfin on fe propofe de profeffer publiquement cette doctrine, lorfque le concours d'un grand nombre d'expériences ne laiffera plus aucun doute. Comme une folie de cette efpece ne bleffe fecrétement perfonne, elle n'eft point prohibée, & c'eft d'autant mieux vu, qu'elle pourra bien tomber d'elle-même, pour peu qu'elle ne foit point perfécutée.

Une nouveauté qui fait auſſi beaucoup de bruit, eſt la découverte de l'Abbé Spalanzani, phyſicien d'Italie, qui prétend avoir trouvé le ridicule ſecret de perpétuer les générations en s'écartant abſolument des formes preſcrites & obſervées par tous les êtres vivans & végétans, depuis la création du monde. On aſſure que cet Abbé a réuſſi à féconder des animaux domeſtiques par ſon nouveau procédé, & l'on a imprimé que trois femmes ſur leſquelles ſon expérience a été faite, ſe trouvent enceintes. On ſe rappelle à cet égard les extravagances de *Nieuwentit* & la *Lucina ſine concubitu* de Maupertuis : ainſi la folie de l'Abbé Spalanzani n'a pas même le mérite de la nouveauté, & les choſes ont ſuivi juſqu'ici leur train ordinaire. Cependant ce ſyſtême renouvellé a donné lieu à la piece de vers ſuivante, que l'on attribue à M. le Chev. de la Luzerne. Regardez-la comme une plaiſanterie ſans conſéquence, quoique l'immoralité révoltante qui la termine, n'offre malheureuſement qu'une grande vérité.

Epitre à l'Abbé Spalanzani.

Chez les ultramontains, dont j'improuvai les mœurs,
Vous ſemblez de l'amour réparer les erreurs,
Et mettez à profit ſes pertes :
Je ne ſuis point de ces caffards
Oppoſant l'anathême aux pas que font les arts ;
Monſieur l'abbé, j'aime les découvertes ;
Mais né dans un pays railleur,
Entouré d'un peuple frivole,

De mes concitoyens je crains le ris moqueur
Si j'éleve la voix & me fais le prôneur
De vos semés dont je raffole.

Qu'on ne nous vante plus l'audacieux vaisseau
Qui voguant jusqu'au ciel, fendit la voûte immense,
Et traversa les mers par un chemin nouveau!
De deux airs combinés & transmués en eau
Qu'on cesse d'admirer l'étrange effervescence!
L'amour vainqueur par vous du temps & de l'absence,
Du Pôle à l'*Equateur pendant l'éternité*,
Conservera ses droits à la fécondité.
D'Estaing, Suffren! Vengeurs précieux à la France,
Pour l'effroi d'Albion, pour le soutien des Lys
Nous saurons au besoin ressusciter vos fils.
Le Fabius de l'Amérique:
Ne périra pas tout entier:
Qu'après sa mort il soit encor le bouclier
Dont s'armera la liberté publique.
Frémissez, Rois futurs, & tremblez d'oublier
Qu'à tout peuple opprimé par un despote inique,
Sont réservés des chefs du sang de ce guerrier.
Dans le sein conjugal l'époux qui veut renaître,
Fut-il dix ans absent, peut au delà des flots,
Devenir pere & s'applaudir de l'être.
Bien adressé de la Chine à Bordeaux.
Son recueil d'avortons part, échappe au naufrage,
On le reçoit, on seme, enfans conçus, éclos,
Le voyageur revient, caresse ses marmots,
Et dans leurs traits reconnoît son ouvrage.
Malheur au chapelain d'un saint pélerinage!
Car désormais quel stupide chrétien
D'oraisons & d'Agnus daignera faire emplette;
Qui suspendra ses dons aux voûtes de Lorette;

En voyages pieux qui mangera son bien;
Lorsque vous débitez l'infaillible recette
De revivre en des fils qui ne coûteront rien!
Les nations en germe occupent peu de place;
Tous mes contemporains dans vos petits dépôts,
Vont mettre en magasin l'ébauche de leur race.
J'y vois accourir amiraux,
Rois, conquérans, chanceliers, cardinaux:
Sous des cristaux rangés par ordre de matiere,
De leurs péchés furtifs gardez le produit net,
Et l'on trouve à jamais dans votre cabinet,
Nos grands hommes en pépiniere.
Que de héros morts-nés vous devront la lumiere?
Quels droits vous sont acquis à l'immortalité!
Oui, je crois qu'à l'envi par mainte académie,
Votre front sera ceint d'un laurier mérité.
Vous repeuplez déjà la déserte Ausonie;
Votre secret, dit-on, du S. Pere est goûté;
Mais Vénus vous excommunie;
Mais par la bonne compagnie
En hérétique ici craignez d'être traité.
Un sexe aussi jaloux de jouir que de plaire
Maudit le novateur & jette les hauts cris:
Vous semez des enfans qu'avoit proscrit leur pere.
Rome vous applaudit; c'est un assez beau prix,
Mais la beauté dispense un plus charmant salaire
A qui professe dans Paris
L'art d'y bien travailler & de n'en jamais faire.

Le Ministre de la Marine continue à permettre que l'on discute dans des écrits publics les inconvéniens ou les avantages de l'arrêt du Conseil du 30 août dernier qui a permis aux Neutres de fréquenter nos colonies. Il

vient de paroître à ce sujet une nouvelle lettre d'un vieil habitant du Medoc, qui veut montrer combien cette admission est contraire aux progrès du commerce, de la navigation, de l'industrie & même de l'agriculture en France. Le bon vieillard qui a beaucoup vu & beaucoup lu, s'attache à prouver par les faits antérieurs & par l'exemple des autres nations, qu'il est très-dangereux & très-nuisible de rien innover dans le régime prohibitif qui a été observé *jusqu'ici* à l'égard des Colonies. Cet écrit, l'un des plus solides qui ait paru sur cette matiere, est fait avec beaucoup de modération & à occasionné une espece de révolution dans les idées générales. Il laisse appercevoir cependant que nos commerçans très-dispendieux dans leurs opérations, pourront difficilement soutenir la concurrence avec ceux des nations étrangeres, dans la fourniture de plusieurs articles à nos colonies. M. Dubucq, qui a combattu avec force en faveur de l'arrêt du conseil, se dispose à répondre au *vieillard du Medoc*, & s'il le fait avec la modération qui caractérise la lettre de celui-ci, cette matiere ne peut manquer de s'éclaircir promptement; le gouvernement se trouvera ainsi très-éclairé dans une affaire de la derniere importance, sur laquelle il doit prononcer un jugement définitif.

On parle d'une nouvelle critique du systême d'administration de M. Necker. Elle est, dit-on, très-modérée. Cet ouvrage est peu répandu: vanté à l'excès par certaines gens, il est for

ravalé par d'autres. Il faut l'avoir lu pour en porter un jugement impartial.

La Direction de l'opéra vient de subir un changement. Les membres du Comité dirigeant se plaignoient de l'insubordination des sujets dansans, chantans, jouans, &c. On a envoyé un Chef-Directeur & un adjoint pour remettre l'accord dans toutes les têtes. Certes les choses ne peuvent aller bien dans l'Académie royale de musique quand il ne s'y trouve point d'harmonie. Ce chef est le S. d'Auvergne, qui a déjà gouverné cet illustre corps, & qui fera peu d'attention aux clameurs de ceux qui voudront se dispenser de remplir leurs devoirs, attendu qu'il est un peu sourd. Son adjoint est M. Francœur, dont le nom (comme on lit dans l'affiche de Paris) rappelle l'idée des grands talens. MM. Paris, Boquet & Menageot sont chargés de veiller à tout ce qui concerne le costume, les décorations, &c. L'augmentation dans le prix des loges louées à l'année suffit & au delà à cet accroissement de dépense.

L'année comique aux deux théâtres, françois & italien, a donné des résultats bien différens. Les François, malgré le succès de *Figaro*, n'ont pas eu plus de vingt-quatre mille liv. de part, & les Italiens en ont eu trente-quatre mille. L'opéra, pendant cette même année, n'a pas coûté au gouvernement plus de 150,000 liv. au-delà de la recette.

Lundi dernier, la Dlle. Lavau, ci-devant actrice de la comédie Françoise, se disposant à aller jouer la comédie chez Mad. de Mon-

teſſon, le feu a pris à une chemiſe de linon qui faiſoit ſa parure. Cette jeune perſonne effrayée a été brûlée vivement au ventre, au ſein, aux cils & au-deſſous du menton, avant qu'il fût poſſible d'éteindre les flammes qui conſumoient ſon vêtement. La Dlle. Comtat l'a remplacée au ſpectacle de Mad. de Monteſſon.

Il vient de ſe paſſer deux événemens atroces. La belle-fille d'un *ſoldat de la compagnie* de *Robe-courte*, avoit formé une demande contre ſon beau-pere, pour lui faire rendre compte du bien de ſa mere. Celui-ci feignant, le jour de Pâques, de vouloir en venir à un accommodement, lui propoſe un ſouper à Belleville avec un jeune homme qui la recherchoit en mariage. Il y réunit quelques amis communs; après le ſouper, la troupe joyeuſe s'en retournoit en chantant ſelon l'uſage, lorſqu'en ſortant du village, le Beau-pere lâche un coup de piſtolet à ſa belle-fille & un autre au prétendu. *L'obſcurité de la nuit, le trouble*, l'épouvante empêchent de ſe ſaiſir du meurtrier; la maréchauſſée arrive au bruit des coups de feu, ſe ſaiſit de toute la bande, & l'on tranſporte les bleſſés dans la même auberge où s'étoit fait le ſouper. Les piſtolets étoient chargés à lingots. Le coup dont a été atteinte la fille, qu'on dit très-jolie, avoit percé ſon corps de robe & pénétré dans les reins; on croit qu'elle en guérira difficilement. Le jeune homme eſt bleſſé moins grièvement. Pendant qu'on recevoit les diſpoſitions des témoins & des bleſſés, l'aſſaſſin cherchoit les

moyens de se soustraire à la punition de son crime. Caché dans une ruelle étroite du même village, soit qu'il ait rechargé ses pistolets ou qu'il en eût deux autres, il se tira d'abord à la joue & s'emporta une partie de la mâchoire supérieure; il fut aussi mal-adroit d'un second coup qui lui creva un œil; enfin, voulant achever son suicide, après s'être donné plusieurs coups de couteau dans le corps avec aussi peu de succès, il prit le parti de se mutiler de la maniere la plus étrange, & s'évanouit baigné dans son sang. Il faut que ce malheureux soit d'une force de constitution bien rare; car lorsqu'on le trouva, le lendemain matin, il n'étoit point mort. Il a tout avoué, il a témoigné le plus vif regret des meurtres qu'il a commis, & a dit qu'il avoit perdu la tête. Il pourroit bien en être quelque chose. On prétend qu'une fureur jalouse l'avoit porté à ces excès : qu'il étoit amoureux de sa belle-fille, & que celle-ci voudroit révoquer les dépositions qu'elle a faites contre lui. Cette aventure rappelle celle qui est arrivée il y a deux mois. Un autre assassinat commis la semaine derniere y a plus de ressemblance encore à cause de l'impunité motivée du coupable. On ne veut point, dit-on, donner des alarmes sur la sûreté publique & on la compromet bien plus en diminuant les craintes des scélérats. Un cavalier de maréchaussée entretenoit une femme. Il se croit trahi par sa maîtresse, & le vingt-deux du mois dernier, il entre furieux chez cette femme qui venoit de se mettre au lit.

Il

Il lui donne un grand coup de marteau sur la tête; la croyant morte, il vole son argenterie & d'autres effets, vient chez lui pour les déposer & revêtir son uniforme, & court chez un commissaire déclarer qu'ayant entendu quelque bruit chez cette fille, il y est monté & l'a trouvée assassinée dans son lit. Le commissaire s'y transporte avec le déposant & une escouade de guet. L'infortunée respiroit encore : dès qu'elle apperçut le meurtrier, les gestes le dénoncerent; on le saisit. La fille eut encore le temps de révéler les circonstances du crime, mais elle expira le lendemain.

On raconte sur feu M. de Pompignan, une anecdote qui caractérise bien l'ame irascible des dévots. Tout le monde sait l'inimitié qui régnoit entre ce saint académicien & Voltaire son profane collegue. Pendant que les suites d'une terrible attaque d'apoplexie tenoient M. de Pompignan sur les bords du tombeau, ses amis essayoient en vain de le faire revenir à lui pour remplir les devoirs de la Religion. On faisoit vainement resonner à ses oreilles les noms du diable & de l'enfer. Le moribond étoit d'une alarmante insensibilité. Ce que ne purent des exhortations qui avoient dégénéré en menaces effrayantes, le nom seul de Voltaire l'opéra. Madame de Pompignan arrive, & tremblant pour le salut de son ame, elle s'avise de lui dire : *Eh, mon cher mari, songez que si vous ne vous rendez pas à nos vœux, vous brûlerez éternellement à côté de ce coquin de Voltaire !* A ces mots M. de Pompignan souleve la tête & recueille toutes ses forces,

afin d'obtenir dans l'autre monde une place bien éloignée de celle que de certaines gens y ont affignée à Voltaire.

La concurrence pour la place vacante à l'Académie françoise est toujours au même point : l'Abbé Morellet semble être à la tête des aspirans.

Conte par M. Léonard.

Un peintre, à Nicolas son gendre
Avoit emprunté dix écus :
Nicolas les demande & reçoit un refus ;
L'autre nioit d'avoir ce qu'il ne pouvoit rendre.
La cause étant portée au tribunal du lieu,
On fit jurer le peintre : il hésitoit un peu ;
Mais sa femme étoit là derriere,
Qui lui dit : jure donc, vaurien,
Puisque tu gagnes à le faire !
Tu jures si souvent pour rien.

De Paris, le 11 Avril 1785.

Je viens de voir une lettre qui fait anecdote sur les dépositaires des intérêts de la nation dans les échelles du Levant.

» Les Consuls françois ou des autres na-
» tions s'enrichissent promptement, par la voie
» du commerce, qu'il leur est néanmoins dé-
» fendu de faire : mais ils sont négocians sous
» des noms empruntés. Ils ont soin de favo-
» riser les entreprises de ceux qui leur prê-
» tent leurs noms. Arrive-t-il un vaisseau dans
» les ports de Constantinople, d'Alexandrie,

» ou de Smyrne? si les consuls ont des marchandises à vendre de la même espece que celles des cargaisons arrivantes, ces Capitaines sont long-temps à obtenir la permission de débiter ce qu'ils ont apporté. Pendant ce délai, les prête-noms des Consuls se hâtent de trouver un débit prompt & lucratif de leurs articles, dont l'abondance leur étant concurremment opposée, feroit baisser le prix. — Si les Capitaines oublient de leur faire des *présens*, ils reçoivent à leur départ une patente, qui leur impose, sur les côtes de France, une pleine quarantaine sous le spécieux prétexte, qu'il y a des maladies en Asie ou en Afrique : il est vrai que les Capitaines déçoivent souvent l'espoir de l'avidité consulaire, ayant le projet de toucher au port de Civita Vecchia, où ils prennent une seconde patente, qui atteste qu'ils viennent des Etats de l'église. — On ne peut pas refuser à M. le Consul, de charger sur le navire, quatre ou cinq quintaux de marchandises qui ne paient aucun fret. A-t-on du papier sur les négocians Turcs, M. le Consul vous adresse à un courtier qui escompte vos effets, moyennant douze & quinze pour cent. On croit que c'est l'aventurier qui rend ce service : non, c'est M. le Consul, qui est le vrai agioteur. A Tunis, le valet de chambre du Sr. le Monnier, tient auberge, son maître en retire le bénéfice. La nuitée de chaqu'étranger se paie une piastre. Aussi le Monnier jouit de cinquante mille livres de rentes,

» ajoutant à l'entreprise de son auberge celle
» d'un commerce très-étendu. — Une autre
» maniere, employée par les Consuls, pour
» contraindre les marchands à leur faire des
» cadeaux, est celle-ci. On veut partir, ou-
» bliant le consulat. Un naturel du pays cher-
» che dispute à l'un de vos matelots : ils se
» battent, il y a plainte : voilà un procès,
» pour lequel vous êtes assigné à huitaine.
» Ainsi, vous ne pouvez partir que dans huit
» jours : si vous avez trente hommes d'équipa-
» ge, il faut continuer de les nourrir & de les
» payer. Jugez de la dépense inutile que ce
» procès vous cause : vous aimez donc mieux
» satisfaire à l'injuste rapacité du Consul. —
» Un transfuge veut revenir en France : le
» Roi donne vingt écus pour le transport de
» chacun de ces hommes : mais que font Mrs. les
» Consuls ? ils envoient le déserteur au Ca-
» pitaine, prêt à mettre à la voile pour Mar-
» seille ; puis ils lui disent que cet homme
» pourra lui être utile, & qu'ils le prient
» de l'embarquer. Le Capitaine s'en charge
» pour rien, & les vingt écus sont confis-
» qués au profit de M. le Consul. — Le corps
» consulaire, établi dans les échelles du Le-
» vant, dépend de M. l'Ambassadeur de France
» à Constantinople, devant qui sont portées
» en dernier ressort, les affaires importantes
» du commerce : M. le Comte de Choiseul
» Gouffier, dont la fortune est fort dérangée
» à Paris, en aura bientôt réparé les ruines.
» — Les vaisseaux & les frégates de Roi sont
» reçus dans les ports étrangers, par les Con-

» ſuls, avec tous les égards & l'empreſſement
» imaginables. On remarque que dans les ports
» du Levant, les relâches ſont plus fréquens
» que par-tout ailleurs, parce qu'on a la fa-
» cilité de trouver, aux vaiſſeaux, quelques
» légeres réparations à faire : ils ſont fatigués:
» ou le grand cable a été caſſé, ou un coup
» de vent a percé la grande voile. Il arrive
» très-ſouvent que des navires marchands ont
» acheté en route le grand cable & la voile
» pour leſquels l'Etat paſſe ordinairément, de-
» puis huit juſques à douze mille livres, ſui-
» vant les gabarits des vaiſſeaux. Ces malheurs
» controuvés donnent aux Officiers, l'agréable
» occaſion de voir les différens ports & d'étu-
» dier les mœurs levantines : ce qui eſt aſſuré-
» ment très-commode. »

Il s'eſt élevé au Muſée de Paris un ſingu-lier différend entre les gens de lettres & la Société philharmonique. Les premiers ont trouvé fort étrange que les muſiciens oſaſſent interrompre leurs lectures, en accordant des inſtrumens durant la ſéance littéraire. Les amateurs de l'harmonie ſe ſont offenſés de l'objection. Ils ont prétendu pouvoir ſe ſervir de leurs inſtrumens dans une ſalle voiſine, & ne point troubler les lectures ſcientifiques ; attendu qu'ils ne jouoient point dans le même appartement. Les littérateurs ont regardé leurs motifs de défenſe comme un outrage fait à ces ſciences, qu'ils tiennent pour très-utiles & très-néceſſaires, tandis que des ſons harmonieux ne produiſent que des ſenſations vaines & fugitives. On s'eſt piqué davantage de

part & d'autre. On eſt allé ſe plaindre chez un Commiſſaire. Puis a commencé l'envoi mutuel des aſſignations, par devant le Châtelet de Paris. La haute importance que les deux partis mettent à s'attaquer & à ſe défendre, ſervira ſans doute d'aliment aux malins & aux rieurs, qui aiment à manier l'arme du ridicule.

De Paris, le 14 Avril 1785.

Le concours pour l'académie paroît prendre une nouvelle tournure. Cependant les candidats reſtés ſur les rangs ſont toujours l'abbé Morellet, M. de Florian & M. Sedaine. Le public rarement injuſte compare ainſi ces trois ſujets. Le premier n'a fait aucun ouvrage qui marque. On ne connoît de lui que le *Proſpectus du Dictionnaire de commerce*, & on a la dureté de le croire ſuffiſamment récompenſé de ce travail, parce que depuis vingt ans, il reçoit annuellement huit mille livres du gouvernement pour faire ce Dictionnaire qui ſe fera éternellement. Parent & ami de M. Marmontel, il a travaillé avec beaucoup de chaleur à ſe faire un parti.

M. de Florian a près de trente ans. Vous ſavez, Monſieur, à quoi ſe réduiſent ſes titres littéraires ; mais ils ſont rehauſſés par la protection de M. le Duc de Penthievre, auquel il eſt attaché. Outre la jeuneſſe de ce candidat qui pourroit l'écarter d'une place deſtinée aux vétérans de la littérature, on remarque qu'il a déjà obtenu, comme hom-

me de lettres, pour treize mille livres des pensions.

Quant à M. Sedaine, il a soixante-cinq ans : il s'est présenté onze fois pour l'académie. Sa probité est universellement avouée, & presque tous ses ouvrages sur les trois théâtres de la capitale ont réussi. Mais il a vécu sans intrigue & il n'a sollicité le fauteuil que par ses écrits ; aucune pension, aucune grace ne l'a soutenu : voilà ce qu'opposent la vérité & le cri public aux moyens de ses rivaux, & l'on assure que la lettre qu'il a écrite à ce sujet à l'académie rassemblée, y a fait la plus grande sensation. Ses ennemis ne cessent de crier qu'il n'a pas assez respecté la langue dans ses pieces de théâtre, mais ses amis répondent à ce reproche en disant que ses succès multipliés prouvent combien il a mis de véritable éloquence dans le langage de ses personnages.

Voilà où en sont les choses. C'est le 28 de ce mois que se fera le *nomination*, & l'on prévoit déjà que si M. Sedaine n'est pas élu, les électeurs seront couverts d'épigrammes : ils y sont aguerris. En voici une bien amere qu'un malin vient de décocher à ce corps respectable.

La Cour plus calme & sur-tout plus sensible
Veut réparer l'honneur de Beaumarchais.
L'Académie en fera tous les frais.
Suard s'y prête : aux Grands tout est possible ;
Mais Beaumarchais instruit par la publique voix,
Des royales bontés qu'au Louvre on lui prépare ;

Je n'en veux pas, dit-il, en fe mordant les doigts;
C'eft bien affez de S. Lazare.

Je vous ai parlé plufieurs fois, Monfieur, de la prétendue cécité de M. l'abbé de Lifle, de fon enthoufiafme pour la Grece, & de fes longues lettres. On ne peut récufer ce titre qu'il a fourni lui-même à l'appui de ce que je vous en ai dit. C'eft une lettre que Madame de Vaynes vient de recevoir de cet écrivain.

» ... Notre voyage a été très-heureux; le vent nous a portés en cinq jours à Malthe, par la plus belle mer & fous le plus beau ciel du monde : j'étois très-curieux de voir cette ville, fon fuperbe port, fes grandes murailles blanches qui en huit jours auroient achevé de m'aveugler, & fes belles rues pavées en pierre de taille qui montent & qui defcendent en grands efcaliers. J'étois plus curieux encore de connoître fes mœurs & fa conftitution... »

» Nous avons quitté cette ville (Malthe) pour voir un pays plus barbare, mais plus intéreffant, ce beau pays de la Grece, où les regrets font au moins adoucis par les fouvenirs. La premiere ifle qu'on rencontre eft Cérigo, fi connue fous le nom de *Cithere;* il faut convenir qu'elle répond mal à fa réputation. Nos romanciers & nos faifeurs d'opéra feroient un peu étonnés s'il favoient que cette ifle, fi délicieufe dans la fable & dans leurs vers, n'eft qu'un rocher aride. En vérité, on a bien fait d'y placer le temple de

Vénus ; pour ſe plaire là, il falloit bien un peu d'amour. »

» Les autres iſles ſont plus dignes de leur renommée ; & la fécondité de leur terrain, l'avantage de leur poſition, la beauté de leur ciel, la douceur de leur climat, embellis par tout ce que la Fable a de plus enchanteur & l'hiſtoire de plus intéreſſant, offrent un des plus raviſſans ſpectacles qui puiſſent flatter l'imagination & les yeux ; mais je n'en pouvois jouir comme les autres : chacun m'affligeoit inhumainement d'un plaiſir que je ne pouvois partager. On me diſoit : voilà la patrie de Sapho, d'Anacréon, d'Homere : hélas! j'étois aveugle comme lui, & jamais je ne l'avois ſi douloureuſement éprouvé ; mais du moins je découvrois à-peu-près la poſition de ces lieux, & je voyois tout cela un peu mieux que dans les livres. »

» Enfin nous avons été forcés de relâcher par un vent contraire, ſi l'on peut appeller un vent *contraire celui qui nous a donné* le temps de voir Athenes. »

» Je ne chercherai pas à vous exprimer mon plaiſir en mettant le pied ſur cette terre célebre ; je pleurois de joie. Je voyois enfin tout ce que je n'avois fait que lire ; je reconnoiſſois tout ce que j'avois connu dès l'enfance, tout m'étoit à la fois familier & nouveau ; mais ce que je n'oublierai de la vie, c'eſt la ſenſation que m'a fait éprouver l'aſpect du premier monument de cette ville à jamais intéreſſante... »

» Je ne pouvois me laſſer de voir ces

grandes & belles colonnes du plus beau marbre de Paros, intéressantes par leur beauté, par celle des temples qu'elles décoroient, par les souvenirs des beaux siecles qu'elles rappellent, & sur-tout parce que l'imitation plus ou moins exacte de leurs belles proportions est & sera, dans tous les temps & chez tous les peuples, la mesure du bon & du mauvais goût : je les parcourois, je les touchois, je les mesurois avec une insatiable avidité; elles avoient beau tomber en ruine, je ne pouvois quelquefois m'empêcher de les croire impérissables : je croyois faire la fortune de mon nom, en le gravant sur leur marbre; mais bientôt je m'appercevois avec douleur de mon illusion; ces restes précieux ont plus d'un ennemi, & le temps n'est pas le plus terrible. La barbare ignorance des Turcs détruit quelquefois en un jour ce que des siecles avoient épargné; j'ai vu, étendue à la porte du Commandant, une de ces belles colonnes dont je vous ai parlé; un ornement du temple de Jupiter alloit orner son harem. Le temple de Minerve, le plus bel ouvrage de l'antiquité, dont la magnificence mit Périclès, qui l'avoit fait bâtir, dans l'impossibilité de rendre ses comptes, est enfermé dans une citadelle construite en partie à ses dépens; nous y sommes montés par un escalier composé de ses débris : nous foulions aux pieds des bas reliefs sculptés par les Phidias & les Praxiteles, je marchois à côté, ou j'enjambois, pour n'être pas complice de ces profanations. Un magasin à poudre est établi à côté du temple; dans les

dernieres guerres des Vénitiens, une bombe a fait éclater le magasin & tomber plusieurs colonnes jusqu'alors parfaitement conservées. Ce qui m'a désespéré, c'est qu'au moment de descendre, on a donné ordre de tirer le canon pour M. l'Ambassadeur; j'ai craint que cette commotion n'achevât d'ébranler le temple, & M. de Choiseul trembloit des honneurs qu'on lui rendoit... »

» On voit encore avec plaisir dix-sept colonnes de beau marbre, reste de cent dix qui soutenoient, dit-on, le temple d'Adrien. Au devant est une aire à battre le bled, pavée de magnifiques débris de ce monument. On y distingue avec douleur des fragmens sans nombre de superbes sculptures dont ce temple étoit orné. Entre deux de ces dix-sept colonnes, s'étoit guindé, il y a quelques années, pour y vivre & mourir, un hermite grec, plus fier des hommages de la populace, qui le nourrissoit, que les Miltiades & les Thémistocles ne l'ont jamais été des acclamations de la Grece. Ces colonnes elles-mêmes font pitié dans leur magnificence; je demandai qui les avoit ainsi mutilées? car il étoit aisé de voir ce qui n'étoit point l'effet du temps; on me répondit que de ces débris on faisoit de la chaux. J'en pleurois de rage. »

» Dans toute la ville c'est le même sujet de douleur: pas un pillier, pas un degré, pas un seuil de porte qui ne soit de marbre antique, arraché par force de quelque monument. Par-tout la mesquinerie des constructions modernes est bizarrement mêlée à la magni-

ficenca des édifices antiques : j'ai vu un bourgeois appuyer un mauvais plancher de sapin sur des colonnes qui avoient supporté le temple d'Auguste. Les cours, les places, les rues sont jonchées de ces débris, les murailles en sont bâties; on reconnoît avec un plaisir douloureux une inscription intéressante, l'épitaphe d'un grand homme, la figure d'un héros, un bras, un pied qui appartenoient peut-être à Minerve ou à Venus; là, une tête de cheval qui vit encore; ici, des Cariathides superbes enchassées dans le mur comme des pierres vulgaires. J'apperçois dans une cour une fontaine de marbre. J'entre, c'étoit autrefois un magnifique tombeau, orné de belles sculptures. Je me prosterne, je baise le tombeau; dans l'étourderie de mon adoration, je renverse la cruche d'un enfant qui rioit de me voir faire. Du rire il passe aux larmes & aux cris; je n'avois point sur moi de quoi l'appaiser, & il ne se seroit pas encore consolé, si des Turcs, bonnes gens, ne l'avoient menacé de le battre. »

» Il faut que je vous conte encore une superstition de mon amour pour l'antiquité! au moment que je suis entré tout palpitant dans Athenes, ses moindres débris me paroissoient sacrés. Vous connoissez l'histoire du Sauvage, qui n'avoit jamais vu de pierres; j'ai fait comme lui, j'ai rempli d'abord les poches de mon habit, ensuite de ma veste, de morceaux de marbre sculptés, & puis, comme le Sauvage, j'ai tout jetté, mais avec plus de regret que lui. Pour comble de malheur, les Albanois

ont fait ſur ces côtes une incurſion meurtriere, il a fallu ſe mettre à l'abri par des murs; la malheureuſe antiquité a fait encore ces frais-là, & la défenſe de la ville nouvelle a coûté plus d'un magnifique débris à la ville ancienne. »

» Pardonnez, Madame, ce long récit dont l'ennui vous fera peut-être haïr le pays que je voudrois vous faire aimer; mais, pour vous réconcilier avec lui, vous recevrez bientôt du vin de ces belles iſles, mûri par leur beau ſoleil; faites, en le buvant, commémoration de moi avec vos amis. M. de Choiſeul prie M. votre mari, qu'il connoît plus que vous, de vous faire accepter un petit flacon d'eſſence de roſes : plus de roſes ſont exprimées dans ce petit flacon, qu'on n'en trouveroit dans tous les jardins que j'ai chantés. Ma malheureuſe vue ſe brouille; je ne puis plus écrire, & cela m'attriſte un peu... »

Il eſt malheureux pour les ennemis nombreux de M. Necker & de ſon *ſyſtême*, qu'aucune critique de ſon ouvrage n'eſt ſupportable. Un M. de Buat vient d'en faire paroître une nouvelle, qui eſt d'une platitude inconcevable. Il ſuffira, pour en donner une idée, d'en rapporter le réſultat. M. de Buat dit qu'en ſuivant le ſyſtême de M. Necker, on feroit de la France une monarchie démocratique ou une démocratie fédérative, qui finiroit par détruire toute autorité monarchique. Cependant cet aſſemblage monſtrueux d'inepties incohérentes trouve quelques partiſans, parmi ceux dont les intérêts particuliers ont été léſés pen-

dant l'administration de M. Necker. Répétons pour l'honneur de la nation françoise, que tous les gens instruits, les gens occupés de la félicité publique & le peuple en général, persistent dans leur attachement & dans leur respect pour M. Necker & pour son système d'administration. Ce système étoit en même temps bienfaisant & plein de tolérance. Cette derniere qualité s'est éloignée avec celui qui en donnoit l'exemple, & voici un nouveau trait de despotisme presqu'incroyable chez une nation assez éclairée pour que ses lumieres doivent se réfléchir jusques sur le gouvernement.

Dans une dissertation faite par M. Dupaty, Président à mortier du Parlement de Bordeaux, au sujet de la jurisprudence criminelle, il est dit que le garde des sceaux d'Armenonville décida que le Conseil de Colmar avoit bien jugé en ne condamnant pas à mort une femme coupable d'un léger vol domestique. Sur cette autorité, le Président de Bordeaux discute si la peine de mort n'est pas excessivement cruelle pour les vols domestiques. Quelques journaux ont parlé de sa dissertation : on leur a insinué d'abord de garder le silence à ce sujet. Enfin un arrêt du Conseil du 22 mars, défend à tous les journalistes d'insérer dans leurs feuilles, rien qui ait rapport à la législation ni même à la jurisprudence. C'est l'arbre du despote coupé au pied pour en cueillir le fruit. Il s'est élevé un cri si général contre cet acte d'autorité, que l'arrêt, quoique annoncé dans la *Gazette de France*, n'est pas encore mis en vente. La crainte que la lumiere ne perce le

cahos de nos loix & dans notre jurisprudence, au moyen de dissertations savantes & modérées que le gouvernement est encore le maître de réprimer, quand elles seront trop hardies; cette crainte, dis-je, paroît bien indigne de ce siecle de philosophie. Mais il y a plus: une pareille loi généralement prohibitive pour tout ce qui peut intéresser l'existence, les biens & l'honneur des François, peut ouvrir la porte à des vexations arbitraires, & suspendre le glaive sur la tête de tous les auteurs politiques & de tous les jurisconsultes. Cependant l'exemple auroit dû corriger de cette rigueur déplacée. Depuis quelques années qu'on l'exerce sans ménagement, la licence & l'énergie de la satyre se sont encore accrues, & cet effet est très-naturel. Fermez aux hommes toutes les voies d'acquérir des lumieres, leur amour-propre se révoltera contre cette prohibition aveugle : laissez-leur une route pour arriver à la vérité, ils s'y jetteront en foule, & ils abandonneront toutes celles qui leur paroîtront dangereuses.

Il court ici un impromptu fait en province sur l'ouvrage de M. Necker. On trouve que ces vers valent au moins ceux de la capitale.

De *Tusculum* l'éloquent solitaire
Pour ses amis ne pouvant plus rien faire
Sur l'amitié fit ce traité charmant;
De tout bon cœur lecture la plus chere;
Dernier bienfait de l'homme bienfaisant.
Ainsi Necker, aux jours de sa puissance,

A fait cinq ans le bonheur de la France,
Et lorſqu'enfin Necker calomnié
Perd ſon pouvoir, & nous nos eſpérances,
Le peuple au moins n'en eſt point oublié.
Ce bel ouvrage écrit ſur les finances
Eſt ſon Traité de l'amitié.

Il y eut, mercredi dernier, un petit mouvement à la comédie italienne. Un homme étouffant dans le parterre, cria : *Ouvrez les loges !* La ſentinelle voulut l'arrêter, mais le public prit ſon parti & la garde a été forcée de l'abandonner. Il eſt odieux de laiſſer des ſpectateurs debout & foulés dans un parterre, où la cupidité des comédiens les entaſſe ſans ménagement.

Le Roi, inſtruit du malheur arrivé à Mlle. Lavau, que les ſuites de l'accident dont je vous ai rendu compte, ont totalement défigurée, a daigné lui accorder une gratification de mille livres.

La ſignature du Roi fixe enfin l'exécution d'un nouveau pont qui ſera élevé en face de la place de Louis XV, & qui joindra ce quartier avec l'extrêmité du fauxbourg S. Germain. Cet édifice ſera conſtruit ſur les deſſeins de M. Peronet : le pont n'aura que trois arches. Il coûtera deux millions deux cent mille livres. Une compagnie en fait les fonds qui lui rentreront, partie au moyen d'un péage, & partie par une attribution ſur l'impoſition miſe pour la reconſtruction du palais.

Les locataires des maiſons bâties ſur le pont Notre-Dame ont reçu congé pour le 15 mai

prochain, & dès le lendemain la démolition commencera.

Les expériences que M. de Puyſegur a publiées, deviennent à la mode. En voici une nouvelle qui a eu lieu, ces jours derniers, chez Mad. de Coaslin, adepte très-digne : des ſavans y avoient été appellés. On a pris une jeune Demoiſelle, qui a été d'abord magnétiſée vigoureuſement, conjointement avec un Partner. Enſuite on a bandé les yeux à la jeune perſonne, *enfin on l'a ſomnambuliſée*, & *elle* s'eſt endormie à la baguette. Auſſi-tôt le magnétiſé ſon confrere a été prié d'ordonner mentalement à la ſomnambule ce qu'il voudroit. Pendant qu'il y procédoit, le manétiſant a promené les pôles de ſa verge, de la Demoiſelle au Monſieur, & la Demoiſelle toute endormie, toute aveuglée, toute ſomnambuliſée, eſt allée prendre ſur la cheminée, preſque à tâtons, une boîte qu'elle a apportée à la perſonne indiquée par la volonté ſecrete de ſon Partner. Ceci eſt fort beau; on crie au *miracle*, & au *fond*, ce *n'eſt* qu'un rechauffé des convulſions de S. Medard; mais ſi cela amuſe, le but des principaux acteurs eſt rempli, & il ne reſte de rare dans tout cela que la grave importance qu'ils y mettent.

Deux freres du bienheureux Labre ſe ſont aviſés de venir à Paris, chargés des reliques du nouveau Saint, avec le projet, dit-on, de répéter les miracles qu'ils ont opérés en route. Ils devoient aſſiſter pompeuſement, le jour de S. Benoît, à l'office de cette paroiſſe, dans l'œuvre; mais la police craignant quel-

que ſcandale ; on a éconduit les pelerins & leurs reliques. Les dévots de cette paroiſſe ont porté leurs plaintes au Curé, qui leur a dit que le vénérable Labre ne ſeroit jamais reconnu pour Saint, & même que toute la procédure avoit été ſupprimée, parce qu'on avoit reconnu à Rome que le bon pélerin, de ſon vivant, étoit janſéniſte. A ces mots, tous ont applaudi à la ſageſſe du Gouvernement, & les eſprits ont été calmés.

Un homme qui a vu les Grands, depuis les Rois juſqu'aux ſous-Commis des bureaux, a fait ce portrait de la Cour, ou des Cours, car elles ſont à-peu-près les mêmes dans tous les pays.

A la Cour il n'eſt rien de ſtable ;
Tout y brille un moment, tout y paſſe en un jour ;
Et la faveur la plus durable
A des ailes comme l'amour.
Etourdis, enivrés d'une vapeur légere,
Miniſtres, favoris, valets, chiens & chevaux ;
Sur ce point-là ſont tous égaux.
Jouet d'un caprice éphémere,
L'homme eſt changeant. Nos Princes & nos Rois
Sont encor plus hommes cent fois
Que le plus inconſtant vulgaire.

De Verſailles, le 15 Avril 1785.

TOUTE incertitude ſur le plein ſuccès des négociations relatives à la paix, paroît enfin détruite. Le Comte de Vergennes a écrit à Madame de Mauconſeil un billet qui ſemble clai-

rement annoncer que tout va être terminé. En effet, il y a eu particuliérement depuis quelques jours, des conférences plus fréquentes chez M. de Vergennes avec le Comte de Mercy & M. de Brantzen, & l'on assure qu'avant-hier ils sont convenus de tous les articles du traité définitif qui doit se conclure, sous la médiation de notre Cour, entre l'Empereur & la Hollande. Tous nos apprêts deviennent donc inutiles, quoiqu'ils aient été fort coûteux; car en France, où rien n'est jamais prêt, la guerre est un fléau dès le moment où il y a quelque apparence de rupture. On prétend qu'il résultera de l'expérience que nous venons de faire pour la vingtieme fois, que l'armée sera mise sur un meilleur pied; mais comme les finances sont toujours en mauvais état, & que tout ce qui a l'air d'une économie quelconque, se convertit bientôt en une dissipation aussi quelconque, on ne s'occupe guere ici de fournir à des dépenses de précaution, & *celles de néceffité* se font avec un embarras & une peine extrêmes.

Le Contrôleur-général en fait en ce moment la fâcheuse expérience. Son empressement à satisfaire aux demandes intarissables des plus grands personnages du royaume, des gens de la Cour & de ses créatures, le met dans une situation très-pénible. Son emprunt ne va pas. Les banquiers, devenus depuis M. Necker les arcs-boutans de la confiance publique, lui manquent de tous les côtés, & montrent l'impossibilité où ils se trouvent de remplir les soumissions qu'ils avoient faites pour cet emprunt.

Ainfi M. de Calonne fe trouve la dupe de fon charlatanifme. On parle de changer la forme de cet emprunt & même d'en faire un nouveau. Ces bruits, vrais ou faux, portent atteinte à la confiance générale, & tout devient difficile au Miniftre des finances, dont le thermometre varie chaque femaine. M. Foulon eft de nouveau fur les rangs, mais ce terrible ouvrage de M. Necker, devenu la piece de comparaifon pour toutes les opérations de finance, rend la place d'adminiftrateur de ce département on ne peut pas plus défagréable, & infiniment périlleufe, car déformais il n'eft plus permis à un Contrôleur-général des finances de fe moquer de l'opinion publique, à laquelle M. Necker vient de donner un poids terrible.

Les chofes en font au point que bien des gens reviennent à penfer que M. Necker pourroit être rappellé. Le Roi ne ceffe de lire fon ouvrage. On a remarqué même que les gens de la Cour les plus difpendieux difent affez hautement, que fans la confiance générale envers le Miniftre des finances, il fera impoffible de remettre les affaires publiques fur un bon pied.

M. Serres, plus connu fous le nom de *Dubary le Roué*, étoit venu à Paris, comme je vous l'ai mandé, avec une jolie femme qu'il a établie fa follicitenfe auprès du Contrôleur-général. Elle a rempli ce rôle avec tant d'éclat & de fuccès, que ce couple intéreffant & encore plus intéreffé, a reçu l'ordre de quitter Paris. Le Roué a obtenu, dit-on, le paye-

ment d'aſſez groſſes ſommes qui lui étoient dues, comme l'on ſait. Cette juſtice fait un honneur infini à M. de Calonne; mais l'accès que le Roué s'étoit procuré près de lui, a cauſé de l'ombrage & excité l'envie des gens qui ne ſont pas moins honnêtes que le ci-devant Comte Dubary. Il en a réſulté le dialogue dont je vous ai parlé, ſatyre fort groſſiere, mais fort déplaiſante aux yeux de M. de Calonne, pour lequel l'apologie que voici n'eſt peut-être pas une *conſolation* efficace.

Pourquoi ſur le pauvre Calonne
S'acharne-t-on ſi durement?
C'eſt une ſi bonne perſonne!
Il eſt vrai qu'il aime l'argent;
Mais quand pour lui-même il en prend,
A toute la cour il en donne.
Plus loin encore il en répand,
Demandez-le à la gent Bretonne
Qui jadis le mépriſoit tant;
Maintenant elle le couronne
Et rend hommage à ſon talent:
Exceptons-en le Parlement,
Qui ſur ſon tabac le tâtonne:
Ma foi ſur ce pauvre Calonne
On s'acharne trop durement.
On dit auſſi qu'il eſt galant,
Mais il n'eſt que dans ſon automne;
Ne peut-on pas à cinquante ans
Chercher quelque mine friponne
Qui rappelle votre printemps?
Le travail eſt ſi monotone
Qu'il faut bien un délaſſement;

Mais cela se fait prudemment :
L'ami le Rat & Serionne
Ont le secret département ;
Le public seul est confident.
Ainsi sur le pauvre Calonne
Acharnez-vous moins durement.

Les Sieurs le Rat & Serionne, nommés dans cette piece, sont les premiers Secrétaires du contrôle.

Les maladies catarrales sont très communes ici & à Paris. Du nombre de leurs victimes ont été le Comte d'Halwil, que le Chevalier de Durfort remplace dans le gouvernement de Colmar & le Comte de Blot. Une anecdote assez singuliere sur ce dernier, c'est qu'ayant épousé sa femme qui étoit jeune & jolie, il n'a couché avec elle que la premiere nuit de ses noces : dès le lendemain il déclara que cela ne lui arriveroit plus, & il a tenu parole sans que l'on en ait jamais su la raison. Madame de Blot ne promit point alors d'abjurer les douceurs du mariage, & elle a aussi tenu parole.

Il paroît que Madame de S. Elen ne s'en est pas tenue à de mauvaises chansons. Sa jolie mine couvroit une ame très-noire, & par jalousie, dit-on, elle a voulu empoisonner une de ses amies.

De Paris, le 21 Avril 1785.

Les critiques contre l'ouvrage de M. Necker, se multiplient sans aucun succès, tant

les adverſaires de cet Adminiſtrateur ſe mon-trent au-deſſous de la tâche qu'ils s'impoſent. Je vous ai parlé de l'ouvrage de M. le Comte de Buat, anciennement Miniſtre du Roi près d'une cour d'Allemagne. Le grand défaut de cette critique eſt d'être fauſſe dans les points principaux : elle ſuppoſe que M. Necker n'a vu dans tous les détails de ſon ouvrage, que de l'argent & de la puiſſance, tandis que, dans le fait, aucun Traité d'adminiſtration n'a fait marcher d'un pas *plus égal* la richeſſe, la puiſſance & le bonheur des peuples, & jamais auteur n'a mieux concilié la juſtice, la raiſon & la moralité des actions pour en faire une triple baſe de la félicité publique.

Le fameux abbé Beaudeau, l'économiſte, vendra demain un autre plaidoyer contre M. Necker. On dit d'avance qu'il le bat ſur l'impôt. Nous verrons ſi cette prophétie s'accomplira mieux que les autres.

Les Receveurs généraux des finances ont fait auſſi un mémoire qui tend à prouver combien *M. Necker a eu tort* de révoquer en doute leur utilité, mais ils ont ſagement évité de mettre le public dans leur ſecret. Leur mémoire a été remis ſeulement au Contrôleur-général pour en faire part au Roi, & par cette méthode on eſt réduit à ignorer s'ils ont tort ou raiſon contre leur deſtructeur.

La brochure de M. de Puyſegur & la ſingularité des expériences que fait cet adepte concurrement avec MM. Meſmer, Deſlon & Hervier, ont rechauffé le Magnétiſme. C'eſt tout de bon que ces Meſſieurs donnent dans

le merveilleux du premier ordre. Comus & Pinetti ne sont auprès d'eux que d'imbécilles mal-adroits. Ils identifient, disent-ils, l'ame de leurs sommabules avec celle de l'incrédule qui cherche la lumiere. Celui-ci pense, & la personne magnétisée, somnambulisée, agit pour lui. L'incrédule desire-t-il la jarretierre de telle Dame de la compagnie? La dormeuse court pour la prendre, se baisse, fait un mouvement en avançant la main; la timidité l'arrête & elle s'en retourne avec l'air aussi honteux qu'on peut l'avoir quand on dort. L'incrédule en contact avec elle, imagine-t-il de se gratter la cuisse? La Magnétisée toujours dormant fait un mouvement pour relever ses jupons; la pudeur (apparemment) la retient, & pardessus sa robe elle gratte modestement l'endroit que son Partner avoit eu dans l'idée. Voilà ce qu'on a vu se répéter chez les Mesmériens, & l'on ne pouvoir huer, car l'on étouffoit de rire.

L'auteur des *Petites affiches*, baptisé du nom de Bazile, par Beaumarchais, a fait une nouvelle Diatribe contre la Préface de *Figaro*. Un plaisant bon ou mauvais, mais leste d'esprit, a mis sur cette feuille, à l'instant qu'elle a paru, l'impromptu suivant. Pour l'entendre, il faut savoir que l'Abbé a ajouté une fable très-plate à sa critique, qui justifie en quelque sorte Beaumarchais par des exemples tirés de Moliere & de Regnard.

Sans goût, sans grace, & non sans fiel,
Quel est donc l'affreux naturel

De

De cet ingrat Abbé Bazile ?
Jusque sur son parrain Caron
Qui fit sa fortune & son nom,
Jaillit le venin qu'il distile!
Et cependant il se croit bon
De la bonté de la fontaine!
Allons, sa folie est certaine;
Dans une cage à numéro
Qu'il en soit traité sans remise,
Pour masquer sa double sottise
En prose & vers sur *Figaro*.

Le *Journal de Paris* avoit annoncé, avec beaucoup d'emphase, l'exercice public qu'un jeune homme de vingt-sept ans devoit faire gratuitement au Musée de *Monsieur*. Il promettoit d'improviser en françois, en latin, en italien, en espagnol, en portugais & en anglois; de dicter en même temps cinq lettres en langues différentes; de composer sur le champ des airs sur lesquels il chanteroit les vers italiens ou espagnols qu'on lui présenteroit, &c. L'assemblée fut nombreuse, mais excepté les femmes & les gens qui applaudissent par écho, l'on fut très-médiocrement satisfait du personnage. Il est italien & parle mal sa langue, plus mal encore les autres. Les cinq lettres qu'il dicte se réduisent à cinq phrases pitoyables qu'il a facilement apprises. C'est tout au plus un effort du mémoire, car il ne laisse pas le choix du sujet. Lorsqu'il improvise, il n'est pas supportable & l'on voit percer l'ignorance la plus crasse, au point qu'en parlant des philosophes modernes, après avoir nommé

Gassendi, *Descartes*, *Leibnitz*, il cite *Aristote*. Il a été hautement persifflé au musée, par un improvisateur italien qui a réellement du mérite.

Le jeune Prince d'Oëre, Mark-Bouda, se dispose à retourner dans ses Etats, où l'on doit être fort inquiet de lui, aucun vaisseau européen n'ayant abordé depuis son départ sur la côte-d'or. Il se plaît beaucoup ici & se propose d'y revenir. Le Capitaine Landolphe qui l'accompagne, le reconduira avec une escadre de vaisseaux destinés à la traite des negres. Ce Prince a pris très-facilement les usages d'Europe, & quoique très-poli, il ne renonce à rien de ce qui appartient à son rang. Une Duchesse lui écrivit derniérement, sans vedette & sur un très-petit carré de papier, pour l'inviter à dîner. Il accepta d'abord & fit répondre dans la même forme. On lui observa que cette maniere ne seroit pas honnête. « Mais pourquoi l'a-t-on employée pour » moi, reprit-il? Eh bien, pour ne compro- » mettre ni le cérémonial ni ma dignité, fai- » tes dire que je n'irai pas. »

Il est mort, jeudi dernier, à S. Germain, un très-fameux médecin nommé *du Breuil*, qu'on alloit consulter de tous les côtés, & qui étoit venu à Paris voir le Comte de Blot, la veille de sa mort. Ce médecin âgé de quarante-cinq ans, étoit éleve de M. Barthès, premier médecin de M. le Duc d'Orléans, & le succès de ses cures l'avoit rendu infiniment célebre. En revenant de Paris, il éprouva du froid, & une fluxion de poitrine l'a enlevé en deux jours.

On a perdu en même temps un homme de lettres ſtudieux & pauvre, nommé M. *de Chabrit*, qui a travaillé ſur l'hiſtoire de France. Il avoit obtenu, l'année derniere, le prix fondé par M. de Valbelle & que décerne L'académie françoiſe. Cette année, le prix lui ayant été enlevé par les ſolliciteurs & les ſolliciteuſes de M. de Murville, cet infortuné s'eſt trouvé ſans pain. M. Rouſſeau, auteur du Journal de Bouillon, l'avoit aidé d'une ſomme de mille cinq cents livres. Le jour que M. de Chabrit ſut qu'il ne devoit plus compter ſur les ſecours de l'académie, il alla trouver ſon bienfaiteur & lui repréſenta, la larme à l'œil, qu'il ſe trouvoit dans l'impoſſibilité de faire honneur à ſa dette. M. Rouſſeau le pria inſtamment de ne point s'occuper de cette peine, & ajouta qu'avec du travail & du temps, il ſe trouveroit plus fortuné. Il ſortit & en rentrant chez lui, il ſe défit avec de l'opium. Le lendemain matin, on le trouva mort dans ſon lit. Ce qui ajoute encore à ce que cet événement a de touchant, c'eſt que pluſieurs membres de l'académie françoiſe lui auroient continué le prix, ſi un ami de M. Murville ne s'étoit permis une ſurpriſe pour l'enlever à M. de Chabrit, qui avoit cent titres pour le mériter plus que lui.

Les membres de l'académie françoiſe chargés de prononcer ſur les poëmes d'opéra, ont donné le premier prix à M. de Chabanon, auteur de la *Toiſon d'or*. Le ſecond a été adjugé à M. Guillard, auteur d'*Œdipe à Colonne*, & le prix de genre à M. Valadier, auteur de

Cora. Il ne faut maintenant que trouver des muſiciens qui ſoient de l'avis de MM. les académiciens, & qui choiſiſſent ces poëmes pour les mettre en muſique.

M. Gin, ci-devant avocat, puis conſeiller au parlement Meaupeou, puis traducteur, puis auteur, s'eſt mis ſur les rangs pour l'académie. Il n'eſt pas ſans mérite, mais il n'a pas celui de ce ſiecle. On dit qu'après avoir endormi ſes lecteurs, il eſt juſte qu'on lui donne le fauteuil dans lequel les gens de lettres ſommeillent à leur aiſe.

Les papiers publics ont rapporté dans le temps, que l'Empereur avoit admis à dîner avec lui l'abbé Labdau, inſtituteur du jeune Comte de Chinon, petit fils du Maréchal de Richelieu. Cette diſtinction honorable pour un inſtituteur, a été remarquée ici & pleinement juſtifiée par la haute idée que ce jeune ſeigneur a donnée à la Cour & à la ville, de ſes talens & de ſon mérite. Il étoit bien juſte que les qualités de ſon inſtituteur fuſſent récompenſées. Elles viennent de l'être par le choix que M. le Prince de Condé a fait de l'abbé Labdau pour achever l'éducation de M. le Duc d'Enghien. Ce jeune Prince avoit été confié aux ſoins de l'abbé Millot que la mort vient d'enlever, & le choix du ſucceſſeur de ce dernier eſt univerſellement applaudi.

M. Faujas de S. Fons, qui s'eſt fait un nom parmi les phyſiciens, & qui a tourné principalement ſes études vers la minéralogie, a rapporté de ſon dernier voyage en Ecoſſe,

une découverte infiniment précieuſe. C'eſt celle d'extraire le goudron du charbon de terre. Les Ecoſſois extrêmement jaloux d'un procédé dont ils avoient ſeuls le ſecret, n'ont pas permis à M. Faujas de voir de trop près cette manipulation; mais aidé par beaucoup de connoiſſances antérieures & analogues, il a deviné & calculé les opérations néceſſaires pour rendre ce ſecret utile dans ſa patrie, & il a fait à ce ſujet diverſes expériences ſous les yeux de M. de Buffon. Enfin après s'être aſſuré de la bonté de ſon procédé, ſamedi dernier, il en fit l'expérience en grand, devant MM. le Baron de Breteuil, le Contrôleur-général, le Prévôt des Marchands, & le Lieutenant de police.

Treize milliers de charbon de terre mis en incandeſcence ſans s'enflammer, ont produit dix-huit livres d'alkali volatil concentré, & cinq cent ſeptante & une livres de goudron de qualité infiniment ſupérieure au goudron végétal. Ce goudron étant diſtillé avec de l'eau, produit de l'huile de Petrole, qui eſt fort utile dans les maladies vétérinaires, & le goudron ainſi diſtillé eſt changé en brai, dont l'excellente qualité eſt conſtatée par des procès verbaux authentiques faits dans tous les chantiers des ports d'Angleterre. Le charbon qui ſert à cette opération ne ſe détruit point: au contraire il eſt converti par elle, en charbon épuré, qu'on recherche pour les fontes de fer. On l'emploie de préférence dans les fourneaux de haut appareil.

Les Miniſtres & les perſonnes en place qui

ont aſſiſté à cette expérience en ont été extrêmement ſatisfaites & ont ſigné le procès-verbal. On ne doute pas que M. Faujas, qui a bien mérité du gouvernement, en naturaliſant en France une découverte auſſi précieuſe, ne reçoive bientôt le prix mérité de ſes talens & de ſes travaux, ſur-tout ſous un regne qui met ſa gloire à les récompenſer ſi noblement.

M. de la Perouze, capitaine de vaiſſeau, qui s'eſt fort diſtingué pendant la derniere guerre, va faire un voyage autour du monde & vérifier les découvertes du célebre Capitaine Cook. Il commandera un armement de deux frégates accompagnées d'une corvette. Il emporte avec lui les pieces arrangées de deux petits bâtimens qui lui ſerviront au beſoin, ſoit pour remonter les rivieres, ſoit pour s'approcher des côtes ſur leſquelles ſes frégates n'oſeroient pas ſe haſarder.

Le pont qu'on va conſtruire en face de la place de Louis XV, ſera fait aux frais du Roi, & non par une compagnie, comme il en avoit été queſtion. M. le Prévôt des marchands qui met beaucoup d'activité dans tout ce qui concerne les embelliſſemens de cette capitale, a déjà écrit au Prince de Salm, au Comte du Roure & aux autres perſonnes qui ont fait bâtir des maiſons ſur la rive gauche de la riviere, pour qu'ils donnent à leurs terreins l'élévation arrêtée pour le quai qui ſera formé en face du jardin des Tuileries.

M. le Mierre fait parer ſes pieces fugitives d'un caractere d'originalité qui les rend

infiniment piquantes. Voici un exemple récent de ce talent :

VERS A LISETTE.

O toi qui sous la rosette
D'un ruban noué sans art
Au-devant de ta cornette,
Sans le secours d'aucun art,
Par ton gracieux regard,
Par *propos* & mœurs honnêtes;
Au profit du Dieu d'amour
Confisquerois plus de têtes,
Que les coquettes du jour,
De leurs lévites attifées
Et de corbeilles coëffées,
Le visage toujours peint,
Dont l'humeur n'est que caprice;
Dont le cœur n'est qu'artifice
Comme les fleurs de leur teint;
Vive ta grace modeste!
Mais aussi l'enfant céleste
Qui *lance* des traits vainqueurs,
Ne tendit jamais aux cœurs
De trébuchet plus funeste.
Crois-moi, dans ces jours dévots;
Où chacun court aux églises,
Confesser ses gaillardises,
Pour mettre l'ame en repos,
Ne vas point troubler les fêtes;
Et jusques dans les saints lieux,
Attirant sur toi les yeux,
Voler à Dieu ses conquêtes:
Laisse une laide à genoux

Baiſſer la tête en nos temples ;
Et ſous des fichus bien amples
Se meurtrir le ſein de coups :
Pêchereſſe perſonnelle
Pour ſon compte elle a failli,
Mais gentille jouvencelle
Fait ſouvent pêcher autrui.
Toi qui pourrois jeune & belle
Courir ce riſque aujourd'hui,
De Dieu chante les louanges,
Mais dans tes foyers diſcrets ;
Et laiſſant les cœurs en paix,
Prie en préſence des anges
Dont tu tiens par tes attraits.

Vous connoiſſez la grace des vers du Chevalier de Boufflers. Voici un exemple rare de cette grace qu'il ſait toujours conſerver, même au milieu d'une étrange difficulté vaincue ; celle de n'employer que deux mots pour rimes dans un joli badinage de quarante-ſix vers.

LE CHEVAL ET LA FILLE.

CONTE.

Dans un ſentier paſſe un cheval
Chargé d'un ſac & d'une fille.
J'obſerve en paſſant le cheval,
Je jette un coup-d'œil ſur la fille.
Voilà, dis-je, un fort beau cheval,
Qu'elle eſt bien faite, cette fille !
Mon geſte fait peur au cheval ;
L'équilibre manque à la fille,

Le ſac gliſſe à bas du cheval,
Et ſa chûte entraîne la fille;
J'étois alors près du cheval:
Le ſac en tombant ſur la fille
Me renverſe aux pieds du cheval,
Et ſur moi ſe trouve la fille
Non aſſiſe comme à cheval
Se tient d'ordinaire une fille,
Mais comme un garçon à cheval.
En me trémouſſant *ſous* la fille,
Je la jette ſous le cheval,
La tête en bas, la pauvre fille.
Craignant coup de pied du cheval
Bien moins pour moi que pour la fille,
Je ſaiſis le mors du cheval
Et ſoudain je tire la fille
Eloignant d'elle le cheval:
Ce qui fit plaiſir à la fille.
Il faudroit être un franc cheval,
Un ours, pour laiſſer une fille
A la merci de ſon cheval.
Moi, *j'aide au beſoin femme* ou fille.
Le ſac *remis* ſur le cheval,
Je voulois remonter la fille,
Mais prrr, voilà que le cheval
S'enfuit & laiſſe là la fille.
Elle court après le cheval,
Et moi je cours après la fille.
Il paroît que votre cheval
Eſt bien fringant pour une fille;
Lui dis-je; au lieu de ce cheval,
Ayez un âne, belle fille,
Il vous convient mieux qu'un cheval
C'eſt la monture d'une fille;

Outre le danger qu'à cheval
On court en qualité de fille,
On risque, en tombant de cheval,
De montrer par où l'on est fille.

LES EXCUSES;

Par M. Pons de Verdun.

— Mons de Vercrac, je te croyois du cœur,
Mais en voyant une scene pareille,
J'ai reconnu sans peine mon erreur.
— Qu'ai-je donc fait, mon cher? — La sourde
oreille
En plein café, devant trente témoins,
Lorsque Mondor osant te dire en face,
Que tu saignas du nez dix fois au moins,
Te citoit l'heure & le jour & la place.
— Conte grossier que personne n'a cru,
Qui n'étoit pas digné de ma colere;
On mé connoît, & le vin dé mon cru
Né passera jamais pour dé l'eau claire.
— C'est, en gascon, sortir d'un mauvais pas,
Mais je t'attends à la seconde injure,
Au mot fripon! — Pour cela jé té jure
Qu'en lé disant il né lé pensoit pas;
— Et ce soufflet que d'une main fort leste
Il te donna? — Quelqu'un mé l'a dit, mais
Jé suis un peu myope, tu lé sais,
J'ai pris, ma foi, lé soufflet pour un geste:
— Mais de sa canne enfin il te bourroit,
Et tu gagnas sans mot dire la porte!
— Eh! donc, mon cher, quand j'agis dé la sorte,
Jé croyois bien qué lé fat mé suivroit.

De Verſailles, le 27 Avril 1785.

VOICI la vérité ſur le nouveau congé que le fameux Dubary a pris de la Cour. On ne la ſait pas encore ſur le parti qu'il a tiré de ſes liaiſons, ou de celles de ſa compagne avec M. de Calonne, mais le Baron de Breteuil le fit appeller, il y a huit jours, & lui dit à-peu-près; « Vous avez beaucoup intrigué ſous » le dernier regne; je ne vous ai jamais vu; » mais je ſais que vous tourmentez la Com- » teſſe Dubary votre belle-ſœur, en la me- » naçant de faire caſſer l'acte de ſéparation » qui exiſte entre elle & ſon mari. Ceſſez » toute démarche à cet égard, & je vous con- » ſeille même de quitter Paris. » Le Roué a voulu ſe juſtifier; le Miniſtre lui impoſa ſéchement ſilence. Le lendemain il retourna chez le Baron de Breteuil avec le Comte Guillaume ſon frere, mari de la Comteſſe; le Miniſtre accueillit bien celui-ci, & perſiſta dans ſes conſeils de retraite au Roué. Il part aujourd'hui avec ſa femme pour l'Italie, & l'on aſſure qu'il a reçu deux mille louis pour ce voyage.

Si l'on veut ſe faire une idée de la grandeur de la Cour, il n'y a qu'à jetter un coup-d'œil ſur le nombre des Seigneurs & des Dames, tous préſentés, qui ont eu l'honneur, dimanche dernier, de faire leurs révérences à la Reine, à l'occaſion de ſa convaleſcence. Les premiers étoient au nombre de trois cent quarante-trois, & les Dames de deux cent qua-

rante-un. S. M. se porte très-bien ; elle ira le 12 du mois prochain à Paris pour faire ses actions de graces à Notre-Dame & à Ste. Genevieve. Elle conduira avec elle Monseigneur le Dauphin.

ÉPIGRAMME.

Hélene est bonne, Hélene est tendre,
Son esprit est fait pour charmer;
Qui l'entend veut encor l'entendre,
Et qui la connoît doit l'aimer :
On dit qu'elle est un peu changeante;
Mais sur ce point je la défends,
J'ai droit de la juger constante :
Elle me hait depuis trente ans.

De Paris, le 29 Avril 1785.

L'INTEMPÉRIE de la saison a produit une quantité effroyable de catarres, de fluxions de poitrine & de pleurésies, qui ont enlevé presque tous les malades. De ce nombre est l'Abbé de Mably, mort samedi dernier, d'un catarre suffoquant. Cet homme de lettres, laborieux & appliqué, a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue surtout son *Droit public* & ses *Observations sur l'histoire de France.* Il ne les avoit conduites que jusqu'au regne de Philippe de Valois, mais il laisse un manuscrit qui les porte jusqu'à celui de Louis XIII. Les personnes qui connoissent ce manuscrit, assurent qu'il est infiniment précieux par des recherches piquantes & par les

principes hardis qu'il renferme. Ses amis qui en ont jugé de la ſorte, l'ont ſouſtrait par ſon avis aux perquiſitions que le Gouvernement pourroit en faire, & il y a tout lieu d'eſpérer que nous ne ſerons pas privés de cet excellent morceau. Les autres ouvrages de l'Abbé de Mably ſont les *Entretiens de Phocion*, ſur l'accord de la morale & de la politique. Ils firent un nom à leur auteur dans leur nouveauté, mais ils ont perdu depuis qu'il a paru d'autres ouvrages plus profonds ſur cette matiere. Ses diſſertations ſur les Grecs & les Romains ont eu le même ſort, d'autant plus que les conſidérations de M. de Monteſquieu ont étouffé tout ce qui a été écrit avant & même après ſur ce peuple fameux. L'Abbé de Mably a fait en dernier lieu un petit ouvrage ſur les loix des Etats-Unis; les Américains s'en ſont montrés auſſi peu ſatisfaits que les rigoriſtes l'ont été de ſes Principes de morale, mis au jour à-peu-près dans le même temps. Cet homme de lettres, mort à l'âge de ſeptante-ſix ans, & dont les nombreux ouvrages méritoient quelque attention de la part du gouvernement, n'avoit obtenu qu'une modique penſion de deux mille huit cens livres ſur l'Evêché de Cahors. Il eſt aſſez remarquable qu'il a eu, ainſi que l'Abbé de Condillac ſon frere, J. J. Rouſſeau pour précepteur, & que tous deux ont écrit en penſeurs & en philoſophes.

C'eſt jeudi prochain que l'Académie procédera à l'élection d'un nouveau membre pour remplacer l'Abbé Millot. Il ne reſte que deux

concurrens. Les partiſans de M. Sedaine s'étant fort augmentés, on parle d'une coalition entre les deux partis. Ils ſont demeurés, dit-on, d'accord de nommer cette fois l'Abbé Morellet, à la charge de ſe réunir à une ſeconde élection pour M. Sedaine. Jamais il y a eu tant de fermentation dans aucune nomination. A l'occaſion de l'ouvrage pour lequel l'Abbé Morellet eſt ſi généreuſement payé par le Gouvernement, on dit qu'il ne fait pas le *Dictionnaire du Commerce*, mais le *commerce du Dictionnaire.*

On vient de préſenter au Miniſtre & à M. le Noir un projet pour agrandir extrêmement la bibliotheque du Roi dans le même bâtiment qu'elle occupe. La cour immenſe renfermée au milieu de cet édifice, feroit couverte en vitrages à l'inſtar de la Halle aux bleds, & l'on donneroit des jours d'en-haut à toutes les ſalles. On ignore ſi ce projet ſera adopté, mais il réunit une grande utilité à une grande économie.

Le mémoire de M. Clavieres contre M. Pourrat paroît enfin. L'exorde en a paru très-bien fait, ainſi que pluſieurs autres morceaux. L'hiſtoire des troubles de la caiſſe d'eſcompte qui y eſt encadrée, a irrité les actionnaires, parce qu'elle éclaire les eſprits ſur leurs manœuvres. On regrette que ce célebre Genevois ne ſe ſoit pas étendu ſur les cauſes de ſon banniſſement; ce qui ameneroit naturellement l'hiſtoire des troubles de Geneve. On regrette enfin qu'il n'y ait pas en général plus d'énergie dans ce mémoire; ce n'eſt pas qu'elle

ait manqué à ſon auteur, mais le ſcalpel mutilateur a tout détruit probablement. La foibleſſe de la conſultation feroit croire que les Avocats qui l'ont ſignée, ont eu peur du ſujet. Et l'ordre parle de liberté, d'indépendance, d'amour pour la vérité ! Egoïſme, voilà l'idole du barreau, comme de tous les malheureux qui s'engouffrent dans une capitale d'un million d'hommes.

C'eſt encore cet égoïſme qui diviſe aujourd'hui *le parti du docteur* Meſmer. La reconnoiſſance eſt un poids pour le chef du magnétiſme. Il ſe brouille avec ſes plus fermes appuis. M. Bagaſſe, le meilleur des écrivains qui ait paru pour lui ſur l'arene, le quitte, & ſa défection va entraîner celle des chefs les plus diſtingués de la Société de l'harmonie. Les miracles opérés par les ſomnambules magnétiques ſont une autre ſource de diviſion. Meſmer ne veut point reconnoître cette branche entée ſur ſon ſyſtême*, & ſe borne à palper de l'or. Le *Marquis de Puyſegur ſoutient* ſeul le ſomnambuliſme. Tout Paris y court. Cette folie pourroit durer, car on commence à la contrarier. M. de Puyſegur a été obligé de partir pour ſon régiment, & l'Archevêque vient de mander ſon ſubſtitut le Pere Hervier, qui avoit établi dans le couvent même un baquet magique, où hommes & femmes alloient opérer en foule. Le Prélat a défendu ſéchement à l'Auguſtin, en préſence de ſon Prieur, de continuer ces ſcenes ſcandaleuſes, qui ſont plus ſcandaleuſes encore dans une maiſon religieuſe.

C'eſt une production bien bizarre, que la brochure intitulée, *l'Hermite philoſophe, ou Lettres & réflexions d'un homme du monde qui vit dans la retraite.* Les fragmens qui compoſent ce recueil, renferment à la vérité des idées originales, piquantes par leur ſingularité & très-dignes du feu, mais l'auteur ne s'eſt pas plus donné la peine de les mûrir que celle de polir ſon ſtyle. Il déclame d'abord contre les préjugés que l'homme a adoptés, & qui ſont nuiſibles à ſon individu. Cela n'eſt pas neuf, mais ce qui pourra le paroître, c'eſt la maniere dont il plaide la cauſe de la nature & de la raiſon. « Hommes qui admirez une taille » fine & bien cambrée, grace à l'art meur» trier du faiſeur de moules (*), où les mal» heureuſes femmes vont refondre comme » l'alchimiſte dans le creuſet, des richeſſes » réelles en de faux biens qui exiſtent à peine » dans l'imagination; eſt-ce un ſquelette re» vêtu de muſcles déformés & recouverts d'une » enveloppe d'oripeau, une momie informe, » ceinte de bandelettes dorées, à qui vous » deſtinez vos careſſes?... Lorſque vous ap» percevez une femme qui ſemble avoir des » prétentions à ces hommages qu'en général » elles recherchent toutes, & qui ſont, à » dire vrai, le témoignage du deſir qu'elles

(*) Ceci rappelle la procédure que le Syndic de la communauté des tailleurs de corps de femmes a entamée, il y a quelques années, contre les auteurs du *Journal de Paris*, parce qu'ils avoient inſéré dans leurs feuilles une lettre où l'on mettoit en queſtion, ſi une profeſſion auſſi préjudiciable à l'humanité, étoit honnête.

» inſpirent de s'accoupler avec elles, votre » premiere idée n'eſt-elle pas de la dépouiller » de tous ſes vêtemens ? ces impulſions tou» tes naturelles ne doivent vous être ſuggé» rées que par un être dépouillé de tout ce » qui eſt étranger à la nature. J'ignore com» ment votre imagination vous repréſente une » femme ſous ces vêtemens élégans qui vous » ſéduiſent, & dont l'uſage l'a défigurée, mais » je puis vous dire ce qui frappera vos yeux » lorſque vous les aurez arrachés, &c.... » Notre prétendu philoſophe un peu cynique aſſure que l'on trouvera un mannequin, comme ceux dont les peintres ſe ſervent, & dont la paille qui donne à ſes membres la forme des nôtres s'affaiſſe journellement. Cette comparaiſon eſt ſuivie avec des détails très-peu galans.

Dans un autre fragment (*ſur la queſtion propoſée par l'Académie de Berlin pour le prix de* 1783), l'Hermite propoſe de rendre un culte à la vertu, en honorant dans des eſpeces de temples, la mémoire des hommes qui peuvent ſervir de modeles. « Il n'eſt pas impoſſible, » dit-il, de perſuader au peuple, que ces per» ſonnages, l'objet de ſon culte, doivent être » imités & non ſollicités ; que toute leur puiſ» ſance réſide dans les exemples qu'ils pré» ſentent à ſuivre ; qu'ils ont indiqué la route » du bonheur ; que le ſouvenir de leurs ac» tions eſt tout ce qui reſte d'eux, & que » c'eſt aſſez pour parvenir à un but où elles » peuvent conduire, & auquel aucun pouvoir » ne fera parvenir par une autre route... »

Les faiseurs de maximes, de pensées, de réflexions, sont l'objet de toute la colere de l'*Hermite philosophe.* « Rien n'est si dangereux, » dit-il ; la clarté & la justesse y sont presque toujours sacrifiées à la concision, mais » ce n'est pas le tout. On s'accoutume à re- » garder ces apophtegmes, comme des oracles » qui ne sont pas susceptibles de discussion : » présentés sans preuves & sans exemples, on » les regarde comme démontrés, on les ad- » met sans examen, & le plus souvent ce sont » autant d'idées fausses dont on se pénetre sans » réflexion, & conséquemment de maniere à » n'y jamais renoncer, put-on les réduire en » poudre par les raisonnemens les plus soli- » des.... » L'Hermite examine en effet assez gaîment quelques maximes qui sont en crédit, & l'on semble forcé de convenir qu'il a raison.

C'en est assez sur cette nouveauté très-clandestine, où plusieurs autres sujets, & entr'autres, *les Phénomenes physiques & politiques de l'année* 1783, fournissent la matiere de différens morceaux hardis & singuliers.

On vient de réimprimer les *Opuscules de Pierre Richer de Belleval*, auxquels on a joint un Traité d'Olivier de Serres, sur la maniere de travailler l'écorce du mûrier blanc. Tirer de la poussiere des bibliotheques & mettre au grand jour des ouvrages oubliés, c'est jouer un bien mauvais tour à certains de nos beaux-esprits & de nos prétendus faiseurs de découvertes. De Serres enseigne la maniere de travailler l'écorce de mûrier blanc & d'en faire

des toiles, procédé ingénieux qu'il dut au hasard. Il avoit fait avec cette écorce des cordes semblables à celles qu'on prépare avec l'écorce de tilleul, & les avoit mises sécher au haut de sa maison; le vent les porta dans une marre; il les en retira au bout de quelques jours, les leva & apperçut la mille ou poil, matiere de la toile, comme soie blanche ou fin lin, & en effet il en fit préparer avec succès. On vient récemment d'annoncer comme une découverte en Languedoç ce procédé pris de De Serres, & c'est ainsi que les vivans s'instituent légataires des morts.

La *Feuille jettée aux vents* mérite d'être ramassée & méditée. Elle renferme les vœux d'un penseur sensible, pour les progrès de l'esprit de tolérance dont le grand Joseph a donné l'exemple. Cet ouvrage est très-court, & que peut-on dire sur cette matiere qui ne soit dans le cœur de tous les honnêtes gens? Il suffit de rappeller l'attention des chefs des sociétés sur un objet important qui a été, il faut le croire, plutôt négligé que méconnu.

L'auteur de cette brochure remarque que l'intolérance est bien loin d'être détruite. Il faut, dit-il, pour l'anéantir, le concours de l'opinion publique, des loix & de l'éducation:
» L'union seule de ces forces peut élever une
» barrieré suffisante. L'éducation des enfans
» forme insensiblement l'opinion publique des
» hommes, & l'opinion publique affermit à
» son tour les loix qui lui sont conformes;
» alors un Monarque qui, dans un moment
» de foiblesse ou d'erreur, seroit tenté de dé-

» truire ces loix, voyant autour d'elles, com-
» me un rempart, une opinion générale & qui
» prend son fondement dans les cœurs dès la
» premiere enfance, n'osera point leur faire
» une violence subite; il faudra travailler à
» les miner lentement; mais dans le gouver-
» nement monarchique où l'esprit de suite est
» fort rare, ce qui ne peut se faire que len-
» tement, ne se fait presque jamais. »

Les fermiers-généraux ne se sont pas tenus pour battus par le rapport de Mrs. Cadet & Beaumé de l'Académie des Sciences. Ces Commissaires ont déclaré dans leur procès-verbal que le tabac présenté par l'entreposeur de Rennes étoit nuisible & chargé de sel marin & d'eau de mer à une dose excessive. Le Parlement de Rennes a condamné ce tabac au feu, mais M. de la Hante, fermier-général, ayant ce département, est parvenu à engager M. de Calonne à faire justice de cet arrêt du Parlement, par un vigoureux arrêt du Conseil en cassation. Ce coup d'autorité a été mal reçu en Bretagne. M. Bertrand de Molleville, Intendant de cette province, a été chargé de faire entendre raison au Parlement. Il y travaille, mais les esprits sont trop échauffés pour qu'il obtienne tout à coup le succès entier que l'on s'est promis de ses soins à cet égard.

Le Conseil a donné, samedi dernier, sa décision dans l'affaire de M. Dupré de S. Maur. Cet ancien Intendant de Bordeaux a été pleinement justifié, & il va obtenir la place de Conseiller d'Etat, vacante par la mort de M. de

Beaupré. Le Contrôleur-général a voulu donner au Parlement de Bordeaux, la satisfaction de retirer de cette intendance un administrateur qui ne lui étoit pas agréable, & M. Camus de Neville, le même qui ci-devant étoit Directeur-général de la librairie, le remplace. Il est déjà arrivé à sa destination. M. de Boucheporne passe à l'intendance de Bayonne, & M. de la Guillaumie à celle de Corse.

La semaine derniere, le Parlement a jugé, les chambres assemblées, un jeune Gentilhomme Auvergnat, & l'a condamné à avoir le poing coupé & à être ensuite décapité. Ce jeune monstre, nommé *de Fantanar*, ayant eu une rixe avec un de ses freres, âgé de quinze à seize ans, le blessa d'un coup de fusil. Celui-ci, épouvanté, court embrasser son pere malade dans son lit, & croit se mettre dans cet asyle sacré à l'abri de la fureur de son frere. Il se trompoit : l'assassin revient sur lui, & d'un second coup de fusil le tue entre les bras de leur pere commun. Il se sauva ensuite, & ce n'est qu'après l'avoir chassé, comme une bête féroce, qu'on est parvenu à le saisir. Ce scélérat en partant samedi pour l'Auvergne, où on le conduisit pour y subir son jugement, étoit persuadé qu'il avoit obtenu sa grace.

Conseils à un Poëte qui viendra peut-être.

Toi qui voudras que tes ouvrages
Passent à la postérité,
Et que par la torrent des âges
Ton nom ne soit pas emporté,

Crois-moi, fuis le ton insipide,
Dont ce fiecle eft empoifonné,
Préfere une gloire folide
Au vain honneur d'être prôné.

Si du poignard de Melpomene
Tu veux armer ton bras nerveux,
N'enorgueillis jamais la fcene
D'un fot fracas de riens pompeux;
Que la raifon dicte tes rimes,
Que tes vers nombreux & touchans,
Au lieu de s'enfler de maximes,
Ne peignent que des fentimens.

Prends-tu le mafque de Thalie?
Allons, fois plaifant fi tu peux,
Songe bien qu'il faut que l'on rie
Et fuis le jargon précieux,
Le ton des modernes Térences,
N'exhalant que l'efprit des fleurs,
Difparoiffant fous les effences,
Et fuccombant fous les odeurs.

Mais fuis auffi d'Ariftophane
La trop cynique liberté,
Garde que ton pinceau profane
Ce qui doit être refpecté;
Des ridicules fais juftice
Dans des tableaux pleins d'enjouement;
Qu'ils foient la fatyre du vice,
Et des vicieux le tourment.

Si tu voulois de Polymnie
Seconder les accords heureux,
Demande alors à ton génie

Des vers coulans, harmonieux;
Mais quoiqu'exigent les caprices
D'un muſicien abſolu,
Que ce qu'on chante avec délices
Puiſſe auſſi du moins être lu.

Si ta lyre moins téméraire
Ne veut chanter que les amours,
Tâche d'amuſer & de plaire
Par des vers aimables & courts;
Du bon goût diſtingue les traces,
Ne prends point un faux coloris,
Sans parler de fleurs & de graces,
Qu'on en trouve dans tes écrits.

Qu'il eſt d'autres conſeils encore!...
Mais je ne finirois jamais,
Et puis tu n'es pas près d'éclore.
Un mot de plus & je me tais;
Tous nos auteurs à froide flamme
Voudroient nous faire croire un point;
C'eſt qu'en effet ils ont une ame;
En as-tu comme eux? n'écris point.

De Verſailles, le 2 Mai 1785.

JE puis vous donner quelques détails curieux ſur les dernieres intrigues du Roué Dubary. Lorſque M. de Monteynard quitta le département de la guerre ſous le feu Roi, il déclara qu'il avoit économiſé dans ſon département, une ſomme de trois millions que Louis XV s'appropria. Il avoit deſtiné cette ſomme à l'acquiſition d'une terre pour la Comteſſe Dubary. En effet il fut queſtion du Du-

ché de Pecquigny ; l'affaire manqua ; l'argent fut porté au trésor royal ; on en fit la vente à la Comtesse & le Roi mourut. Le Roué, qui se nomme maintenant le Comte De Serres, est venu à Paris avec le projet de faire revivre les prétentions de sa belle-sœur sur ces trois millions. Il a déterminé d'abord celle-ci à aller voir le Contrôleur-général avec sa femme, qui est très-jolie. Les deux Dames eurent une audience particuliere, elles parurent charmantes ; on promit de part & d'autre ce qui étoit demandé réciproquement, & la Comtesse Dubary trouva un moment grace devant l'homme qu'elle sollicitoit. Il est inconstant ; la Comtesse De Serres succéda plus longuement à sa belle-sœur, mais celle-ci eut parole de recevoir un à-compte de cent mille écus sur les trois millions. Immédiatement après cette promesse, Dubary emprunta de la Comtesse vingt mille livres à compte, & sur quelques difficultés que celle-ci lui fit, la menaça de faire casser son acte de séparation avec le Comte Guillaume son mari, ce qui rendroit celui-ci maître de tous ses biens. Voilà ce qui a donné lieu à la réprimande sévere & au conseil amical que le Roué a reçus de M. de Breteuil.

Le Roi, toujours enthousiasmé de l'ouvrage de M. Necker, dit encore dernièrement quelques mots qui indiquoient un rappel. Mais le Comte de Vergennes a fait échouer cette intention, malgré le Maréchal de Castries, qui se tient attaché comme un brave & preux Chevalier à son digne & honnête ami.

Depuis

Depuis long-temps il avoit été arrêté un mariage entre le Comte Armand de Polignac, & la jeune Demoiselle de Matignon, petite-fille du Baron de Breteuil, qui n'est âgée que de onze ans. La Duchesse de Polignac demanda derniérement au Baron, que sa petite-fille lui fût remise, ajoutant que, comme elle destinoit sa bru à avoir la survivance de la place de gouvernante, il paroissoit convenable de la mettre le plutôt possible dans une liaison intime avec les Princes & Princesses enfans du Roi. Le Baron consulta là-dessus sa fille Madame de Matignon, qui répondit qu'elle ne pouvoit se séparer de Mlle. de Matignon que lorsqu'elle seroit mariée. Ce refus a d'abord occasionné de la froideur, & enfin une rupture décidée. Les paroles ont été rendues de part & d'autre; le Baron craignant que cette aventure ne nuise à la suite de ses projets, & même à son crédit actuel, est allé trouver la Duchesse de Polignac, & lui a dit qu'il espéroit que cette rupture ne causeroit entr'eux aucune brouillerie. La Duchesse lui a répondu assez énergiquement : *on ne se brouille qu'avec ses amis*. Depuis ce moment la place de ce Ministre semble à beaucoup de gens à-peu-près vacante. On se rappelle que par sa mauvaise lettre aux Evêques pour les renvoyer dans leurs diocèses, il s'est fait une querelle très-vive avec le Clergé; on ajoute qu'il est vif & emporté, qu'il n'a fait aucune de ces grandes choses qui pourroient réparer ce qui lui manque du côté de l'urbanité, & on le regarde généralement comme un prochain disgracié.

Le mariage du Comte Armand de Polignac eſt déjà arrêté avec une autre riche héritiere, qui eſt en poſſeſſion de tous ſes biens. C'eſt Mlle. de Sully, qui réunit en ſa perſonne les héritages du Duc de Sully & du Marquis de Poyanne ſes grands-peres.

Mlle. de Matignon épouſe, de ſon côté, le fils du Duc de Montmorency, petit-fils du Baron.

Le Duc de Polignac a donné ſa démiſſion de Colonel du régiment du Roi, cavalerie, ſous le prétexte qu'étant âgé de quarante ans, & n'étant encore que Brigadier, la carriere militaire lui convient d'autant moins, qu'il n'y a plus aucune apparence de guerre.

On a remis ſur le tapis l'impoſition d'un cinquantieme de la valeur ſur les maiſons de Paris. Il y en a dans cette capitale, vingt-quatre mille que l'on évalue à vingt mille livres l'une dans l'autre; ce qui fait un capital d'environ cinq cens millions: ainſi l'impôt ſeroit un objet de dix millions.

De Paris, le 5 Mai 1785.

L'ACADÉMIE françoiſe, dans ſon aſſemblée du 28 du mois dernier, a élu, à la pluralité des voix, M. l'Abbé Morellet pour le fauteuil vacant par la mort de l'Abbé Millot. Ce nouvel académicien, oncle du Secrétaire perpétuel, a eu quatorze voix. Son rival M. Sedaine n'en a eu que onze, & enfin M. Gin, Conſeiller au grand-Conſeil, en a eu une. Il y avoit au total vingt-ſix votans.

L'Abbé Morellet a été en tout temps l'apôtre le plus zélé, & le défenseur le plus intrépide du parti philosophique. C'est lui qui, lors de la représentation de la piece des *Philosophes*, de M. Palissot, vengea leur honneur attaqué; c'est lui qui, dans la *Théorie du Paradoxe*, battit le terrible Linguet, qui avoit pris à tâche de vexer M. d'Alembert; c'est lui qui a rédigé la belle introduction à l'*Histoire de Charles-Quint*, dont l'existence a conduit M. Suard à l'Académie; c'est lui enfin qui a attaqué la Compagnie des Indes avec succès. Joignez à tout cela le prospectus du *Dictionnaire du Commerce*: ne voilà-t-il pas assez de titres littéraires?

Une chose assez remarquable dans son élection, c'est que M. Suard étoit en tête du parti qui lui étoit opposé; mais cette feinte opposition n'a surpris personne, & l'on sait que le Secrétaire perpétuel, M. Marmontel, dispose à-peu-près à son gré de toutes les places vacantes à l'Académie.

M. Sedaine, tant de fois nommé par le public, & tant de fois repoussé par les puristes de l'Académie, dont M. de la Harpe s'est déclaré le chef, obtiendra, selon toutes les apparences, la premiere place qui vaquera.

La tragédie nouvelle d'*Albert* & *Emilie*, par M. Dubuisson, a éprouvé, samedi dernier, au théâtre françois, une chûte à-peu-près complette, au point qu'on n'a presque pas entendu le cinquieme acte. Le sujet est tiré du théâtre allemand. Albert, fils d'un Roi de Baviere, a épousé à Virzbourg secrétement & à l'insu

de son pere, une fille d'une condition très-inférieure à la sienne. Un coquin de Ministre du Roi, amoureux de cette même Emilie, a inspiré à son maître le dessein de faire appeller son fils à un tournois qu'il doit donner à Munich, de faire renoncer le fils à son mariage, & de s'emparer lui-même d'Emilie ou de la faire périr ignominieusement. Le Roi Ernest suit les impulsions de ce mauvais conseiller; son fils vient au tournois qui se prépare sur la scene; on refuse de l'admettre parmi les Chevaliers, jusqu'à ce qu'il ait désavoué un mariage honteux : il refuse, on envoie Emilie à la mort. Elle parvient à attendrir Ernest; le mauvais conseiller est démasqué & tué; tout se raccommode entre le pere, le fils & Emilie, & la piece tombe avec la toile. On a remarqué dans cette piece une versification faite à la hâte, un plan mal digéré, & moins d'entente de scene que l'auteur n'en a montré dans d'autres ouvrages. Aussi a-t-il été traité avec beaucoup de rigueur. On se demande comment il est possible que les comédiens se trompent si lourdement dans leurs choix; à cela il faut répondre, comme le Roi répondit à Le Kain au sujet d'une mauvaise nouveauté : *C'est le secret de la comédie.* Les auteurs courtisans des acteurs ou actrices sont toujours les préférés. Voilà cependant deux grandes pieces, *les Deux Freres* & celle-ci, qui tombent à plat depuis la rentrée.

A demain une autre nouveauté : c'est une comédie en cinq actes & en vers, intitulée : *La Comtesse de Chazelles.* On dit qu'elle est d'un

Seigneur de la Cour & de l'Académie françoise, & que le fond en est tiré du roman véritable des *Liaisons dangereuses.* Ce sujet, en des mains habiles, peut être très-fécond, surtout si les roueries de Madame de Merteuil & sa fin terrible, sont entrées dans le plan de l'auteur de la *Comtesse de Chazelles.* On annonce un succès : *Tempo e galant'uomo*, comme dit Figaro.

A propos de *Figaro*, M. de Beaumarchais a reçu, *non pas un million cinq cens mille* livres comme on l'avoit dit, mais cent mille écus à compte de ce qui lui est dû par le gouvernement. Ses amis assurent que le Roi a enfin consenti d'examiner son mémoire; mais ce ne sont probablement pas eux qui ont imaginé les quatre résultats par lesquels on prétend qu'il est terminé. M. de Beaumarchais, dit-on, propose sérieusement, en laissant toutefois à S. M. la liberté du choix, ces quatre moyens de réparer son honneur blessé à S. Lazare : 1°. Une déclaration portant que la maison de S. Lazare est une maison royale, substituée au château de Vincennes. 2°. Que le Roi daigne lui dire un mot dans la galerie ou dans les appartemens de Versailles. 3°. Que S. M. accepte la dédicace d'un ouvrage moral & honnête qu'il aura l'honneur de lui présenter. 4°. Enfin que S. M. lui donne une pension, telle modique qu'elle soit, en vertu de laquelle il puisse ajouter à ses titres celui de *Pensionnaire du Roi.* Que ces articles soient vrais ou controuvés, toutes les personnes qui s'intéressent à M. de Beaumarchais, se réu-

niſſent pour dire qu'il a eu tort de prendre ſi fort au tragique, ſon aventure, dont il perpétue le ſouvenir par ſa priſon volontaire chez lui; il aura d'autant plus de peine à éviter le premier déſagrément en reparoiſſant dans le monde, qu'il y aura mis trop d'importance.

La repréſentation donnée aux françois, la ſemaine derniere, au profit de la Dlle. Lavaux, qui a eu le malheur d'être brûlée, a produit à cette infortunée près de onze mille livres. Son état eſt toujours très-dangereux.

On a donné hier à l'opéra la premiere repréſentation de *Pizarre*, ou *la Conquête du Mexique*. Les paroles ſont d'un jeune auteur nommé *Dupleſſis*. C'eſt le ſujet d'*Alzire*, taillé en drame muſical. Ici l'on fait Alzire fille d'Atabalipa. Ce poëme n'eſt pas ſans quelque ſorte de mérite; mais il pêche en général par le défaut commun à tous les ſujets tirés du théâtre national, pour être traveſtis en muſique. On y perd tous les développemens des paſſions qu'il faut ſans ceſſe ſacrifier à des ariettes, à des marches, à des ballets qui interrompent le fil de l'action, & l'éteignent dans la coupe du muſicien. L'auteur de la muſique de ce drame eſt le Sr. Candeille, ci-devant chanteur des chœurs; ſa muſique n'a point de caractere, ou plutôt elle a tous ceux de la réminiſcence. Au reſte, cet ouvrage a été mis avec ſoin; il pourra avoir quelques repréſentations. Mlle. Gavaudan, la cadette, remplit le rôle d'Alzire, au défaut de Madame de S. Huberti qui, juſqu'à la veille des répétitions, a bercé les auteurs de l'eſpoir qu'elle

s'en chargeroit. Conformément aux nouveaux réglemens, Madame de S. Huberti, qui a feint une indiſpoſition pour ſe diſpenſer de jouer un rôle qui ne lui plaiſoit pas, ſera tenue de reſter chez elle tout le temps qu'elle ne paroîtra pas ſur le théâtre.

Une cauſe intéreſſante, & par elle-même & par les Avocats qui la plaideront, va occuper le barreau au Châtelet. C'eſt une ſéparation provoquée par Madame Bellanger, fille du banquier Giambone & de ſa femme, éleve du Parc aux cerfs. Ce M. Bellanger eſt un Américain fort riche, qui épouſa, il y a environ deux ans, Mlle. Giambone, par amour, quoiqu'elle n'eut pas beaucoup de fortune. Cette jeune mariée n'aimoit point ſon mari, au contraire; mais le mari étoit toujours amoureux d'elle, quoique marié. Un tiers ſurvenu a brouillé le ménage, la femme a articulé des ſévices atroces de la part de ce même époux, qui prodiguoit pour elle les bijoux, les équipages, les parures les plus riches & les plus recherchées. *La mere eſt* venue, comme de raiſon, au ſecours d'une fille aimée indécemment par ſon propre mari, & la ſéparation eſt demandée. M. Gerbier plaide pour la femme & M. Target pour le mari. Déjà il ſe forme des partis pour & contre les combattans, & les agréables qui ſont tous pour la femme, craignent avec raiſon l'aſcendant du talent de M. Target, qui ſe charge rarement des cauſes verreuſes. Il eſt certain que l'indiſſolubilité du mariage paroît une choſe bien bizarre dans des mœurs auſſi légeres que les nôtres, mais

jusqu'à ce qu'une bonne loi ait fixé la durée d'un bail conjugal à un certain nombre d'années, il faut bien s'en tenir à ce qui est établi jusqu'ici. A voir le nombre prodigieux de séparations demandées dans le seul ressort du Châtelet, qui ne croiroit que l'état de femme à Paris est un état terrible, & que les maris sont des despotes fâcheux? Hélas, qu'on y regarde de près, & l'on verra que la condition d'un mari est la plus triste de toutes dans cette charmante capitale.

M. Faujas de S. Fons, dont les expériences pour extraire le goudron du charbon de terre, se continuent avec le plus grand succès au jardin du Roi, vient d'obtenir du Gouvernement une pension de six mille livres, & six mille livres d'appointemens avec le titre & les fonctions d'Inspecteur général des mines du royaume.

Le mémoire vraiment éloquent de M. Claviere, Genevois, a entiérement ranimé les querelles sur l'affaire des dividendes de la caisse d'escompte. On voit circuler avec profusion des copies de la requête présentée par M. Casanove, autre banquier étranger. L'impression de cette requête a été rigoureusement prohibée, avec cette attention que le chef de la Magistrature porte à tout ce qui peut concerner la jurisprudence ou la législation.

La lettre que le Parlement de Rouen, à l'instar de celui de Bordeaux, a adressée au Roi sur l'arrêt du Conseil qui admet les neutres dans nos colonies, est du 16 Avril. Le Sénat

de Normandie y déclare nettement que cet arrêt met les Américains à portée d'enlever à la France tout le commerce de nos isles à sucre.

Les muses dorment d'un profond sommeil; nous n'avons pas même l'épigramme due de droit à chaque élection académique. C'est de la Hollande que nous arrive une ode assez singuliere sur la guerre dont l'Europe est menacée. Elle sent un peu le renouvellé des Grecs, & paroît avoir été composée en hollandois & ensuite traduite en vers françois. Je n'aurai garde de transcrire cette piece curieuse, mais il vous en revient quelques strophes, à cause de la bizarrerie des idées qu'elles expriment.

Si vous êtes pressés de ce desir funeste
De dépeupler la terre en proie à vos transports;
Ah, semez les poisons, faites germer la peste
Et régnez sur les morts.

Ces sauvages sanglans que votre orgueil déteste,
Sont de foibles rivaux de tant d'excès honteux,
Et je ne vois que l'art de faire un manifeste
Qui vous distingue d'eux.

Ils mangent les vaincus, dans leur cruelle joie;
L'honneur de les tuer suffit à vos fureurs.
Qu'importe à qui n'est plus, de devenir la proie
Des vers ou des vainqueurs.

Ma redoutable voix a tonné sur le crime.
O paix! je n'en ai point pour chanter tes attraits;
Pénetre les humains de ton charme sublime,
Peins-toi par tes bienfaits.

Il s'eſt commis, il y a quelques jours, un aſſaſſinat dont les circonſtances ſont aſſez ſingulieres. L'Avocat Berard, vieux garçon d'environ ſoixante ans, vivant ſeul dans une maiſon à lui, attenant la barriere de Vangerard, jouiſſoit d'une grande réputation de fortune. Pourvu d'une charge de meſſager de l'univerſité, pour n'être point chargé de tutelle, pour avoir droit de *committimus*, & plaider à ſon aiſe dans les procès qu'il achete; ſuivant avec activité toutes les opérations de finance pour faire valoir ſon argent; s'habillant de vieux à la fripperie; ſe nourriſſant dans les auberges à quinze ſols par tête, ou mettant un morceau de pain dans une poche avec une petite bouteille d'eau & de vin, & dans l'autre un doſſier avec une écritoire pour aller travailler, dîner & prendre l'air à peu de frais dans le bois de Boulogne; il eſt parvenu, dit-on, à amaſſer cinq à ſix cens mille écus. N'ayant plus la même agilité pour aller à la bourſe & courir chez ſes procureurs, il avoit pris à ſon ſervice, depuis cinq à ſix mois, un homme de vingt-huit à trente ans, nommé *Breon*, qui lui ſervoit de clerc. C'étoit ſon parent & ſon unique héritier. Il le logeoit, mais il ne le nourriſſoit pas, & lui avoit promis mille livres par an. Breon voyant que toute la fortune de M. Berard étoit dans ſon porte-feuille, conçut le projet de s'en emparer. Il ſe munit d'un lacet formant un nœud coulant, & d'un couteau bien afilé. Lundi à onze heures du ſoir, il frappa à la porte de la chambre du vieux Avocat, & lui obſerva qu'il avoit beſoin d'une

lettre de sa main pour la commission qu'il l'avoit chargé de faire le lendemain de bonne heure. M. Berard se leve, ouvre sa porte, & à demi-nud se met à écrire; le scélérat saisit cet instant pour lui mettre au cou le fatal cordon qui s'embarrasse heureusement; le vieillard se leve, se dégage, saisit l'assassin qui fait alors usage de son couteau : M. Berard, grièvement blessé, se défend avec courage, & a la force d'arracher l'arme des mains du meurtrier : celui-ci saisit un fusil qui se trouvoit là, & à coups de crosse se hâte d'achever son crime. Il descend ensuite, dit à la portiere que M. Berard, dangereusement malade, a le transport, & l'engage à monter tandis qu'il va chercher un médecin. Trouvant la maison investie par les commis de la barriere qui accouroient enfin aux cris du malheureux qu'on assassinoit, il leur tient le même discours, mais au lieu d'aller dans la ville, il s'enfuit dans la campagne. On prend des soupçons, on le poursuit; il échappe dans l'obscurité. Les soins que l'on prit de M. Berard le rappellerent à la vie, & la connoissance lui étant revenue le lendemain, le Lieutenant-criminel venoit recevoir la déposition, lorsqu'un des cavaliers envoyés sur les traces du criminel arrive, & dit au Magistrat que des pêcheurs viennent de trouver un cadavre, auquel ils ont vainement prodigué les secours d'usage : il présente en même temps un porte-feuille trouvé dans les poches du noyé, & qui renfermoit des lettres à l'adresse du Sr. Breon & un billet de la caisse d'escompte. *C'est mon scélérat*, s'écrie le

moribond, *le ciel est juste, je n'ai donc heureusement rien perdu !* La satisfaction d'avoir recouvré ce billet qui n'étoit cependant que de vingt-cinq louis, contribuera beaucoup au rétablissement de M. Berard. Malgré son avarice sordide, il s'étoit acquis de la considération par ses lumieres & ses connoissances en jurisprudence, en politique & en finance. C'est, dit-on, à lui que l'on doit le plan de la nouvelle Compagnie des Indes.

Un coëffeur de femmes, marié depuis peu, vient de périr d'une maniere bien tragique. On prétend qu'il vivoit mal avec sa femme, à laquelle il faisoit fréquemment de petites infidélités : celle-ci, jeune & jolie, ne manquoit pas de consolateurs. Un de ses amans étant, l'un de ces jours, à la consoler, arrive le mari qu'on n'attendoit pas si tôt. Pusieurs indices montrent au mari que sa femme venoit de le déshonorer. Furieux, il saute sur le galant & veut le jetter par la fenêtre : l'autre se débat, est le plus fort, & c'est le perruquier qui fait le saut d'un second étage dans la rue. Le malheureux époux périt sur le champ. Comme cet accident est arrivé en plein jour, le coupable n'a pu s'enfuir ; il pourroit bien être pendu, mais la femme n'ayant point eu de part au meurtre, qui a été l'effet d'une rixe momentanée, elle en sera quitte pour quelques mois de retraite.

Il est des gens heureusement nés, que le hasard & leur imprudence même favorisent, & qui font servir à leur avancement ce qui en perdroit d'autres. On se rappelle l'expé-

rience que M. Blanchard fit au Champ de Mars; & l'éleve de l'Ecole militaire qui, au moment du départ, se jetta à main armée dans le ballon, brisa les instrumens du physicien effayé, ceux mêmes avec lesquels il se promettoit de diriger l'aërostat, & blessa le navigateur aërien qui ne vouloit pas de cet étourdi pour compagnon de voyage. Une pareille conduite méritoit au moins quelques mois de prison: le jeune homme avoit quitté son poste, manqué au public, blessé un citoyen : point du tout, on a regardé tout cela comme de la bravoure! vingt Colonels le demandent & lui offrent des grades, enfin il est avantageusement placé. On essayoit, il y a quelques jours, un pistolet devant cet heureux téméraire. L'arme ne voulant point prendre feu, il hasarde de mettre le bout du canon dans sa bouche & de lâcher la détente : le coup ne part point; un de ses camarades répete l'expérience avec le même bonheur; le premier reprend alors le pistolet; sans le recharger, il le tire par la croisée, & le coup part avec violence.

VERS

A Madame Dugazon jouant le rôle de Babet.

Un jour la Reine de Cithere,
Quittant le séjour immortel,
Voulut se fixer sur la terre,
Et se fit au village ériger un autel:
L'enfant ailé qui ne la quitte guere,
Se désoloit de ne plus voir sa mere.

Soudain il se dispose à gagner le pays;
Il prend son vol, s'élance... & reconnoît Cypris.
Elle folâtroit sur l'herbette,
Répétoit mainte chansonnette,
Caressoit Blaise... Elle apperçut son fils.
» Quoi, ma mere, c'est vous, dit-il d'un air surpris!
» Et cette voix enchanteresse...
» Mais vous m'allez dégrader de noblesse!
» La mere de l'Amour chez Jacques le Fermier! »
— Mon enfant, cesse de crier;
De mon Paphos où tout m'assomme,
Je ne veux plus entendre le jargon;
Avec ces bonnes gens je vis à l'unisson:
Ce n'est plus Vénus qu'on me nomme,
Et je suis Babet Dugazon.

Par M. Durand.

De Versailles, *le* 11 *Mai* 1785.

La mort du Duc de Choiseul est la nouvelle la plus importante en ce moment. On se tromperoit de croire que les gens en place en sont sincérement affligés. Il étoit le centre d'un foyer inquiétant pour eux, c'est là que leurs opérations étoient pesées & discutées avec une liberté qu'elles ne comportent pas. Et ce parti fortifié par tout ce que la Cour a de plus respectable du côté de la naissance, des mœurs & même de l'esprit & des connoissances, ne pouvoit manquer de faire ombrage, d'autant plus qu'une partie de la nation venoit se ranger sous l'exemple que de grands & honnêtes Seigneurs lui donnoient.

Le ministere, ou plutôt le regne de M. de

Choiſeul fera époque dans ce ſiecle. Le pacte de famille & l'alliance avec la maiſon d'Autriche ſont deux événemens dont on gardera la mémoire. Si la guerre de 1756 fut malheureuſe & la paix qui la ſuivit fâcheuſe ; la France au moins ne perdit pas ſon honneur, & juſques dans la rédaction du traité, elle conſerva une fierté que M. de Choiſeul avoit formé le projet de juſtifier, en enlevant à l'Angleterre ſes colonies du Nord de l'Amérique. La querelle des Eſpagnols avec les Anglois en 1770, au ſujet des iſles de Falkland, lui parut une occaſion propice de ſecouer le triſte ſouvenir de la paix de 1763. Il s'en étoit ouvert au Roi qui ne goûta point ſon projet ; & qui étoit occupé d'autres objets que de guerre : cependant comme il connoiſſoit l'eſprit de ſon maître, il eſpéra de l'engager à faire cauſe commune avec l'Eſpagne, en excitant le miniſtere Eſpagnol qu'il gouvernoit, à tenir ferme dans ſa querelle avec les Anglois. Mais déjà un parti puiſſant l'attaquoit lui-même nuit & jour dans l'eſprit du Roi. Ce parti découvrit que M. de Choiſeul écrivoit en Eſpagne : il marquoit dans l'intimité de ſa correſpondance, que jamais l'occaſion n'avoit été plus favorable pour humilier l'Angleterre, qu'elle n'avoit ni vaiſſeaux ni matelots prêts (le fait étoit vrai.) Par un de ces événemens bizarres & inconcevables qu'on ne peut ni imaginer ni prévoir, le courier porteur de ſes dépêches en Eſpagne fut intercepté par ordre du Roi, ſans que le Roi ni le Duc, ſurintendant des poſtes, en ſuſſent rien, & il

tomba entre les mains de ses ennemis un billet de sa main au Ministre d'Espagne, qui ne contenoit que ces mots : *Tenez bon* : armée de cette piece Madame du Bary qui avoit tenté plusieurs fois sans succès de perdre M. de Choiseul dans l'esprit du Roi, insinua au Monarque qu'il étoit trahi par son Ministre. *La preuve*, répondit le Roi, *& il ne restera pas ici un quart d'heure.* On lui montra le billet. En l'examinant, dans un mouvement de colere, le Roi passa chez M. de la Vrilliere, ordonna l'exil, & le tout fut exécuté en peu d'heures.

Telle fut la fin ministérielle du Duc de Choiseul. On lui a reproché de la prodigalité. Hélas, le regne de l'économie n'a pas succédé au sien, si ce n'est dans les courts jours de M. Necker.

M. de Choiseul laisse une dépouille assez considérable pour occuper beaucoup de gens. Son cordon bleu passera au Maréchal de Stainville son frere, ainsi que le grand baillage de Haguenau, dont sera investi ensuite le Prince de Montbarrey. La Duché-pairie d'Amboise est réversible, par une concession du Roi, à M. de Choiseul-la-Baume, qui a épousé la fille du Maréchal de Stainville. Le public nomme M. de Contades au gouvernement de Touraine, mais Mrs. d'Estaing & de Rochambeau ont la promesse du Roi des premiers gouvernemens vacans.

La Reine a paru affligée en apprenant cette mort. Le dimanche au soir, elle faisoit assez tristement son jeu, lorsqu'un accident bien

léger, mais rare, a égayé la ſcene. Le Marquis du Lau, qui jouoit au lanſquenet, a laiſſé échapper un vent bruyant qui a étonné tout le cercle. Des Dames ont joué de l'éventail pour cacher le rire que cet événement excitoit, mais la Reine n'a pu s'empêcher d'éclater, & tout le cercle en a fait autant.

S. M. a renvoyé au jeudi après la Pentecôte, le voyage qu'elle devoit faire hier à Paris pour aller faire viſite à Ste. Genevieve & à Notre-Dame. Elle ſe rendra enſuite à Trianon d'où il y aura de petits voyages à Rambouillet, & le lendemain de la S. Louis, S. M. ira s'établir à S. Cloud, où M. le Dauphin ſera inoculé.

De Verſailles, le 12 Mai 1785.

LA mort du Duc de Choiſeul ſemble avoir raffermi les Miniſtres dans leurs places. Au moins ne voit-on plus en ce moment, de veſtiges du violent orage qui troubloit le miniſtere. On s'eſt laſſé de parler des négociations de paix entre l'Empereur & les Hollandois, mais on s'entretient beaucoup de l'échange de la Baviere; on le croit conſommé & que les principales Puiſſances de l'Europe ſont d'accord ſur cet arrangement. Quoi qu'il en ſoit, la paix eſt ſûre, & la diſette de fourrage ſe faiſant ſentir ſur nos frontieres à cauſe de la ſéchereſſe générale, on cede aux fermiers de ces provinces des fourrages des magaſins du Roi, à la charge par eux de les remplacer en nature à la fenaiſon prochaine.

Un événement peu important en lui-même n'a pas laissé que de faire ici du bruit, ces jours derniers. Il est d'usage que le jour du conseil des dépêches, le Garde-des-Sceaux & le Contrôleur-Général se concertent pour donner à dîner chacun à la moitié des membres du Conseil. Les invitations étoient faites d'avance; mais le matin, des Dames de la Cour envoyerent demander à dîner à M. de Calonne, en le priant de tenir sa porte fermée. Le Ministre obéit aux graces. A trois heures se présentent les Conseillers d'Etat invités & demeurent fort surpris d'une nouveauté à laquelle ils ne s'attendoient pas. Ils vont chez le Garde-des-Sceaux, sa table étoit complette, de sorte qu'ils se virent contraints d'aller dîner à l'auberge du *Juste*, où l'on n'avoit jamais vu tant de Magistrats réunis par la faim.

Les lettres de cachet vont toujours grandement leur train. L'Avocat Grouber de Groubental a été mis, il y a trois semaines, à la Bastille pour avoir mis trop de chaleur dans la défense d'un de ses cliens qui avoit pour adversaire le Chevalier de Jean, frere de lait de la Comtesse de Sabran & son protégé. On a gravement proposé à l'Avocat ou de rester en prison jusqu'au jugement du procès, ou de donner son désistement dans cette affaire. Il a résisté long-temps; mais voyant enfin que sa générosité étoit parfaitement inutile à son client, il a promis & signé.

M. de Beaumarchais est toujours renfermé chez lui, sans vouloir voir personne. On dit que M. le Comte d'Artois, en parlant de lui

au Roi son frere, dit : « Sire, vos sujets se-
» ront toujours prêts à faire à V. M. le sa-
» crifice de leurs biens & de leurs vies ;
» vous avez sur eux la puissance que vous
» donne le rang suprême, mais elle ne s'é-
» tend point sur leur honneur, & vous avez
» flétri celui de Beaumarchais... » On ajoute
que le Roi reprit avec vivacité. — *Eh !....
que veut-on que j'y fasse, ne faudroit-il pas que
j'allasse lui demander excuse ?*

RÉPONSE EN BOUTS RIMÉS

A la jolie chanson du M. de Champcenets sur les Dettes. (Tome XVII, page 264.)

Même Air : *On compteroit les Diamans.*

Tu n'a pas besoin de *leçons*
Pour faire ou chansons ou des *dettes* ;
Tu n'y mets pas tant de *façons*,
Au moins les unes sont bien *faites* :
Très-prudemment tu fuis *l'ennui*,
C'est toujours lui qui nous *dérange* ;
Et dans le siecle *d'aujourd'hui*,
Quand on a faim, il faut qu'on *mange*.

Certes on vit bien *maintenant* ;
Aux plaisirs la mode est *constante* ;
C'est un profit d'être *intrigant*,
De ses travers chacun se *vante* !
Les créanciers sont des *mutins*,
Et leur cohorte ne *t'effraye* !
Mais il faut plaindre les *catins*
Si comme toi chacun les *paye*.

Moi, je dédaigne la *faveur*
Qu'obtient une intrigue *ſecrete;*
Mais je fais cas de la *fraîcheur*,
Quoiqu'on la doive à la *toilette.*
Ce ſiecle eſt celui de l'*eſprit*,
Il enchaîne l'amour *volage*,
Si nos belles faiſoient *crédit*,
On aimeroit bien *davantage.*

C'eſt à bon droit que la *gaîté*
Fait paſſer la ſottiſe en *France;*
On y rit de la *volupté*,
Comme tu ris de la *dépenſe;*
Pauvres parens, qui nous *prêchés*;
De l'enjouement ſoyez *Apôtres*,
Conſolez-vous ſi vos *péchés*
N'ont plus le charme qu'ont les *nôtres.*

Variante de ce Couplet.

Charmant Auteur, dont la *gaîté*
S'excuſera ſur-tout en *France;*
Toi, dont le goût, la *volupté*
Sont les dettes & la *dépenſe*,
A tes parens, ſi bien *prêchés*,
Tu ſembleras l'un des *Apôtres!*.;
Tu leur fais haïr leurs *péchés*,
Et tu nous fais aimer les *nôtres.*

De Paris, le 13 *Mai* 1785.

LA maladie du Duc de Choiſeul s'eſt annoncée dès le premier jour avec les ſymptômes les plus effrayans. Les nombreux amis que

cet ex-Miniſtre a conſervés depuis quinze ans de diſgrace, ſe raſſemblerent auſſi-tôt chez lui, & ce concours étoit celui de preſque toute la Cour en hommes & en femmes. Le médecin, attaché au Duc, leur parut inſuffiſant pour une maladie auſſi grave, & chacun appella le ſien : cet empreſſement louable dans ſon principe devoit être funeſte dans ſes conſéquences ; le mal empiroit ; à une péripneumonie bilieuſe ſe joignit bientôt un caractere de malignité qui attaqua à la fois tous les organes de la vie. C'eſt alors que la Comteſſe de Brionne & ſa fille la Princeſſe Charlotte de Lorraine obtinrent de la complaiſance du Duc qu'on appellât le Docteur Barthès, premier médecin du Duc d'Orléans. Il ordonna des véſicatoires qui ne rendirent rien ; il conſentit aux poudres de gems ; elles firent peu d'effet. L'alarme étoit générale parmi cent perſonnes qui occupoient nuit & jour les appartemens de l'hôtel. Le malade ſeul conſerva ſon ſang-froid, au point que le vendredi il dit au médecin de Laval : *Celui qui donneroit deux ſols de ma vie, feroit un bien mauvais marché.* Le ſamedi il envoya chercher ſon notaire, & il travailla plus d'une heure & demie avec lui. Enſuite il remplit les devoirs de la religion. Peu après la tête commença à ſe perdre. La Ducheſſe de Choiſeul, dont la ſanté eſt ſi délabrée depuis trois ans, avoit repris toutes ſes forces, & avec un courage vraiment admirable, préſidoit elle-même à tous les ſecours que l'on donnoit. Elle ne quitta pas la chambre de ſon époux, lors même qu'il

n'y eut plus d'eſpérance. Dans la nuit du ſamedi au dimanche, tous les ſymptômes annoncerent la mort, & en effet le Duc de Choiſeul expira le 8 Mai à midi moins cinq minutes. Ce ne fut qu'avec violence que l'on put enlever la Ducheſſe d'auprès de lui; on la tranſporta chez la Ducheſſe de Grammont, dans un état de convulſions & de cris qui formoient un ſpectacle déchirant. On craint qu'elle ne ſurvive point à une douleur ſi terrible.

Pendant la maladie du Duc de Choiſeul, la Cour & la ville ne ſe ſont point occupés d'autre choſe; c'étoit un concours continuel de voitures & de gens de pied qui alloient demander de ſes nouvelles. La Reine y envoyoit deux fois par jour, & la Cour de ſon hôtel étoit continuellement remplie par les voitures des Seigneurs & Dames qui paſſoient les journées auprès de lui ou dans ſes appartemens.

Si un intérêt auſſi tendre a droit d'étonner ceux qui n'aimoient pas M. de Choiſeul, les gens impartiaux ne peuvent s'empêcher de convenir que celui qui, ſans crédit & dans la diſgrace depuis quinze ans, inſpiroit cet intérêt, ne pouvoit être qu'un homme d'un mérite tranſcendant. Le ſouvenir des bienfaits qu'il avoit autrefois répandus, étoit, dit-on, la ſource de cet attachement; mais cette reconnoiſſance de la part des gens de cour, eſt au moins aſſez rare pour mériter d'être remarquée. Ses détracteurs ajoutent que l'eſpoir de le revoir à la tête des affaires retenoit ſes

anciens amis auprès de lui. On leur répondra que cet espoir a toujours été bien vague.

Enfin cet homme célebre n'est plus : les haines & les préventions vont se taire ; l'histoire à laquelle il va désormais appartenir, le mettra à sa véritable place.

Dès l'instant de sa mort, les scellés ont été apposés chez lui par un Commissaire qui étoit aposté pour cette opération, & peu après il y avoit une foule d'oppositions à ces scellés, ce qui annonce un grand nombre de créanciers. Parmi eux l'on compte M. de Beaumarchais pour six à sept cent mille livres.

M. de Choiseul laisse beaucoup de dettes, mais il laisse aussi beaucoup d'effets pour les acquitter, & Madame la Duchesse de Choiseul est venue à son aide autant que la loi le lui permettoit. Le Roi lui avoit prêté quatre millions pour les bâtimens de la comédie italienne. Tout ce qu'on sait de ses dispositions, est qu'il a demandé d'être transféré à Chanteloup, qu'il a nommé le Duc du Châtelet son exécuteur *testamentaire*, & la Duchesse de Grammont sa sœur, sa légataire universelle, & qu'il a fait beaucoup de legs à ses domestiques.

La revue du Roi s'est faite hier dans la plaine des sablons. La surveille, le régiment des Gardes s'étoit assemblé au champ de Mars, pour recevoir le Comte d'Aldart en qualité de Lieutenant-Colonel en second. M. le Maréchal de Biron est mieux. Il craignoit que son état ne lui permit point de supporter la fatigue de la revue. Il en auroit été d'autant

plus affligé, qu'il y avoit justement hier quarante ans qu'il fut nommé Colonel des Gardes Françoises après la bataille de Fontenoi, qui se donna le 11 Mai 1745. Le Roi lui a dit les choses les plus obligeantes, &, vu son état de foiblesse, l'a forcé de descendre de cheval & de rentrer dans sa voiture. Le vieux courtisan a voulu encore aller, suivant l'usage, faire sa cour au Roi, après la revue, au château de la Muette.

Ce printemps a été très-mémorable pour les mortalités de toute espece. Hommes, pieces, critiques de M. Necker, tout périt, tout passe en un clin-d'œil. Vous savez combien de personnages illustres nous ont été enlevés. Trois pieces nouvelles ont expiré au théâtre françois en moins d'un mois : les *Deux Freres* de M. de Rochefort, *Albert & Emilie* de M. Dubuisson ; enfin la *Comtesse de Chazelles*, donnée vendredi sur le même théâtre, a été frappée d'une asphixie apparente dès la premiere représentation. On assure qu'elle se relevera de cette crise, & Molé, qui y joue le principal rôle, est de cet avis. L'esprit de cabale s'est montré dès les premieres scenes de cette comédie, & le public qui commence par être mal disposé pour un ouvrage, finit souvent par être injuste. L'auteur, Madame la Marquise de Montesson, dont l'anonyme n'étoit pas bien dévoilé, a arraché noblement le voile qui la cachoit, dès l'instant qu'elle a appris le peu de succès de son ouvrage ; elle a généreusement ajouté qu'elle ne vouloit pas que l'on accusât un innocent de son

erreur

erreur. Cette conduite délicate difpofera fûrement le public en fa faveur à une feconde repréfentation. Une anecdote affez finguliere fur cette piece, c'eft que l'Abbé Aubert, auteur des *Petites Affiches*, avoit reçu le foir même de la premiere repréfentation de la *Comteffe de Chazelles*, une lettre anonyme dans laquelle on lui promettoit cent coups de bâton, s'il ne difoit pas de cette piece tout le mal qu'elle méritoit. L'Abbé a porté cette lettre au Lieutenant de Police, qui l'a envoyée au Duc d'Orléans, & la promeffe de la lettre n'a point été acquittée. On ne croit pas qu'il y ait protêt de la part du journalifte.

Quant aux critiques de l'ouvrage de M. Necker, elles ont paffé comme le vent, & celle de l'Abbé Beaudeau encore plus vîte. Il femble que cet écrivain n'ait barbouillé du papier que pour dogmatifer en politique & en finance, car il ne combat que des chimeres de fa façon, fans attaquer aucun des principes avoués par fon adverfaire. Enfin il ne le critique pas pour ce qu'il a fait, mais fur ce qu'il n'a pas eu même l'intention de faire. Le ton pédantefque & fcientifique de ce nouveau Briarée, femble annoncer qu'il ne vouloit même pas être lu, & dans ce fens feulement on peut dire que fon but eft parfaitement rempli.

Le Parlement de Rouen, dans fa lettre au Roi, dont je vous ai déjà parlé, fait un éloge non fufpect de l'ouvrage de M. Necker. *Confultons*, dit-il, *fur cette matiere un ouvrage récent honoré des regards de V. M., & des applaudiffemens de la nation; ouvrage vraiment patrio-*

tique, & qui ajoute encore à la haute idée que l'auteur avoit donnée de ſon génie ; nous y verrons, &c.

Il paroît une nouvelle feuille du libelle intitulé : *Bulletin du Tréſor Royal*, & une *Réponſe de Madame Necker à M. de Leſſart.* Ces deux pamphlets très-rares, très-méchans, &, le dernier ſur-tout, aſſez bien faits, ne contiennent pas, comme vous pouvez bien le penſer, des vers à la louange de M. de Calonne.

Le mémoire du Comte de Mirabeau ſur l'ouverture de l'Eſcaut, commence ſeulement à percer ici. On dit qu'il l'a envoyé à M. le Comte de V....., & que ce Miniſtre lui a répondu que cet ouvrage feroit du bruit, qu'en conſéquence il lui conſeilloit, pour ſe dérober à ſa célébrité, d'aller voyager dans ſa terre de Mirabeau.

En attendant que je vous parle de *Micmac*, du *Roi voyageur* & d'autres brochures de cette eſpece, dont il nous arrive à ce moment une nouvelle recrue, diſons encore un mot de l'*Hermite philoſophe.* Il rit des vains efforts de l'homme pour pénétrer au-delà des bornes impoſées à ſon intelligence. Plus l'homme s'abandonne aux méditations métaphyſiques, plus il parcourt rapidement le cercle vicieux qu'il ne franchira jamais, & qui le ramene au point d'où il part : *J'exiſte, je jouis, & je ne ſais ni pourquoi ni comment.* « Il faut avouer, ajoute » l'*Hermite*, que ce ſecret, gardé ſi exactement par la nature à notre égard, eſt une » preuve bien convaincante de la ſageſſe de » ſes arrangemens. L'homme gâte tout ce qu'il

» touche, & s'il pouvoit étendre sa main jusqu'aux fils qui font mouvoir l'univers, la machine seroit bientôt détraquée. C'est un enfant auquel on laisse considérer une montre, mais on ne lui permet pas de l'ouvrir. Il en toucheroit le méchanisme, bientôt il en démonteroit les roues & en briseroit le ressort. C'est ce que feroit l'homme, soit par une curiosité imbécille, soit aussi pour corriger l'œuvre de la nature : ne le voit-on pas dans ce qui concerne son propre individu, que la nature a considéré comme d'une trop légere importance pour lui ôter la faculté d'y nuire ? L'individu n'est rien aux yeux de la nature : sa destruction journaliere entre dans l'ordre général ; ses particules décomposées se rapprochent bientôt de nouveau pour en recomposer un autre. »

Toujours fort peu galant, l'*Hermite* prétend qu'*il faut caresser les femmes comme les chats*, prenant garde aux coups de griffe & pour son amusement sans y mettre de la confiance. Il soutient même qu'on en peut dire autant de la plupart des hommes. " N'attendez, dit-il, de votre maîtresse que du plaisir, & de votre ami que des conseils ; ainsi prenez l'une jolie & choisissez l'autre sage & prudent. Consolez-vous si l'une compromet votre santé, & si l'autre vous égare. *Omnis homo mendax.* „ Ce chapitre sur les femmes & les amis pourra n'être pas inutile aux jeunes gens qui entrent dans le monde avec des idées romanesques ; mais c'est peut-être le seul

de cette brochure qu'ils doivent lire. " N'y
„ auroit-il, y dit-on, qu'une certaine espece
„ d'hommes propres à faire des amis, & ne
„ pourroit-il y en avoir parmi les gens ver-
„ tueux ? Ceux-ci ont des principes d'après
„ lesquels toutes leurs actions sont calculées,
„ & le sentiment, dites-vous, ne doit point
„ l'être. Vous trouverez des hommes qui
„ vous sacrifieront tout jusqu'à leur existen-
„ ce; qui pour vous tirer d'un mauvais pas
„ risqueront le bien de leurs créanciers, leur
„ vie nécessaire au soutien de leur famille,
„ le secret duquel dépend l'état d'un galant
„ homme.... Ceux-là vous paroîtront des amis;
„ mais les estimerez-vous ?... Celui qui vous
„ aura donné ces preuves évidentes de son
„ amitié aura l'œil sec, l'air distrait, au récit
„ d'un malheur qui vous sera arrivé : Vous
„ le rayez de votre liste : Je l'avois cru mon
„ ami !... Croyez-moi, il y a bien loin de la
„ sensibilité au sentiment...... La sensibilité
„ cede à l'empire de nos passions, & celles-
„ ci cedent au sentiment. Le sentiment l'em-
„ porte à plus forte raison sur nos devoirs les
„ plus essentiels quand il ne les accompagne
„ pas. Un homme sensible peut être un mé-
„ chant ami : un homme vertueux, celui en
„ qui l'amour de ses devoirs est le premier
„ sentiment, vous paroîtra également l'être. La
„ plupart des hommes ne sont ni l'un ni l'au-
„ tre.... Et les femmes ?.... *Il faut les caresser*
„ *comme les chats*, &c..... „

A propos des femmes, M. de S. Pierre qui les traite bien plus galamment que ce philo-

ſophe cynique, s'eſt fait avec elles une terrible querelle pour un paſſage de ſon ouvrage intitulé : *Les Etudes de la nature.* Au milieu de la tirade la plus flatteuſe pour elles, il s'eſt aviſé de dire que " l'un (parlant de l'homme)
„ combat les noirs chagrins par les maximes
„ de la philoſophie; l'autre, ſa compagne, les
„ éloigne par l'inſouciance & les jeux.....
„ L'un réſiſte aux maux du dehors par la force
„ de ſa raiſon, l'autre leur échappe par la mo-
„ bilité de la ſienne.... „ Des femmes ont pris la défenſe de leur ſexe; on écrit déjà contre d'auſſi étranges aſſertions. Puiſſe-t-il éclore, des diſcuſſions auxquelles ces héréſies vont donner lieu, quelque trait de lumiere propre à éclairer l'un des problêmes les plus intéreſſans & les plus difficiles de la philoſophie.

M. de S. Pierre étoit lié avec J. J. Rouſſeau. Il raconte ſur cet homme célebre une anecdote qui peint la ſenſibilité de ſon ame.
„ Un jour, dit M. de S. Pierre, étant allé
„ avec lui promener au Mont Valerien, quand
„ nous fûmes parvenus au ſommet de la mon-
„ tagne, nous formâmes le projet de deman-
„ der à dîner aux hermites pour notre argent.
„ Nous arrivâmes chez eux un peu avant qu'ils
„ ſe miſſent à table, & pendant qu'ils étoient
„ à l'égliſe, J. J. Rouſſeau me propoſa d'y
„ entrer, d'y faire notre priere. Les hermites
„ récitoient alors les *Litanies de la Providence*
„ qui ſont très-belles. Après que nous eûmes
„ fait notre priere dans une petite chapelle,
„ & que les hermites ſe furent acheminés à

„ leur réfectoire, Jean-Jacques me dit avec
„ attendrissement : — Maintenant j'éprouve
„ ce qui est dit dans l'évangile ; *Quand plu-*
„ *sieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom,*
„ *je me trouverai au milieu d'eux ;* il y a ici
„ un sentiment de paix & de bonheur qui me
„ pénetre l'ame. Je lui répondis : Si Fenelon
„ vivoit, vous seriez catholique. Il me ré-
„ partit hors de lui & les larmes aux yeux :
„ — ô si Fenelon vivoit, je chercherois à être
„ son laquais pour mériter d'être son valet de
„ chambre.... „

Ceux qui jugent de la prospérité publique par la valeur des effets royaux, doivent penser qu'elle est au comble, puisque ces effets sont presque tous au pair. Ceux qui en jugent autrement, disent que cette crise est seulement occasionnée par la stagnation du commerce maritime qui entraîne celle de presque toutes les manufactures du royaume. Les commerçans embarrassés de leurs fonds accourent de toutes les provinces à Paris, & mettent leur argent dans l'agiotage ; les étrangers eux-mêmes chez qui le taux de l'intérêt est bas, empruntent au dehors pour venir acquérir de ces effets royaux dont plusieurs donnent un intérêt beaucoup plus considérable, & c'est ainsi qu'il y a une concurrence forcée d'acheteurs qui a produit une hausse dans tous les effets qui se négocient à la bourse. Reste à savoir si cet emploi improductif de l'argent ne fait point tort au commerce, à l'industrie & à l'agriculture. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les propriétaires des terres ne trouvent

pas un ſol à emprunter, quelques réelles que ſoient les hypotheques qu'ils ont à donner, & les notaires ne font rien, tandis que les banquiers & les agens de change font tout.

L'arrêt du Conſeil qui interdit aux journaliſtes toute diſcuſſion des loix criminelles, a été demandé à M. le Garde des ſceaux par la Grand-Chambre du Parlement, & voici à quelle occaſion. Quelques jeunes Magiſtrats de la Cour s'étayant de la lettre du Garde des ſceaux d'Armenonville, citée par M. Dupaty, avoient condamné *ſeulement* aux galeres un voleur domeſtique, & Meſſeigneurs ont craint qu'une pareille juriſprudence ne rendît cette eſpece de vol trop fréquente.

Le Parlement n'a point enregiſtré, vendredi dernier, la déclaration qui lui avoit été adreſſée pour augmenter de trois livres le prix de chaque voie de bois à brûler. On a nommé ſeulement des Commiſſaires pour en faire le rapport à la Cour.

De nouveaux prodiges vont s'offrir à l'ardente *curioſité du public*. Le comte de Caglioſtro commence à s'introduire dans les premieres maiſons de la capitale; il eſt peu communicatif & l'on obtient difficilement de l'accès près de lui. Ce nouveau thaumaturge eſt un très-bel homme, portant la tête haute, les regards dirigés vers le ciel, parlant peu & répondant par monoſyllabes ou dans le ſtyle des oracles, ce qui ne contribue pas peu à lui donner le ton d'un inſpiré, & à lui gagner la confiance. Les femmes en raffolent, les hommes s'inclinent reſpectueuſement devant

lui, & Meſſieurs de la Borde & de Viſmes qui lui ſervent d'Acolites ou de Mecenes, comme vous le voudrez, aſſurent qu'il ne tardera pas à manifeſter ſa puiſſance par des miracles éclatans. Il faut attendre & ſe munir, à tout événement, d'une foi des plus robuſtes. Le comte Caglioſtro eſt un terrible adverſaire pour le docteur Meſmer.

Le Prince d'Oëre n'eſt point encore parti. Il doit même reſter encore ici deux ou trois mois. On dit, mais rien n'eſt plus faux, qu'une certaine danſeuſe qui l'aime trop pour n'avoir pas employé tous les moyens de le retenir, lui a fourni des motifs eſſentiels de prolonger ſon ſéjour.

LE RETOUR DE L'OPÉRA;

Conte qui n'en eſt pas un.

Une Nymphe de l'Opéra
Leſte, fringante, & cætera,
Après avoir joué le rôle d'immortelle,
Craignoit de ſe croter en retournant chez elle:
Fort à propos un élégant Marquis
Arrive, lorgne, admire, offre ſon vis à-vis;
Fouette, cocher! — où? — chez Mademoiſelle.
Que fait votre main-là? —
Chut! ma boucle s'accroche à votre falbala;
— Ah! monſtre, je crierai, j'y ſuis très-réſolue:
— Enfance! — mon honneur: — combien vous en avez!
— Quel affront! — Quel plaiſir! — je ſuis... vaincue.
— Il étoit tems, ma foi, nous ſommes arrivés;
Mais je monte chez vous, pourquoi ces révérences?

— Non : — Eſt-on entre amis ridicule à ce point ?
— Tout ce qu'il vous plaira, Monſieur, je ne fais point...
— Quoi ? — de nouvelles connoiſſances.

Par M. de *Cailhava*.

NAÏVETÉ DIALOGUÉE.

Ça, viens un peu : réponds-moi, petit Jacques ;
Le lendemain de la veille de Pâques,
Quel jour eſt-ce ? hein ? — Le lendemain...? pardi !
Il ne faut pas ſe creuſer tant la tête :
C'eſt Lundi. — Bon ! — Attendez ; Samedi.
— Encore moins. — Ah ! Dieu ! que je ſuis bête !
C'étoit pourtant bien aiſé ; c'eſt Mardi.

De Verſailles, le 18 Mai 1785.

PEU de temps avant la mort du Duc de Choiſeul, on parloit encore de ſa rentrée dans l'adminiſtration. On ne nomme parmi ſes nombreux amis, perſonne qui puiſſe devenir chef d'un parti qui inquiétoit le miniſtere & on leur applique ce vers :

Soldats ſous Alexandre, & Rois après ſa mort.

Il eſt certain que le parti contraire ſe trouve bien fortifié par cet événement : les ſentimens du maître ſur le Duc de Choiſeul étoient aſſez connus, & l'on ſait qu'il ne l'aimoit pas ; mais les adverſaires de cet Ex-Miniſtre doivent ſe voir avec plaiſir délivrés d'un homme puiſſant qui contrarioit ou déſapprouvoit aſſez hautement tout ce qu'ils faiſoient.

La prévention du Roi contre ce grand homme a donné lieu à l'épitaphe ſuivante :

Ci gît Choiſeul. Ah ! qu'il eſt bien,
Dit tout bas le Roi Très-Chrétien.

Celle-ci eſt plus digne d'attention. M. de la Harpe qui étoit penſionné du Duc, en eſt l'auteur.

Ci gît Choiſeul, dont le vaſte génie
Se jouoit tour-à-tour & des Rois & du ſort :
Deux fois il terraſſa l'envie ;
Le jour de ſon exil & le jour de ſa mort.

La Reine jouit toujours du plus grand crédit. On n'obtient rien que par elle. Le régiment de cavalerie que le Duc de Polignac a quitté, vient d'être donné au Vicomte d'Ecquevilly, qui eſt de ſa cour, & le régiment de Beauce paſſe au Marquis de Roquelaure. Madame Adelaïde avoit demandé le premier pour le Comte Louis de Narbonne, mais elle a échoué.

Les Dames tantes du Roi vont faire un voyage de deux mois aux eaux de Vichi, & elles ſe font accompagner d'une Cour aſſez nombreuſe.

Le voyage de la Reine à Paris eſt encore renvoyé au mardi 24 de ce mois ; & comme S. M. aura tous les grands honneurs dans cette occaſion, les Gardes Françoiſes & Suiſſes feront en haie depuis l'entrée de Paris juſqu'aux égliſes de Notre-Dame & de Sainte-Genevieve. Sa Majeſté ſera ſuperbement parée & portera une paire de boucles d'oreilles de 800,000 liv. que ſon nouveau jouaillier le ſieur Bohmer a montées avec un goût infini. Il paroît décidé que la Reine ira à l'opéra en grande loge. Elle a engagé les Dames qui l'accompagneront à être toutes habillées en robes d'argent.

Le docteur Francklin demande à se retirer. On désigne pour le remplacer ici, en qualité de Ministre des Etats-Unis, M. Jefferson, ci-devant Président de l'Etat de Virginie.

On vient de lancer à Brest une frégate d'une construction nouvelle, sur le plan donné par le Marquis Ducrest. Elle réunit la vîtesse de la marche à une facilité extrême dans la manœuvre.

On parle beaucoup d'un enlévement assez extraordinaire : le Prince Maximilien de Deux-Ponts est attaché depuis six ans, à une Madame Dupin, jadis maîtresse du Duc de Choiseul, & que le Ministre avoit mariée à un riche Américain dont elle est veuve avec 40,000 liv. de rente. L'attachement du Prince Maximilien pour cette Dame est si constant & si réciproque, qu'il lui a fait refuser tous les partis qui se sont présentés. Pour lui, comme il est colonel du régiment d'Alsace, & qu'il vient de quitter Madame Dupin pour se rendre à son régiment qui est à Strasbourg ; la famille du Prince & le Gouvernement ayant appris que Madame Dupin alloit voyager aussi du côté de l'Alsace, ont craint qu'ils ne fussent convenus de s'épouser secrétement, & Madame Dupin, prête à partir, a été arrêtée & mise dans un couvent.

De Paris, le 29 Mai 1785.

ON ne pouvoit imaginer un cadre plus favorable pour montrer la vérité aux Souverains que celui du petit ouvrage intitulé : le *Roi*

Voyageur. Mais il femble qu'avant de fe charger de cette tâche importante, un auteur auroit dû bien s'affurer de fes forces. Pour la bien remplir, ce ne feroit point trop du génie de Montefquieu, des connoiffances de Turgot & de Necker, & de l'éloquence de Jean Jacques.

Peu de mots fuffiront pour vous donner une idée de cet ouvrage, mais il faut vous faire connoître le Roi qui voyage & fes motifs.

» Le Roi Melès entroit dans fa vingt-cin-
» quieme année, quand il monta fur le trône
» de Lydie : jufques-là fon éducation avoit
» été fort négligée : fes inftituteurs s'étoient
» bornés à lui apprendre l'étiquette de la
» cour pour former fon efprit ; & pour for-
» mer fon cœur, quelques principes tels que
» ceux-ci : qu'un Roi ne doit connoître d'autre
» loi que fa volonté, qu'avec des édits & des
» ordonnances, il n'y avoit de difficultés à
» rien. Ce Prince étoit né avec un grand fond
» de raifon & de droiture ; l'amour de l'ordre
» & de la vérité étoit la premiere des heu-
» reufes difpofitions qu'il avoit reçues de la
» Providence. Souvent il lui arrivoit de dou-
» ter de la jufteffe des principes établis, &
» de croire que l'inftruction qu'il avoit reçue
» n'étoit pas tout-à-fait la vraie. Il n'avoit
» négligé aucun des moyens propres à s'en
» procurer une meilleure, mais c'étoit là le
» difficile : tout ce qui l'entouroit avoit à peu
» près le même langage, & fes Miniftres l'af-
» furoient que tout alloit à merveille. Ifmin,
» dit-il un jour à un jeune Seigneur compa-

» gnon de ſon enfance, avec lequel il s'étoit
» lié d'une étroite amitié, j'ai peine à croire
» que les affaires aillent auſſi bien que le di-
» ſent mes ſecrétaires d'Etat; je le vois à l'in-
» certitude de leurs principes. L'un veut la
» paix, l'autre propoſe la guerre; celui-ci
» imagine un nouveau projet de finance, ce-
» lui-là ſoutient qu'il faut s'en tenir à ce qui
» a été imaginé & doubler l'impoſition ſans
» rien changer à la forme; cependant les re-
» préſentans des Provinces m'adreſſent de bien
» triſtes harangues, & quoi que puiſſent en
» dire mes courtiſans qui ſoutiennent que ce
» ne ſont que des lieux communs auxquels ils
» ont recours pour avoir quelque choſe à
» dire & faire du pathétique, je ne ſaurois
» me perſuader que mes peuples ſoient heu-
» reux ſous le régime d'une adminiſtration dont
» la marche eſt ſi incertaine : mais où trou-
» ver la vérité? Qui m'éclairera?... »

Le Roi prend le parti de parcourir ſes Etats avec ſon favori dans le plus profond *incognitò*. C'eſt l'hiſtoire de ce voyage que l'on nous préſente. Il ſeroit malheureux qu'un Souverain qui auroit le courage de ſe porter à une telle démarche, n'en recueillît pas des lumieres plus ſûres & plus étendues que dans cette brochure. Cependant le Roi voyageur accoſte des gens de tous les états & raiſonne même avec des voleurs de grand chemin; il eſt arrêté comme parleur indiſcret, comme contrebandier; il eſt volé, fouillé par des commis de toutes les eſpeces, &c. &c. Enfin il remonta ſur ſon trône & profitant des connoiſ-

ſances qu'il avoit acquiſes, il donna une face nouvelle à ſon empire ſous le regne de la liberté & de la paix. « On voyoit la terre ſe
» charger d'abondantes moiſſons dont on ſe
» gardoit bien de détruire la valeur ſous les
» abſurdes & anciens prétextes de craintes de
» diſette ; le cultivateur pouvoit diſpoſer à
» ſon gré des fruits de ſes travaux & de l'or-
» dre de ſa culture ; le réglement arbitraire
» ne venoit plus s'interpoſer entre lui & la
» terre ; ... On ne connoiſſoit plus ces ridi-
» cules & nuiſibles diſtinctions de regnicole
» & d'étranger, lorſqu'il s'agiſſoit de vendre
» & d'acheter. L'impôt pris dans ſa juſte pro-
» portion avec le revenu net de la nation,
» & ſelon l'ordre de la nature qui le déter-
» mine, n'anéantiſſoit plus, par ſa forme dé-
» ſaſtreuſe, les ſources de ce même revenu
» dont il étoit une partie. Les barrieres étoient
» briſées ; & le Commis avoit embraſſé une
» profeſſion utile. L'adminiſtration n'étoit oc-
» cupée que du ſoin de tenir tous les che-
» mins ouverts & faciles ; on ne voyoit ar-
» rêter que ceux qui faiſoient embarras ; elle
» veilloit avec un ſoin égal ſur l'inſtruction :
» tout citoyen apprenoit dès l'enfance l'ordre
» de ſes droits & de ſes devoirs ; ordre ſacré
» qui lioit & confondoit dans un ſeul intérêt
» les intérêts du Souverain & de la nation...
» On ne fit pas de loix pour obliger les oi-
» ſifs & les intriguans d'aller habiter leurs ter-
» res ; mais le froid mépris du Prince leur
» apprit bientôt qu'ils ſe morfondoient inuti-
» lement dans les vaſtes galeries du palais...

» Ils abandonnerent la Cour & la capitale;
» d'où l'on vit sortir en même temps tout ce
» qui étoit soldé par le luxe & les vices qui
» l'accompagnent; l'argent rappellé à son vé-
» ritable emploi ne laissa plus d'espérances
» de fortune au hasard, & ne fonda plus d'i-
» nutiles & souvent dangereux rentiers; tous
» reprirent la route des champs; ... Les vil-
» les se réduisirent naturellement à la juste
» proportion qu'elles devroient avoir avec
» leurs territoires; .... Les liens des familles
» se resserrerent de plus en plus.... Le revenu
» du Souverain s'accrut rapidement; .... La
» paix au dehors étoit constamment assurée
» par la sage administration de l'intérieur; il
» n'existoit plus même de prétextes qui puf-
» sent donner lieu à ces guerres aussi funestes
» qu'absurdes, qui n'avoient pour cause que
» des rivalités de trafic. Ce Prince aussi juste
» qu'instruit avoit appris à ne plus fonder
» l'opulence de sa nation que sur la fertilité
» de son territoire... » Ce résumé, Monsieur,
vous fait connoître quels sont les principes
qui ont présidé à la rédaction de cet ouvrage.

Un article inséré dans le *Mercure de France*, a causé une grande rumeur à l'Académie françoise. Contre l'usage qui est de nommer le récipiendaire seul, l'auteur a mis en opposition les titres littéraires de l'Abbé Morellet & ceux de M. Sedaine, & l'article est fait de maniere, que ceux de ce dernier l'emportent de beaucoup sur ceux de l'autre. Le public s'est toujours bien permis de critiquer les jugemens des trente-neuf immortels, mais c'est la pre-

mière fois qu'une feuille publique avouée s'eſt permis une telle critique. Le Secrétaire de l'Académie & M. de la Harpe jettent les hauts cris ſur cette téméraire innovation qui contrarie un peu la liberté de la cotterie académique.

Il paroît encore de temps à autre des écrits ſur le magnétiſme. Dans une lettre de M. Deſlon à M. Thouret, le valeureux champion du *Charlataniſme animal* ſoutient la poſſibilité de guérir les malades avec des eſpeces de taliſmans de nouvelle fabrique : ce ſont de petits morceaux de papier magnétiſés. M. Deſlon offre d'éprouver cette méthode ſur un nombre de malades dont l'état ſera bien & duement conſtaté. Si cette lettre n'eſt pas une ironie deſtinée à le tourner en ridicule, il faut avouer que le docteur illuminé auroit grand beſoin de l'hyppogriphe pour faire un voyage dans la lune.

La mort, qui du même coup de ſa faulx, tranche les jours du héros & ceux de l'homme obſcur, a enlevé, dernièrement, l'Abbé Brunet, après une maladie ſemblable à celle du Duc de Choiſeul. Cet eccléſiaſtique a excité beaucoup de rumeur, il y a trente ans, & fut cauſe deux fois de l'exil du Parlement (en 1753, puis en 1756). D'abord Vicaire de S. Etienne-du-Mont, il donna le ſignal éclatant des refus de Sacremens à ceux qui n'étoient pas munis de billets de confeſſion, eſpece de paſſeports dont les mourans devoient être pourvus pour l'autre monde. Empriſonné, admoneſté, l'Abbé Brunet dut à la pro-

tection de l'Archevêque la cure de Charonne, où il tourmenta tellement ses paroissiens par des chicanes ridicules, qu'on le força de résigner. Il fut nommé ensuite Curé de S. Nicolas du Chardonnet. Les querelles absurdes du jansénisme étant assoupies depuis long-temps, l'Abbé Brunet n'eut plus d'occasion de manifester son zele indiscret. C'est, dit-on, le Vicaire de S. Germain-le-Vieux qui doit le remplacer. Il paroît que le plan de l'Archevêque actuel, beaucoup plus sage que celui de son prédécesseur, est de nommer aux cures les Ecclésiastiques vétérans.

M. Flocquet vient aussi de mourir à l'âge de trente-quatre ans. Ce compositeur distingué annonça, dès celui de onze ans, ses talens pour la musique, par quelques morceaux d'église qui eurent le plus grand succès dans sa patrie. En 1772, il présenta à l'opéra le ballet charmant de l'*Union de l'Amour & des Arts*, qui fut accueilli assez froidement par les Directeurs de ce spectacle. Le jeune musicien, empressé de se faire connoître, fit répéter cet ouvrage au Vauxhall de la Foire S. Germain, & il réussit si complétement, que l'Académie royale de musique l'adopta, & il eut environ deux cens représentations. Ce succès encouragea M. Flocquet, qui donna en 1774, un autre opéra nommé *Azolan*, dont il eut moins à se louer. Cet opéra eut vingt-deux représentations. Ensuite l'auteur entreprit un voyage d'Italie pour se perfectionner dans son art, & c'est là qu'il fut reçu unanimement membre de la Société Philarmonique de Bou-

logne. A ſon retour il donna *Hellé*, poëme dont les paroles au-deſſous du médiocre, déciderent le mauvais ſuccès. En 1781, il ſe releva par le *Seigneur bienfaiſant*, ouvrage très-agréable, rempli de beautés de détails & qui offrit un ſpectacle vraiment nouveau à l'opéra. Enfin, l'année derniere, il mit en muſique l'*Alceſte* de Quinault, dont les paroles furent arrangées par le Marquis de S. Marc. Cet ouvrage fut répété avec ſuccès à l'opéra; mais les difficultés qu'il éprouva de la part de la direction de ce ſpectacle, lui rendirent ce ſuccès amer. Il fut traîné de jour en jour pour mettre ſon *Alceſte*, & l'on finit par le rejetter. La douleur s'empara de lui; ſon ame vive & active auroit pu ſe plaindre hautement de l'injuſtice qu'il éprouvoit; il la dévora, & il en tomba malade. Sa poitrine s'affecta; enfin il mourut après avoir langui deux ou trois mois. C'eſt une choſe vraiment affligeante que de voir les entraves multipliées que les talens de toute eſpece rencontrent à Paris, quand ils ne ſont pas étayés par une protection puiſſante. M. Floquet en a fait la triſte expérience. Des conſidérations meſquines ont tué ce compoſiteur qui, outre les opéra dont nous avons parlé, a compoſé une Meſſe de morts & un *Te Deum*, qu'on entend toujours avec le plus grand plaiſir. On lui a reproché d'avoir traité le ſujet d'*Alceſte*, déjà traité par le Chevalier Gluck; mais la différence des deux coupes eſt on ne peut pas plus grande, & le courage d'avoir entrepris un pareil ouvrage méritoit ſans doute un autre prix que la mort.

Les effets à la Bourse continuent à jouir du plus grand crédit, si ce n'est pourtant les nouvelles actions de la Compagnie des Indes, qui ont beaucoup baissé. L'empressement pour ces derniers effets a diminué depuis qu'on a calculé que rien ne le motive, attendu la longueur & l'incertitude du succès des opérations de commerce que la Compagnie fera dans l'Inde. La stagnation des armemens dans nos ports depuis que les neutres sont admis dans nos colonies, a renvoyé ici les capitalistes de toutes les provinces, & la langueur des manufactures, qui naît de la même cause, en a appellé aussi de nos villes à manufactures, de sorte que c'est de la multitude des joueurs qu'est résulté le jeu immense dans les fonds publics. On espéroit que le retour à l'ancien régime prohibitif pour les colonies changeroit cet état des choses; cependant on continue à discuter dans des écrits publics les avantages & les inconvéniens de l'arrêt du Conseil du 30 Août 1784. Le Ministre de la marine montre beaucoup de prudence en ne se hâtant pas de prononcer sur une matiere d'administration aussi importante. Nos colonies & nos ports soutiennent contradictoirement que leur ruine réciproque résultera nécessairement du parti définitif qu'on prendra dans cette affaire, & de si grands intérêts ne peuvent être trop mûrement pesés. Il paroît bien convenu de part & d'autre que nos armateurs ne peuvent soutenir la concurrence des navigateurs étrangers dans une infinité d'articles; mais d'un autre côté, on craint que les Amé-

ricains ne reçoivent mal une nouvelle loi qui les écarteroit d'un commerce voisin & commode dont ils ont pris l'habitude, & dont, quoi qu'on en dise, nos colonies auroient beaucoup à souffrir, si on les remettoit sous le joug dur, pénible & exclusif de nos villes commerçantes & maritimes. Elles en ont été affranchies par nécessité pendant la derniere guerre, & par convenance depuis le retour de la paix. On regrette avec raison que par le traité, il n'ait été rien prévu à cet égard, mais alors on ne songea pas à l'inconvénient immense qui résulte de ce défaut de prévoyance pour notre commerce. On sent de quel poids peuvent être les réclamations presqu'unanimes de toutes nos chambres de commerce étayées par les Parlemens de Bordeaux & de Rouen, mais on sent en même temps de quelle conséquence il est en politique de se mettre à dos les Américains, en leur fermant absolument le commerce de nos isles à sucre. On attend à ce sujet un nouvel ouvrage de M. Dubuc, qui plaide avec tant de chaleur en faveur de la liberté générale ou du moins partielle, telle qu'elle est établie par l'arrêt du 30 Août. Nos commerçans rigides sur l'article de leur intérêt particulier, soutiennent toujours que, sans un régime absolument prohibitif pour l'étranger, il n'est aucune ressource pour eux, & les colons soutiennent au contraire que, sans une liberté médiocre, tout est perdu pour les colonies. La résolution de ces problêmes exige, comme l'on voit, la plus sérieuse attention de la part du Gouvernement.

Parmi les effets qui se négocient avec avantage, on distingue les actions des Eaux de Paris, qui sont sous la direction de Mrs. Perrier freres. Ces actions sont montées de douze cens à trois mille livres. La raison en est simple : il n'est point de propriétaire de maison un peu considérable, qui ne veuille acquérir de ces eaux, & chaque muid d'eau par jour, distribué de plus, donne aux entrepreneurs un bénéfice réel de vingt livres de rente, sans que la dépense de l'exploitation de la pompe à feu grossisse pour cela. D'ailleurs Mrs. Perrier, intelligens & actifs, donnent à cette affaire une attention continuelle qu'on attendroit en vain d'une administration publique. Ils vont établir des pompes à feu dans le fauxbourg S. Germain, & il résultera de grands bénéfices de ce nouvel établissement. L'Hôtel-de-Ville de Paris avoit formé le projet d'acquérir cette entreprise ; mais il paroît que ce plan est abandonné, tant à raison des frais énormes avec lesquels les municipautés font tout ce *qu'elles entreprennent*, qu'à cause de l'impossibilité où le corps de ville se seroit trouvé de réunir toutes les actions de cette entreprise, répandues dans les mains du public.

Un arrêt du Conseil ordonne qu'à l'avenir il ne sera fait remplacement que des deux tiers des pensions éteintes, & que cette distribution aura lieu tous les ans au mois de Mars, dans un Conseil tenu exprès pour cet objet. Suivant le plan de M. Necker, toutes les pensions seroient assignées sur le trésor royal, afin que leur somme totale formât un ensemble

onnu & non sujet à des doubles emplois en faveur du même pensionnaire, au lieu que l'arrêt du Conseil assigne ces pensions sur les différens départemens, ce qui rendra plus difficile la connoissance de leur montant en totalité, & permettra aux demandeurs puissans & en crédit, d'en obtenir de différentes especes & sous diverses dénominations. Le nouvel ordre de choses est du moins un ordre dans une partie où il n'y en avoit plus d'aucune espece, tant il a été prodigué de pensions & de graces depuis quelque temps. On a même observé à cet égard que l'ouvrage de M. Necker a fait beaucoup de mal, en ce que, parlant toujours des ressources immenses du royaume, il a favorisé, pour ainsi dire, le goût d'en abuser, en multipliant les dons, les graces & les pensions qui s'élevent actuellement à plus de trente-six millions par an.

On vient de défendre à tous les auteurs périodiques, tant nationaux qu'étrangers, d'annoncer aucun ouvrage avant qu'il l'ait été dans le *Journal des Savans* ou dans le *Journal de Paris*. L'objet de cet Arrêt du Conseil auroit pu être rempli, par un simple réglement de police intérieure qui n'auroit porté atteinte ni à la propriété des écrivains ni à la liberté de la presse; mais le desir de favoriser les journaux cités a engendré une loi qui, pouvant être aisément éludée, multipliera les coupables.

La place de Trésorier de la ville de Paris, vacante par la mort de M. Rousseau, a été offerte à M. de Chalandré; mais ce financier

n'a pas voulu quitter sa charge de Receveur-général des finances pour celle-là. M. de Chazelles a fait les mêmes difficultés. On parle aujourd'hui de M. Hamelin ou de M. Durvé, mais on ajoute que cette charge n'est plus à la disposition du Ministre de Paris, & qu'elle sera donnée par le Contrôleur-général.

N'allez pas, Monsieur, en lisant la charade suivante, me soupçonner de mettre une obscénité sous vos yeux; écartez pour la deviner toute idée indécente & saugrenue.

Dans mon premier, souvent, fille honnête a le doigt;
Seule, dans mon second, il faut bien qu'elle soit;
Mon tout est contre l'ordre, & Thémis en fait droit.

AIR A BOIRE

à mettre en musique.

Ah! que Tantale est malheureux,
Disoit Lucas à son ami Gregoire:
Son supplice est si douloureux,
Que quand je bois je l'ai toujours à la mémoire.
Bon! lui répondit-il, bannis de ton cerveau
Ce qui te rend l'humeur si noire:
Si, comme lui, je n'avois pas de l'eau,
Je ne serois jamais tenté de boire.

De Versailles, le 24 Mai 1785.

ON a cru, ces jours-ci, que le Contrôleur-Général alloit se retirer, tant il a été maltraité par le Roi. Ce Ministre sans cesse

occupé à boucher les petits trous par où la défaveur peut le noyer, manque trop souvent à des paroles données pour les premieres dépenses des départemens. Le Maréchal de Castries exact avec probité aux engagemens qu'il a pris pour faire face aux dettes de la marine, s'est plaint plus d'une fois de ce qu'on le mettoit dans l'impossibilité de tenir les paroles données, & a remontré fortement que de ces retards il résultoit de grands dommages pour le service & une augmentation de prix pour toutes les fournitures dont l'époque des payemens est incertaine. Le Contrôleur-Général n'en a tenu compte, & c'est à cette occasion que le Roi, qui ne l'estime pas, l'a traité d'une maniere si vive. Les choses ont été au point que l'on a cru que M. Esmangard alloit lui succéder. M. de Verg... a tout raccommodé. Ces brouilleries & ces réconciliations alternatives sont si fréquentes, que vraisemblablement elles finiront par le déplacement de M. de Calonne, quoiqu'il soit soutenu par un parti puissant, à la tête duquel est le Comte de Vaudreuil. Dans ce parti se trouvent le Garde des sceaux, le Lieutenant de police & une bonne moitié de la Cour. L'autre formé des débris du parti Choiseul, a pour ame le Maréchal de Castries, le Prince de Beauveau, M. Necker derriere la toile & beaucoup de gens dont la probité, l'énergie & les talens sont également recommandables. Du choc de ces deux partis résulte une guerre intestine à la Cour, & l'on sent qu'un mot du maître suffiroit pour la faire cesser; mais ce

ce mot, on l'éloigne avec vigilance. Le comte de V..., craint que si M. Necker arrive à Versailles, entourré des bénédictions de toute la France, il ne puisse lui-même résister au torrent, & il ne perd aucune occasion de le desservir dans l'esprit du maître. Tandis qu'il y travaille d'un côté, les ennemis du Contrôleur-Général ont beau jeu de l'autre à montrer un tableau effrayant de dissipation & de dépenses, dont le compte devient de jour en jour plus difficile à solder. Enfin ce qui met de plus en plus l'alarme parmi les partisans du Contrôleur-Général, c'est qu'on croit s'appercevoir à Versailles que le Roi annonce plus que jamais des idées que ses Ministres ne lui ont pas inspirées. Il est possible que quelqu'un corresponde secrétement avec Sa Majesté, mais ce quelqu'un n'est pas connu. On se rappelle à cette occasion que sous le ministere de M. de Maurepas, le Marquis de Pezai instruisoit particuliérement le Roi, de choses que Sa Majesté n'auroit jamais apprises de son Ministre. Ce ne fut qu'au bout de trois ans que cette correspondance fut découverte, & M. de Maurepas, vieil & adroit courtisan, tendit au Marquis de Pezai un piége auquel il se laissa prendre, & celui-ci en mourut, à la veille de la plus haute fortune.

Le témoignage que M. de Choiseul a rendu, dans ses derniers momens, à M. Necker, ne contribue pas peu à soutenir le courage des partisans de l'Ex-directeur. On prétend qu'il a dit aux nombreux amis qui l'entouroient, qu'il desiroit pour le bien du royaume & pour l'a-

vantage de Sa Majesté, que cet administrateur fût remis à la tête des finances.

Si l'intrigue regne à la Cour avec une vivacité extrême, on diroit que la politique y dort. On a cessé de parler de la Baviere comme de l'Escaut : cependant on ne peut douter que les principales Puissances de l'Europe ne s'occupent de fixer le sort de l'Allemagne, & nos nouvellistes prétendent que les gazetiers n'ont pas encore parlé de tous les échanges qui sont sur le tapis. Lorsqu'il se prépare de grands changemens politiques, chaque partie intéressée ne manque pas de faire résonner bien haut le grand mot d'équilibre, & c'est toujours par des additions à sa propre puissance que chacun cherche à réaliser cette chimere.

On s'occupe toujours d'établir un nouveau régime dans l'armée. Le ministere a envoyé aux inspecteurs, des mémoires qu'ils doivent renvoyer avec leurs réponses & leurs observations. Le Roi vient d'en créer deux nouveaux, Mrs. Eyman & Frimon, qui, comme tant de grands hommes, ont commencé par être de simples soldats.

Le Comte de Bourbon-Busset, qui a épousé Mlle. de Boysnes, menoit une vie très-scandaleusement dérangée; le Roi dont il avoit été le menin & qui l'aimoit, lui avoit témoigné son mécontentement de sa conduite. Le désordre continua & il s'éloigna de la Cour pendant quelque temps. La semaine passée il parut à Versailles, mais Sa Majesté l'ayant apperçu, ordonna au Ministre de le faire arrêter par forme de correction; en conséquence,

dès le lendemain il fut conduit au château de Dourlens.

On parle de nouveau de marier le comte Armand de Polignac avec Mlle. de Pulteneg, Angloise, riche de trente mille livres sterling de revenu; mais on ajoute que M. Pitt la recherche en mariage, & il est à présumer, que, de ces deux partis, le national sera préféré. Au reste dans la société intime de la Duchesse de Polignac, on ne regarde pas comme impossible de voir les négociations se ranimer pour le mariage projetté avec la petite-fille du Baron de Breteuil. Au milieu des mouvemens qui agitent la Cour, on a remarqué qu'il s'est élevé quelques nuages entre le Roi & la Duchesse gouvernante, on assure même qu'il y a eu à cet égard une explication entre les augustes époux.

Un événement assez extraordinaire fait en ce moment la matiere de toutes les conversations. Une jeune personne, élevée en Angleterre sous le nom de *Pamela*, est arrivée chez Madame de Genlis au palais royal, & a été bientôt suivie d'une seconde nommée *Hermine*. Il se trouve aujourd'hui qu'elles sont l'une & l'autre filles de Madame de Genlis, qui les a fait élever sous des noms supposés, afin d'éprouver les effets d'une pareille éducation, qui au reste a fort bien réussi. Ces Demoiselles se croyoient orphelines, lorsque tout-à-coup elles ont été rendues à leurs parens. Il est question maintenant de leur procurer un établissement. Les deux Demoiselles de Genlis déjà mariées l'une à M. de Valence, l'autre à M. de la Voëstine, trouvent

cet événement un peu bizarre, & le public en glose beaucoup. Mais Madame de Genlis se dispose à écrire l'histoire de ces deux Demoiselles, & elle ne manquera pas d'éclaircir beaucoup de choses qui paroissent obscures dans ce projet singulier d'éducation.

De Paris, le 26 Mai 1785.

Si la révolution américaine a fixé les regards des politiques sur le grand continent qu'occupent les Etats-Unis, le tableau qu'on nous trace des mœurs de ces peuples n'est pas moins propre à exciter notre curiosité. Quel est l'homme assez insensible ou assez corrompu, pour lire sans une vive émotion les *Lettres d'un Cultivateur Américain*, pour ne pas sentir d'abord un desir violent de jouir du bonheur que les vertus de l'âge d'or & les travaux toujours récompensés de la vie rurale assurent, suivant les récits de M. de S. John, aux habitans de ces fertiles contrées? Ce n'est pas seulement sous ce point de vue que l'on doit considérer les Américains. Leur république est encore un enfant qui n'a point échappé à tous les dangers de la dentition; une constitution encore chancelante, une législation incertaine, une harmonie mal assurée entre ses membres, en forment un spectacle d'autant plus intéressant, que l'on fait des vœux pour les succès que ses citoyens ont si chérement payés d'avance. Supposez son existence, son gouvernement, solidement affermis: vous voyez s'élever une rivale de l'Europe; notre indus-

trie & nos lumieres chercher un ſol plus favorable que celui où les vices & les entraves étouffent leurs progrès ; vous voyez le luxe & l'induſtrie qui, dans le même climat, ſe nourriſſoient l'un l'autre, ſe diviſer, & porter d'un côté les richeſſes & la proſpérité, tandis que de l'autre il ne reſtera que la miſere & la dépopulation.

Repouſſons ces craintes exagérées du philoſophe moroſe, & cherchons des idées plus exactes dans les écrits des obſervateurs. On vient de publier, ſous le titre de *Voyage de M. le Chevalier de Chatelux en Amérique*, une brochure où un témoin oculaire, digne de confiance, rapporte ce qu'il a vu & ſenti en parcourant l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt formée de fragmens, de matériaux ſans ordre, que M. de Chatelux ſe propoſoit ſans doute d'employer à ſon retour en Europe, pour compoſer un ouvrage qui ſera digne de tous nos regrets, ſi on ne le voit point ſuccéder à cette collection informe. J'en citerai quelques traits pour vous faire connoître la maniere piquante & philoſophique de M. de Chatelux.

Il rend compte d'une converſation qu'il eut avec un Quaker nommé *Benezet*. « Mon ami, » lui dit celui-ci, je ſais que tu es homme » de lettres & membre de l'Académie fran» çoiſe : les gens de lettres ont écrit beaucoup » de bonnes choſes depuis quelque temps ; ils » ont attaqué les erreurs & les préjugés, » l'intolérance ſur-tout ; eſt-ce qu'ils ne tra» vailleront pas à dégoûter les hommes de » la guerre, & à les faire vivre entr'eux com-

» me des freres ou des amis ?..... » M. de Chatelux fit avec lui des vœux pour une paix générale, base nécessaire au grand édifice du bonheur public; «.... Quant à l'intolérance » & à la persécution, ajouta-t-il, il est vrai » que ces deux ennemies du genre humain » ne sont pas encore liées par des chaînes » assez fortes; mais je te dirai un mot à l'o- » reille, dont tu ne sentiras peut-être pas » toute la force, quoique tu saches très-bien » le françois : *Elles ne sont plus à la mode;* je » les croirois même prêtes à être anéanties, » sans quelques petites circonstances dont tu » n'es pas instruit; c'est qu'on emprisonne » quelquefois ceux qui les attaquent, & qu'on » donne des abbayes de cent mille livres de » rente à ceux qui les favorisent.... Cent » mille livres de rentes, reprit Benezet! Il y » a là de quoi bâtir des hôpitaux & établir » des manufactures...... » M. de Chatelux au reste donne une fort mauvaise idée des Quakers. « Il est difficile, dit-il, de faire ré- » fléchir sur la secte en général l'estime qu'on » ne peut refuser à quelques individus. La » loi que plusieurs d'entr'eux observent de ne » dire ni *vous* ni *Monsieur*, est loin de leur » donner un ton de simplicité & de candeur. » Je ne sais si c'est pour compenser cette es- » pece de rusticité qu'ils ont souvent un ton » mielleux & patelin, qui est tout-à-fait jé- » suitique. Leur conduite ne dément pas non » plus cette ressemblance. Couvrant du man- » teau de la religion leur indifférence pour le » bien public, ils épargnent le sang, il est

» vrai, sur-tout le leur, mais ils escroquent
» l'argent des deux partis, & cela sans au-
» cune pudeur & sans aucun ménagement. C'est
» une opinion reçue dans le commerce, qu'il
» faut se défier d'eux, & cette opinion est
» fondée. Elle le sera encore davantage par la
» suite. En effet, rien ne peut être pis que l'en-
» thousiasme dans sa décadence, car que peut-
» on lui substituer, si ce n'est l'hypocrisie?....»

Il paroît depuis hier une nouvelle production du Comte de Mirabeau, intitulée: *De la Caisse d'Escompte.* Le but de cet ouvrage écrit avec feu, est de prouver que cet établissement a fait éclore la fureur de jouer dans les fonds publics, qu'il n'est d'aucune utilité pour venir au secours des manufactures, de l'agriculture & du commerce, qu'il a appellé des provinces & de l'étranger une infinité de joueurs qui ont renoncé à toutes les professions qui enrichissent l'Etat, en opérant des reproductions, & qu'enfin les bénéfices particuliers des administrateurs, des actionnaires, des agens de change & des courtiers sont préférés sans cesse à l'utilité générale. L'auteur entre à ce sujet dans des détails vraiment intéressans sur l'histoire & le but de cet établissement, & sur les suites inévitables de son régime. Il prétend que les banquiers, les agens de change, & sur-tout les courtiers, ressemblent aux tables de jeu qui, étant dressées, appellent par-tout des joueurs. Ailleurs il compare cette foule inouie d'agioteurs qui inondent la bourse & les cafés du Palais royal, aux loups qui suivent les armées pour en dévorer les cadavres.

Apôtre de la vérité, le Comte de Mirabeau s'embarrasse peu de concilier les contraires; il loue franchement ce qu'il trouve de louable dans la caisse d'escompte, mais il blâme de même ce qu'il y trouve de condamnable, particuliérement dans sa législation. Cet ouvrage demande une lecture réfléchie avant de pouvoir en rendre un compte exact; mais on peut prédire qu'il fera beaucoup de bruit, tant il blesse d'intérêts importans. Il suffira de remarquer aujourd'hui que le Comte de Mirabeau se déclare ouvertement contre la loi qui, par un effet rétroactif, a annullé les marchés de dividendes faits avant sa promulgation. Il affirme que c'est une atteinte formelle portée à la sainteté des propriétés. Cet article est traité avec beaucoup de précision, & les principes que l'auteur met en avant sont clairs & lumineux. Ils ne different en rien de ceux que M. Claviere de Geneve a éloquemment déduits dans sa requête au conseil pour la maintenue & l'exécution des marchés qu'il avoit faits avant la publication de l'arrêt du Conseil du 24 Janvier dernier.

Le nouvel ouvrage de M. du Buc en faveur de l'admission des neutres dans les colonies, n'a point encore paru; mais le Ministere est ferme dans ses principes, & quoique les autres nations ne paroissent point disposées à en adopter de semblables, il ne veut rien changer au régime établi par la paix. Il est persuadé que l'intolérance des métropoles a été la premiere source de l'insurrection des colonies américaines.

Les villes maritimes & les Parlemens ne parlent jamais dans leurs mémoires des considérations politiques qui militent en faveur des colonies, dont la prospérité s'est accrue étonnamment depuis que les étrangers ont eu l'entrée de leurs ports. Les colons représentent avec raison que de la prospérité de leurs possessions, doit résulter un accroissement de richesses pour la métropole.

Certains critiques ont blâmé que, dans le nouvel établissement de la Compagnie des Indes, les actionnaires n'auront jamais aucune part directe ni indirecte à l'administration, & que bailleurs de fonds, purement passifs, ils doivent attendre patiemment le dividende que les directeurs voudront bien leur accorder. D'autres politiques prétendoient que notre situation étant très-précaire dans l'Inde, les Anglois auxquels notre Compagnie sera forcée d'avoir recours pour la cargaison de ses vaisseaux, s'empresseroient de faire fleurir notre commerce, & que ce que nous acheterons d'eux étant fort cher & de qualité inférieure, les bénéfices de cette Compagnie seroient bien peu considérables. Ces raisons & quelques autres avoient fait baisser à la bourse le prix des nouvelles actions; lorsque le zele & l'activité intelligente de Mrs. Girardot & Haller leur ont rendu quelque faveur. Ces banquiers ayant été informés que deux navires de Hambourg étoient à Marseille, prêts à faire voile pour l'Inde, ont envoyé aux Capitaines une somme de six millions en piastres, avec commission à leurs correspondans sur la côte de

Coromandel, d'acheter ſur le champ des marchandiſes, afin que lorſque les vaiſſeaux que la Compagnie prépare à l'Orient arriveront ſur cette côte, ils trouvent leurs cargaiſons prêtes, & qu'ils faſſent plutôt leur retour en Europe.

M. de Beaumont, Conſeiller d'Etat, vient de mourir. Il laiſſe beaucoup de bureaux & de places à donner. Cette mort va faire un grand mouvement dans le Conſeil. On parle toujours de M. Seguier pour la place de Conſeiller d'Etat. Il eſt mort auſſi, ces jours derniers, M. Cherin, généalogiſte de la Cour, homme d'une probité rigoureuſe & qui jouiſſoit de l'eſtime même de ceux qui avoient à ſe plaindre de ſon exactitude. Ses ennemis lui ont reproché d'avoir admis des titres plus que légers, mais on aſſure que, dans les occaſions délicates, il ne s'eſt jamais décidé que par des ordres exprès du Roi, & que dans ſes regiſtres il a noté toutes les preuves faites de l'exprès commandement de S. M. Comme il laiſſe une famille nombreuſe, on croit que ſa place paſſera à ſon fils.

On a dit que ſi l'on pouvoit imaginer un impôt ſur l'air, on ne tarderoit pas à le mettre en uſage à Paris. Si l'on n'a pas encore trouvé ce ſecret, on en approche. La ſuppreſſion des maiſons ſur les ponts rendra cette ville plus riante & plus ſalubre par la libre circulation de l'air, mais un impôt quelconque dédommagera le bureau de la ville, de ſes dépenſes & de ſes ſacrifices. Et comme on craindroit peut-être que le grand air ne devînt

tout-à-coup préjudiciable à la ſanté des Pariſiens, en lui donnant un libre cours au centre de la ville., on a grand ſoin de l'intercepter à la circonférence. Déjà cette fameuſe muraille dont on a tant parlé, nous enveloppe depuis la riviere juſqu'à la route de Fontainebleau. Sur les boulevards du midi, la vue s'étendoit dans la campagne, mais la muraille protectrice des Fermiers-généraux, ſe trouve précisément placée à dix pieds des arbres, pour la plus grande commodité & l'agrément du public.

Ce rempart contre la fraude ne remplira point l'objet que l'on s'eſt propoſé : on ſait qu'elle ſe commet ordinairement par l'infidélité des Prépoſés aux barrieres. Tout le monde murmure contre la bizarre entrepriſe de mettre Paris dans un cloître.

Le projet d'établir des colleges dans le quartier de Paris, oppoſé à celui de l'Univerſité, ſe répand ; il eſt queſtion d'en placer un dans la maiſon de Ste-Croix de la Bretonnerie qui eſt ſupprimée, & dont les revenus ſont adminiſtrés par l'Archevêque de Paris. Cette maiſon, vaſte, commode & bien aërée eſt infiniment convenable pour un pareil établiſſement. L'oppoſition que l'Univerſité y apporte paroît fort extraordinaire ; il eſt bien bizarre que dans une capitale immenſe, l'inſtruction de la jeuneſſe ſoit le partage excluſif d'un ſeul quartier, & que la commodité particuliere des Profeſſeurs l'emporte ſur l'utilité générale des éleves. Depuis un temps immémorial, il faut que les enfans des quartiers les plus éloignés

aillent courir dans le pays latin pour y apprendre quelques mots de cette langue, & qu'ils consomment en voyages longs & inutiles, un temps qui pourroit être bien mieux employé.

L'Abbé de l'Epée vient enfin d'obtenir des lettres patentes, qui sont au Parlement pour y être enregistrées, en faveur d'un établissement pour les sourds & muets, sous la protection du Gouvernement. L'emplacement des Célestins est destiné à cet hospice de bienfaisance. On formera un semblable établissement à Toulouse & dans plusieurs autres villes du royaume. Ainsi les infortunés, privés de deux des organes les plus essentiels, pourront s'instruire & se rendre utiles à la société.

Il est de nouveau question de ramener le spectacle de l'opéra au Palais-royal. M. Louis, architecte qui s'est immortalisé par la salle de Bordeaux, vient de faire le plan de celle de l'opéra : elle sera construite dans l'emplacement de la galerie du Palais, du côté de la rue de Richelieu & sur une partie du petit jardin. On abattra une petite isle de maisons en face de la principale entrée, que forme la rue du Rempart. Cette démolition donnera une place pour les voitures, qui déboucheront aisément dans les cours & sur la grande place devant le Palais. On assure que les détails de ce projet sont le plus grand honneur à M. Louis, & qu'il n'a rien négligé pour réunir dans son plan toutes les beautés, tous les agrémens & toutes les commodités possibles. Enfin on ajoute qu'avant trois mois on mettra la main l'ouvrage.

Malgré tous les défauts que l'on reproche à l'opéra de *Pizarre*, on en continue les repréſentations. Une perſonne placée au parterre demandoit derniérement quel étoit l'auteur des paroles. « C'eſt, lui répondit-on, M. Dupleſ-
» ſis. — A-t-il fait d'autres ouvrages dramati-
» ques ? — Je l'ignore, je ne crois pas qu'il
» ſoit connu ; on dit ſeulement que c'eſt le fils
» d'un Juif. — Cela m'étonne, repliqua le queſ-
» tionneur ; en ce cas il devroit y avoir plus
» d'intérêt dans cet opéra. »

Il circule une petite piece de vers adreſſée à Mlle. Necker, à Montpellier, au ſortir d'un bal, par M. de Choiſi, jeune poëte qui a fait de jolies pieces fugitives, & qui ſe diſpoſe à mettre une comédie au théâtre françois. Voici ces vers :

A vous qui raſſemblez les dons les plus brillans
A ceux des chers parens dont vous ſuivez les traces,
Aux talens, aux vertus, aux graces,
Je viens offrir un triple encens.

Ce Miniſtre adoré que mon pays regrette,
Cet ami des François, ce mortel vertueux,
Ne fait plus leurs deſtins, mais les ſuit de ſes vœux ;
La voix de nos regrets aſſiege ſa retraite,
La voix de ſon génie inſtruira nos neveux.
Ah, pour les conſoler de la perte d'un ſage,
Ce grand homme à l'Etat dévoile ſa grandeur.
Miniſtres, apprenez ſes vertus dans ſon cœur,
Et vos devoirs dans ſon ouvrage !
Dans ce livre éloquent, notre oracle à jamais,
J'aime à le voir raconter ſes bienfaits

Les ſoins touchans d'une épouſe chérie,
Aſſociant ſon cœur à ſon génie
Et ſon bonheur à celui des François.
De tous les arts aimable ſouveraine,
Nous l'avons vue aux rives de la Seine,
Aux grands talens dicter les loix du goût
Du même éclat dans ces lieux elle brille,
Et cette cour l'accompagne par-tout.
N'a-t-elle pas ſon époux & ſa fille?
  De l'amour & de la beauté
  La jeune Necker a le ſourire;
  Près d'elle on retrouve, à côté
  De ce qui plaît, ce qu'on admire.
  Toujours l'eſprit prend ſoin de dire
  Ce que la raiſon a dicté:
  Doux regard & grace naïve,
  Fraîcheur de la douce ſaiſon,
  Humeur polie & gaîté vive,
  Le meilleur cœur, le meilleur ton;
  Connoiſſant nos mœurs & l'uſage,
  Mais naturelle & ſans détour,
  Elle penſe comme au village
  Et s'exprime comme à la Cour.

Quelqu'amant maltraité de façon ou d'autre par Mlle. Carline, actrice du théâtre italien, vient de lui envoyer la chanſon ſuivante. Il y a mis trop d'eſprit pour qu'on puiſſe en goûter le ſel ſans explication. Il faut ſavoir qu'il exiſte une plante qui ſe nomme auſſi *Carline;* que cette plante ſans tige, a pour fleur une tête épineuſe, placée au milieu de ſes feuilles; que ſes fleurs, ordinairement d'un bel incarnat, paſſent, ainſi que ſa racine, pour un

excellent vermifuge & pour un antidote efficace. On prétend que Charlemagne s'en est servi pour chasser la peste de son camp, & qu'elle tire son nom de celui de ce Prince.

Nouvelles propriétés de la Carline.

Air *de Joconde.*

La Carline jusqu'à présent
Passoit pour vermifuge;
On la donnoit très-prudemment
Comme un bon fébrifuge;
Mais aujourd'hui qu'on ne suit plus
L'ancienne médecine,
On a trouvé d'autres vertus,
Messieurs, à la Carline.

Ceux qui, bien portans en tout point,
Voudroient par fantaisie,
Pour guérir leur trop d'embonpoint,
Quelque galanterie;
Qu'à Carline *ils* aient recours,
J'en donne ma parole,
Pour le moins au bout de huit jours,
Ils auront la.... *migraine.*

Rostbeef étoit depuis six mois,
Gros comme une barique;
C'étoit un homme de grand poids
Au Sénat Britannique;
La Carline a su l'alléger
De ce poids incommode;
Il est aujourd'hui très-léger;
C'est un homme à la mode.

Mais cependant, Meſſieurs, il faut,
Pour ce remede unique,
Que l'on s'adreſſe au vrai dépôt
De ce grand ſpécifique :
Sous ce nom, le Pharmacien
Vous vend une racine ;
C'eſt au théâtre italien
Qu'eſt la bonne Carline.

Le mot de la charade que je vous ai envoyée le 19 Mai (page 119), eſt DÉLIT.

De Verſailles, le premier Juin 1785.

TOUS les projets relatifs à l'augmentation de notre armée de terre ſemblent abandonnés, mais la ſituation des affaires maritimes n'eſt pas auſſi raſſurante, s'il en faut juger par les efforts que l'on fait pour porter notre marine à un haut degré de ſplendeur & de force.

Jettons un coup-d'œil ſur ce qui ſe paſſe actuellement, & nous trouverons dans notre ſituation maritime les motifs des meſures que le maréchal de Caſtries prend pour pouvoir changer, en temps & lieu, cette ſituation vraiment ſinguliere & fâcheuſe pour le commerce du royaume.

La derniere guerre força la France à accorder aux Neutres, & ſur-tout aux Américains, l'accès de nos îles à ſucre. La malheureuſe affaire du comte de Graſſe, & l'inaction conſtante & réfléchie de l'eſcadre Eſpagnole de D. Solano aux Antilles, néceſſiterent une

paix assez rapide. L'objet de la séparation de l'Amérique septentrionale d'avec l'Angleterre étoit rempli. Nos colonies avoient prospéré pendant la guerre : on ne songea point à remédier aux inconvéniens du commerce interlope que les Américains avoient établi avec ces colonies. Au contraire, sur l'exposé qu'elles firent de leurs besoins & des avantages que leur procuroit l'extraction de leurs syrops & de leurs tafias faite par les Américains & les Neutres, l'arrêt du 30 août 1784, ouvrit aux étrangers de nouveaux ports, & leur assigna la nature des denrées & des productions qu'ils pourroient exporter & importer dans nos îles à sucre. Mais les Neutres ne s'en tinrent pas aux articles prescrits : ces réglemens de cabinet ne sont d'ordinaire observés exactement que lorsqu'ils sont conformes aux intérêts du commerce. Ils furent donc éludés, & toutes les marchandises d'Europe, & même de France, se trouverent à bon marché à S. Domingue & ailleurs. Quand nos armateurs parurent dans nos colonies avec des cargaisons riches & cheres, ils furent étonnés de n'en point trouver le débit aussi avantageux qu'avant la guerre, & pendant que le régime prohibitif mettoit les colonies dans leur dépendance absolue. Leur cupidité trompée jetta de hauts cris ; les parlemens de Bordeaux & de Rouen s'en rendirent les organes ; la concession de ce qu'ils demandoient eût été dangereuse & impolitique. On discuta, on écrivit, & cette guerre de plume dure depuis neuf mois, tan-

dis que les choses restent sur le même pied. Les armateurs prétendent que notre commerce languit. On leur répond qu'au lieu de 36,000 minots de farine qu'on envoyoit autrefois en Amérique, la France y en a expédié cette année 41,000. Ils prétendent que les gens de mer ne trouvant plus d'occupation, quittent ce métier : le ministere leur répond en accordant des primes au commerce du Nord qui forme bien autrement à la navigation que le voyage paisible des Antilles. Enfin il y a tout lieu de croire qu'on éludera le retour au régime prohibitif, jusqu'à ce qu'il ait été pris des mesures certaines pour pouvoir opérer sans danger ce changement majeur dans le régime de notre commerce. Voici quelles sont ces mesures.

On rassemble dans nos ports une quantité immense de matériaux de construction. Les primes accordées à la navigation du Nord favorisent ce plan. Les radoubs des vaisseaux se font avec activité, & avant la fin de 1786, le projet du ministere est d'avoir septante vaisseaux de ligne dans les trois départemens. De plus, on y doit tenir prêts la membrure, la mâture, les agrêts & l'artillerie de vingt autres vaisseaux de ligne qu'on construira au besoin. C'est avec de pareilles forces qu'il ne sera plus impolitique de dicter des loix à nos colonies, & d'essayer d'y soumettre les Neutres quelconques. Jusques-là, il est certainement plus sage de ne rien innover. Et il faut convenir que les grandes vues du maréchal de Castries sont infiniment préférables

aux petits besoins momentanés des armateurs de nos ports, qui pourroient entraîner de troubles avant qu'on ait pris des moyens certains de les étouffer. Ajoutons que M. de Castries ne néglige aucun des moyens de détail pour perfectionner toutes les parties du régime de son département. Officiers, matelots, classes, achats, mouvemens, police, il embrasse tout, pour avoir à la fois des têtes, des bras & des vaisseaux.

Mesdames, *tantes* du Roi, sont parties avant-hier pour les eaux de Vichi. Ce voyage sera aussi brillant que coûteux. Leur suite est composée de deux cent soixante personnes, & elles courent à cent soixante chevaux. Monsieur, frere du roi, doit les aller voir, ce qui augmentera encore la dépense. On a remarqué à ce sujet un mot qui peint bien la bonté du Roi. Il étoit question devant lui des frais considérables de ce voyage. *Eh bien*, reprit-il, *il n'y a qu'à économiser celui de Fontainebleau.* Ce mot ne sera pas perdu, d'autant plus que la Reine n'aime point ce voyage, & que les Ministres le craignent, depuis qu'ils ont remarqué que c'est là que tous les courtisans se trouvant réunis, les révolutions ministérielles sont travaillées avec un concours & un ensemble bien dangereux.

M. Thierri, premier valet de chambre du Roi & intendant du garde-meuble, vient de proposer un arrangement qui rendra les voyages de la Cour beaucoup moins coûteux. Le transport des meubles formoit un objet énorme de dépense. Il a fait signer au Roi un état

des logemens des Seigneurs & Dames qui suivent la Cour, & qui seront fixes à l'avenir. Pour les voyages de Marly seulement, le garde-meuble fournissoit trois cens lits.

Le Roi & la Reine de Naples, qui sont actuellement à Pise, vont à Turin voir la Cour de Sardaigne. On assure que la Reine a écrit à sa sœur, en lui faisant entendre qu'étant aussi près, elle auroit desiré de l'embrasser; mais cette ouverture n'a pas pris ici, & le voyage de L. M. Sicilienne à notre Cour n'aura pas lieu. C'eût été l'occasion d'une dépense immense, & d'autres considérations importantes se sont également opposées à ce projet.

L'assemblée du Clergé a commencé ses Séances. Il paroît arrêté que la Cour demandera un don gratuit de vingt millions, & qu'il en sera accordé dix-huit, outre un emprunt que le Clergé fera pour le compte du Roi, & qui sera remboursé annuellement & par parties. Dimanche dernier, l'Archevêque de Narbonne, à la tête du corps, harangua S. M. Lorsque l'assemblée envoya l'abbé de Montesquiou, son agent, demander au baron de Breteuil le jour & l'heure du Roi pour recevoir cette députation, le ministere ne reçut pas l'agent aussi tôt & aussi bien qu'il l'auroit pu. Cette conduite n'a pas été approuvée.

De Paris le 2 Juin 1785.

L'OUVRAGE sur la *Caisse d'Escompte* par le Comte de Mirabeau fait le plus grand bruit. Il offre une foule d'idées neuves & judicieuses

ſur l'utilité des banques, ſur la conſtitution qu'elles devroient avoir pour être complétement utiles au public. Les défauts du régime de la Caiſſe d'Eſcompte y ſont tous paſſés en revue. Il en eſt un ſur-tout qui frappera. Cette caiſſe, par ſa nature, devoit ſervir à étendre le commerce, les arts, l'agriculture, & elle n'eſt utile qu'à un certain nombre de groſſes maiſons de banque qui s'en ſervent pour leurs opérations, tandis que les manufacturiers, les commerçans, les ſimples particuliers n'y trouvent aucune eſpece de facilité pour y placer leur papier. Il eſt réſulté de-là que cet établiſſement a manqué ſon but, & n'a point diminué l'intérêt de l'argent pour le public qui le paye cher aux banquiers : le papier de ceux-ci eſt reçu à la caiſſe & par ce manege ils ſont une fortune immenſe aux dépens du public. On trouve au nombre des pieces juſtificatives un état des ſommes que cette banque avoit en caiſſe deux ou trois mois avant la criſe de 1783. On y voit qu'un jour elle avoit environ 500'000 livres en eſpeces, lorſqu'elle avoit ſur la place plus de 80 millions en billets circulans.

On doit ſavoir gré au Comte de Mirabeau du courage avec lequel il s'eſt montré dans l'arene pour combattre ces abus & entr'autres ceux conſacrés par l'arrêt du conſeil du 24 janvier dernier, qu'il attaque ſous tous les points de vue. Les adminiſtrateurs ſont courir le bruit que cet ouvrage eſt de M. Panchaud, mais il eſt très-vrai qu'il n'y a pas même contribué. La profondeur de certaines vues

fait bien deviner que le Comte de Mirabeau a eu un coopérateur parfaitement versé dans les opérations de la finance. Le public que tous les deux ils éclairent, leur doit à tous deux de la reconnoissance; il leur en devra davantage, si, dans une nouvelle édition, ils rectifient les erreurs qui leur sont échappées, & s'ils étendent leur plan trop resserré, où l'on desireroit aussi trouver plus de vues générales...

Quelques personnes pensent que M. Claviere a fait l'ouvrage, & qu'il en a voulu gratifier celui qui y a mis son nom. C'étoit une maniere honnête de lui procurer une ressource dans l'état de pénurie où il se trouvoit.

La société & les lettres ont perdu depuis quelques mois le chevalier de Bonnard, colonel d'infanterie, ancien sous-gouverneur des enfans de Mgr. le duc de Chartres. On distribue dans sa famille & à ses amis une *Notice historique* de la vie de cet homme vertueux & généralement estimé, écrite par M. Garat, en 109 pages. Les conquêtes académiques de cet auteur en font rechercher les moindres productions. Les lecteurs qui ne connoissoient pas le chevalier de Bonnard ont trouvé qu'il étoit loué un peu longuement; les personnes qui avoient vécu intimement avec lui ne l'ont pas trouvé ressemblant. La maniere épisodique & dissertante de l'auteur n'a pas paru propre à rendre le naturel, la candeur, la franchise, la physionomie morale de l'homme qu'il vouloit peindre. Le portrait est manqué; personne n'étoit cependant plus facile à saisir;

le chevalier de Bonnard se montroit toujours tout entier dans ses discours, dans ses ouvrages, dans ses actions. L'ame sensible & douce de celui qui est loué, devoit animer la plume de l'écrivain, & l'on ne trouve à chaque ligne, que l'esprit & l'expression maniérée de celui qui loue.

Le 27, le Clergé a ouvert ses séances par une Messe & par un Discours que M. de la Luzerne, Evêque de Langres, a prononcé. Il a prêché sur la nécessité de la révélation, & son sujet l'a conduit naturellement à une sortie contre l'incrédulité. On disoit dans un cercle qu'il étoit bien extraordinaire qu'il eût tonné contre l'incrédulité, en prêchant le clergé de France. *Ah*, repliqua un Seigneur de beaucoup d'esprit, *ce n'étoit là qu'une médecine de précaution* : allusion fine à la fermeté de la foi des chefs de l'assemblée.

De mauvais plaisans ont comparé cette piece qui devoit être oratoire, aux chapeaux qu'on porte sous le bras, & ont dit qu'elle étoit inutile & commune; quelques séminaristes ont cru y reconnoître le traité de la religion d'un de leurs Professeurs, assez mal traduit en françois. Ce discours très-didactique, très-plat, le paroissoit encore plus par la maniere dont il étoit débité. M. de Langres ne voulant pas s'adresser directement aux chefs d'Israël, qui avoient trouvé fort mauvais en pareille circonstance les avis de M. de Senès, n'a parlé que pour le public composé de beaucoup de femmes, de quelques laïcs & de peu d'ecclésiastiques.

On a remarqué parmi les membres qui composent l'assemblée, sout les prélats administrateurs, & les gens du monde ont reconnu dans le plus grand nombre de ecclésiastiques du second ordre, les jeunes prestolets qu'ils rencontrent journellement en cabriolet ou à la Redoute chinoise & chez Nicolet. On assure cependant que les peres de l'église de France vont s'occuper de quelques abus assez importans qui se sont glissés dans la hiérarchie ecclésiastique, de la simonie, de la multiplicité des bénéfices accumulés sur le même individu, de l'injuste répartition des impositions, &c. &c. On dit aussi qu'on suppliera le Roi de vouloir bien nommer un certain nombre d'ecclésiastiques éclairés, integres & sur-tout désintéressés, pour aider de leurs avis le Prélat qui sera chargé de la distribution des bénéfices. On demandera en même temps à S. M. de renvoyer dans leurs dioceses respectifs cette foule d'homme revêtus de l'habit ecclésiastique, qui inondent les rues de Paris, les promenades & les spectacles, & qui, par leur conduite, leur intrigue & leurs propos, nuisent plus à l'état dont ils portent la livrée, que les ouvrages des Freret, des Boulanger, des Voltaire, des Diderot, &c. On ne doute point que cette même assemblée ne travaille à l'augmentation des portions congrues & à la confection d'une Théologie, d'un Catéchisme, d'un Breviaire, d'un Missel, d'un Rituel qui deviendront l'enseignement uniforme & la liturgie constante de tout le Clergé françois. Ce concile national ne se séparera pas sans récompenser

récompenser les écrivains estimables qui ont défendu sa cause contre les attaques de l'incrédulité, & il distribuera sans doute de bonnes pensions aux abbés Sabathier de Castres, Giraud-Soulavie, Royou, & même aux SS. Freron, Linguet, Dinouart, &c.

Pendant que le Clergé s'occupe de la propagation de l'esprit religieux, les vrais croyans s'alarment d'une démarche contraire que l'esprit philosophique s'est permise dans le sanctuaire des lettres. C'est la suppression du *Panégyrique de S. Louis*, à l'Académie françoise. On a remarqué que ce sujet étoit usé & qu'il étoit temps de ne plus voir tous les ans les Orateurs sacrés faire un tour de force pour le rajeunir; en conséquence l'Académie a donné un sujet au Prédicateur de cette année, & la révolution qui s'est faite dans les discours de réception s'est opérée dans ceux de la chaire. On sait que les récipiendaires se dispensent désormais de faire l'éloge pompeux de Louis XIV, du cardinal de Richelieu & du chancelier Seguier, patrons temporels du sénat littéraire : le patron spirituel vient d'être traité comme eux, & ce triomphe de la philosophie sur l'usage, signalera l'année de réception de l'abbé Morellet, philosophe lui-même & qui a remporté enfin la palme philosophique, en terrassant ses concurrens qui n'étoient que gens de lettres.

L'incertitude du voyage de Fontainebleau a jetté l'alarme parmi les poëtes & les musiciens qui avoient préparé des nouveautés que l'on devoit jouer sur le théâtre de la Cour pen-

dant ce voyage. On comptoit sur trois opéra nouveaux : *Œdipe à Colonne* de M. Guillard, musique de M. Sacchini; *Penelope* de Mrs. Marmontel & Piccini, & *Thémistocle* de Mrs. Gretri & Philidor (on ignore l'auteur du poëme.) Ces nouveautés céderont vraisemblablement le pas aux ouvrages lyriques de M. Morel, auteur de *Panurge*, qui jouit d'une faveur presque exclusive auprès du chef visible de l'Académie royale de musique, M. de la Ferté, dont il est le bien bon ami. Ce bon ami a réussi à faire écarter du répertoire le charmant ouvrage de Venus & Adonis, dont la musique est de M. Edelman, & qui a été répétée avec le plus grand succès. Le savant Comité a reproché à l'auteur de n'avoir pas assez respecté la vérité fabuleuse de son sujet. Il a même ajouté que les sujets mythologiques commençoient à n'être plus de mode. Voilà donc les dieux de la fable exilés du théâtre des prestiges. Vive le siecle de la philosophie pour éclairer le monde & pour le ramener au vrai goût dont nos ancêtres étoient à mille lieues.

On prépare aux François une tragédie nouvelle, intitulée : *Roxelane* & *Mustapha*, par M. de Maisonneuve. C'est le même sujet que *Mustapha* & *Zeangir*, traité par Belin & par M. de Champfort. La nouvelle tragédie est reçue depuis douze ans, & elle a été reçue une seconde fois depuis le nouveau réglement fait pour la réception des ouvrages dramatiques, par Mrs. les Gentilshommes de la chambre. Je saisirai l'anecdote singuliere de cette

réception pour faire connoître les inconvéniens du nouveau régime.

Anciennement un auteur lisoit sa piece devant toute la Comédie assemblée : les vieux acteurs dont les connoissances étoient fortifiées par l'usage, y assistoient, quelquefois y donnoient des conseils utiles ; ils aidoient, ils indiquoient les changemens, & plusieurs succès ont été dus à leurs sages avis. Aujourd'hui il a été établi pour la réception un comité particulier, composé principalement de jeunes sujets susceptibles de toutes les petites préventions & capables de toutes les petites tracasseries qui regnent dans le tripot comique. Une jeune actrice qui n'a pas été trouvée assez jolie, un nouvel acteur dont le jeu a paru gauche, sont les ennemis nés de l'homme de lettres qui vient se faire juger par eux, & un ouvrage médité, travaillé pendant plusieurs années dans le silence du cabinet, est impitoyablement proscrit par le Sanhédrin ignorant ou prévenu, pour peu que l'auteur n'ait pas eu l'attention suivie de le capter par des flagorneries ou des gentillesses. Ce Sanhédrin d'ailleurs ne doutant pas de la foiblesse de ses lumieres, se hasarde rarement à proposer des changemens dont l'événement malheureux ne manqueroit pas de lui être imputé par les auteurs qui seroient tombés en suivant son impulsion. En conséquence le comité reçoit ou rejette d'ordinaire sans aucune modification, & le talent se trouve encore découragé, là comme ailleurs, par les jurés de toute espece qui l'étouffent, le ga-

rottent & le tuent au gré de leurs petites fantaisies.

La nouvelle tragédie de *Roxelane* & *Mustapha*, présentée au comité de quatorze membres de la comédie, y a été jugée comme un criminel l'est à la Tournelle. Sept voix l'ont reçue, sept l'ont rejettée, & procédant *in meliorem*, l'auteur n'a pas été condamné. Mais ce jugement a percé & a jetté une impression défavorable sur l'ouvrage, dont l'auteur ne tient à aucune jurande, & sera par conséquent jugé rigoureusement par le public assemblé. Au reste ce seront cinq actes de chûte à ajouter aux quinze qui ont été enterrés en trois jours depuis Pâques sur le théâtre national.

Les inconvéniens du nouveau réglement dont je viens de parler sont si visibles, qu'il y a tout lieu de croire que Mrs. les gentilshommes de la Chambre l'abrogeront. Hommes de cour & de goût, deux d'entr'eux sont de l'Académie françoise : leurs places les rendent les protecteurs nés des gens de lettres, & peut-être mettront-ils leur honneur à rendre au théâtre françois tout l'éclat dont il est susceptible, en faisant un réglement qui appelle au jugement des nouveautés ces acteurs anciens & consommés, dont les talens ont prouvé les connoissances & dont l'expérience a formé le goût.

Les Etats de la Haute-Guyenne voulant pourvoir à la confection des chemins, sans employer le moyen injuste & vexatoire des corvées en nature, dont le fardeau retombe uniquement sur le pauvre, viennent d'obtenir la

permiſſion de faire un emprunt de trois millions pour remplir cet objet. Ils ont obtenu en même temps celle de publier les procès-verbaux de leurs aſſemblées, permiſſion qui leur avoit été refuſée juſqu'ici. Il faut peu s'en étonner : les Intendans des Provinces eſtiment peu les aſſemblées provinciales, qui reſtreignent leur autorité & qui l'annulent dans tout ce qui tient à l'arbitraire de l'impoſition. L'emprunt de trois millions eſt blâmé par ceux qui ſavent combien les pays d'états ſont expoſés, dans les temps difficiles, à faire des emprunts pour le compte du gouvernement, lorſque leur crédit eſt établi, & l'on auroit mieux aimé que les Etats de Guyenne euſſent pourvu d'une autre maniere à la dépenſe des chemins.

Les Intendans de province qui ſe trouvent à Paris, continuent leurs conférences ſur le même objet. Quelques-uns d'entr'eux penchoient vers le rétabliſſement des corvées en nature ; mais M. de la Galaiſiere, Intendant de Strasbourg, ayant lu un mémoire qu'il a fait ſur cette matiere, & dans lequel il démontre l'injuſtice & l'inſuffiſance de la corvée en nature, ce mémoire a entraîné tous les avis, & le Roi en a ordonné l'impreſſion. On attend cet ouvrage avec empreſſement, & l'on dit qu'il ſera un honneur infini à ſon auteur. Les gens preſſés vont juſqu'à dire que ce mémoire eſt capable de porter M. de la Galaiſiere au Contrôle-général, ſi jamais M. de Calonne eſt dans le cas de ſe retirer.

Il paroît une nouvelle critique de l'ouvrage de M. Necker. Ce ſont des *Lettres d'un Pro-*

priétaire françois, adreffées à l'auteur du livre *de l'Adminiſtration des finances.* Elles ont peu de fel & même peu de légéreté, quoiqu'elles en affectent beaucoup. On a trouvé affez extraordinaire que ces lettres fuffent approuvées par M. de Serionne, en qualité de cenfeur-royal, M. de Serionne étant l'un des fecretaires de M. de Calonne.

M. Necker eft arrivé ici avec fa famille. Pour ne point caufer d'ombrage, il n'a pas voulu habiter fa maifon de S. Ouen, qui eft à deux portées de fufil de la capitale. Il a loué du marquis de Juigné, frere de l'Archevêque de Paris, le château de Marolles, à huit lieues d'ici, auprès d'Arpajon. C'eft une chofe bien déplorable qu'un miniftre recommandable par fa probité & par fes talens, foit ainfi obligé de fe fouftraire à la confidération publique, de peur de choquer la petite vanité de ceux qui craignent fa rivalité.

Le chevalier de Chatelux trace, dans fon *Voyage en Amérique*, un portrait très-intéreffant du Général Washington. Je ne pourrois en faire l'analyfe fans regretter des traits néceffaires pour donner une idée jufte de cet homme également grand par fes talens & fes actions, & refpectable par fes vertus & fes rares qualités. On peut ajouter à ce que M. de Chatelux en écrivoit pendant la guerre, un trait qui, terminant le tableau des fuccès militaires & politiques du général Washington, fuffit pour le peindre. Rentré dans la claffe des citoyens, il femble oublier fa propre gloire, & déterminé à ne s'arracher aux plaifirs

de la vie privée & aux occupations champêtres que lorsque ses conseils & son expérience le rendront nécessaire au salut de sa patrie, on le voit retracer parfaitement les hommes auxquels une véritable grandeur, fondée sur la simplicité & le désintéressement, ont assuré, depuis tant de siecles, le respect & l'admiration de la postérité.

M. de Chatelux raconte une anecdote qui prouve combien les mœurs des Américains sont pures & *respectables*, en montrant leur indulgence pour les foiblesses humaines. Il arrive dans une auberge. « J'y trouvai, dit-il, » un bon lit & un souper tel quel, mais que » je trouvai très-bon, moins parce que j'a- » vois bon appétit que parce que j'étois servi » par une grande femme de vingt-cinq ans » d'une très-belle figure, d'une taille noble » & distinguée. Je demandai si c'étoit la fille » de mon hôtesse. Celle-ci qui étoit une bonne » grosse femme assez curieuse & assez bavar- » de, qui m'avoit déjà pris en amitié, parce » que je répondois à ses questions tant qu'elle » vouloit, me dit n'avoir jamais eu d'enfans; ce- » pendant elle en tenoit un dans ses bras qu'elle » caressoit beaucoup, & dont elle paroissoit » prendre grand soin. A qui donc appartient ce- » lui-ci, lui dis-je? — à la grande femme que » vous voyez, me répondit-elle. — Et quel est » son mari? — Elle n'en a pas. — Elle est donc » veuve? — Non, elle n'a jamais eu de mari. » C'est, ajouta-t-elle, une aventure malheu- » reuse qui seroit trop longue à vous racon- » ter : cette pauvre fille s'est trouvée dans

» le besoin, je l'ai prise chez moi, & j'ai
» soin de la mere & de l'enfant » ... « Chez
» les Américains, observe M. de Chatelux,
» le vice est si étranger, si rare, que le dan-
» ger de l'exemple est presque nul ; de sorte
» qu'une faute de ce genre est regardée com-
» me une maladie accidentelle, dont il faut
» guérir l'individu qu'elle attaque, sans pren-
» dre aucune mesure pour éviter la conta-
» gion. J'ajouterai que l'acquisition d'un ci-
» toyen est si précieuse dans ce pays, qu'une
» fille en élevant son enfant, semble expier
» la foiblesse qui lui a donné l'existence... »

L'enthousiasme patriotique présidoit même aux assemblées de plaisir à Philadelphie. Les danses avoient, comme les *toast* que l'on boit à table, des rapports marqués avec la politique. L'une s'appelloit *le succès de la campagne*, l'autre *la défaite de Burgoyne*, une troisieme, *la retraite de Clinton*. Les bals étoient dirigés par des *Managers* choisis parmi les Officiers les plus distingués de l'armée. On jugera de l'importance qu'ils attachoient à leurs fonctions, par ce mot du Colonel Mitchell. Une Demoiselle qui figuroit dans une contredanse, à un bal dont il étoit *Manager*, ayant oublié son tour, parce qu'elle causoit avec une de ses amies, il s'approcha d'elle & lui dit tout haut : *Allons donc, Mademoiselle, prenez donc garde à ce que vous faites ; est-ce que vous croyez être là pour votre plaisir ?*

De Versailles, le 8 Juin 1785.

PENDANT le dernier voyage de la Reine à Paris, le peuple a montré si peu d'empressement que cette Princesse, dont le cœur est si bon, en a été affectée, & qu'elle a dit avec douleur en rentrant aux Tuileries : *mais que leur ai-je donc fait?* Cette question touchante, il n'est personne qui ne puisse & ne doive la faire; car S. M. qui a toujours montré beaucoup de penchant à obliger, n'a jamais fait un malheureux. Lors de ce dernier voyage même, elle a versé des secours très-considérables sur les infortunés. Qui auroit dit que ces Parisiens, dont l'amour pour ses maîtres est la vertu naturelle, affligeroient ainsi leur cœur en leur refusant un tribut qu'ils ne cessent de mériter! Le mal vient de plus loin : des écrits clandestins & calomnieux, des chansons licencieuses faites à la Cour même, ont altéré la douceur & l'amabilité *françoises* : c'est un bien mauvais service rendu à une nation que de semer, entre elle & ses souverains, une froideur fâcheuse & funeste. Jamais le Gouvernement n'a montré une aussi grande sévérité pour les écrits publics, & jamais on n'a vu paroître tant de satyres clandestines dont les auteurs se sont dérobés aux recherches de l'administration. Ces couplets, ces chansons, ces satyres ont circulé & ont fait un mal effroyable, en apprenant aux peuples à moins respecter ce qui faisoit autrefois l'objet de leur

vénération & de leur amour. Beaux esprits, grands philosophes, qui méprisez ce que vous appellez préjugés, dites-nous si vous avez quelque frein plus salutaire pour conserver les mœurs & l'autorité, que le respect général pour ceux qui en sont les dépositaires.

Il n'est plus question de guerre, quoi qu'en disent quelques papiers publics; mais il paroît que nous devons encore prendre en patience le mal de la curiosité. M. de Vergennes a dit derniérement aux Ministres des Etats-Généraux, que les négociations resteroient suspendues jusqu'à ce que la démarche satisfactoire, exigée par l'Empereur, ait eu lieu.

Le crédit de M. de Calonne est rétabli. Il a été même question de créer une cinquieme charge de Secrétaire d'état en sa faveur. L'avantage de cette création pour le Contrôleur-général, c'est qu'il ne sera plus obligé de demander la signature d'un autre Ministre pour l'expédition en commandement des affaires du département des finances & qu'il signera lui-même. Les pensions rendues aux différens départemens, & retirées du trésor-royal où M. Necker les avoit toutes portées, seront aussi moins susceptibles de difficultes & chaque administrateur, dans sa partie, comprendra la somme des dons dans celle des dépenses du département sans que les autres aient rien à y voir.

On parle déjà d'augmenter le nombre des fermiers-généraux pour le prochain bail des fermes, ainsi que celui des régisseurs & administrateurs-généraux. L'augmentation sera de

vingt-cinq millions. Cette ressource éloignera au moins de quelques mois l'emprunt nouveau qui sera fait à la fin de cette année, ou au commencement de la prochaine.

Vendredi dernier, le Roi a disposé des places vacantes par la mort de M. de Beaumont. La place au Conseil des dépêches a été donnée à M. de Fourqueux, celle du Conseil royal à M. le Noir, celle du Conseil contentieux des finances à M. de Bacquencourt, & la place de Conseiller d'Etat à M. Fargès.

Cette distribution fera retirer de la police M. le Noir, mais on croit qu'il gardera ce département jusqu'à la fin de l'année. Le public lui désignoit deux successeurs. M. Esmangard, porté par M. de Calonne, & M. de Cypieres, Intendant d'Orléans; mais on dit que ces deux maîtres des requêtes ont refusé cette magistrature honorable & pénible, & l'on parle maintenant de M. Chaumont de la Myliere pour succéder à M. le Noir.

CHANSON

SUR LES COULEURS.

Air *du Vaudeville de Figaro.*

Dans le monde tout varie,
L'esprit & le sentiment :
Chacun son goût, sa manie,
L'un veut noir & l'autre blanc;
Pour moi, fier de ma Patrie,
Un lys fait tout mon espoir,
Et je déteste le Noir.

Lorſque je vois une glycere
En juſte blanc de ſatin,
Qui, ſur ſa taille légere,
S'allie avec ſon beau ſein,
Oui, je crois être à Cythere
Et je ne puis concevoir
Comment on ſouffre le Noir.

Quoiqu'ici je déſavoue
Hautement cette couleur,
Il faut pourtant que je loue
Ses avantages d'ailleurs :
Il eſt vrai que pour la boue,
On ne ſauroit rien avoir
De plus propre que le Noir.

Mais de frêles avantages
Ne peuvent être oppoſés
Aux innombrables dommages
Dont nous ſommes épuiſés.
Ce ſeroit par trop d'ouvrage,
S'il falloit appercevoir
Les maux que cauſe le Noir.

Voyez ce ramas de cuiſtres,
Prêtres, Moines & Prélats,
Procureurs, Juges, Miniſtres,
Médecins & Magiſtrats :
Ces uniformes ſiniſtres
Leur tiennent lieu de ſavoir,
Ah que d'ânes ſous le Noir.

Jouant la douleur extrême,
Cloris en habit de deuil,

Dans les bras de ce qu'elle aime,
Rit d'un époux au cercueil.
Voile affreux du ftratagême,
Ne pourra-t-on jamais voir
Enfin fupprimer le Noir.

Devenant à tous propice,
Si j'étois au rang des Rois,
Je voudrois, fans artifice,
Qu'on interprétât les loix.
Pour rétablir la police,
J'uferois de mon pouvoir,
Et je profcrirois le Noir.

J'aimerois la politique,
Les talens & les vertus,
Et je voudrois qu'on s'applique
A réformer les abus :
Enfin en place publique,
Aux flambeaux par un beau foir,
Je ferois brûler le Noir.

Ce vœu devient inutile,
L'honnête-homme eft maltraité;
A la cour comme à la ville
Le Noir eft autorifé;
Car le peuple eft imbécille,
Et les Grands prennent fans voir
Toujours le blanc pour le Noir.

De Paris, le 9 Juin 1785.

LA tragédie nouvelle de *Muftapha & Roxelane* a été donnée avant-hier au théâtre françois. Roxelane eft une feconde époufe de So-

liman ; qui veut perdre Muſtapha, fils d'un premier lit, pour faire paſſer le ſceptre à ſon fils Zeangir. L'amitié de ce dernier pour ſon frere, eſt dans la nouvelle piece extrêmement touchante, quoiqu'il ne ſoit pas, comme dans la tragédie de M. de Champfort, ſon rival, en aimant la Princeſſe Alzenie. Ce rôle de Zeangir a été joué par le Sr. Saint-Phal, avec une chaleur & une énergie qui confirment l'eſpérance que l'on a conçue ſur ce jeune acteur. Le défaut de cette tragédie, eſt que les projets de Roxelane, pour faire périr Muſtapha, ſont développés dès le premier acte, ce qui détruit en partie l'intérêt de l'action, que l'auteur ne fait commencer qu'au troiſieme acte. Les deux premiers ont un peu langui, d'autant qu'ils ne ſont rechauffés par aucun de ces vers brillans qui arrachent des applaudiſſemens; mais au troiſieme l'action devient vraiment attachante; le développement du caractere généreux de Zeangir, les alarmes réciproques de Roxelane & d'Azenie, l'embarras & les combats de Soliman, la paſſion de Muſtapha pour la Princeſſe, forment un enchaînement de ſituations véritablement tragiques. Au cinquieme acte, Roxelane a arraché à Soliman l'ordre de faire périr Muſtapha par le cordeau ou par le poiſon; il choiſit la coupe fatale, & la prend avec ſang-froid & courage, en diſant au muet qui la préſente, ce vers de ſituation qui a été fort applaudi :

n'ai pas pour mourir beſoin du déſeſpoir.

Après avoir bu, il rend la coupe au muet & lui dit, en le renvoyant à son pere :

Vas; tu peux l'assurer de la mort de son fils.

Pendant cette catastrophe, Zeangir est allé se jetter aux pieds de Soliman, pour demander la grace de Mustapha. Il l'a obtenue, il arrive trop tard & se poignarde sur lui.

Quoique cette piece soit foiblement écrite, elle a été fort applaudie, & l'on a demandé l'auteur avec transport. Le public a sans doute voulu le consoler de douze ans d'attente, car c'est depuis douze ans que la piece est reçue. Il ne faut cependant pas oublier de dire que cette tragédie est fortement intriguée, & que l'auteur a fait sortir de son sujet une grande quantité de vers de situation, genre de beauté préférable, aux yeux des connoisseurs, à ces vers sententieux & brillans dont la foule fait tant de cas, & qui préparent la réputation d'un ouvrage de théâtre, long-temps avant qu'il soit représenté. Le succès de celui-ci doit prouver aux auteurs protégés & prônés, qu'il est plus prudent d'attendre l'arrêt du public que de le prévenir par des lectures faites dans des grands cercles, dont le public se plaît quelquefois à casser les petites sentences.

Mlle. Vestris a joué le rôle de Roxelane avec ce beau niveau de talent qu'elle ne perd guere. La Rive a rempli celui de Mustapha avec noblesse & fierté; Vanhove celui de Soliman, où il a déployé ce qu'il a de talent, & ce qu'il en a, fait toujours regretter les

beaux jours de Brizard. Quant à la Princesse Azenie, Mlle. Thenars l'a déclamé comme elle déclame ordinairement, c'est-à-dire, en prenant constamment les cris pour le talent, & les grands bras pour de la chaleur. Le jeune Saint-Phal a écrasé presque tous ses camarades dans cette nouveauté : chaleur d'expression, vérité dans le sentiment, organe touchant, rien ne manque à ce jeune acteur, sinon un dire un peu plus ferme, & l'attention d'éviter ces hésitations fréquentes que Molé a introduites au théâtre. Elles peuvent être supportées dans la comédie, mais elles déparent la majesté de la tragédie.

Depuis samedi dernier, le *Journal de Paris* est supprimé pour une cause si légere, & en même temps si extraordinaire, que le public en a cherché une autre mais vainement. Une chanson du Chevalier de Boufflers faite, il y a douze ou quinze ans, sur son ambassade auprès de la Princesse Christine, Abbesse de Remiremont, chanson imprimée dans vingt recueils, avec approbation & privilege du Roi, a été la véritable cause de cette suppression, parce que le *Journal de Paris* l'a citée d'après un ouvrage intitulé : *Les saisons Littéraires*, imprimé au mois de Mars dernier. On a représenté au Roi que la Princesse Christine étant sa tante, cette chanson étoit licencieuse, quoique la Princesse ne fût point nommée, & par ce tapage on a donné à la chanson une célébrité qu'elle n'avoit point encore eue. Le public privé du Journal, a jetté les hauts cris ; M. le Garde des Sceaux, en con-

féquence d'un ordre exprès du Roi, a révoqué le privilege; mais ce Magiftrat a repréfenté enfuite à S. M., que ce qu'on lui avoit montré comme un manque de refpect puniffable, n'étoit qu'une inconfidération innocente, & le Roi a reçu cette repréfentation avec bonté, de forte qu'on efpere que le Journal reprendra fon cours avant la fin de cette femaine.

Si c'étoit des courtifans, gens de lettres, & trop inftruits ou trop puiffans pour n'être pas difpofés à l'indulgence, qui euffent provoqué cette fuppreffion, il feroit à defirer que ces Meffieurs ne fuiviffent pas la carriere des lettres, où leurs jaloufies font fi dangereufes. Dans le beau fiecle de Louis XIV, les Montauzier, les la Rochefoucault cultivoient les lettres & protégeoient les lettrés, & c'eft tout ce que les courtifans doivent fe permettre; car fi une fois ils y introduifent leur efprit de rivalité, les écueils de la carriere deviendront affez terribles pour en écarter tous ceux qui penfent, & qui ont befoin de repos pour rendre leurs penfées utiles à leur fiecle & à la poftérité. Le moyen d'arriver à cette crife déplorable, c'eft pour eux d'époufer les haines des gens de lettres de profeffion, qui invoqueroient jufqu'au fecours du tonnerre contre des rivaux qui n'ont pas pour eux la confidération à laquelle ils prétendent. Boileau l'a dit :

Qui n'aime point Cotin, n'eftime point fon Roi,
Et n'a, felon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

M. de Beaumarchais ayant reçu une épître en vers signée, *le Premier arbre des Tuileries*, suivie d'une lettre en prose, où on lui demandoit obligeamment des nouvelles de sa situation, a fait cette réponse à la personne qui lui avoit adressé l'une & l'autre.

Oui, Monsieur, j'ai reçu vos jolis vers écrits par un arbre des Tuileries : cet arbre est en littérature celui du bien & du mal, car il en raisonne à merveilles. Excepté le dernier trait qui se rapporte à moi, tout m'a paru d'un jugement exquis; mais comme ce dernier trait est obligeant, je dois au moins vous rendre grace de la prévention qui l'a dicté.

Je dois aussi satisfaire à la question contenue dans votre lettre, la curiosité, moins qu'un noble intérêt, vous ayant porté à me faire cette question. De trente lettres reçues, la vôtre est aussi presque la seule à laquelle je me croie obligé de répondre. Vous me demandez s'il est vrai que le Roi m'ait accordé des secours puissans dans ma détresse actuelle; je n'ai pas plus de raisons de dissimuler les traits de sa justice que je n'en eus de cacher l'affliction profonde où me plongea sa colere inopinée. Le Roi trompé, m'a puni d'une faute que je n'ai pas commise; mais si mes ennemis sont parvenus à exciter son courroux, ils n'ont pu altérer sa justice, & cette distinction entre l'effet d'un premier mouvement & l'acte réfléchi d'équité dont je vous rends compte, est le plus grand éloge qui soit dû à son généreux caractere.

Oui, Monsieur, il est très-vrai que S. M. a daigné signer pour moi, depuis ma disgrace, une ordonnance de comptant, de deux millions cent

cinquante mille livres, ſur de longues avances dont je ſollicitois le rembourſement auprès du Roi, tandis qu'on m'accuſoit du crime odieux de lui manquer de reſpect.

Je ſuis avec la plus reſpectueuſe reconnoiſſance, &c.

En vous parlant; Monſieur, de la *Notice hiſtorique de la vie du Chevalier de Bonnard, par M. Garat*, je devois vous dire que la Comteſſe de Genlis n'a pas été ſatisfaite de l'éloge qu'on y fait de ſes talens & de ſes ouvrages; parce que ſon amour-propre eſt difficile à contenter. Quelques phraſes moins louangeuſes lui ont donné de l'humeur; elle a fait uſage de tout ſon crédit & de celui de ſes amis, pour engager M. le Garde des Sceaux à défendre aux journaliſtes & aux cenſeurs de parler & de laiſſer annoncer cette notice, qui eſt un hommage rendu à la vertu par l'amitié. Madame de Genlis a même demandé que l'imprimeur fût puni. Le chef de la magiſtrature n'a pas cru devoir ſe prêter entiérement aux ſollicitations de l'orgueil irrité & d'une vengeance ridicule. Il s'eſt contenté d'écrire aux cenſeurs, qui n'auront pas l'occaſion de lui obéir, parce que l'ouvrage ne doit point être annoncé. Il n'a été diſtribué qu'aux perſonnes qui aimoient & eſtimoient l'homme rare qui en eſt l'objet, & qui ont trouvé très-déplacé, parce qu'il étoit exceſſif d'éloges, l'article où l'auteur parle du ſucceſſeur du Chevalier de Bonnard, dans une place où il ſe diſtinguoit par ſes principes, par ſes ſuccès & ſurtout par ſes mœurs.

Voici une épigramme ſur l'Abbé Morellet ; Docteur de Sorbonne, membre du parti philoſophique, & élu académicien. Elle porte plus ſur l'Académie que ſur lui.

Ce timbalier philoſophique,
Rangé parmi les vétérans,
Dans le fauteuil académique,
Prend la plume des mécréans ;
Mais qu'on plaiſante ou qu'on raiſonne
Sur ce choix tant que l'on voudra,
Il eſt certain qu'il eſt mieux là
Qu'il ne fut jamais en Sorbonne.

Le précis de M. Hilliard d'Auberteuil pour les grands propriétaires des colonies françoiſes de l'Amérique, que l'on a répandu ces jours-ci dans le public, eſt un ouvrage fait un peu à la hâte, mais il renferme quelques vérités qui n'ont été diſcutées dans aucun écrit ſur la queſtion de l'admiſſion des neutres dans nos colonies. L'auteur a diviſé ſon précis en dix paragraphes, dans leſquels il établit d'abord d'une maniere aſſez juſte les rapports entre la métropole & les colonies, en prouvant qu'elles ſe doivent réciproquement des ſecours & une communauté de richeſſes. Le §. IV. contient un parallele bien fait des cultivateurs & des négocians : on y prouve que le cultivateur veut attacher ſa famille à ſa profeſſion, tandis que le négociant travaille pour écarter ſes enfans de la ſienne, & il dérive de cette différence, que le premier ſonge à perpétuer la réproduction des richeſſes pour l'Etat, tan-

dis que le second ne songe qu'à grossir les siennes rapidement pour en jouir ensuite dans l'inaction & dans le repos. Les trois §. suivans font voir combien les négocians ont été économes de secours de toute espece envers les colons, lorsqu'ils n'ont pas espéré de ces secours des bénéfices immenses. Dans le huitieme, l'auteur expose que plus les colons recevront de matieres premieres, de vivres, de bois de construction, de negres, plus leur culture s'augmentera, & plus ils appelleront des produits de l'industrie françoise, pour les échanger avec leurs denrées : il finit par dire qu'il est à desirer que la France donne aux autres nations l'exemple d'un commerce plus libéral, plus glorieux, plus convenable dans un siecle où les lumieres semblent rapprocher tous les peuples.

Dans les deux derniers paragraphes, M. Hilliard ne dissimule pas que la révolution de l'Amérique nécessite un changement dans les idées que les Métropoles se sont faites anciennement sur le commerce de leurs colonies, & en effet après avoir plaidé à si grands frais pour la liberté des mers, que deviendroit cette cause gagnée, si la liberté des ports n'étoit pas une suite naturelle de l'arrêt intervenu. La derniere vue de cet écrit me paroît sur-tout digne d'être méditée. Lors de l'affranchissement du Continent de l'Amérique, il a dû se former à sa portée un marché universel des richesses de l'Europe pour la nouvelle nation américaine. Les circonstances ont fixé ce marché à St. Domingue; peut-être la politique

devoit-elle veiller à ce qu'il ne se transférât pas ailleurs. Nos isles sont entourées d'isles angloises qui convoitent leur prospérité actuelle; les loix prohibitives peuvent détruire cette prospérité, & des voisins jaloux ne manqueroient pas de s'en saisir, si nous avions l'imprudence de conniver à leurs desseins, en restreignant la liberté, qui a fixé dans nos colonies l'entrepôt général de l'Amérique & de l'Europe.

La cédule du Roi d'Espagne pour la Compagnie des Philippines est arrivée ici : voilà un nouvel aliment pour les joueurs dans les fonds publics étrangers, car les nationaux ne peuvent presque plus suffire à l'empressement général de nos agioteurs. Les avantages du commerce de la Compagnie espagnole ont d'abord le mérite d'être présentés comme nouveaux, & cet air de nouveauté ne laisse pas que d'être un appât. En second lieu on annonce que cet établissement va donner au commerce de l'Espagne, dans toutes les mers en delà du Cap de Bonne-Espérance, une prépondérance notoire sur celui de toutes les nations européennes, sans en excepter les Hollandois & même les Anglois. Ceux qui se permettent une pareille annonce, ont une profonde confiance dans la crédulité françoise ou une idée bien extraordinaire de l'intelligence des Espagnols en fait de commerce maritime. Les autres (& c'est le plus grand nombre) craignent que les difficultés élevées par ces peuples sur la côte des Mosquites en Amérique, contre le commerce des Anglois, ne

rendent ces derniers plus attentifs ſur les démarches de l'Eſpagne, & ſur les moyens d'arrêter les progrès rapides qu'elle a faits dans les branches du commerce maritime, tant dans l'Inde qu'ailleurs.

Notre nouvelle Compagnie des Indes, tout en ſe diſpoſant à mettre beaucoup de concert dans ſes opérations, a vu ſon adminiſtration troublée par une querelle aſſez vive entre deux adminiſtrateurs, Mrs. Gourlade & Berard. Ces Meſſieurs, dans une aſſemblée, ſe ſont choqués de propos, & en ſortant ils ont oublié qu'ils étoient des commerçans pacifiques. Tout à coup convertis en guerriers pointilleux ſur l'honnenr, ils ont profité auprès de S. Martin-des-champs, de la commodité qu'ils avoient de porter chacun une épée, & ils ont mis flamberge au vent, comme deux preux chevaliers. L'un d'eux, M. Berard, quoique bleſſé au bras, vouloit continuer à ſe battre; ſon adverſaire, pour l'en empêcher, l'a deſarmé & a caſſé ſon épée. Alors le bleſſé a crié *à la garde, à l'aſſaſſin*. La garde eſt ſurvenue & a voulu arrêter M. Gourlade; il a repréſenté en bon logicien au Guet, qu'il n'étoit point un aſſaſſin, puiſque ſon ennemi étant deſarmé par lui, il n'avoit point abuſé de ſa foibleſſe pour lui porter de nouvelles bottes. Cet argument a plu au Guet, qui a laiſſé les combattans ſe retirer tranquillement. Cependant cette affaire a fait du bruit, quoiqu'elle ſe fût paſſée le ſoir, & le lendemain le Contrôleur-général a envoyé chercher les champions; il les a exhortés à la paix, & la leur

a fait sceller par une embrassade. Cette aventure a fait l'amusement de tout Paris pendant une grande demi-journée.

M. Pilatre a manqué derniérement d'avoir une affaire qui l'auroit empêché de passer la mer en ballon lui & son futur compagnon de voyage. Celui-ci nommé M. Romain, est un procureur au Parlement de Rouen, à qui la manie des ballons a fait quitter la robe. C'est un petit homme trapu, vigoureux, pétulant & entêté. M. Pilâtre, en attendant le vent favorable, s'amusoit à promener des Dames dans le ballon construit par M. Romain. Il en arrivoit de fort loin; c'étoit à qui feroit ces petits voyages, l'aërostat étant retenu par des cordes. Pour cet effet M. Pilâtre avoit fait construire une galerie que son coopérateur M. Romain trouva trop lourde pour tenter le trajet de la Manche; il en fit faire une plus légere, que M. Pilâtre ne voulut point accepter, dans la crainte qu'elle ne fût point assez solide. — *Mais sans doute*, observa M. Romain, *que vous n'avez pas dessein de mettre des femmes du voyage?* — « Il n'est pas question de plai- » santer, répond M. Pilâtre, mais à coup sûr » je ne m'exposerai pas comme un étourdi » dans une pareille galerie.... » Instruit de cette discussion, le Ministre a décidé la question en faveur de la galerie de M. Pilâtre. Celui-ci fait voir l'ordre à M. Romain, mais le petit homme, pour n'en point avoir le démenti, d'un coup de hache coupe la galerie en deux. Surpris de ce procédé, M. Pilâtre lui en demande raison: *à quatre pas d'ici je*

vous

vous la fais savoir, répond comme le *Cid* M. Romain. Heureusement des témoins se sont opposés aux voies de fait, & des amis communs ont accommodé l'affaire & reconcilié les deux Physiciens, mais à condition que le voyage se feroit dans la galerie de M. Romain.

On fera la semaine prochaine la translation du cœur de Louis XIV, de l'ancienne église des Jésuites, rue St. Antoine, aux Invalides. Toute la Cour, dit-on, sera du cortege.

On parle aussi de transporter dans la grande cour des Invalides la statue équestre du même Prince qui est à la place de *Vendôme*, pour y substituer celle du Roi regnant : j'ai peine à le croire; il seroit aussi indécent de déplacer l'aïeul pour le petit-fils, qu'il l'est de laisser croître l'herbe sur le piédestal de la statue de Henri IV, enterrée d'un pied de profondeur au milieu du Pont-neuf.

C'est à coup sûr la derniere fois que j'aurai à parler du Jansénisme, puisque la mort vient d'en enlever les derniers martyrs. En annonçant celle de l'abbé Brunet, j'ignorois que son ancien Curé Boëtin l'avoit précédé de trois semaines. L'Archevêque, (feu M. de Beaumont) pour récompenser son zele, lui avoit donné l'abbaye d'Oigny; c'étoit un homme fort doux, fort aimable, mais foible & qui s'abandonnoit à l'avis de quiconque savoit le subjuguer; c'est le turbulent abbé Brunet qui lui fit porter le trouble dans l'église & dans l'état. Pour ne point rappeller aux ames pieuses & aux esprits caustiques de la Capitale, les scandales causés par l'abbé Boëtin, son

neveu l'abbé Robinet du Bois-Baſſet, grand chantre de Notre-Dame, a obtenu des Magiſtrats que la mort de ſon oncle ne ſeroit annoncée dans aucun journal.

On prit également de ſages précautions à la mort de l'abbé Brunet, Curé de St. Nicolas du Chardonnet. Autant ſon prédéceſſeur étoit affable, conſolant, charitable pour les pauvres, autant l'abbé Brunet étoit dur, repouſſant & avare. Il étoit déteſté ſur ſa paroiſſe, au point que les poiſſardes vouloient mettre ſon corps en pieces; on fut obligé de leur donner de l'argent pour les appaiſer; elles s'en allerent en diſant : *Je prierons Dieu qu'il donne au diable notre vilain Curé, & j'allons boire à votre ſanté.*

De Verſailles, le 13 *Juin* 1785.

TOUT en ce pays donne matiere à de bonnes ou de mauvaiſes plaiſanteries. On en a fait de toutes les eſpeces ſur les hommages que l'Archevêque de Paris, l'Abbé de Sainte Génevieve & le Recteur de l'univerſité ont rendus à la Reine, à l'occaſion de ſon voyage dans la capitale. Cette grande Souveraine même n'en a point impoſé à la manie des bons mots, dont nous ſommes atteints. Les cagots ont été ſcandaliſés qu'elle eût paru à l'opéra, le jour même de cette courſe de dévotion. « Il falloit bien, a dit le comte d'A..., » que la Reine allât voir les *lanternes* de » *panurge*, pour ſe déſennuyer de celles qu'on » lui avoit contées toute la journée. » Il avoit

été défendu au Recteur de faire la triste harangue d'usage. Sa magnificence choquée & mortifiée de voir son éloquence rejettée & sa peine perdue, vouloit faire imprimer son discours : nouvelle défense d'autant plus sensible qu'il court un pamphlet assez peu respectueux pour l'université, ayant ce titre : *Réponse que la Reine auroit faite au discours que M. le Recteur lui auroit adressé à son passage pour aller à Sainte Génevievé.*

On ne s'est pas moins égayé sur le compte de l'Abbé de Sainte Génevieve. On ne lui avoit point défendu de parler, mais sa mémoire a mal servi son zele. Quoique son discours fût très-court, il n'avoit jamais pu venir à bout de l'apprendre par cœur ; il fallut le lire, & encore s'en tira-t-il très-mal. La Reine se mordoit les levres pour ne pas rire. Ce fut bien pis, lorsqu'il fut question d'encenser. Embarrassé par le cortege, par un fauteuil qu'on avoit placé là, & entiérement troublé, l'Abbé fut obligé de faire reculer la Reine pour ne point la blesser, & de lui dire à-peu-près comme dans le Bourgeois Gentilhomme : *reculez-vous encore un peu, Madame, afin que je vous encense.*

La malignité ne veut pas croire que les Princes & les Grands meurent comme les autres hommes. On veut que M. de Choiseul soit mort empoisonné. On appuie cette supposition sur des faits tout simples, qu'envenime le mêlange d'anciennes calomnies. La Reine sollicitoit vivement le retour de ce grand homme dans le ministere : elle ne put obte-

nir du Monarque, qu'il voûlut entendre lui-même sa justification, mais S. M. permit qu'il essayât de prouver son innocence devant *Monsieur*. M. de Choiseul se présenta en effet à ce Prince, & *Monsieur*, dit-on, débuta par lui montrer une lettre de sa propre main qu'il ne put désavouer, & dont il ne pensoit pas que l'on se fût rendu maître : on ajoute que son désespoir fut tel, qu'il s'empoisonna en rentrant dans son hôtel, & que pour cacher cet événement, on dissimula sa mort pendant quelque temps.

On a cartonné, par ordre du Ministre, un ouvrage nouveau, intitulé : *le bonheur des campagnes*. Dans les feuillets supprimés, l'auteur prouvoit, par des exemples reçus, que les dépenses inconsidérées des Princes, les mettent dans la nécessité de faire des banqueroutes publiques ou palliées, déshonorantes pour leur regne & ruineuses pour leurs sujets.

Les lettres d'un propriétaire François ne sont autres que cette réponse, depuis long-temps annoncée de M. de Calonne à M. Necker. Il y auroit eu plus de talent & d'adresse au Contrôleur-Général de faire paroître, sans se nommer, une bonne critique de l'ouvrage de l'ex-Directeur, que de mettre le nom d'un de ses Secrétaires au bout d'une mauvaise brochure dont le but est de rendre son prédécesseur ridicule. On cherche à éloigner celui-ci, & à décréditer ses principes, pour ôter toute idée de comparaison; mais on a beau faire, cette comparaison se fait toujours, l'on

aiguise de plus en plus la haine qu'inspire l'esprit de persécution & d'intolérance.

De Versailles, le 16 Juin 1785.

GARDONS-NOUS de douter de la paix, & même de sa durée. La France & ses alliés se réunissent au parti de la maison d'Autriche. Tandis que l'Empereur rappelle ses troupes des Pays-Bas, les nôtres quittent les frontieres de l'Allemagne; déjà deux mille chevaux d'artillerie sont partis de l'Alsace pour venir accélérer les travaux du port de Cherbourg. L'amélioration de notre marine, peut-être essentielle au nouveau systême, fait l'objet du travail le plus assidu pour le chef de ce département. C'est dans la vue d'exercer & de former nos marins, que deux divisions partiront incessamment de Brest & de Toulon, & iront se rejoindre à la hauteur du Cap-Lagos. Là, cette escadre, composée du Séduisant de septante-quatre canons & de dix-huit frégates ou corvettes, manoeuvrera sous les ordres de M. d'Albert de Rioms, auquel cette croisiere est confiée. Le Ministre de la guerre voulant entretenir aussi l'activité du service de terre, a écrit au Commandant de Province une circulaire dans laquelle il fixe le temps de leur résidence dans leurs commandemens. Les Maréchaux de France, compris dans la loi générale, ont fait éclater leur mécontentement, & le Maréchal de Broglio est parti pour sa terre, quoique l'époque actuelle soit celle qui est prescrite pour sa résidence,

Le Clergé a envoyé au Garde-des-Sceaux un long mémoire, dans lequel il demande la suppreſſion des éditions de Voltaire qui ſe font à Kehl. L'éditeur, dit-il, a non-ſeulement ſervi le luxe des lecteurs par une édition chere & ſplendide, mais encore il a cherché à répandre le poiſon dans la claſſe du peuple en diſtribuant une édition manuelle à vil prix. On en a fait rapport au Roi qui s'eſt écrié : *voilà encore un nouveau tour de Beaumarchais !* & a fait arrêter la vente de ces éditions de Voltaire.

Madame la ducheſſe de Choiſeul, après s'être aſſurée que les effets de ſon époux ſuffiroient à l'acquit des dettes de ſa ſucceſſion, s'eſt retirée au couvent des Récollettes de la rue du Bac ; elle n'avoit fait part de ſon projet qu'au duc du Châtelet qui l'a accompagnée. Cette reſpectable Dame n'a pris avec elle qu'une femme-de-chambre & un domeſtique. En ſe retranchant toutes les dépenſes ſuperflues, elle compte pouvoir aſſurer toutes les penſions que M. de Choiſeul a faites à ſes gens. Elle a conduit avec elle un chien nommé *Chanteloup* qui étoit fort attaché à M. le Duc.

La Reine va faire conſtruire à S. Cloud des jardins anglois. Pour leur donner plus d'étendue, on a renvoyé les miſſionnaires qui deſſervoient la chapelle du château qui ſera convertie en ſalle de ſpectacle. L'hôpital ſera détruit & les Urſulines congédiées. On ne conſervera que les Chanoines, ſangſues, oppreſſeurs des habitans, & condamnés par ar-

rêts du Parlement & du Conſeil, mais que l'on n'a pu faire déguerpir, parce qu'ils ſont ſoutenus par l'Archevêque malgré les ſcenes ſcandaleuſes auxquelles ils ont donné lieu.

Ainſi la manie des jardins à l'anglois va ſe renouveller. On en conſtruit un au Luxembourg pour la comteſſe de Balby qui, à ce que l'on prétend, a le double avantage d'être la favorite de Monſieur & celle de Madame. Lorſque cette Princeſſe prit la comteſſe de Balby pour Dame d'honneur, on ſe rappelle que la Reine lui reprocha de s'attacher une femme d'une réputation auſſi équivoque, & que Madame répondit : « j'ignore les bruits » qui peuvent ſe répandre ſur la conduite de » la comteſſe de Balby, mais je ſuis ſurpriſe » qu'on m'en faſſe un reproche. »

De Paris, le 17 *Juin* 1785.

M. de Ville-Neuve vient d'apporter au Miniſtre la triſte nouvelle que M. Pilâtre & M. Romain ont péri en voulant traverſer la mer. Les lampes de la Mongolfiere, qu'ils avoient réunies au ballon d'air inflammable, l'ont fait détonner, & ils ont été ſuffoqués par une chûte rapide de ſix cens toiſes d'élévation ſur les côtes de France, où un courant d'air les avoit rapportés après une courſe d'une lieue au-deſſus de la mer.

Le Marquis de Paulmy a fait imprimer, il y a quelques mois, deux ouvrages du feu Marquis d'Argenſon ſon pere. L'un eſt des *Conſidérations ſur le Gouvernement ancien & pré-*

ſent de la France ; l'autre *des Eſſais dans le goût de ceux de Montagne.*

Le premier de ces ouvrages eut beaucoup de ſuccès la premiere fois qu'il parut en 1764, mais l'édition d'alors étoit incorrecte & incomplete. Cependant comme le plan d'adminiſtration propoſé par M. d'Argenſon étoit neuf, & qu'il renfermoit des vues, qui ont été depuis développées dans d'autres ouvrages modernes, il cauſa une très-vive ſenſation. Pour la nouvelle édition on a refondu divers manuſcrits de l'auteur, dans le corps de l'ouvrage. L'examen des gouvernemens étrangers a été pouſſée juſqu'à la Chine & juſqu'au Paraguay, qui eſt donné ici comme un modele de gouvernement ſage & éclairé. Le plan pour la France eſt infiniment plus étendu que dans l'ancien ouvrage, & en ſuivant les mêmes principes, on les applique d'une maniere plus détaillée aux différentes parties de l'adminiſtration intérieure. De ſorte que le Clergé, la Nobleſſe & la Finance trouvent également à ſe plaindre des maximes de l'auteur. Il exige clairement que le Clergé ſoit ſoumis aux impoſitions comme les autres ſujets de l'état ; il enleve les privileges à la nobleſſe & il veut remettre entre les mains des adminiſtrations provinciales la perception des revenus de l'Etat. Ces vues peuvent être grandes, ſaines & belles, mais elles choquent tant d'intérêts particuliers, pour n'embraſſer que l'intérêt général, que celui-ci pourra bien être ſacrifié, ſuivant l'uſage, à la réunion des autres. Citons quelques traits qui donnent une idée

de la maniere & du ſtyle de cet ouvrage important. « Les Chinois, dit l'auteur, comparent l'autorité monarchique à un fleuve immense qui d'abord rompt toutes les digues qu'on veut lui oppoſer & franchit tous les obſtacles; mais lorſqu'une fois il a formé ſon lit, il roule ſes eaux avec tranquillité, devient bienfaiſant pour les campagnes qu'il arroſe, & ſans rien perdre de ſa majeſté, laiſſe tirer de ſon ſein des canaux d'arroſement qui fertiliſent les champs à une grande diſtance. » Cette idée eſt belle & ce tableau d'un grand effet. Un homme de beaucoup d'eſprit, après l'avoir lu, a continué la métaphore en ces termes. « Mais s'il ſe forme autour du lit de ce fleuve, des monceaux de rochers qui s'élevent ſur ſes bords, & qui en ſe preſſant dérobent en même temps la vue du fleuve aux campagnes, & interceptent les eaux qu'il pourroit y répandre, rien ne ſe fertiliſe loin de lui, & tel eſt l'inconvénient des monarchies qui élevent autour d'elles une ariſtocratie nombreuſe & propre à intercepter tous les bienfaits que des eaux ſalutaires auroient portées au loin. » L'auteur de cette addition peut avoir raiſon, mais aſſurément il n'eſt pas courtiſan.

M. d'Argenſon dit ailleurs : « Ce qui a le plus avili la Nobleſſe en France, c'eſt cette diviſion en deux claſſes, dont l'une vit à la Cour, & l'autre dans les provinces. La premiere obtient toutes les faveurs & tous les emplois militaires majeurs, ce qui fournit à nos armées une grande quantité de

» mauvais officiers généraux. » Cette phrase est bien dure.

L'autre ouvrage de M. d'Argenson, intitulé, *Essais*, est moins important par son objet, & beaucoup moins intéressant par son exécution. Ce n'est pas qu'il ne s'y rencontre par-ci par-là quelques traits saillans & plusieurs anecdotes curieuses, mais le titre de l'ouvrage est mal choisi. Tous les fois que Montagne pense il est profond; toutes les fois qu'il converse il est attachant, & son imitateur ne l'a pas parfaitement imité dans ces deux points principaux.

Ces deux ouvrages sont fort peu répandus, parce qu'ils ne se vendent point. L'éditeur les donne seulement à ses amis, & en a fait tirer fort peu d'exemplaires. On y remarque beaucoup de soin dans la réunion & dans la liaison des articles ajoutés aux *Considérations*; mais il semble que ce soin même a altéré le style de l'auteur qui, ayant beaucoup vécu avec le président de Montesquieu, avoit pris quelque chose de sa maniere, un style concis, serré, tournant à l'épigramme : dans la nouvelle édition on n'en retrouve rien. Ces considérations doivent être regardées comme le germe d'une infinité d'écrits qui ont paru depuis sur l'administration & qui ont répandu la lumiere parmi les administrateurs : par cela seul leur auteur mérite l'estime & la reconnoissance de la nation. N'oublions pas de citer une vue aussi juste que neuve. M. d'Argenson dit que pour qu'un plan de changement dans le régime vicié d'un grand Etat fût

adopté, il faudroit peut-être que ce plan fût proposé par un auteur mort, afin, dit-il, que les jalousies personnelles ne viennent pas se mettre à la traverse des bonnes choses que ce plan indiqueroit. Il regrette aussi qu'il ne soit pas établi dans le Conseil d'état de ces grands principes généraux auxquels il est si aisé d'appliquer & de rapporter tous les détails particuliers. Résumons. Les *Considérations* sont l'ouvrage d'un excellent citoyen & d'un administrateur philosophe, qui marche droit à son but après avoir rencontré sur sa route toutes les difficultés qui embarrassent les administrateurs ordinaires, & le but qu'il cherche n'est rien moins que la gloire du prince & le bonheur des sujets.

Mgr. Comte d'Artois vient d'acheter la superbe bibliotheque du Marquis de Paulmy, aussi riche en livres rares qu'en manuscrits précieux sur l'histoire de France. Le Prince n'entrera en possession de cette bibliotheque qu'après la mort du vendeur, auquel il étoit si juste de laisser la jouissance d'un trésor grossi par ses soins & qui le sera encore par son goût & son intelligence.

Je regrette que les bornes d'une lettre ne me permettent pas de transcrire en entier une piece qui nous est envoyée d'Allemagne sous ce titre : *Ode de Barthelemy de Cornet, citoyen de Venise & éleve des Jésuites au college de Monza, dans la Lombardie autrichienne, traduite de l'italien, sur les affaires passées & imminentes, adressée aux Princes de l'Europe belligérante & particuliérement à l'infatigable, actif, vaillant & magnanime*

Joſeph II, Empereur & Roi. A Vienne près du bocage de Laxembourg le 13 avril 1786. Cette Ode eſt remplie de chaleur & d'énergie, mais elle reſpire des ſentimens bien différens de ceux que les Souverains de l'Europe paroiſſent avoir adoptés pour le bonheur de l'humanité. Vous en jugerez, Monſieur, par les deux dernieres ſtrophes. Elles terminent le tableau rapide de la ſituation actuelle des diverſes puiſſances du Continent, auxquelles l'auteur cherche à communiquer le feu guerrier qui l'anime.

» Les politiques diront pourtant : nous voulons voir de quel côté penchera la balance, nous voulons l'équilibre : l'argent, ce Dieu des hommes réunis en ſociété, ce moteur de toutes choſes, ce maître des grands & des petits, ce juge deſpotique de toute affaire, même du repos, de la renommée & de l'honneur, enfin celui qui donne la victoire,... l'argent, oui, l'argent nous manque. Nous l'avons prodigué dans des guerres inutiles, qui ont épuiſé pluſieurs nations, & qui n'ont produit des avantages réels à aucune! — Quoi?... Vous n'avez point d'argent!... ô Princes infortunés, l'argent vous manque!... Les Turcs en avoient moins que vous, quand ils prirent Conſtantinople; Alexandre le compatriote de Stiépan-Annibale d'Albanie, quand il partit avec les ancêtres des Albanois modernes, avoit deux cens talens de dettes : mais il avoit du courage & du fer : & bientôt après, des champs d'Athole il monta triomphant dans Suſe. La Cilicie ſoumiſe lui ouvrit enſuite les plaines

fertiles de l'Egypte : Mithridate & Spithridate terrassés lui servirent de pont pour passer le Granique. — La fortune jalouse de son génie lui opposa des tempêtes, des fleuves profonds, des hautes montagnes, que les oiseaux ne pouvoient traverser dans leur vol, des monstres, des mœurs sauvages, la défection des grands, des perfidies & des trahisons. A tant de maux & d'obstacles il n'opposa à son tour que son courage, & fut vainqueur. Mais pourquoi vous rappeler Alexandre si loin de nos siecles ?... Scanderbeg, le Grand-Scanderbeg esclave des Turcs, dès son enfance, n'avoit plus rien que son fer, & avec le fer il a su devenir le maître des Turcs. Princes de l'Europe, prenez le fer & marchez. »

» Ainsi parle, ainsi chante sur la lyre d'or, parmi les vallons & les cyprès solitaires, qui servent d'asyle & d'ombre à un antique hermite des rives inhabitées du Danube, un citoyen qui aime les grandes choses, & les événemens extraordinaires ! — Ainsi répete à l'écho plaintif d'un bois dévoué au silence & à la contemplation, un ministre d'Apollon qui admire le génie des grands hommes & qui célebre & ranime le courage de ceux que le ciel a choisis pour présider au destin du monde ! Ainsi écrit sur le tronc des arbres antiques de la forêt qu'habite un solitaire, un homme qui ne respire que la gloire, qui ne recherche que le bonheur d'autrui, ayant déjà trouvé le sien en ne le cherchant point ni dans les hommes, ni dans leurs affaires. Il déteste les Turcs ennemis de tous les arts : il déplore

le sort de la Grece : il gémit sur la Pologne qui de sa propre main déchira ses entrailles. Il chante toujours en vers la belle Ausonie : mais les Grecs ne le savent point, & les Princes de l'Europe, peut-être ne l'écoutent pas, ou ne le comprennent point : ou s'ils l'écoutent & le comprennent bien, & qu'ils ne marchent point aux armes contre les Turcs, c'est qu'ils ne sont ni des Scanderbegs ni des Alexandres. »

Le bruit avoit couru que le Clergé alloit répandre une instruction pastorale contre le danger de la lecture des ouvrages de Voltaire, à l'occasion des éditions de M. de Beaumarchais. L'assemblée s'est bornée à des représentations, sur lesquelles il a été défendu au Libraire Ruault de distribuer l'ouvrage. Heureusement ces sortes de défenses ne sont pas observées à la rigueur, & l'on ne doute pas que celle-ci ne soit bientôt oubliée.

Le Clergé est dans le cas de s'occuper de quelque chose de plus sérieux. On lui demande foi & hommage de ses biens au Roi, ce qui entraîne un dénombrement, & par conséquent une déclaration pareille à celle que M. de Machault exigea en 1755. Il éluda alors cette demande, qui étoit moins mûre qu'aujourd'hui, & quoiqu'il devroit ne pas s'en tirer de même, on prétend qu'il réussira à gagner du temps, & avec cette méthode, on gagne tout dans ce pays-ci. Il est aussi question d'augmenter la portion congruë des Curés. Cette augmentation prescrite par la justice & par l'humanité, éprouve des difficultés infinies. Il

feroit cependant plus facile en France qu'ailleurs d'améliorer le fort de ces pauvres Curés, fans que perfonne ait à fe plaindre. Il n'y auroit qu'à affecter à leur revenu celui de quelques prébendes inutiles dans certains Chapitres ou Collégiales, &, fi cela ne fuffifoit pas, on pourroit employer au même objet, une partie des menfes des Abbayes régulieres.

Il vient de fe paffer à Corbeil, petite ville à fix lieues de Paris, une événement très-fcandaleux, & qui rappelle les fuites atroces qu'a eu un événement de même nature qu'on ne peut fe rappeller fans frémir. Les Miffionnaires du Calvaire, qui ont fait cette année une miffion à Verfailles, en font une dans cette petite ville. Pour émouvoir mieux la piété des fideles, ces bons Peres ont imaginé de faire faire un Crucifix d'une grandeur démefurée & d'un poids fi confidérable, que vingt hommes vigoureux fuffifent à peine pour le porter en proceffion. Un Parifien établi à Corbeil, a eu *la bêtife* imprudente de tenir quelques propos inconfidérés contre ce grand fimulacre de la rédemption, & ces propos ont été entendus. Auffi-tôt le Commandant de la Maréchauffée, chargé de la police de la miffion, a fait informer contre l'indifcret, & le Procureur du Roi a décerné contre lui un décret de prife de corps, qui a été mis en exécution. Les têtes fe font échauffées, & cette affaire a pris la tournure la plus terrible. Cependant les amis du coupable (car on ne peut fe diffimuler qu'il y a ici un délit) s'emploient

pour le tirer de cette mauvaiſe affaire; en le faiſant paſſer pour malade de folie, & l'on eſpere que ce palliatif réuſſira.

Notre Archevêque, quoique plus prudent & plus timide que ſon prédéceſſeur, paroît être dans les mêmes principes d'intolérance. Il eſt d'étiquette à Paris, que l'Archevêque ſoit d'un parti oppoſé au Parlement ; & ce qui reſte de janſéniſtes, voient déjà dans ce Prélat un perſécuteur qui ne tardera pas à les tourmenter. Faiſant derniérement ſa viſite à Maubuiſſon, célebre Abbaye de filles près de Pontoiſe, l'Archevêque voulut examiner les livres de ces bonnes religieuſes. Comme leur bibliotheque étoit compoſée des ouvrages de Port-Royal, elles devinerent facilement les motifs de cette demande, & s'y refuſerent ſous divers prétextes reſpectueux. L'Archevêque fit chercher un ſerrurier, enfonça les portes, & s'empara, malgré les larmes des recluſes, de la nourriture ſpirituelle à laquelle elles attachoient leur félicité.

Il y a trois ou quatre ans que M. de Maziere, Tréſorier de France, fit un enfant à une cuiſiniere très-jolie qu'il avoit priſe à ſon ſervice ; étant mort l'année derniere, cette fille ſe préſenta à la famille pour tâcher d'en obtenir quelques ſecours pour ſon fils, mais les héritiers de M. de Maziere, quoiqu'ils ſoient très-riches & qu'ils n'ignorent point que la cuiſiniere a un enfant de leur parent, ont renvoyé cette malheureuſe qui, navrée de douleur, prit conſeil d'un Avocat & intenta une demande en juſtice..... Il vient de lui être

adjugé mille livres par forme de dédommagement, cinq cens livres de pension pour son enfant jusqu'à sa majorité, & à cette époque une somme de deux mille livres, une fois payée; l'extrait baptistaire sera réformé, & l'enfant portera le nom de son pere.

Avant-hier on a enterré M. le Comte de Chaylar, jeune Officier aux Gardes, qui est mort d'un accident fort extraordinaire. Ce jeune homme, un peu libertin, étoit d'une santé délicate, mais il avoit le goût de tous les amusemens. Après une course de chevaux, il voulut courir lui-même, & il fit en effet une course très-vive, la bouche ouverte : à peine arrivé au but, il annonça tout essoufflé qu'il se sentoit la poitrine enflée; on le mit dans une voiture & on le ramena chez lui, où la suffocation devint si violente en peu de jours qu'il en est mort.

Le Contrôleur-général a fait assembler chez lui les administrateurs de la caisse d'escompte, & dans cette conférence on a pris des mesures pour qu'il ne puisse plus y avoir de jeu sur le dividende. Il a été arrêté qu'il seroit fixé à cent cinquante livres, & des bénéfices qui excéderont cette répartition d'intérêts, il sera formé deux parts; l'une sera distribuée annuellement en supplément de dividende, & pourra s'élever depuis trente jusqu'à cinquante livres, & l'autre sera mise en réserve pour les événemens imprévus. Cependant lorsque cette derniere part s'élevera à la somme de cinq millions cinq cens mille livres, le prix des actions sera porté, par arrêt du Conseil, à qua-

tre mille cinq cens livres. Il paroît que les administrateurs & les actionnaires sont également contens de cet arrangement. Depuis qu'il est connu, les actions n'ont point éprouvé de variations à la Bourse.

Le *Journal de Paris* est toujours enchaîné, & la chanson qu'on a voulu empêcher le public de connoître par le moyen de cette feuille, est dans toutes les bouches. On chante particuliérement un couplet que les auteurs du Journal avoient eu la circonspection de supprimer. L'auteur, en plaisantant sur la commission dont il avoit été chargé prés de la Princesse Christine, pour son mariage qui n'eut pas lieu avec le Roi de Pologne, y dit que cette ambassade lui valut cent vingt livres de France (cinq louis, la croix de S. Louis). Ce détestable calembourg & les mauvais bons mots, sur l'excessif embonpoint qui rendoit la feue Princesse remarquable, ont fait, graces à la prohibition, une grande fortune.

CHANSON

Chantée à un déjeûné où il y avoit huit hommes & quatre femmes.

Sur l'air : *Ah le bel oiseau Maman !*

Pour que tout se fasse au mieux,
C'n'est pas trop de deux pour une ;
Pour que tout se fasse au mieux
C'est assez d'une pour deux.

On dit qu'c'eft le nombre heureux,
Quand chacun a fa chacune;
Mais quand le galant eft vieux,
Ou que la Princeffe eft brune,
Pour que, &c.

Salomon ce Roi dévot
Eut des femmes par centaines;
Mais Dieu fait comme il s'en faut
Que chacune eut fes étrennes:
Pour que, &c.

Un Turc en fuivant fa loi,
Peut en prendre jufqu'à quatre;
Mais un François, fur ma foi,
Doit diablement en rabattre:
Pour que, &c.

Chacun le fien n'eft pas trop,
Dit un mari d'ordinaire;
Mais le mari n'eft qu'un fot
Lorfque le galant fait plaire:
Pour que, &c.

Comme un autre avec chagrin
J'ai vu naître cet ufage,
Mais j'ai confulté Tronchin
Qui m'a dit en homme fage:
Pour que, &c.

De Verfailles, le 22 Juin 1785.

LA Reine voudroit réunir à S. Cloud, la terre attenante de Ville-d'Havré, que le Roi a donné à fon premier valet-de-chambre Thierry.

Celui-ci y eſt attaché comme on l'eſt à un don de ſon Souverain. Il en parloit ces jours-ci au Roi, qui lui répondit qu'il avoit la reſſource de vendre cette terre très-cher à la Reine, ſi elle en avoit ſi grande envie.

Madame Dupin eſt renfermée à l'abbaye de Ponts-aux-Dames, & doit y reſter juſqu'au mariage du Prince Maximilien de Deux-Ponts, avec la Princeſſe de Heſſe-Darmſtadt, que la Reine veut faire. Il n'eſt plus queſtion de la Princeſſe de Condé.

Les Ambaſſadeurs des Etats-Généraux ont notifié miniſtériellement à M. de Vergennes, que les Députés de la République ſeroient rendus à Vienne pour le premier Juillet, époque du retour de l'Empereur dans ſa capitale. Ainſi ces trois Provinces qui ſe débattent ſur l'indemnité demandée par l'Empereur, ſe rangeront, ſans doute, à l'avis des quatre autres, qui ont donné leur conſentement en entier aux articles de pacification, arrêtés par la médiation de la Cour de France.

On ſait que le parti du duc de Choiſeul cherchoit à opérer de grands changemens dans l'adminiſtration. Il deſtinoit au département des affaires étrangeres le comte de S. Prieſt, ci-devant Ambaſſadeur à Conſtantinople. Le chef mort, tout a été diſperſé, & il s'eſt trouvé des faux-freres. L'un d'eux a rapporté à M. de Vergennes, que le comte de S. Prieſt avoit dit que ſa correſpondance étoit captieuſe. Ce rapport a inquiété le Miniſtre qui en a parlé au Roi, & qui a demandé que ſes dépêches, ainſi que celles de l'Ambaſſadeur, fuſſent lues

au Conſeil. Effectivement cette lecture s'y fait. Il eſt aiſé d'imaginer quel avantage ont les dépêches du Miniſtre ſur celles de l'Ambaſſadeur abſent. Auſſi celui-ci, qui eſt allé en Normandie, donne-t-il quelque inquiétude à ſes amis, qui ſavent à quel point M. de V.... le jalouſe. Au reſte, le comte de St. Prieſt réunit à de grands talens beaucoup de ſageſſe & de caractere, & il n'y a point à craindre que ſa correſpondance ait pu le compromettre. Les ennemis du Miniſtre croient même que l'imputation de défaut de clarté, faite ou non faite par l'Ambaſſadeur à ſa correſpondance, ſera juſtifiée par la lecture de ſes dépêches. Le procès eſt ſur le bureau, & l'on attend une déciſion du Roi, qui ſans doute n'en donnera point.

Une aventure dont on s'occupe beaucoup plus que du malheur de M. Pilâtre, c'eſt celle de Mlle. Dervieux avec le Prince de Conty. On ſait que ce Prince a un fils; le chevalier de Vauréal, qui vit depuis ſept ans avec Mlle. Dervieux. Il eſt parti pour ſon régiment. L'ancienne danſeuſe a pris ce moment pour écrire au Prince, que le Chevalier lui devoit cinquante mille livres. Le Prince a chargé Mrs. Mont-Boiſſier & Fragnier, de vérifier cette prétention. La Dlle. a rappellé de mémoire ſes divers prêts; on a écrit, & l'on n'a trouvé que dix-ſept mille livres. Un homme digne de confiance a aſſuré qu'il avoit fait payer une dette de onze mille livres du Chevalier, ſous la garantie de ſa maîtreſſe. Le Prince a fait offrir à la Dlle. trente-mille li-

vres, pour ſolder cette créance de vingt-huit mille livres. Celle-ci qui en avoit demandé cinquante, a cru ſa délicateſſe compromiſe & a écrit inſolemment au Prince, qu'il étoit indifférent à ſa fortune, de perdre vingt ou cinquante mille livres, & qu'elle refuſoit les dix mille écus. Le Prince de Conty lui a fait répondre qu'il alloit diſtribuer cette ſomme aux pauvres, ce qui a été exécuté.

De Paris, le 23 Juin 1785.

Le déſaſtre terrible de M. Pilâtre de Rozier & de M. Romain, ſon malheureux compagnon de voyage, forme en ce moment la nouvelle la plus digne d'intéreſſer les perſonnes ſenſibles.

Le quinze, à ſept heures du matin, les vents paroiſſant favorables pour traverſer la Manche, l'aëroſtat ſupérieur fut rempli d'air inflammable, & la Montgolfiere qui lui étoit attachée en deſſous, fut échauffée par des lampes. Les voyageurs s'éleverent à une très-grande hauteur. Les vents les porterent d'abord ſur la Manche, un autre courant les ramena ſur la côte au bout de quelques minutes. Le ſoleil ſe montra à ce moment dans tout ſon éclat, & peu après l'on vit éclater le ballon ſupérieur par une violente détonation de l'air inflammable. Comme ce ballon n'étoit pas recouvert d'un filet, précaution que Mrs. Charles & Robert avoient priſe, il ſe diviſa en pluſieurs parties & la Montgolfiere ſe précipita avec les voyageurs ſur la terre.

Ils furent brisés par cette affreuse chûte & ne lui survécurent pas d'une minute. On prétend que M. Pilâtre agité d'une terreur involontaire depuis huit jours, n'avoit pas fermé l'œil pendant tout cet espace de temps.

Il paroît évident que ce physicien a eu tort de faire un essai de la réunion des deux moyens d'aërostation connus jusqu'à présent. Les deux aërostats étant trop près l'un de l'autre, la chaleur employée pour la Montgolfiere peut avoir occasionné la dénotation de l'air inflammable du ballon supérieur, & la Montgolfiere étoit insuffisante pour soutenir le poids de deux hommes.

M. Villeneuve de Maisonfort, jeune ingénieur, avoit constamment sollicité M. Pilâtre, de le mettre du voyage; il avoit même offert deux cens louis pour obtenir cette faveur. Quelques livres de trop que pesoit cet officier ont été la seule cause du refus qu'il a éprouvé & auquel il doit sa conservation. C'est lui qui a apporté au Ministre la premiere nouvelle de cette épouvantable catastrophe. M. de Calonne a sur le champ obtenu du Roi que la pension de deux mille livres, dont M. Pilâtre jouissoit, passât à sa mere & à ses sœurs. *Monsieur* a fait dire au Musée dont M. Pilâtre étoit le fondateur, qu'il continuoit sa protection à cet établissement dont il se regardoit comme le chef.

La littérature a fait, vers le même temps, une perte sensible dans la personne de M. Barthe, auteur rempli de talent & d'énergie. Il étoit incommodé d'une hernie : une indigef-

tion & un vomiſſement lui occaſionnerent des accidens graves auxquels l'art de quinze chirurgiens qui furent appellés ne put remédier. Malgré les criſes douloureuſes de cet accident, il a terminé ſa carriere avec aſſez de gaîté.

M. Barthe étoit âgé de cinquante ans. Quoiqu'il ne ſe fût pas mis ſur les rangs pour être de l'Académie françoiſe, le public lui déſignoit une place parmi les quarante, & ſes titres pour l'obtenir valoient bien ceux des prétendans les plus protégés.

Les titres littéraires de feu M. Barthe, ſont *les fauſſes Infidélités*, comédie charmante, reſtée au théâtre françois; deux autres comédies, *la Mere jalouſe* & *l'Homme perſonnel*, qui n'eurent point autant de ſuccès; une comédie du genre de *Collé*, intitulée, *l'Ami du mari*, qui eſt reçue, & enfin un poëme en quatre chants, de *l'Art d'aimer*. Ce dernier ouvrage qu'il liſoit dans les ſociétés, eſt ſemé de traits charmans & qui feront la plus grande fortune à Paris; mais ce poëme pourroit être intitulé avec plus de juſtice : *L'Art de ſéduire & de tromper*, tant il eſt inſtructif en ce genre pour les deux ſexes. La moitié du poëme eſt pour les hommes, & l'autre pour les femmes. Au reſte, des images très-agréables, des tableaux animés & une ſorte de marche dramatique, enfin une foule de vers à retenir, aſſurent le ſuccès de ce joli ouvrage, auquel la mort de l'auteur donnera un nouveau dégré d'intérêt. Celui de la vérité ne permet pas de diſſimuler que M. Barthe, né Provençal, avoit

toute

toute la vivacité du climat où il reçut le jour: perſonnellement difficile, ſes amis & même ſa femme eurent plus d'une fois à regretter qu'il eût preſque excluſivement réſervé ſon aménité pour le commerce des Muſes. Il jouiſſoit de plus de vingt mille livres de rente, dont la plus grande partie étoit en viager : il a légué tous ſes manuſcrits à M. Thomas de l'Académie françoiſe, ſon ami.

Depuis long-temps il n'y a point eu à l'Académie françoiſe, de ſéance auſſi calme, auſſi tranquille que la derniere. Le récipiendiaire, l'abbé Morellet, a lu paiſiblement ſon diſcours qui a duré cinquante minutes, & n'a été interrompu par aucun ſigne d'improbation, car tout le monde dormoit. Après les remerciemens d'uſage, les éloges de Louis XIV, du Cardinal de Richelieu, de quelques académiciens tels que Fontenelle, Monteſquieu, d'Alembert & l'abbé de Radonvilliers, pour amener celui du Roi, le récipiendiaire a fait une analyſe de ſes propres travaux, & a terminé ſa longue harangue par des regrets laudatifs ſur la mort de ſon prédéceſſeur. Quelques académiciens alors ont, par des applaudiſſemens, tiré le public de ſa léthargie.

M. le Marquis de Chatelux faiſant les fonctions de Directeur, a répondu au Récipiendaire. Son diſcours, moins prolixe & moins froid, a été mieux écouté. Une réflexion naïve a été applaudie avec tranſport. En louant l'abbé Morellet ſur ſon Dictionnaire du commerce, M. de Chatelux s'adreſſant à l'Académie, s'écria : *Eh qui ſait mieux que vous, Meſ-*

ſieurs, combien il eſt difficile de faire un Dictionnaire parfait! Quoique les applaudiſſemens qui retentirent de tous les côtés euſſent aſſez l'air épigrammatique, le Directeur prit gaîment ſon parti, il ſe mit lui-même à rire, & l'on applaudit de nouveau.

On attendoit du Récipiendaire un diſcours plus intéreſſant; on préſumoit que M. Marmontel auroit aidé l'abbé Morellet; mais l'amour-propre s'en eſt mêlé : l'oncle n'a rien voulu devoir au neveu, & a deſiré avoir tout ſeul l'avantage d'ennuyer le public. Il y a complétement réuſſi.

Ce diſcours cependant donne à la lecture une idée avantageuſe des talens de l'abbé Morellet. Il eſt écrit avec beaucoup de pureté & rempli de réflexions philoſophiques & profondes.

M. Marmontel a lu enſuite un morceau deſtiné pour l'Encyclopédie; c'eſt une eſpece de poétique de la langue non rimée : toutes les richeſſes de la peinture, de l'imagination & de la logique, y ſont prodiguées avec autant de goût que d'agrément.

Le ſujet de cette lecture eſt l'influence que l'uſage doit avoir ſur la langue écrite. L'auteur, après avoir tracé le génie, la marche & la propriété des langues anciennes & modernes, vient à la langue françoiſe, qui depuis François I, a acquis & perdu tour-à-tour une infinité de mots qu'il ſeroit peut-être bien de remettre dans le commerce. Il prouve que ce ſont & ce feront toujours les bons écrivains qui donneront une valeur réelle aux expreſ-

ſions ſonores & utiles que les gens de la Cour prennent & quittent comme une mode, ſans jamais faire autorité. Il a accompagné les préceptes, d'exemples choiſis & tirés des meilleurs auteurs tant anciens que modernes. Jamais il n'a laiſſé percer la ſéchereſſe d'un traité didactique, & par-tout où il a pu ſauver la monotonie par un heureux mélange de figures ingénieuſes ou d'images frappantes, il l'a fait avec le plus grand ſuccès : auſſi a-t-il été interrompu par des applaudiſſemens fréquens à chaque trait ſaillant de ſon diſcours, & ces traits ſont en grand nombre. M. Marmontel a conclu en diſant que c'eſt aux écrivains à enrichir la langue, ſoit en faiſant revivre des anciens mots, ſoit en en créant de nouveaux. Les bons écrivains entraîneront le ſuffrage de la nation : quant aux médiocres, le danger de leurs innovations eſt peu conſidérable, a-t-il ajouté, parce que le ſort des mauvais ouvrages eſt de tomber bientôt de l'obſcurité dans l'oubli.

A peine la lecture de cet excellent morceau a-t-elle été terminée, que toute la ſalle a retenti de nouveaux applaudiſſemens qui étoient unanimes. Cependant, dès le ſoir même, dans les ſociétés les plus brillantes, il s'eſt élevé un cri contre ces applaudiſſemens. D'où partoit ce cri ? le voici. Le deſpotiſme des gens de la Cour s'eſt révolté de ce qu'en pleine académie on avoit eu l'audace de mettre l'autorité des bons écrivains au-deſſus de la leur. Cette clameur de *Haro*, qui paroîtroit ridicule dans un autre temps, eſt affligeante dans ce

lui-ci, où le projet non caché de rabaisser les gens de lettres, menace la littérature d'une décadence dont on s'apperçoit déjà. Louis XIV, comme je vous l'observois il y a quelque temps, avouoit que Racine étoit l'homme de son royaume qui savoit le mieux la langue françoise, & ce Prince n'en fut point jaloux: aussi sa protection fit-elle fleurir d'un éclat bien rare les talens littéraires. Aujourd'hui que les grands Seigneurs veulent lutter contre les grands Ecrivains en fait de langue, il faut presque nécessairement que la langue & les lettres se ressentent de cette funeste rivalité, qui n'accueille que les talens médiocres & ne protege que des écrivains sans énergie & sans force. On raconte qu'un Seigneur demandoit, il n'y a pas long-temps, à un Ministre des finances une pension pour son Valet-de-chambre bel-esprit. Cette pension fut accordée & employée à étayer une mauvaise piece de théâtre que ce Valet-de-chambre donna & qui eut sept à huit représentations, dont le Seigneur s'enorgueillissoit comme d'un triomphe obtenu par sa protection sur le goût public.

M. le Mierre a terminé la séance de l'Académie par la lecture du quatrieme acte de sa tragédie de Barnevelt. Ses vers toujours passablement durs, l'ont paru encore davantage après la prose harmonieuse de M. Marmontel. On a remarqué entr'autres cette expression que Chapelain n'auroit pas hasardée: *ces murs calomnieux.* D'ailleurs une pareille lecture réussit difficilement. Il faudroit expliquer aux auditeurs le sujet, la situation, les personna-

ges; le lieu de la ſcene, & pour peu que quelque choſe échappe de tous ces prélimi- naires, on manque l'effet théâtral d'un acte lu. M. le Mierre a éprouvé d'abord ces inconvé- niens, mais la ſcene de Barnevelt avec ſon fils qui vient le retirer de priſon au moment où il va périr ſur l'échafaud, a fixé l'atten- tion du public & excité un vif intérêt. Cette ſcene vraiment tragique renferme de très- beaux vers; il ſuffira de rapporter celui-ci que produit une ſituation peut-être exagérée pour un homme d'état qui va mourir pour la cauſe publique. Barnevelt ſe refuſe aux moyens que ſon fils lui propoſe de recouvrer ſa liberté. Celui-ci enfin le preſſe de ſe ſouſtraire à la honte du ſupplice, en ſe donnant la mort.

Caton ſe la donna,

BARNEVELT *pere.*

Socrate l'attendit.

Le public a attendu journellement la reſti- tution du Journal de Paris, mais enfin on croit être aſſuré qu'il lui ſera rendu le 27 de ce mois. On dit qu'il ſera laiſſé aux mêmes en- trepreneurs, auxquels on a impoſé des loix ſéveres dont ils ne pourront point s'écarter, & afin que le goût préſide à leur rédaction, on leur a nommé un réviſeur homme de let- tres, M. Suard, de l'Académie françoiſe, qui ſera juge compétent & impartial de tout ce que les circonſtances permettront d'admettre ou ordonneront de rejetter. On avoit prétendu que, ſuivant le nouveau régime, le Journal

ne rapporteroit que des lettres ſignées de leurs auteurs, & cette précaution un peu tardive auroit évité ci-devant quelques inconvéniens, attendu que tel homme qui ſe croit gai ſous le maſque, ne ſe haſarde pas avec tant de facilité à ſe montrer à viſage découvert. Mais ce bruit eſt démenti par le fait, & les plaiſans pourront continuer à jouir de l'*incognito*, ſauf à ſe voir punis, s'ils bleſſent quelqu'un, puiſque leurs noms ſeront toujours indiſpenſablement exigés au bas de leurs manuſcrits.

La feuille périodique qui vient d'éclore à Herve dans le pays de Luxembourg, ſous le titre de *Journal général de l'Europe*, & dont il nous eſt parvenu quelques numéros, paroît propre à conſoler de l'étrange multiplication des ouvrages de cette nature. Ce nouveau Journal eſt une véritable hiſtoire du temps préſent. Il n'offre point une bigarrure déſagréable d'articles incohérens comme la plupart des gazettes. Le rédacteur ſe montre homme de lettres inſtruit & laborieux; il écrit avec goût & impartialité : ſes feuilles formeront des volumes intéreſſans qui entreront dans toutes les collections hiſtoriques, & nos neveux y liront le récit des événemens de notre temps, avec autant de plaiſir que nous en pouvons trouver nous-mêmes à y ſatisfaire nôtre curioſité.

Le mémoire de M. de la Galaiſiere Intendant de Strasbourg, ſur les corvées, paroît depuis quelques jours. Les principes dans leſquels eſt rédigé cet ouvrage important, font un honneur infini à ſon auteur, & prouvent

malgré les cris de nos frondeurs, que l'esprit d'une philosophie bienfaisante a pénétré jusques dans la tête des administrateurs.

M. de la Galaisiere combat, comme on peut s'y attendre, la loi barbare des corvées pour l'entretien des grands chemins; il veut qu'on les remplace par une contribution imposée sur chaque communauté.

M. Blouin, premier commis de la marine, qui est mort dernièrement, avoit formé un plan assez extraordinaire sur l'Inde. Il avoit imaginé de supprimer dans ces contrées les Gouverneurs généraux, & d'entretenir une correspondance particuliere avec quelques officiers françois qui se trouvent à la tête de petits corps de troupes, pour harceler par leur moyen les Princes indiens & les engager à faire cause commune contre les Anglois, dont la tyrannie pese sur tous les peuples de l'Indostan. Ce régime n'a pas eu un grand succès, & il paroît qu'il doit être abandonné, si l'on veut que la nouvelle compagnie françoise prospere dans ces contrées, puisque ce n'est que des commis de la compagnie angloise maîtresse au Bengale & prépondérante sur les deux côtes de la presqu'isle, qu'elle pourra recevoir la matiere de ses cargaisons. Au reste certains politiques qui mettent les profits du commerce en tête de toutes les spéculations maritimes, soutiennent que les marchandises de l'Inde nous coûteroient moins cher en Angleterre qu'en allant les chercher dans l'Inde; mais on leur répond qu'il est nécessaire de former des matelots, & que le commerce

de l'Inde est sur-tout propre à remplir cet objet, dont le Gouvernement ne peut trop s'occuper. Il est certain que les armemens pour nos colonies sont fort ralenties depuis que nos armateurs sont sûrs de trouver dans les ports de nos isles à sucre, des concurrens dangereux parmi les neutres qui les fréquentent, & le Ministere n'est pas peu embarrassé pour trouver un moyen de concilier le besoin des Matelots avec l'avantage commun de la métropole & des colonies.

On a donné au théâtre françois une comédie nouvelle de M. Grouvelle, Secrétaire de M. le Prince de Condé. Cette piece, en trois actes & en vers, est intitulée : *l'Epreuve délicate.* Le sujet est tiré du Conte de M. Marmontel, intitulé : *Le Scrupule.* C'est un Militaire & une Marquise qui s'aiment d'une maniere métaphysique, avec tous les raffinemens platoniciens & même les expressions affectées à ce genre d'amour. L'Officier fait courir le bruit qu'il a été estropié à la guerre, pour éprouver délicatement sa délicate veuve. Celle-ci est ébranlée par le tableau d'un amant estropié, & une soubrette qui pense aussi charnellement que la Henriette des *Femmes savantes*, augmente les alarmes de sa maîtresse, en lui disant : *On sait ce que c'est qu'un amant, mais la patrie est faite on ne sait trop comment*... ce qui a été fort applaudi. Enfin les amans se réunissent, & ils s'épousent. Voilà le fond de cette comédie, dans laquelle l'auteur a fait entrer un rôle assez plaisant de médecin. Il y a de l'esprit dans ce petit ouvrage, mais peu d'en-

tente de l'effet théâtral, & presque point d'action. Cette piece n'a dû son succès équivoque qu'à quelques tirades heureuses & à quelques vers bien tournés. Au reste le platonisme est si éloigné de nos mœurs actuelles, qu'on est surpris que l'auteur ait pris ce moment pour le mettre sur la scene. Marivaux en a bien donné l'exemple, mais il ne le joignit à beaucoup d'esprit, que pour lui donner un air de naturel qu'on chercheroit vainement dans la nouvelle piece. Elle abonde en expressions recherchées & même néologiques, qui ne permettent pas de fonder des espérances solides sur le talent de M. Grouvelle.

On ne tardera pas à voir paroître ici une piece de méchanique assez surprenante ; c'est un cheval de bois qui marche, galope, tourne à droite, à gauche, & s'arrête à la volonté de l'écuyer qui le monte. Cet écuyer est un Marseillois, dont le génie mérite des encouragemens. Il s'étoit adressé à un homme fort riche, qui connoît ses talens, pour en obtenir quelques secours, à titre de prêt, afin de pouvoir donner au cheval toute la perfection dont il pouvoit être susceptible, & subvenir aux frais du transport depuis Marseille jusqu'ici ; mais le riche automate, pour motiver son refus, lui dit fort spirituellement : *Puisque votre cheval est en état de marcher, montez-le jusqu'à Paris ; à coup sûr vous ne dépenserez pas beaucoup pour sa nourriture.*

Le même méchanicien avoit imaginé un fusil, dont le canon plat contenoit plusieurs balles de front, qui s'écartoient en sortant ; de tels

fusils auroient pu être d'un grand secours dans les vaisseaux, où souvent le courage doit suppléer au nombre ; on a rejetté le projet de cette arme meurtriere, & l'humanité ne peut qu'applaudir à cette résolution ; mais l'on a éconduit l'auteur sans récompense, & il est à craindre qu'il n'aille offrir ce secret infernal aux nations voisines, qui ne seront peut-être pas si scrupuleuses. On sait que le feu Roi se comporta d'une maniere plus prudente & plus généreuse envers l'inventeur du feu grégeois.

ÉPIGRAMME

Sur les Journalistes.

D'un air contrit certain folliculaire
Se confessoit au bon pere Paschal :
J'ai, disoit-il, délateur & faussaire,
Vendu l'honneur au poids d'un vil métal,
Ennemi né du goût & du génie.
J'armai contre eux la sottise & l'envie ;
Enfin courbé sous le bâton fatal,
Dans le mépris je consumai ma vie,
Ce qui fut bien me parut toujours mal :
J'ai.... Laisse-là ce détail qui m'attriste,
Que ne dis-tu tout d'un coup, animal !
Que ton métier fut d'être journaliste ?

De Versailles, le 29 Juin 1785.

SUIVANT les dernieres lettres de l'Inde, la situation de nos troupes dans ces contrées, continue d'être très-fâcheuse. Elles se trouvent

à la fois dépourvues de vêtement & d'argent. Les Anglois, ſeuls propriétaires ſur les deux côtes de Coromandel & le Malabar, ainſi que dans le Bengale, ne négligent rien de ce qui peut dégoûter les autres nations européennes d'entretenir des forces, & d'exploiter un commerce dans tous ces pays-là. Ils paroiſſent même menacer les établiſſemens hollandois dans l'iſle de Ceylan. Le Commandant des forces de la république dans cette iſle, a prié le Brigadier d'artillerie françois qui commande Trinquemale, de vouloir bien conſerver cette place, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé d'Europe des troupes hollandoiſes qui la mettent à l'abri de toute inſulte.

Comme la république en Europe n'a plus beſoin d'être armée chez elle, attendu qu'elle a accordé à l'Empereur à-peu-près tout ce qu'il demandoit, elle pourra diſpoſer en faveur de l'Inde, de quelques régimens qu'elle avoit levés, & qui ne lui ſont plus néceſſaires.

Quoique M. le Noir ſoit en poſſeſſion de ſa nouvelle place, le Roi n'a encore nommé perſonne pour lui ſuccéder dans le département de la police. M. de Breteuil a préſenté à S. M. une liſte de ſix perſonnes pour remplir cette magiſtrature importante : M. Eſmangard, Intendant de Lille, qui a ſemblé répugner ; M. de Cypieres, Intendant d'Orléans, que ſa femme veut fixer à Paris malgré lui : M. de Fleſſelles, Conſeiller-d'Etat ; M. Chaumont de la Myliere, & M. Laurent de Villedeuil, Maître des requêtes, & M. Caſmus de

Neville, Intendant de Bayonne. M. de Cypieres a déjà été régalé de la petite chanson que voici, sur l'air de Marlboroug.

Connoissez-vous Cypieres ;
Rions un peu du pauvre here ;
Connoissez-vous Cypieres
Intendant d'Orléans.

Intendant d'Orléans,
Il a bien soixante ans :
Il s'est mis dans la tête ;
Vit-on jamais rien de plus bête !
Il s'est mis dans la tête
Avec ses cheveux blancs ;

Avec ses cheveux blancs,
Et ses crachats gluans,
Sont teint de pain d'épice,
Et son air d'un bâton de réglisse,
Sont teint de pain d'épice,
De venir à Paris.

De venir à Paris,
Dont il craignoit les cris,
Pour faire la police ;
Dans ses chausses il pisse :
Plus brave & moins novice,
Oui, Madame le veut.

Disant que tout se peut,
Et que ce n'est qu'un jeu ;
Car à son cher beau-frere,
Tout puissant dans le Ministere ;
Ont fait bien faire faire
Des tours beaucoup plus forts.

Nos catins, nos filoux
N'auront qu'à filer doux :
La police en quenouille !
Déjà ce refrein me chatouille,
La police en quenouille !
Ah que nous sommes fous !

Les habitans de nos isles de l'Amérique ne sont pas également contens de tous les réglemens émanés de notre ministere. Celui qui adoucit le sort des malheureux noirs, ou plutôt la répugnance qu'ont eue leurs barbares maîtres à s'y soumettre, a produit des effets alarmans. Les Negres n'ont pas ignoré les droits que leur donnoit un arrêt du Conseil; cent mille esclaves mécontens ont fui des ateliers; les propriétaires, aidés de quelques troupes, se sont mis à leur poursuite, & l'on en a tué un grand nombre. C'est au cap dans l'isle de S. Domingue, que ce désordre a été le plus considérable.

De Paris, le 30 Juin 1785.

La grande question relative à l'admission ou la non-admission des neutres dans nos colonies, continue à être agitée dans des écrits qui paroissent journellement. M. de Forbonnois, qui s'est fait un nom célebre parmi les auteurs qui ont traité de l'économie politique, vient de publier à ce sujet des observations dans lesquelles il se décide absolument contre la liberté accordée aux neutres, & il invoque le régime prohibitif. Sans suivre la mar-

che des écrivains qui ont embrassé son systême, il s'étaie comme eux de l'autorité de l'exemple de l'Angleterre & de celui de la France même, dont les colonies à sucre ont pris tant d'accroissement depuis l'établissement des prohibitions qui remonte à 1727. La révolution de l'Amérique septentrionale a apporté un si grand changement dans les rapports des isles qui bordent ce continent, avec le reste de l'Europe, qu'il en doit, ce semble, résulter aussi un changement dans la conduite à tenir par les métropoles envers les habitans de ces isles. Ecoutons à ce sujet le Lord Shelburne, dans une lettre adressée à l'auteur du *Dictionnaire du Commerce.*

Lettre du Lord Shelburne, Marquis de Lansdown, à M. l'Abbé Morellet, de Bowood, le 22 Mai 1785.

MON CHER ABBÉ,

» J'ai différé de vous écrire jusqu'à ce que nos nouveaux arrangemens avec l'Irlande fussent terminés, parce que j'ai voulu vous rendre compte des progrès qu'ont fait parmi nous les nouveaux principes de l'administration du commerce. Il s'opere en effet ici une grande révolution, qui me semble devoir devenir bientôt générale, ou s'étendre du moins aussi loin que l'influence de notre nation sur le systême de l'Europe. Je ne puis me rappeller que trois événemens qui peuvent vous intéresser en votre qualité de professeur d'économie publique

& d'avocat des nations ; l'affaire du thé, celle du commerce de nos isles avec nos anciennes colonies du continent de l'Amérique, enfin le réglement de notre commerce d'Irlande. »

» Quant au thé, la diminution des droits sur cette marchandise a eu des suites si avantageuses, qu'elles ont passé nos espérances. Les ventes ont augmenté de cinq millions de livres pesant à douze millions, malgré beaucoup de circonstances défavorables. Il est vraisemblable qu'elles s'éleveront très-promptement à quinze ou seize, & dans fort peu de temps à dix-huit. Mais outre cet avantage, nous avons retiré de cette opération celui d'affoiblir tellement tout le systême de la contrebande, que le revenu général se trouve augmenté à un degré dont tout le monde est étonné : quant à moi, je n'ai jamais mieux vu que dans cette occasion & par tout ce qui s'est passé, combien notre Compagnie des Indes orientales est funeste à la prospérité de notre commerce général. Nous avons renvoyé à l'année prochaine les réglemens à faire pour le commerce de nos isles de l'Amérique avec nos anciennes colonies, mais je ne puis vous exprimer mon étonnement sur ce qui s'est passé chez vous au sujet de votre commerce avec nos isles. Je n'en sais que ce que j'en ai lu dans une gazette de Leyde ; mais j'ai vu l'extrait d'une lettre du Parlement de Rouen si absurde, & d'après des principes si étroits, que je serois bien étonné de le voir avancer ici même par nos gens de parti, & pour servir un intérêt du moment. J'ai lu un pamphlet

que le Sr. Francklin a envoyé à M. Vaughan, sur la même matiere ; je l'ai trouvé si bien fait & si bien dans tous les principes que vous me connoissez, & qui me sont communs avec vous, que je l'aurois cru écrit par vous-même, sans la persuasion où je suis que si vous en étiez l'auteur, vous me l'auriez envoyé, ou que vous m'en auriez fait quelque mention. Quoi qu'il en soit, je suis entiérement de l'avis de cet écrivain, & je crois ses raisonnemens clairs & ses principes incontestables. »

» Il n'y a point eu parmi nos négocians, d'opposition au projet de rendre le commerce libre entre nos isles & le continent de l'Amérique, excepté de la part de ceux qui sont intéressés aux établissemens de la Nouvelle-Ecosse, ou au commerce de ce pays ; & qui ont besoin du monopole pour cette double raison, & peut-être parce qu'ils se proposent, en laissant subsister les prohibitions, de faire la contrebande pour leurs voisins de la Nouvelle Angleterre. La cause de la liberté l'auroit cependant emporté malgré leur opposition, sans l'obstacle qu'y ont mis quelques restes de l'ancien ministere & des anciens principes : soit préjugés, soit desir de se rendre populaires, ces gens rappellent l'acte de navigation à cette occasion comme à toutes les autres ; mais il est vrai cependant que notre public, en y comprenant nos marchands mêmes & nos manufacturiers, a agrandi ses idées, & s'est éclairé à un point qui m'étonne moi-même. »

» Quant aux obstacles qu'ont rencontré les

propositions de l'Irlande, ils ne portent que sur de fausses bases. D'abord l'esprit de parti des hommes qui veulent entrer dans le ministere, & qui ne cherchent jusqu'à ce qu'ils y parviennent, qu'à embarrasser le Gouvernement; les opposans sont, en second lieu, les manufacturiers en coton, qui voudroient se débarrasser de quelques taxes mises sur eux très-mal-adroitement. Enfin quelques citoyens qui desirent avec raison, que les droits sur les matieres premieres des ouvrages, soient les mêmes dans les deux pays. Le ministere a mis tant de négligence à traiter avec ces deux dernieres classes d'opposans, que ceux-ci craignant de ne pas réussir dans leur demande, ont eu recours contre leurs propres pensées; aux anciens préjugés qui agissent toujours sur l'esprit du plus grand nombre. Inconvénient terrible d'un gouvernement populaire, qui peut entraîner les plus funestes conséquences, mais avec tout cela, le corps de nos manufacturiers qui ont le plus grand intérêt à la chose, comme tous ceux dont je suis environné à Wiltshire, & tous les négocians, particuliérement ceux de Londres, sont parfaitement convaincus de la solidité du principe général de la liberté. »

» J'ai mandé à Favre de vous envoyer de Londres deux pamphlets de M. Wiming sur le thé, un autre sur le sel, du Lord Demdmald, & un excellent petit écrit du Doyen Tucker sur l'affaire d'Irlande. Vous devez vous rappeller que M. Wiming est le plus grand marchand de thé que nous ayons. Son pamphlet montre

l'étendue incroyable qu'avoit prise la contrebande & les fraudes de toutes espèces. Conséquences nécessaires des forts droits & des prohibitions. »

Les principes de l'auteur de cette lettre sur le privilege exclusif de la Compagnie des Indes en Angleterre, doivent paroître bien extraordinaires à ceux qui voient s'établir en France un nouveau privilege de cette espece. Quoi ! les maîtres de l'Inde avancent que le commerce dans ces contrées doit être libre, & une nation qui n'y a qu'une existence précaire, veut concentrer ce commerce dans un privilege exclusif ! quel parti prendre dans cette étonnante variété d'opinions ? celui d'attendre du temps & de l'expérience, la solution de ce grand problême politique & fiscal : je dis fiscal, car les revenus du Gouvernement sont toujours une considération importante dans tous les établissemens modernes.

Le succès des trois derniers ouvrages du Comte de Mirabeau sur l'Escaut, sur l'Ordre de Cincinnatus & sur la Caisse d'escompte, a engagé cet écrivain penseur, calculateur & politique, à en publier une quatrieme sur la banque d'Espagne, connue sous le nom de *S. Charles*, & dont les billets mis en circulation à la Bourse de Paris, sont un nouvel aliment à la fureur du jeu dans les fonds publics. L'auteur ne s'écartant point de ses principes, voit dans cet établissement fait en Espagne, une faute majeure, en ce qu'il annonce un état de détresse dans les finances de ce royaume, état qui n'est point justifié par l'in-

conduite de l'adminiſtration, par ſes dépenſes exceſſives & par les beſoins ſans ceſſe renaiſſans. Il ne diſſimule point que tous les avantages de la Banque ſont pour ſes adminiſtrateurs, & que l'Etat, ainſi que les actionnaires, n'en peut retirer aucun. Il prouve que M. Cabarrus, auteur de cette Banque, tout en vantant la liberté, tout en prônant la félicité publique qui en réſultera pour le commerce des Eſpagnols, concentre cette liberté & cette félicité dans ſon entrepriſe fiſcale, puiſqu'il lui attribue le privilege excluſif & la manutention privilégiée des monnoies, des fournitures, des armées, &c. &c. Les raiſonnemens & les faits lui ſervent de guide dans la diſcuſſion de cet établiſſement, qu'il regarde comme inutile, vicieux & dangereux pour un royaume qui n'eſt pas dans l'uſage de ſe fatiguer par des innovations continuelles & par des projets ſans ſuite. On trouve dans cet ouvrage, la même logique & la même éloquence que dans les autres productions publiées par M. de Mirabeau. Cependant, malgré les égards qu'il y montre pour le Gouvernement eſpagnol, le Comte d'Aranda l'a dénoncé à ſa Cour, & y a envoyé pluſieurs exemplaires par un courier extraordinaire. M. Cabarrus ne peut manquer d'y répondre, à moins qu'il ne préfere de le faire proſcrire par l'autorité ou brûler par l'Inquiſition, ce qui, en Eſpagne comme ailleurs, abrege beaucoup les diſcuſſions.

Les comédiens françois, dont les parts ne s'élevent qu'à vingt-ſix mille livres chacune, viennent de faire paroître un mémoire & une

consultation ; dans lesquels ils demandent que les petits spectacles soient supprimés, afin que le public se porte en foule chez eux. Leur moyen principal est tiré des ordonnances de Louis XIV, qu'ils invoquent pour être seuls. Ils ne mettent pas même en question si les successeurs de ce Roi ont le droit de changer ce qu'il avoit fait. Un vil intérêt d'argent perce dans tout cet écrit, quoique la gloire du théâtre national soit sans cesse mise en avant. Le public semble n'être pas fâché que les comédiens aient jetté ce gage de bataille aux petits spectacles qui le ramasseront, & il s'engagera ainsi une querelle qui charmera son oisiveté. Les auteurs des théâtres forains ont aussi leur petit paquet, dont ils se chargeront, & tout cela sera d'autant plus aisé, que les auteurs du mémoire des comédiens ont annoncé une parcimonie sordide d'éloquence. Ce mémoire est signé du Conseil de la comédie & de deux autres Avocats, dont le dernier, qui est vraisemblablement le rédacteur, s'appelle *La Malle*, ce qui a donné lieu à un calembourg : on dit que cette Malle écrit comme un Coffre ; vous connoissez le proverbe. Ce calembourg peut n'être pas bien bon, mais son sens est très-réel.

Les discours prononcés à l'Académie françoise par l'abbé Morellet & le chevalier de Chatelux, mis sous les yeux du Public, l'ont fait à beaucoup d'égards persister dans son improbation. Les périodes du nouvel Académicien sont longues & lâches ; il oublie souvent la mesure prescrite par le goût, pour se jetter

à droite & à gauche dans des discussions qui l'écartent de son sujet, & quand il y rentre, c'est avec effort. Il y a peu de rondeur dans le style & presque point de cet art qui amene le trait digne d'appláudissement. Ce jugement, tout rigoureux qu'il est, est celui de la plupart des lecteurs. Le discours de M. de Chateulx n'a pas eu une meilleure fortune. On a remarqué qu'il pesoit beaucoup sur la légéreté des titres académiques du récipiendiaire & sur les effets de son amitié pour lui, qui l'a conduit au fauteuil académique. En général ce discours a confirmé l'opinion où l'on étoit que M. de Chateulx avoit peu de chaleur.

Je vous ai parlé, Monsieur, de la grande sensation que fit dans la même séance le discours de M. Marmontel. Le public a demandé impatiemment que ce morceau fût imprimé, & l'auteur n'a point à se repentir d'avoir cédé à cette demande générale. Le Roi instruit du succès de ce morceau, a voulu le lire, & S. M. a chargé le Maréchal de Duras, de dire à M. Marmontel combien elle avoit été satisfaite de cette lecture. Justifions ce suffrage honorable par quelques traits tirés de cet excellent morceau de littérature.

Après avoir établi les raisons des variations que l'usage introduit dans les langues, M. Marmontel entre dans l'historique des langues les plus célebres, & il jette, dans cette matiere, qui semble si aride au premier coup d'œil, toutes les richesses de l'éloquence & de la poésie.

» La langue grecque, dit-il, a été peu su-
» jette aux variations de l'usage, & la diffé-

» rence de ses dialectes une fois établie, on » ne s'apperçoit plus qu'elle ait changé depuis » Homere jusqu'à Platon. La langue d'Homere » sembloit douée, ainsi que ses divinités, d'une » jeunesse inaltérable. On eût dit que l'heu- » reux génie qui l'avoit inventée, avoit pris » conseil de la poésie, de l'éloquence & de » la philosophie elle-même pour la composer » à leur gré. Vouée aux graces dès sa nais- » sance, mais instruite & disciplinée à l'école » de la raison, également propre à exprimer » & de grandes idées & de vives images & » des affections profondes, à rendre la vérité » sensible ou le mensonge intéressant, jamais » l'art de flatter l'oreille, de charmer l'imagi- » nation, de parler à l'esprit, de remuer le » cœur & l'ame, n'eût d'instrument si parfait. » Pandore embellie à l'envi des dons de tous » les Dieux, étoit le symbole de la langue » des Grecs. »

» Il n'en fut pas de même de celle des la- » tins. D'abord rude & agreste comme la dis- » cipline & comme les loix dont elle étoit » l'organe, pauvre comme le peuple qui la » parloit, simple & grave comme ses mœurs, » inculte comme son génie, elle éprouva les » mêmes changemens que le caractere & les » mœurs de Rome. De sa nature elle eut sans » peine la force & la vigueur tragique qu'il » falloit à *Pacuvius*, la véhémence & la fran- » chise que demandoit l'éloquence des Grac- » ques, mais lorsqu'une poésie séduisante, vo- » luptueuse ou magnifique en voulut faire usa- » ge, lorsqu'une éloquence insinuante, adu-

» latrice & servilement suppliante, voulut s'ac-
» commoder à ses desseins, il fallut qu'elle prît
» de la mollesse, de l'élégance, de l'harmo-
» nie, de la couleur, & que dans l'art de
» prêter au langage un charme intéressant &
» une douce majesté, Rome devînt l'école
» d'Athenes, avant d'en être l'émule. Ce qu'ont
» fait les Latins pour donner de la grace à une
» langue toute guerriere, est le chef-d'œuvre
» de l'industrie, & dans les vers de Tibulle
» & d'Ovide, elle semble réaliser l'allégorie
» de la massue d'Hercule, dont l'amour, en
» la façonnant, se fait un arc souple & léger. »

Il semble que ce dernier morceau tire le rideau qui couvroit la formation de la langue de Rome, comme les considérations de Montesquieu tirerent le rideau qui couvroit son histoire.

Je réserve pour ma premiere lettre la suite de l'extrait de ce discours & ce qui concerne l'histoire des langues modernes. On ne peut mieux le louer qu'en le citant; je laisse à des journalistes plus profonds le soin de prendre cet ouvrage pour la matiere d'une dissertation bien savante & bien froide.

Je n'ai, Monsieur, point de vers nouveaux à vous envoyer. Contentez-vous de ceux que voici. La strophe suivante est tirée du commencement d'une lettre de Voltaire au Roi de Prusse, écrite en 1741; mais elle est si peu connue, qu'elle aura pour beaucoup de lecteurs le mérite de la nouveauté.

Les lauriers d'Apollon se fanoient sur la terre,
Les beaux arts languissoient ainsi que les vertus;

La fraude aux yeux menteurs & l'aveugle Plutus
Entre les mains des Rois gouvernoient le tonnerre.
La nature indignée éleve alors la voix:
Je veux former, dit-elle, un regne heureux & juste,
Je veux qu'un héros naisse & qu'il joigne à la fois
Les talens de Virgile & les vertus d'Auguste,
Pour l'ornement du monde & l'exemple des Rois.
Elle dit, & du ciel les vertus descendirent,
Tout le nord tressaillit, tout l'olympe accourut,
Les myrtes, les lauriers, les palmes reverdirent,
Et FRÉDÉRIC parut.

Le journal de Paris a revu la lumiere. Voici cette chanson maintenant célebre, de M. de Boufflers, qui a fourni l'un des motifs de la suspension de son débit.

Air *de la fanfare de S. Cloud.*

Enyvré du brillant poste
Que j'occupe récemment,
Dans une chaise de poste
Je me campe fiérement,
Et je vais en Ambassade,
Au nom de mon souverain,
Dire que je suis malade
Et que lui se porte bien.

Avec une joue enflée,
Je débarque tout honteux:
La princesse boursouflée,
Au lieu d'une en avoit deux,
Et Son Altesse sauvage
Sans doute a trouvé mauvais
Que j'eusse sur mon visage
La moitié de ses attraits.

Princeſſe, le Roi mon maître
M'a pris pour ambaſſadeur :
Je viens vous faire connoître
Quel eſt pour vous ſon ardeur.
Quand vous ſeriez ſous le chaume,
Il donneroit, m'a-t-il dit,
La moitié de ſon royaume
Pour celle de votre lit.
La Princeſſe, à ſon pupître
Compoſe un remerciment;
Elle me donne une épître
Que j'emporte leſtement,
Et je m'en vais dans la rue,
Fort ſatisfait d'ajouter
A l'honneur de l'avoir vue
Le plaiſir de la quitter.

Les rédacteurs du journal de Paris avoient ſupprimé le couplet ſuivant :

Air : *Ne V'là-t-il pas que j'aime !*

De ces beaux lieux en revenant,
Je quitte l'Excellence,
Et je reçois pour traitement
Cent vingt livres de France.

De Verſailles, le 6 Juillet 1785.

Les Cours de Berlin, de Saxe & de Hanovre, les Princes de la maiſon de Heſſe & quelques autres Souverains d'Allemagne, ſe ſont unis pour notifier à la Cour de Vienne, qu'ils s'oppoſeroient enſemble, & de toutes

leurs forces, à toute espece de changement qui pourroit être proposé relativement aux successions présentes & futures des Princes de l'Empire. Le Cabinet impérial a répondu formellement qu'il ne s'occupoit d'aucun projet relatif à ces successions.

Cette démarche & la réponse levent encore un coin du voile, qui recouvre la conduite tenue par notre Cabinet au sujet des affaires actuelles ; elles prouvent l'habileté de notre Cour, son influence, & qu'elle n'a point sacrifié les intérêts de ses alliés, ceux d'une juste politique, au desir de se conserver en bonne intelligence avec la maison d'Autriche.

Ainsi les échanges dont on a parlé tant au sujet de la Baviere que de quelques autres Etats de l'Allemagne, n'auront point lieu. On ne peut cependant voir sans une forte d'inquiétude les forces immenses que l'Empereur entretient en armes, & l'on persiste à croire que cette armée de trois cent cinquante mille hommes, sera employée à quelque chose. La plupart de nos politiques pensent que son effet se portera sur l'Italie. Quoi qu'il en soit, & dût le Turc éprouver le même sort que les Hollandois, il paroît toujours certain que nous sommes, ainsi que nos alliés, d'accord avec la Cour de Vienne sur les objets auxquels elle a restreint ou fixé ses vues.

La Reine a quitté Trianon, le 3 de ce mois, & le même jour S. M. est venue à Paris. Elle a soupé chez la Princesse de Lamballe, & lui a fait compliment sur la mort

du Prince de Carignan, son frere, qui est mort d'une esquinancie. Je vous ai dit dans le temps, que ce Prince qui, sous le nom de comte de Villefranche, étoit Colonel-propriétaire du régiment de Savoie, avoit épousé à S. Malo, Mlle. Magon, dont il laisse un enfant. Ce mariage a été cassé en France & non reconnu à Turin; cependant il y a lieu de croire que l'enfant qui en est provenu, aura un état quelconque.

Il paroît bien certain que la Reine va faire l'acquisition de la terre de Ville-d'avré. Il n'y a rien de terminé à l'égard de celle de Passy pour l'Archevêque de Paris.

La place de Lieutenant de Police de Paris n'est pas encore donnée. On parle encore d'un nouveau candidat. C'est M. Thiroux de Crône, Intendant de Rouen. Il est certain que M. de Cypieres est revenu à ses anciens erremens, malgré les justes penchans de son épouse, & qu'il a annoncé positivement qu'il ne l'accepteroit pas.

Il y a eu, ces jours derniers, au Châtelet, une cause & un jugement assez singuliers. L'abbé Houssard fut choisi, il y a vingt-deux ans, par la maison de Rohan, pour être l'instituteur théologique du Prince Louis de Rohan, aujourd'hui cardinal. Après des sollicitations respectueuses, des demandes réitérées & des promesses sans effet, cet ecclésiastique a été obligé de demander juridiquement les honoraires qui lui sont dus pour six années de soins & de temps qu'il a données à son éleve. M. le Cardinal de Rohan s'examinant

lui-même & jugeant peut-être du mérite de ſon théologien par le fruit qu'il a retiré de ſes leçons, a refuſé de s'acquitter. Pourſuivi par les argumens en forme dont l'abbé Houſſard appuyoit ſes inſtances, il a cherché long-temps quelque moyen de pouvoir éluder une reconnoiſſance qui ne pouvoit lui paroître une dette. Il a enfin trouvé un article de l'ordonnance d'Orléans, qui l'autoriſoit à oppoſer la preſcription d'un an à des ſervices rendus pendant ſix ans. En effet cette coutume admet ce moyen *pour les labourages, façons de vignes, voitures, ſalaires de ſerviteurs & autres menues denrées* : cette défenſe de l'Alteſſe éminentiſſime a paru également mal-honnête & plaiſante, & le jugement qui eſt intervenu, auſſi injuſte que partial. Il eſt en effet extraordinaire que le Châtelet, qui ne doit avoir pour guide que la coutume locale & l'équité, ait adopté une loi étrangere & la comparaiſon que M. le Cardinal fait d'un théologien à un valet, & de l'inſtruction théologique à une denrée commune, pour repouſſer la demande de l'abbé Houſſard. Celui-ci s'eſt adreſſé au Parlement, qui évaluera, avec plus de juſtice, ſes inſtructions, tel qu'en ait été le ſuccès, & qui mettra autant d'impartialité dans l'arrêt qui interviendra, qu'il en a mis dans l'examen de la conduite du Supérieur des Quinze-vingts. L'abbé Houſſard fait circuler un mémoire très-clair, très-précis & très-modéré, dans lequel il établit ſon droit, & démontre juſqu'à quel point ſes fonctions auprès de l'apprentif théologien avoient nui à ſon avancement eccléſiaſtique.

De Paris, le 7 Juillet 1785.

Je reviens à l'extrait du Discours de M. Marmontel. Des langues grecque & latine, il passe à l'histoire des langues modernes, & il dit :

» Celles de nos langues modernes qui se » sont le plutôt fixées sous l'Espagnol & l'I- » talien : l'une à cause de l'incuriosité natu- » relle des Castillans & de la fierté nationale » qui, dans leur langue comme en eux-mê- » mes, fait la gloire d'une noblesse pauvre & » dédaigne de l'enrichir : l'autre à cause du » respect trop timide que les Italiens conser- » vent pour leurs premiers écrivains, & de la » loi prématurée qu'ils s'imposerent à eux-mê- » mes de n'admettre dans le bon style & dans » le langage épuré que les expressions con- » signées dans les écrits de ces hommes cé- » lebres.... La langue italienne se dit la fille » de la langue latine, mais elle n'a pas recueilli » tout l'héritage de sa mere. L'*Arioste* & *le* » *Tasse* même, à côté de *Virgile*, sont des suc- » cesseurs appauvris. »

» Le même esprit de liberté & d'ambition » qui anime la politique & le commerce de » l'Angleterre, lui a fait enrichir sa langue de » tout ce qu'elle a trouvé à sa bienséance » dans les langues de ses voisins; & sans les » vices indestructibles de sa formation primi- » tive, elle seroit devenue, par ses acquisi- » tions, la plus belle langue du monde; mais » elle altere tout ce qu'elle emprunte, en » voulant se l'assimiler : le son, l'accent, le

» nombre, l'articulation, tout y eſt changé.
» Ces mots dépayſés reſſemblent à des Colons
» dégénérés dans leur nouveau climat, & de-
» venus méconnoiſſables aux yeux même de
» leur patrie. »

Il ſemble que les langues modernes ne peuvent être mieux caractériſées que dans ces tableaux, & ce qui ſuit ſur la langue françoiſe n'eſt ni moins juſte ni moins frappant. Je tranſcrirai ce morceau dans ma premiere lettre.

Encore une critique contre l'ouvrage de M. Necker. Celle-ci réunit à un ſuprême dégré tout ce qui doit la faire oublier, idées courtes & retrécies, ton ſuffiſant & malhonnête, ſtyle barbare & mépris outrageux de la langue. On ſe dépêche de la vendre ſix livres, pour réparer la perte inévitable ſur la vente des exemplaires ſubſéquens, & l'ouvrage qui eſt un gros & lourd in-8vo, tombe des mains du lecteur. Il eſt cependant d'un *Aigle* des *Pyrénées* ou plutôt du *Bas-Rouſſillon*, que la voix de ſon petit cercle appelloit hautement à la tête de l'adminiſtration des finances. Le dernier ballon de l'infortuné Pilâtre n'a pas été plus funeſte à ſon auteur que cet ouvrage ne le ſera au Préſident de Copons, qui s'eſt briſé en tombant, & qui n'obtiendra pas même les honneurs d'une urne cinéraire.

La ville de Boulogne a demandé & obtenu du Roi la permiſſion d'élever une colonne ſur le grand chemin, à côté du cimetiere, où ont été enterrés Mrs. Pilâtre & Romain. La colonne ſera ſurmontée de deux urnes funebres & l'on propoſe aux ſavans de faire des

inſcriptions latines ou françoiſes, qui ſeront gravées ſur le piedeſtal de la colonne, pour perpétuer la mémoire de ce triſte événement.

Le long ſéjour de M. Pilâtre de Rozier à Boulogne a détourné ſon attention des affaires du *Muſée de Paris.* A ſa mort cet établiſſement s'eſt trouvé dans un grand embarras. C'eſt pour l'en tirer qu'on vient de faire un appel de douze liv. à chaque actionnaire & un de vingt-quatre livres à chaque fondateur. On invite en même temps les uns & les autres à renouveller leurs abonnemens pour l'année prochaine.

Les papiers publics ont parlé du ſuccès avec lequel ſe continuent les travaux du port de Cherbourg. On a mis à l'eau dernièrement trois nouveaux cônes qui ont été placés avec beaucoup de juſteſſe. Mais ce dont on n'a pas parlé, c'eſt du diſcours que M. de Calonne a prononcé ces jours derniers, dans le Conſeil, pour faire ſentir l'importance de ce port. Ce Miniſtre a propoſé au Roi de tripler la ſomme des dépenſes deſtinées à cet objet. S. M. a applaudi au zele de M. le Contrôleur-général, & par les nouveaux arrangemens qu'il a concertés à cet égard avec M. le Maréchal de Caſtries, dans le courant de 1787, le nouveau port ſera aſſez avancé pour pouvoir recevoir & mettre à l'abri quarante vaiſſeaux de ligne. Ce concours de deux Miniſtres pour un établiſſement auſſi important, annonce dans l'un & dans l'autre un véritable eſprit de patriotiſme, dont il eſt juſte de conſacrer la mémoire.

M. de la Perouze & les officiers qui composent son expédition ou plutôt son voyage autour du monde, sont partis pour Brest. Ce brave Capitaine a laissé à Alby une épouse qu'il aime & qui est très-belle. L'anecdote de son mariage avec cette indienne est assez intéressante pour mériter d'être connue. M. de la Perouze étant jeune, fit un voyage dans l'Inde comme officier de marine. Arrivé à l'isle de France, il logea chez un habitant qui avoit un enfant de sept à huit ans, qui promettoit d'être fort jolie. Dans l'intimité de sa liaison avec son hôte & son hôtesse, la petite fille s'habitua à l'appeller son petit mari, & deux ans qu'il passa dans cette isle, le rendirent très-cher à toute la famille. Enfin il partit, la guerre se déclara, & ses amis suivirent de loin la fortune & le nom qu'il se fit dans cette derniere guerre. Avant son départ qui fut précédé des adieux les plus tendres, on se promit de s'écrire, mais les mouvemens des escadres interrompirent bientôt toute correspondance. Enfin la paix se fit, & M. de la Perouze vint à Paris, où sa réputation, ses services & son grade de capitaine de vaisseaux lui firent trouver un parti très-avantageux. Tout étoit arrangé; il devoit se marier dans trois jours, lorsqu'un de ses camarades lui apprit que sa petite femme de l'Isle de France, qui étoit fort grandie & fort embellie, venoit d'arriver à Paris avec sa mere. Il vole chez elle, lui rappelle sa promesse, lui demande sa main, & l'obtient, sans s'informer si cette main est riche ou non. Il court ensuite se dégager du

mariage qu'il alloit contracter, & il épouse celle qu'il aimoit depuis long-temps. Cette anecdote que M. de la Perouze a racontée lui-même, ajoute encore à l'intérêt qu'inspire ce brave & galant homme. Mais comme il se mêle toujours un grain d'amertume à la plus grande félicité, il manque à la sienne un enfant de ce mariage dans lequel un bonheur parfait devoit être sa récompense.

Le Grand-Conseil vient de juger une cause assez importante entre le Roi & M. le Duc de Chartres. Ce Prince tient de la Duchésse son épouse une terre en Normandie, qui est un domaine de la couronne. M. le Comte de Toulouse à qui elle avoit été donnée par Louis XIV, & successivement M. le Duc de Penthievre & M. le Duc de Chartres lui-même, avoient joui du droit de collation aux bénéfices de cette terre. Mais un édit de 1715 avoit remis entre les mains du Roi les collations de tous les engagistes. En vertu de cette loi, M. l'Evêque d'Autun a présenté au Roi un sujet pour l'un de ces bénéfices vacans. M. le Duc de Chartres fondé sur une possession centenaire & sur l'usage, avoit nommé aussi de son côté. L'affaire s'est engagée entre les deux titulaires, & celui du Prince a succombé. Ce jugement le prive de vingt & une autres nominations dans la même terre. On a prétendu dans le monde que l'abbé Beaudeau, chef du Conseil de M. le Duc de Chartres, n'a pas mis dans cette affaire toute l'aménité possible, mais cette inculpation est d'autant plus inutile que la loi écrite étoit contre son patron.

Un autre procès assez singulier va occuper tout Paris; c'est celui de M. le Comte d'Avaux & du célebre Mesmer. Le premier, apôtre zélé du Magnétisme, non content d'avoir donné cent louis pour être mis au rang des adeptes, voulut pénétrer plus avant dans le secret de la science; Mesmer y consentit, & le Comte d'Avaux lui fit un billet de cinquante mille écus, exigible dans le cas qu'il divulgueroit lui-même ce qu'il auroit appris. Le Comte d'Avaux brouillé avec Mesmer, a professé ouvertement la doctrine. Aussi-tôt son adversaire l'a fait assigner au tribunal des Maréchaux de France, en payement de son billet d'honneur. Mrs. les Maréchaux ont voulu infliger une peine à l'auteur du billet, comme l'ayant fait à une personne incompétente du Tribunal, mais enfin l'avis a prévalu de renvoyer l'affaire aux tribunaux ordinaires, & Mesmer s'est pourvu au Parlement. Voilà une cause d'une nature assez rare. Bien des gens croient qu'elle sera étouffée, & en attendant, le public condamne les deux parties au ridicule.

Le Marquis de Villette vient de publier la lettre suivante qu'il n'a pas fait imprimer; mais dont il a donné assez de copies pour qu'elle circule dans tout Paris. Le style dont elle est écrite, la liberté avec laquelle il s'exprime sur de grands personnages, vous rendront cette lecture piquante : vous serez au moins forcé de convenir que cet écrit polémique pétille d'esprit.

*Lettre à M. de L***, Maître des requêtes.*

» PAR une fatalité qui n'a guere d'exemples, j'ai perdu dans la même année, soixante huit mille livres de rente, mais comme jamais je n'ai su gré au hasard qui m'avoit donné toutes ces rentes, jamais je ne me suis fâché contre le hasard qui me les a ôtées. M. de G***, en qualité de premier ministre de la fatalité, m'a enlevé pour sa part, trente mille livres de rente. C'est à l'ocasion de cette sérénissime banqueroute que le Roi de Prusse écrivoit à d'Alembert : *Je conçois bien la catastrophe de votre grand Chambellan; mais ce que je ne conçois pas, c'est l'impunité d'un si grand crime.* »

» Cependant trouvez bon, Monsieur, que je ne vous parle plus de cette affaire. Le procès de l'Orient n'est point jugé, & vraisemblablement ne le sera jamais : il y a d'excellentes raisons pour cela, mais je ne les déduirai point ici. »

» En attendant, voilà notre ami Gaudissart qui vient de mourir. C'est ainsi que nous autres pauvres viagers, nous nous en irons l'un après l'autre; & les G*** désormais, comme Boniface chrétien, ne vivront que de trépas. »

» L'affaire dont j'ai à vous entretenir n'est pas précisément la banqueroute d'un grand Chambellan & d'une grande Gouvernante, c'est celle d'un particulier qui n'est pas plus soumis aux loix qu'un grand officier de la Couronne. »

» J'ai vu hier, pour la premiere fois, la liſte des créanciers de M. de Cotte. Preſque toutes ſes dettes ne ſont compoſées que d'uſure & de jeu. Je ne ſuis plus ſurpris du jugement que ſon pere vient d'obtenir aux requêtes de l'hôtel, pour lui refuſer ſa légitime. Le rôle que je jouois dans cette cauſe ne reſſemble point du tout à celui des autres créanciers. Je lui ai bien réellement délivré ſoixante mille livres chez M. Rouen, notaire, dont les lumieres & la probité ſont reconnues; & qui certainement ne prêteroit point ſon miniſtere à une choſe qui ſentiroit l'agiotage. M. de Cotte, malgré l'urgence de ſes beſoins, eut l'attention de ne rien terminer, ſans avoir conſulté M. Monnot, ſon notaire & ſon Conſeil, chez lequel il faiſoit porter mon argent. »

» Lorſque j'ai rencontré M. de Cotte dans le monde, il n'avoit donné lieu à aucun de ces éclats qui annoncent le déſordre. Je n'ai point joué avec lui, & ſi je me ſuis quelquefois trouvé dans ſa ſociété, je ne l'ai jamais vu qu'en bonne compagnie. »

» La peinture qu'il m'a faite de ſes malheurs domeſtiques m'a intéreſſé: il aſſuroit que l'inexorable avarice de ſon pere lui refuſoit une penſion pour ſon entretien perſonnel; mais qu'il feroit un grand mariage, s'il étoit délivré une fois de quelques dettes criardes dont il n'oſoit faire l'aveu. »

» Je ſuis venu à ſon ſecours, entraîné par un ſentiment de commiſération, ſi naturel entre honnêtes gens. On l'a inter-

rogé ſur ce fait ; il n'a pas tenu un autre langage. »

» Ce n'eſt pas tout : dans l'acte qu'il a ſigné avec moi, il s'eſt donné pour le propriétaire d'une charge de Conſeiller au Parlement, & comme ayant l'exercice de celle de gardien des médailles, dont il diſoit que ſon pere avoit ſeulement la ſurvivance. Il m'a ainſi donné de faux privileges ; il s'eſt rendu ſtellionataire ; il a encouru le déshonneur & l'infamie. »

» Voilà, Monſieur, ce que j'ai expoſé très-poliment dans dix lettres au Préſident de Cotte, en me ſoumettant à tous les arrangemens, à tous les ſacrifices qui pourroient lui convenir. Je n'en ai point reçu de réponſes, pas même de celles dont le ſeul uſage de monde fait un devoir. Après de ſemblables procédés, n'ai-je pas le droit de me plaindre de ſon ſilence injurieux ? N'ai-je pas le droit de parler de ma modération, lorſque depuis cinq ans, j'ai entre mes mains les preuves des ſtellionats de ſon fils ? »

» On m'a aſſuré que ſi je dénonçois M. de Cotte au Parlement, les Magiſtrats n'héſiteroient pas d'en faire juſtice. C'eſt alors que l'on reconnoîtroit l'abus du crédit paternel, qui ſouſtrait aux loix un homme, dont l'emploi étoit de les faire reſpecter, un homme qui a vengé plus d'une fois la ſociété du crime qu'il a commis. »

» Le Préſident de Cotte ſe contente de répondre que ſon fils eſt puni. Ne ſeroit-il pas vrai de dire au contraire, que le fils & le pere ſont récompenſés, puiſque l'on a joui impu-

nément de ſes rapines, & vit encore ſous la protection d'une lettre de cachet, & que l'autre conſerve impunément la légitime qu'il doit à ſon fils? S'il y a quelqu'un de puni, c'eſt moi; c'eſt le petit nombre d'honnêtes gens qui partagent mon ſort. »

» On eſt étonné avec raiſon qu'un pere très-riche, que le rapporteur d'un point-d'honneur ne mette pas ſon honneur à prendre des arrangemens convenables avec les créanciers de ſon fils. Si un Gentilhomme s'étoit rendu coupable d'un pareil délit, le rapporteur du point-d'honneur auroit été le premier à élever la voix contre lui. »

» Sans ajouter foi à ce que l'on publie dans le monde, que le Préſident de Cotte s'eſt emparé des derniers momens de ſa femme, pour lui faire ſigner un teſtament d'une injuſtice atroce, & qui répugnoit au cœur d'une mere, on eſt ſeulement étonné qu'un Magiſtrat en cheveux blancs, ſemblable au pere de famille, à l'ombre d'une haute réputation, dans un âge où il eſt ſi doux de recevoir les conſolations de ſes enfans, aime mieux étouffer dans ſon cœur tous ſentimens paternels, que d'écorner ſon tréſor : on eſt étonné qu'au mépris de toute pudeur, il puniſſe les erreurs fugitives de la jeuneſſe par l'exhérédation & le ſupplice d'une éternelle captivité; & qu'enfin ſans remords & ſans pitié, il ait pu ſe réſoudre à tuer civilement ſon fils. »

» Il me ſemble voir l'ombre de Robert de Cotte, ce vertueux architecte, dont la parole valoit un contrat, s'élever du temple de S. Roch

qu'il a bâti, & s'indigner que son petit-fils, Conseiller-d'Etat, qui réunit une si grande fortune à de si grandes places, laisse flétrir son nom d'une tache qu'il peut effacer avec une modique somme d'argent. »

» M. de Cotte disoit à mon pere en 1747: *N'est-il pas affreux qu'il me faille payer au Roi trente-quatre mille livres de dixieme?* — *Ce qui est bien plus affreux*, lui répondit mon pere, *c'est que cela prouve que vous avez au soleil, trois cent quarante mille livres de rentes.* »

» Il ne me reste donc que la triste ressource d'une procédure criminelle. Mais le croira-t-on? Je tenois, il y a quelque temps, le même langage à l'intime ami de M. de Cotte. Il me répondit, d'un air affable, que mon débiteur avoit des freres; qu'ils ne souffriroient pas que leur nom fût cité en justice pour ce qui regarde l'honneur. Et moi aussi, j'ai quatre grands beaux-freres; mais je me garderai bien d'en parler.... »

» J'ai l'honneur d'être, &c. »

La Reine est allée avant-hier voir au théâtre françois la nouvelle tragédie de *Mustapha & Roxelane*. Après la piece, S. M. a eu la bonté de se joindre aux spectateurs qui demandoient l'auteur, & l'auteur a paru en effet. Les applaudissemens l'ont accueilli; ensuite ils se sont rapportés sur S. M., à qui le public les avoit adressés avec beaucoup de vivacité dès le moment qu'elle a paru. S. M. a dit en sortant à l'auteur, qui lui a été présenté, les choses les plus obligeantes sur son ouvrage.

On s'eſt entretenu trop généralement ici de l'invaſion de Raguſe par les Turcs, pour que je ne vous en diſe point un mot. On a fait honneur de cette expédition à l'activité du Capitan-Pacha, mais il eſt certain que la Porte n'y a eu aucune part. C'eſt le Pacha de Boſnie qui a pris cette ville par occaſion. Il alloit à la tête de quarante mille collecteurs armés, faire la levée du tribut chez les Montenegrins, peuple indocile & qui ne paye jamais volontairement le prix de la protection qu'il attend du gouvernement. Raguſe ſe trouvoit ſur le chemin de l'armée; le Pacha a demandé paſſage; & pour mieux s'en aſſurer, il s'eſt emparé de la ville, du fort & des richeſſes qu'il a trouvées chez les Raguſains. Ces républicains, qui font chrétiennement dans la mer Adriatique à-peu-près le métier des régences d'Afrique, c'eſt-à-dire, qui vivent de courſes ſur les bâtimens qui fréquentent cette mer, ſans trop s'informer de la religion des navigateurs, ſe ſont ſoumis aux vainqueurs avec beaucoup de réſignation; cette voie dé fait a alarmé toute l'Italie, & même une partie de l'Europe. Il paroît cependant que le Divan non-ſeulement déſavouera, mais punira même, s'il le peut, le Pacha de Boſnie. Ce Pacha ne jouit pas d'une grande réputation de fidélité à Conſtantinople, & il eſt vraiſemblable que ſa réputation ſera empirée par les nouvelles richeſſes dont le Serrail le ſuppoſera poſſeſſeur. La Porte, en s'emparant de ſes tréſors, ſe hâtera de détruire juſqu'aux apparences d'une hoſtilité déplaiſante aux deux Cours Impéria-

les, dont Raguſe avoit réclamé la protection depuis quelque temps.

Le Roi paſſant, il y a quelques jours, dans un coridor à Verſailles, vit ſur une muraille une charade crayonnée avec du charbon. La voici : *Mon premier eſt un article, mon ſecond une maladie, mon troiſieme un ſaint, & mon tout ici s'ennuie.* S. M. penſa, avec raiſon, que ce jeu de mots venoit d'un Garde du corps, qui avoit été en faction dans cet endroit. Elle prit l'almanach de ſes Gardes; & y trouva en effet le mot de la charade, qui eſt très-juſte. L'auteur s'appelle *La Goutte-Bernard* : article, maladie, ſaint & l'ennui d'une ſentinelle. Cette petite anecdote a fait pendant deux ou trois jours la converſation de la Cour & de la ville : peut-être dans l'occaſion ne ſera-t-elle pas inutile à l'avancement de celui dont l'ennui l'a produite.

De Paris, le 14 Juillet 1785.

MALGRÉ la faveur miniſtérielle que M. le Comte de Mirabeau doit à quelques-uns de ſes derniers écrits, il pourra payer par quelques mois de Baſtille, la hardieſſe avec laquelle il a parlé de la Cour d'Eſpagne & de la banque de S. Charles. Il s'attend à recevoir une lettre de cachet, à l'arrivée du premier courier de Madrid, mais il eſpere qu'un ample dédommagement ſuivra une courte détention. Il a attaqué dans ſon ouvrage ſur la banque d'Eſpagne, M. Cabarrus, de la maniere la plus outrageuſe & la plus perſonnelle : cela

lui a déjà valu une réponse pleine de choses dures, mais dites avec le ton de la modération & qui n'ont pas mis les rieurs de son côté.

Il semble que son ouvrage intitulé : *Doutes sur la liberté de l'Escaut réclamée par l'Empereur*, devroit lui causer plus d'inquiétude. Il y parle d'un des plus grands Monarques de ce siecle & de ses alliés avec une légéreté, il censure ses vues, ses projets, son administration, avec une licence dont les écrivains qui se nomment n'avoient point encore donné l'exemple. Il a suivi celui des Avocats qui mêlent des personnalités offensantes à la défense de la cause dont ils sont chargés.

Je me bornerai à vous citer quelques traits de la critique que fait le Comte de M., du plaidoyer de M. Linguet, contre les Hollandois. « Il me seroit difficile, dit-il, de suivre » pas à pas le plan de M. Linguet, puisque » ma foible intelligence n'a pu le deviner. Cet » infatigable écrivain, accoutumé depuis long- » temps à dédaigner la liaison des idées, pa- » roît s'occuper davantage de celle des cha- » pitres. Avec des divisions & des subdivi- » sions & des paragraphes, il forme, il bâ- » tit, il étaie un systême ; & si l'ouvrage n'a » d'ailleurs aucune méthode, ce défaut, bien » médiocre sans doute pour un homme de » génie, est abondamment racheté par l'éton- » nante magnificence des expressions & la ri- » chesse incomparable des figures.... »

Il faut avouer que l'auteur des *Doutes* releve d'une maniere très-piquante les ornemens

de cette espece que celui des *Annales* a prodigués dans ses dissertations sur l'affaire de l'Escaut : « page 436, dit-il, l'Escaut *tombe en* » *léthargie* : page 450, *il est impuissant* ; page 461, » *la sentence de mort est prononcée contre l'Escaut* ; » page 462, *cette sentence est commuée en une* » *lettre de cachet qui met le plus beau fleuve du* » *monde à la Bastille* : page 488, *il a été mu-* » *tilé* : page 500, *on veut ramener à la vie son* » *cadavre & son squelette engourdi* (d'où il suit » que l'Escaut est mort à la Bastille, chose » qui, je crois, n'étoit encore arrivée à aucun » fleuve). Heureusement à la page 7 du tome » suivant, ce fleuve pacifique & bienfaisant » ressuscite pour être métamorphosé en un vol- » can qui lancera des flammes sur toute l'Eu- » rope.... »

M. de M. ne se borne point à ces reproches littéraires, il accuse avec beaucoup d'amertume, M. L. d'ignorance, & non-seulement de méprises inexcusables, mais encore de mauvaise foi & d'intentions repréhensibles. Il n'est pas le premier des lecteurs des *Annales*, qui ait remarqué cette phrase du discours que M. Linguet dicte à un de nos ministres d'Etat : « Mais, Sire, comme l'a très-bien dé- » montré derniérement un écrivain que j'es- » time ; dont la conduite & les ouvrages ont » toujours été irréprochables, & qui cepen- » dant a essuyé, en apparence, par l'ordre » de V. M., des traitemens horribles dont » elle n'a connu ni la cause ni les excès.... » (Puis il interrompt ce discours déjà si étrange » par cette non moins étrange apostille :) *Ici*

» *le Ministre prend le N.* 88 *des* Annales, *&*
» *lit le paragraphe depuis la page* 494 *jusqu'à la*
» 499; *puis il continue*, &c.... Il seroit dif-
» ficile, ajoute M. de Mirabeau, de citer un
» autre exemple d'une pareille convulsion
» d'égoïsme & d'orgueil.... Mais les ridicu-
» les de M. Linguet sont assez indifférens, ils
» portent avec eux leur remede, &c. »

Vous me pardonnerez, Monsieur, de ne point suivre Monsieur de M. dans la discussion politique d'une affaire qui n'a pas pris la tournure dont son ouvrage exprime le désir. Les raisons qu'il emploie pour conseiller la guerre peuvent n'être pas neuves, mais sa maniere de les exposer l'est très-certainement, & il ne m'appartient point de me rendre complice de sa hardiesse. Au reste, on retrouve dans cette brochure la chaleur, l'énergie & l'érudition de l'auteur des *Lettres de Cachet.*

Le public a accueilli un nouveau roman de M. de la Dixmerie, intitulé : *Les Dangers d'un premier choix, ou Lettres de Laure à Emilie.* Il est en effet rempli d'intérêt. Tel est le nœud de l'intrigue; l'amant dont Laure est éprise est déjà marié; ce qui donne lieu à l'épigramme suivante :

Qu'il est fâcheux de se méprendre
En amour comme en amitié!
Laure est jeune, fidele & tendre :
Son cœur aisément s'est lié;
C'est un prude amant qu'elle écoute;
Mais ô coup, ô revers fatal!
Ce galant, trop discret sans doute,

Eſt étreint du lien conjugal.
Laure gémit de l'infortune.
L'amour, qui rit en tapinois,
Veut s'en prendre à l'hymen. Bon, dit le Dieu
ſournois,
Telle mépriſe encor n'eſt pas aſſez commune ;
Tu m'as attrapé tant de fois
Que je puis bien t'attraper une.

La fin du diſcours de M. Marmontel dont je vous ai entretenu deux fois, traite de la langue françoiſe, des richeſſes qu'elle a perdues, de celles qu'elle a négligées & des moyens de recouvrer les unes & les autres. Le paragraphe où il attaque l'autorité des gens de cour en fait de langue, a ſuſcité des ennemis puiſſans à l'auteur. Il ſemble qu'ils ont remis leur cauſe à l'abbé Aubert, redacteur des petites affiches, qui a déchiré ce diſcours dans ſa feuille, avec un acharnement & un injuſtice bien notoires. Il eſt à regretter que ce morceau de litérature ne ſoit pas bien apprécié; mais tel eſt le ſort des bons ouvrages, ils ne laiſſent perſonne indifférent ſur leur compte, & l'excès de louange d'un côté fait éclore de l'autre un excès de blâme. Le temps, ce véritable appréciateur des hommes & des choſes, amene enfin à ſa ſuite l'impartiale équité, & je perſiſte à penſer qu'il placera ce petit ouvrage de M. Marmontel au rang des bons écrits ſortis de l'Académie. Il en eſt des bons écrivains comme des bons avocats; leurs opinions combattues de leur vivant ſont ſouvent autorité après leur mort,

& rien ne differe plus que le jugement de la postérité & celui des critiques sur les ouvrages qui restent. Presque tous ceux qui ont été le plus déchirés par les folliculaires à leur naissance, sont précisément ceux qui ont survécu à la jalousie & à la malveillance de ces précepteurs du goût à tant la feuille.

Il paroît décidé que l'Académie Françoise ne tiendra point de séance publique le jour de S. Louis. Il n'y a aucun discours à couronner, & l'on annoncera dans les papiers publics le sujet du prix pour l'année prochaine.

M. le Baron de Breteuil ayant arrêté un état des gratifications assignées pour les gens de lettres sur le produit du *Mercure de France*, M. Garat, qui partage avec M. de la Cretelle, le soin de remplir la partie littéraire de ce Journal, a été compris pour la somme de trois cens livres dans la liste des gratifiés. Cette somme modique ne lui a pas convenu, s'il en faut juger par la lettre suivante qu'il a adressée au Ministre.

M. le Baron.... M. Panckoucke m'a appris que vous m'accordiez une gratification de cent écus sur le fond du Mercure. Je n'en suis pas, M. le Baron, à cet état d'humiliation & de détresse qui peut réduire un homme de lettres à accepter une gratification de cent écus. Sans doute il vous sera aisé de faire une disposition plus heureuse de cette somme, & peut-être aussi il est trop de gens assez malheureux pour les recevoir sans honte & avec reconnoissance. Je suis, &c.

Il est inutile de dire à combien de com-

mentaires cette lettre rendue publique a donné lieu. Les militaires & les gens du monde se récrient sur son style : ils prétendent qu'un don du Souverain ne peut déshonorer personne ; les gens de lettres d'un autre côté disent que la modicité de la somme est véritablement désobligeante pour M. Garat, ils se rappellent que cet écrivain laborieux a refusé le prix de M. de Valbelle, & qu'il a porté la délicatesse jusqu'à ne point accepter six cent livres de pension que le Gouvernement avoit retirées à l'abbé Raynal, lorsque son ouvrage fut supprimé. Enfin les mauvais plaisans, car la plaisanterie se mêle ici par-tout, justifient le refus de M. Garat, en disant que ce qu'il voit autour de lui, lui a fait un devoir de rejetter une pareille gratification. Il se trouve placé, disent-ils, entre M. Suard & son propre frere : le premier qui n'a jamais rien fait & qui ne fera jamais rien, jouit de plus de trente mille livres de rente en bienfaits du Gouvernement, & le second qui n'a que son gosier, a reçu une pension de six mille livres. Par quelle fatalité un de nos plus assidus litterateurs n'obtient-il que trois cens livres de gratification une fois payées. L'argument est pressant, mais on sait que sa réponse n'est pas bonne à dire tout haut.

La suspension du *Mariage de Figaro* subsiste toujours. Mlle. Sainval cadette, qui joue la Comtesse *Almaviva*, est en tournée pour son profit. Elle avoit obtenu de la Comédie un congé de six semaines qu'elle a prorogé à six mois. Que l'on parle après cela de l'excessive

autorité de Mrs. les premiers Gentilshommes de la Chambre ! Celle du Parlement de Rouen est bien plus réelle. On mande de cette ville que les Comédiens se disposoient à jouer *Figaro ;* tout étoit su, appris ; le jour tant attendu étoit arrivé pour les spectateurs, lorsqu'un Arrêt du Parlement a défendu de jouer cette piece. Les Actionnaires du théâtre de Bordeaux, qui sont à Paris, sollicitent la cassation de cet arrêt, mais on ne sait s'ils l'obtiendront.

A nos cabriolets ont succédé des voitures très-élevées, nommées *Wiski.* Les femmes ont pris fantaisie de les conduire elles-mêmes. Ces jours derniers, Mlle. Rosalie, qui joue à la Comédie italienne le rôle d'Antonio dans *Richard Cœur-de-lion*, & qui conduit Blondel avec succès, a cru pouvoir conduire plus vîte un de ces *Wiski*. Un galant écuyer la précédoit à cheval, criant à tue-tête *gare* aux passans. Une borne ne s'étant pas rangée à ce cri, le *Wiski* a passé sur elle, & il a fait une culbute complette qui a jetté la charmante Hyppolite à dix pas dans la rue. Heureusement un homme vigoureux qui se trouvoit là par hasard, a recueilli en l'air le petit Antonio, & l'a sauvé ainsi du danger imminent de casser sa jolie tête : elle en a été quitte pour quelques contusions cachées, que ses Candides verront.

On écrit de Luneville qu'il s'est passé dans cette ville un événement bien fâcheux. Quelques Officiers du régiment du Roi, qui est en garnison à Nancy, avoient fait une chasse qui

qui n'avoit pas réussi : une actrice de la Comédie, nommée Mlle. Durancy, étoit de la partie; & comme cette comédienne va avec sa troupe jouer assez souvent à Luneville où la gendarmerie est en garnison, elle a tenu un propos assez inconsidéré sur les gendarmes, en disant que si l'on en avoit pris deux ou trois cens pour faire des traqueurs, la chasse auroit été plus heureuse. Ce propos est revenu au Corps, dont les Membres ont résolu de s'en venger. En conséquence ils ont saisi l'actrice, lui ont arraché les oreilles & lui ont fait toutes sortes d'indignités. Le vicomte d'Herculieu, qui commande la gendarmerie, instruit de ce fait & de la chaleur que les gendarmes montroient, leur a ordonné d'être tous rendus à leurs quartiers à onze heures du soir. Ils n'ont tenu compte de cet ordre, & ne s'étant présentés qu'à une heure après minuit, ils ont trouvé des gardes qui leur ont refusé l'entrée du quartier : ils ont fondu l'épée à la main sur les gardes, & les ont forcées. M. d'Herculieu est survenu à la tête des Officiers; un gendarme s'est avancé avec quelques autres, & a harangué le commandant en termes peu mesurés; les têtes se sont échauffées au point que, sans un gendarme plein de bravoure & de sang-froid, qui s'est mis à la traverse, l'affaire seroit devenue sanglante. Sur le compte rendu au Roi de cet exemple d'insubordination, S. M. a ordonné provisoirement que quatre gendarmes par compagnie seroient cassés & dix mis à la citadelle. Le harangueur a été arrêté, & son

affaire fera, dit-on, la matiere d'un confeil de guerre.

Le Marquis du Creft eft revenu du Havre, où il étoit allé faire l'effai d'une frégate de vingt-fix canons, conftruite fur des proportions abfolument nouvelles, & qui devoient donner à ce bâtiment une marche fupérieure à tout ce qu'on connoît jufqu'ici. L'effai a parfaitement réuffi. Le marquis du Creft a déterminé la coupe du corps de ce bâtiment fur des calculs abfolument conformes à ceux qu'a fait fur la même matiere le chevalier de Borda, marin recommandable par fes connoiffances, & tous deux ont obtenu le même réfultat. La nouvelle frégate qui tire à-peu-près la moitié moins d'eau que les autres de même force, a fort bien porté la voile. Arrivée dans la rade de Spithead, l'Amiral Montagu, qui commande dans ce port, a refufé aux marins qui la montoient, de mettre pied à terre, fous le prétexte qu'ils pouvoient être des efpions. Ils ont eu beau dire que ce bâtiment appartenoit à M. le duc de Chartres, le refus a été obftiné. Cette conduite eft moins généreufe que celle qu'on tient dans nos ports à l'égard des Anglois qui les vifitent : dernièrement on leur a laiffé voir les travaux de Cherbourg, dont ils ont paru peu fatisfaits. Quoique la frégate de M. du Creft ait été tenue en rade, les Officiers de l'amirauté angloife font venus à bord, & ont trouvé fort bonne la chere, ainfi que les vins & les liqueurs dont les François les ont régalés. On fe prépare à renouveller en grand & fur une

frégate de trente-ſix canons l'eſſai qui vient d'être fait, & ce bâtiment fera un voyage de long cours dans des mers plus difficiles.

Les loiſirs de la paix ſont employés utilement par le Gouvernement à perfectionner tout ce qui concerne la marine. On conſtruit actuellement à l'Orient un bâtiment dont le côté de babord ſera en bois du nord, & celui de ſtribord en bois de l'Amérique Septentrionale. Cette expérience ſervira à déterminer quelle eſt la meilleure eſpece de bois. Le Miniſtere s'occupe auſſi en ce moment d'une nouvelle ordonnance de marine, qui rétablira les Commiſſaires dans l'exercice des fonctions qui leur furent ôtées, lorſqu'on jugea à propos de les confier aux Officiers des vaiſſeaux de Sa Majeſté.

Une lettre écrite de la Martinique par un Officier ſupérieur & philoſophe, porte que dans cette colonie on a exécuté quelques negres qui avoient formé le projet d'aſſaſſiner leurs maîtres. Ces malheureux ont déclaré que leurs droits ſoutenus dans des écrits célebres, les avoient déterminés à s'affranchir de la rigueur qu'on exerce à leur égard. Le même Officier remarque que la proſpérité des colonies angloiſes, ſupérieure à celle des nôtres, eſt due ſpécialement à la différence qui exiſte entre la légiſlation des deux nations, relativement aux colons. En Angleterre on peut ſaiſir pour dettes les habitations ainſi que les negres; en France, au contraire, toute ſaiſie eſt interdite, & il réſulte de cette différence que les Colons anglois trouvent

plus de crédit & de ressources que les nôtres, de sorte qu'une meilleure culture & de plus grandes avances les mettent à portée de tirer le meilleur parti qu'il est possible de leurs habitations.

On assure que la plaisanterie des sabots élastiques est devenue une réalité. Un Espagnol a imaginé une chaussure avec laquelle il a traversé la Seine, la semaine derniere, entre Longchamp & Surêne. Comme il est juste qu'il tire parti de son invention, il a dérobé aux spectateurs la connoissance des sabots qu'il ajoute à ses pieds, quand il est dans l'eau. On dit qu'il marche en effet mais avec peine sur la surface des eaux : un bateau est auprès de lui pour le sauver dans le cas où l'équilibre viendroit à lui manquer; il n'enfonce dans le liquide élément que jusqu'à la cheville du pied. Cet homme extraordinaire a demandé la permission de réitérer son expérience à Paris à prix d'argent, & elle lui a été accordée.

BONHEUR ET MALHEUR.

FABLE.

Bonheur & Malheur sont deux freres;
Mais ennemis;
Fortune & Hasard sont leurs peres,
Mais sont amis.
Malheur, à la figure noire,
Fut peu fêté;
Bonheur fut, comme on le peut croire,
L'enfant gâté.
Le couple eut à peine atteint l'âge

Où l'on s'inftruit,
Qu'au college du voifinage
Il fut conduit.
Malheur avoit fort bonne tête
Et de l'efprit,
Mais Bonheur étoit un peu bête
Et rien n'apprit.
Malheur à travâiller fans ceffe
Fut condamné;
Monfieur Bonheur à la pareffe
Fut deftiné.
Pourtant dame Philofophie
S'en enticha
Et pour époux toute la vie
Le rechercha.
Mais las! Bonheur, de la Folie
S'amouracha.
Malheur ne plaifoit à perfonne;
Il étoit laid;
Mais l'orgueil que le favoir donne
L'en confoloit.
Qu'arriva-t-il? Bonheur peu fage
Bientôt vieillit;
Il devint timide, volage,
Il s'amollit;
Mais Malheur en butte à l'orage;
Point ne foiblit,
Il vainquit tout, & fon courage
L'enorgueillit.
Pourtant enfin au mariage
Chacun penfoit,
Pour charmer les ennuis de l'âge,
Qui s'avançoit:
Bonheur époufa l'inconftance,
Fut malheureux;
Malheur, qui plut à l'Efpérance,
Se crut heureux.

De Verfailles, le 16 Juillet 1785.

LA réunion de plufieurs puiffances du Continent pour le maintien du traité de Weftphalie eft la nouvelle du jour, & peut-être la plus importante dont on fe foit occupé depuis long-temps. Le Roi de Suede a accédé à cette confédération. La Cour de Vienne a répondu, avec raifon, à la notification qui lui a été faite, qu'elle n'avoit fait aucune démarche pour le démembrement d'aucune fucceffion, puifqu'il n'y a eu d'autre ouverture à ce fujet que celle du Miniftre de Ruffie, dont les feuilles publiques ont parlé.

La place du Lieutenant de Police de Paris eft fi importante, qu'il ne faut pas s'étonner que tous les Miniftres fe foient occupés du foin de donner un fucceffeur à M. le Noir. Ce choix qui devoit appartenir au Baron de Breteuil, comme Miniftre de Paris, lui a échappé, & c'eft le Comte de Vergennes qui a préfenté au Roi pour cette place, M. Thiroux de Crofne. Il a été nommé jeudi dernier. Le Lieutenant de Police de Paris a le travail avec le Roi; & comme fon infpection embraffe tout, on fent combien il eft à portée de fe rendre agréable au Monarque qui veut tout favoir. Serviteur en apparence de tous les miniftres, ce Magiftrat trouve fans ceffe des occafions de les fervir, & fon influence fur la capitale eft telle qu'il eft le maître de diriger à fon gré l'opinion générale fur les opérations des différens départemens. Si cette

place n'exige pas dans celui qui en eſt pourvu un certain rigoriſme de principes, elle exige pourtant une exacte & impartiale probité; puiſque celui qui l'exerce eſt ſans ceſſe entouré de frippons ſubalternes ſous les noms de commis, d'exempts ou d'eſpions. M. le Noir poſſédoit à un ſuprême degré l'art de contenir dans de juſtes bornes les agens de cette magiſtrature. Son ſucceſſeur eſt parfaitement honnête; & s'il étoit trop rigoureux, c'eſt que l'expérience ne lui auroit pas encore appris au juſte ce qu'il faut laiſſer aller ou réprimer dans une capitale immenſe, où les mœurs ſont plus relâchées que dans toute autre ville de l'univers; au reſte, la nomination de M. de Croſne, indiquée par le Comte de Vergennes, annonce que la faveur de ce Miniſtre auprès du Monarque, au lieu de décheoir, a pris de nouvelles forces. Les deux partis dont je vous ai parlé, Monſieur, continuent à diviſer la Cour.

Le célebre la Chalotais eſt mort à Rennes, dans un âge fort avancé. Ce magiſtrat ſe fit un nom tout-à-coup célebre par ſon réquiſitoire contre les Jéſuites, & ſon procès avec le Duc d'Aiguillon augmenta ſa célébrité. Il reſte à ſavoir ſi la poſtérité jugera ce Magiſtrat comme il l'a été par une partie de ſes contemporains.

Trois vaiſſeaux venant de la Chine ſous le commandement de M. d'Orbelin, viennent d'entrer à l'orient. Ils ſont chargés de thé & de porcelaine; c'eſt le retour de la premiere expédition qui a été faite à la paix pour le

compte du Roi. Ils ont été retardés par l'embargo, mis à canton sur tous les bâtimens Européens, à cause de la mort d'un chinois tué par la bourre du canon d'un vaisseau anglois qui saluoit le fort. Cet embargo n'a été levé que lorsque les Chinois ont vu le malheureux pendu à la vergue.

Dans la derniere assemblée de la caisse d'escompte, M. Panchaud a vitupéré à l'excès un M. Armensen. Celui-ci a proposé à son adversaire de le jetter par la fenêtre, mais cette motion a été bientôt retirée, & les champions ne se sont pas battus, comme l'ont fait dernièrement deux directeurs de la compagnie des Indes.

Voici deux pieces très-ingénieuses sur des folies du jour. J'aurois dû vous les faire connoître plutôt, elles sont échappées à la plume d'un homme de qualité, qui apporte dans la culture des lettres, ce goût délicat, ce bon ton que n'ont pas toujours nos littérateurs de profession & qui peuvent seuls rendre la satyre & la louange agréable.

Billet d'Enterrement du Baquet magnétique d'après le rapport des Commissaires nommés par le Roi au sieur Deslon, pour rendre compte du Magnétisme-Animal.

13 Août 1784.

Messieurs, vous êtes priés d'assister au convoi, service & enterrement de très-haut & très-puissant Seigneur, *Monseigneur* du *Baquet Ma-*

gnétique D. (*) de Chaulnes, Marquis de Fleury, Marquis de Breget, Sr. de Bourgade, du Court de Gebelin, de la Corée & autres lieux, Grand Audiencier de France, Grand-Maître & Surintendant des convulſions, palpitations, ſpaſmes, criſes, éretiſmes du royaume, &c. &c. malade en ſon hôtel, rue Coqhéron, (**) & décédé en maiſon-tierce, rue Vivienne (***).

Le convoi ſe fera à St. Euſtache, ſa paroiſſe, & le tranſport en l'égliſe de la maiſon royale de Bicêtre, où il ſera inhumé aujourd'hui 13 Août 1784, à ſix heures préciſes.

Requieſcat in pace.

De la part de Mrs. Meſmer, Deſlon, Bergaſſe, la Mothe, Marquis de Chaſt... Marquis Comte de Puis... Comte de Pil.. Marquis de Montes... Comte d'Av... & Gou...: ſes peres légitimes ou naturels, oncles, parein, couſins germains, iſſus de germain & amis.

Air *de Marlborough.*

Le pauvre Magnétiſme
Et Meſmer, & ſon catéchiſme
Et Deſlon, & ſon ſchiſme,
On a tout enterré.

(*) Noms de pluſieurs qui ſont morts au traitement.
(**) Demeure de Meſmer, le vrai hôtel du magnétiſme.
(***) Demeure de ſon antagoniſte Deſlon, ci-devant ſon adepte.

On a tout enterré,
Mes yeux en ont pleuré :
Et tous les Mesmeristes,
Les Baquets & les Deslonistes
Comme les Jeaninistes (*)
De Paris sont chassés.

De Paris sont chassés ;
Leurs beaux jours sont passés :
Une secte hérétique
Condamne l'Agent-magnétique
A fuir en Amérique (**)
Où quelqu'un l'a porté.

Chaste... l'a porté
Ce trésor de santé ;
C'est le très-juste échange
D'un présent que fit une Phalange,
Et qu'en lettres de change
Colomb nous apporta.

Colomb nous apporta,
Tout le monde en pesta.
Et Vénus en colere
De ce qu'on l'impliquoit dans l'affaire,
Nous déclarant la guerre
Marlborough nous envoya.

Marlborough nous envoya,
Bien fort il nous tappa ;

(*) Jeanin, le Déméphétiseur des latrines.
(**) Le Comte de Chast. Lieutenant de vaisseau, adepte de Mesmer & invité par lui de planter des Baquets à Boston.

Mais quand ce méchant diable
Près du fexe vint faire l'aimable;
On dit que, bien coupable,
Sa Vénus l'attrapa.

Sa Venus l'attrapa,
Bientôt il décampa;
Finiffant fa campagne
Il courut l'Italie & l'Efpagne;
Enfin dans l'Allemagne
Mefmer il rencontra.

Mefmer il rencontra,
Son fait lui confeffa:
Lors cet homme fublime
Sans plus lui donnant fon régime;
Epris d'amour intime,
Tendrement le palpoit.

Tendrement le palpoit,
La corde lui paffoit (*)
Il crut qu'on le pendoit,
Et puis contre une broche
Lui montrant comme l'on s'approche,
Toujours les mains en poche, (**)
Il le magnétifa.

Il le magnétifa,
Si bien il s'en trouva;
Que pendant le carême

(*) Affis au Baquet, on fe paffoit par fois la corde autour du col.

(**) Mefmer tournant autour du Baquet avoit toujours fes mains dans fa poche.

On le vit devenir ſec & blême,
Et ſur le Baquet même,
Bientôt il en creva.

Bientôt il en creva,
Mais bien on l'enterra;
Il faut que tout finiſſe,
C'eſt notre dernier ſacrifice
Marlborough ainſi qu'Uliſſe
Ont eu le même ſort.

Ont eu le même ſort,
Nul ne peut fuir la mort;
Même en la capitale
On dit que Meſmer en empale,
Et contre eux la cabale
Hier (*) a fulminé.

Hier a fulminé,
Meſmer eſt condamné,
Et l'on prononce en chaire
Que deux fois il dira le Roſaire,
Qu'après ce formulaire
On ira l'enterrer.

On viendra l'enterrer,
Tout vif, ſans différer;
Pour Marlborough c'eſt grand fête
Que Pluton faſſe auſſi ſa conquête,
Tous deux en tête à tête,
Ils vont bien diſcourir.

(*) Le 11 Août date du fameux rapport anti-magnétique.

Ils vont bien difcourir,
Mefmer n'en va finir,
On brûle fa machine (*)
De crainte qu'auprès de Proferpine,
Ce Démon ne lutine
Avec fon traître Agent.

Son magnétique Agent
Qui le veut?... On le vend;
Ou plutôt on le donne
Pour rien, par-tout, même à Bourbonne,
Car je ne vois perfonne
Qui plus s'en fervira.

Qui plus s'en fervira,
Mais d'A*** (**) reviendra
Le reffufcitera.
En attendant qu'il vienne,
Au Baquet, à Mefmer, à fa chaîne
Entonnons quelqu'Antienne
Chantons un *Libera.*

ENVOI AU TENARE.

Mefmer, falut. Je vois ton ombre
Près du Cocyte errer avec Deflon
Martyr ainfi que toi de l'inquifition
Réunis par le fort, fongez qu'il faut répondre;
Car il vous refte encor moyen pour les confondre
Et c'eft, n'en doutez pas, l'imagination. (***)

(*) Le divin & infortuné Baquet.

(**) Fondateur d'un Baquet à Bourbonne & difciple très-foncé de Mefmer.

(***) Voyez dans le rapport des Commiffaires, *le* rôle qu'ils attribuent à l'imagination.

Oubliez un moment que la mort vous captive;
Quittez de l'Acheron la demeure plaintive,
Conduisez sur vos pas, rassemblés à la fois
Les Arbres, les rochers dociles à vos voix (*)
Il faut à nos Docteurs, pour qui rien n'est sensible (**)
Un Agent plus puissant; & quelqu'arme ostensible
Qui seconde vos bras: — Montrez-nous votre ardeur;
Et l'enfer & les cieux couronnent la valeur.
Du moins si vos Baquets périssent par les flammes, (***)
Renfermez dans leur sein ces Docteurs & leurs trames
Et que ce sacrifice, agréable aux enfers,
Porte vos noms fameux au bout de l'univers!

Le Chevalier de Th..

Lettre adressée à M. Charles sur son enlèvement Aërostatique avec M. Robert, le premier Décembre 1784, *dans le Jardin des Tuileries.*

Paris, le 4 Décembre.

J'ARRIVE à Paris, Monsieur, & malheureusement trop tard pour partager avec tous ceux qu'il renferme l'intérêt de votre départ pour le firmament. Je ne puis donc que vous prier d'agréer mes félicitations sur votre heureux & glorieux voyage, & mes regrets infinis de n'avoir pu partager avec tous ceux qui y sont, les différentes émotions de la crainte, de l'intérêt & de l'admiration qu'on a ref-

(*) Voyez *ibid.* Les arbres magnétisés à Passy, par Deslon, devant Francklin, & la réussite du charme.

(**) *Voyez* au même rapport ce qu'ils ont fait pour devenir sensibles à l'Agent.

(***) L'auto-da-fé du Baquet en la chanson.

ſenties au magnifique ſpectacle du jardin des Tuileries.

C'eſt bien à vous, Monſieur, & à M. Robert, comme auſſi aux premiers (Mrs. d'Arlandes & Pilatre du Roſier) qui ont franchi l'eſpace, qu'il faut dire avec Horace : *illi robur & æs triplex circà pectus erat, qui fragilem* levi *commiſit* vento *ratem primus ;* mais, *nil mortalibus arduum eſt*.... & c'eſt au dix-huitieme ſiecle qu'appartiendra l'honneur d'avoir conquis cet élément : honneur qui immortaliſera le ſavant inventeur des globes aëroſtatiques.

Mais pour changer de ſtyle, car la proſe ne ſuffit pas pour célébrer un fait auſſi mémorable,

Il n'appartient qu'au langage des Dieux
De conſacrer dans nos annales
Ce prodige nouveau, ton vol audacieux,
Qui dans la route des Dédales
Te fit à nos regards eſcalader les cieux ;
Tout un peuple aſſemblé, qu'animoit ton courage
Attendant plein d'effroi, de trouble, de terreur,
L'inſtant marqué pour ton voyage
Dans le vague de l'Equateur !...
Tu pars, & ton vaiſſeau lancé loin de la terre,
Plus prompt que l'aigle altier, au ſéjour du tonnerre,
Alloit ravir, au milieu des éclairs,
Au Roi des cieux ſon foudre, & l'Empire des airs !
Fier de la balancer dans la voûte azurée,
Conquérant de l'olympe, on te vit le premier
Ecrire en lettres d'or, au haut de l'Empirée
Le nom fameux de Montgolfier :
Robert auſſi partageant ta victoire,

Comme toi recevoit au temple de mémoire;
Ces lauriers immortels, dont, malgré tes rivaux;
Minerve couronna tes sublimes travaux.

Mais je m'arrête ici, Monsieur; vous nous avez bien prouvé qu'il vous étoit plus facile de vous élever aux Cieux, qu'à nos yeux mêmes de vous y suivre, & il faudroit des talens vraiment Pindariques pour le dépeindre. Ce qui m'étonne le plus, c'est que nous ayant vus sous vos pieds aussi petits & aussi misérables que nous sommes (*), vous ayez daigné descendre sur cette humble planete. Vous devez du moins vous ressentir du commerce des Dieux que vous avez fréquentés; mais ne nous méprisez point trop, & jouissez parmi nous, Monsieur, de l'estime qu'on doit à votre personne, & de l'admiration qu'on ne peut refuser à votre hardiesse.

Les Cieux vous ont sans doute ouvert leurs fastes; c'est à vous de nous les (**) expliquer; & si la jalousie, toujours éveillée par le mérite, nous suscitoit ici-bas des ennemis, secouez la poussiere de vos pieds, & dites encore une fois en nous quittant : *Sublimi feriam sydera vertice.*

Je suis, Monsieur, votre... & disciple.

Le Chevalier de Thuisy.

(*) Ceci a un sens un peu épigrammatique & juste.
(**) M. Charles professe la Physique expérimentale.

De Paris, le 21 Juillet 1785.

LA littérature n'offre point en ce moment de nouveautés intéressantes, & les spectacles sont également dans un état de langueur. L'insurrection de la comédie italienne contre les comédiens de M. le Duc de Beaujolois, au Palais royal, fait la matiere des discours des habitans de ce jardin. Ce spectacle dans l'origine n'étoit composé que de marionettes de bois; ensuite il eut des enfans; enfin ces enfans auxquels le chant étoit interdit à raison du privilege de l'Opéra, dont une émanation a été vendue aux Italiens, ont gesticulé sur la scene, tandis que des voix chantoient dans les coulisses. L'ensemble étoit si parfait que l'illusion étoit complette; le public s'y portoit en foule. Les Italiens jaloux de ce succès ont demandé que ce genre de spectacle fût défendu; le gouvernement s'est mêlé de cette affaire : grande désolation, on négocie, avant-hier le spectacle a été fermé, & l'on craint que ce ne soit pour toujours, d'autant plus que tous les autres théâtres concourent à la destruction de celui-ci. Cependant les amateurs esperent que la négociation finira comme toutes les négociations du palais-royal, c'est-à-dire, avec de l'argent.

On vient de faire l'inventaire des Opéra qui sont sur le chantier; leur nombre s'éleve à cinquante-deux poëmes dont la majeure partie est mise en musique. Parmi les poëtes, on distingue souvent les noms de Mrs, Morel &

Dupleffis. Le premier eft très-connu par fes places & par fon crédit aux Menus. Le fecond s'eft fait connoître par les paroles de Pizarre, opéra qui eft defcendu tout doucement, comme dit M. Marmontel, de l'obfcurité dans l'oubli, & qui a eu quelques repréfentations à l'aide de la protection que la fille du muficien, Mlle. Candeille, très-jolie, avoit conciliée à Monfieur fon pere.

Cette Dlle Candeille, éleve de Molé, va débuter aux François dans le tragique; elle joint à une très-belle taille & à une figure peut-être trop fine pour le théâtre, l'organe le plus fonore. Ainfi, il y a tout lieu d'efpérer que ce début remplira un peu le vuide du voyage de Fontainebleau, fi le voyage a lieu.

L'ouvrage du Préfident de Coppons, contre M. Necker, qui avoit été profcrit par le goût, par la langue & par le fens commun, vient de l'être encore par le gouvernement. Lui qui s'érige en véritable réparateur des torts, il s'eft permis plufieurs traits offenfans contre des perfonnes refpectables qui font en place, contre les Intendans, contre M. d'Ormeffon, &c. & des plaintes très-fondées ont fait fupprimer fon ouvrage. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour M. le Préfident, c'eft que cette fuppreffion ne donnera aucun prix à fon tome, & fans doute il eft heureux pour lui qu'il fe trouve fort peu de gens curieux de le lire.

L'écrit du Comte de Mirabeau contre la Banque d'Efpagne n'a point fait baiffer les ac-

tions de cette banque, non plus que les feize mille actions nouvelles qui ont été envoyées ici de Madrid. On a cependant calculé que ce genre d'effets faifoit fortir du royaume environ cinquante millions du numéraire. Le Comte de Mirabeau alléché par le fuccès de fes différentes brochures contre la caiffe d'efcompte & contre la banque de S. Charles, en avoit compofé une troifieme dirigée perfonnellement contre la maifon Le Couteulx, qui jouit ici de la plus haute confidération. Le Gouvernement a fupprimé cet écrit injurieux pour une famille honnête d'anciens banquiers. Le texte que le Comte de Mirabeau a pris pour effayer de jetter fur eux le difcredit, eft le commerce de piaftres d'Efpagne, dont ils font chargés exclufivement & dont ils s'acquittent à la fatisfaction réciproque des deux Cours. Peut-être l'auteur de cette nouvelle brochure, qui n'a que cent pages, a-t-il fervi la jaloufie de quelqu'autre maifon de banque contre Mrs. Le Couteulx, fans s'en douter : quoi qu'il en foit, ce nouvel écrit a occafionné un cri général contre lui. Il eft malheureux qu'un écrivain qui a du talent, veuille l'employer à blâmer à tort & à travers, & fe ferve de fa plume pour jetter le trouble dans une famille de citoyens honnêtes qui jouiffent d'une confidération acquife par de longs fervices & par une probité exacte.

Il eft de fait qu'on n'a jamais plus déraifonné que dans ce fiecle de la raifon & de la philofophie. Le magnétifme & le fomnambulifme continuent à en offrir des preuves.

Dans un petit ouvrage où M. F... a cru établir les probabilités du somnambulisme magnétique, on remarque une suite très-intéressante des sophismes les moins propres à prouver son opinion. De ce que tous les sens servent d'introduction au sommeil, il s'ensuit, selon lui, que le toucher des magnétiseurs peut produire des somnambules & leur faire opérer des merveilles, & puisque l'on trouve dans quelques ouvrages accrédités, des récits de choses étranges faites par des somnambules, on ne peut point douter, dit M. F..., ou qu'un somnambule peut voir sans le secours des yeux, ou que sa vue exaltée à un point inconcevable perce la paupiere & les corps opaques. C'est expliquer d'une maniere bien complaisante des faits étonnans à la vérité, mais toujours exagérés dans les relations. En voici une sur laquelle M. F... s'appuie victorieusement. Il s'agit d'un somnambule, jeune ecclésiastique & compagnon d'étude de l'Archevêque de Bordeaux.

» Ce Prélat alloit tous les soirs dans la chambre de ce somnambule, dès qu'il le savoit endormi. Il vit, entr'autres choses, qu'il se levoit, prenoit du papier, composoit & écrivoit des sermons. »

» Lorsqu'il avoit fini une page, il la relisoit tout haut, si l'on peut, ajoute l'auteur, appeller relire, cette action faite sans le secours des yeux. »

» Les yeux fermés, cet ecclésiastique faisoit de la musique; une canne lui servoit de regle; il traçoit avec cette canne, à distance

égale, les cinq lignes nécessaires, mettoit à leur place la clef, les bémols, les dièses, ensuite marquoit les notes qu'il avoit d'abord faites toutes blanches; & quand il avoit fini, en reprenant chacune de ces notes, il rendoit noires celles qui devoient l'être; il écrivoit les paroles au dessous. »

» Il lui arriva, une fois, de les écrire en trop gros caracteres, de façon qu'elles n'étoient pas placées directement sous leurs notes correspondantes; il ne tarda pas à s'appercevoir de son erreur (sans le secours des yeux) & pour la réparer, il effaça ce qu'il venoit de faire, en passant sa main par-dessus, & refit plus bas cette ligne de musique avec toute la précision possible. »

» Le Prélat de qui l'on tient ces détails, s'étant placé devant le somnambule pour le suivre avec plus d'application, observa une circonstance bien étonnante. Le jeune abbé ayant mis dans un sermon, *ce divin enfant*, s'apperçut, en relisant, que ces deux mots faisoient une dissonance désagréable, & il substitua l'épithete d'*adorable* à celle de *divin*, & plaça l'autre mot exactement au-dessus; mais ce changement laissoit une imperfection dans la phrase, en ce qu'il y avoit *ce adorable enfant;* le somnambule s'appercevant du défaut, intercala très-adroitement un *t* à la suite du mot *ce*, de façon qu'on lisoit *cet adorable enfant.* »

» Lorsque le somnambule relisoit ou corrigeoit ce qu'il avoit écrit, il prenoit garde de porter les doigts sur les caracteres qui n'é-

toient pas encore secs ; il faisoit un détour ; pour éviter de les effacer : précaution qu'il ne prenoit pas si les lettres étoient seches. »

» Il est à remarquer que, pour s'assurer qu'il ne faisoit point usage de ses yeux, le Prélat avoit imaginé de lui présenter un carton sous le nez ; & c'est dans cette position qu'il continuoit les opérations dont nous venons de parler. »

Mrs. de Lassonne & Cornette, médecins qui s'occupent depuis long-temps de découvertes chymiques & médicales, viennent de publier le résultat de leurs travaux sur l'*éther nitreux* & sur l'*opium*. Ils indiquent de nouveaux procédés pour les rendre d'un usage plus avantageux & vantent leur extrait d'*opium* comme un calmant précieux. C'est rendre sans doute un service à l'humanité que de multiplier les moyens de suspendre la torture des douleurs aiguës ; mais est-il bien philosophique d'offrir ce remede comme une ressource contre les affections de l'ame ? Les ivrognes les plus crapuleux trouveront en quelque sorte leur justification dans cette étrange tirade d'un des journalistes à ce sujet : « L'homme, accablé » d'un coup inattendu, de ces chagrins violens qui alterent ou font naître le désespoir, & que le temps cependant adoucit, » trouve dans l'extrait d'*opium* un consolateur » sûr & prompt, mais dont il ne faut pas » abuser ; ce n'est pas le sommeil, c'est un » somnambulisme, c'est une espece d'ivresse, » la seule que n'accompagne pas la douleur. » On entend & on ne répond point, on

» semble nager dans un fluide, on jouit de » l'énergie de tous ses sens, l'imagination » n'offre plus que des idées agréables, enfin » on oublie ses maux.... »

Un recueil de Contes nouveaux en prose, que l'on vient de publier en deux volumes, présente quelque consolation aux gens assez malheureux pour n'avoir rien à faire. C'est un choix de productions intéressantes & peu connues de nos meilleurs écrivains en ce genre. Plusieurs morceaux de cette collection seront utiles aux jeunes gens, & tous peuvent servir de délassement & de diversion à des lectures sérieuses.

On a retrouvé dernièrement une lettre que Madame Geoffrin écrivit à M. de Montesquieu, lorsque son ouvrage sur l'*Esprit des loix* parut. On se rappelle que l'auteur ne se fit pas connoître. Cette lettre m'a paru digne de votre curiosité.

De Paris, le 12 *Janvier* 1749.

Je ne vous sais aucun gré, mon cher Président, de penser à moi au milieu de vos loups & de vos éperviers ; c'est bien assurément ce que vous avez de mieux à faire que de vous distraire de cette compagnie.

Mais c'est à vous de me remercier de ce que je veux bien interrompre une lecture délicieuse, pour vous écrire. Cette lecture est un livre nouveau, dont il n'y a que fort peu d'exemplaires à Paris, que l'on s'arrache & qu'on dévore. Je ne veux pas vous en dire le titre, encore moins la matiere qu'il

traite ; je vous laissé le plaisir de le deviner. Je n'entreprendrai pas non plus de vous en faire l'analyse ; cela est au-dessus de mes forces. Mais je peux vous dire simplement ce que j'en pense : tout le monde est capable de recevoir une impression, & quand on a été affecté, on peut rendre la maniere dont on l'a été.

Ce livre me paroît le chef-d'œuvre de l'esprit, de la Philosophie, de la Métaphysique & du savoir ; il est écrit avec élégance, finesse, justesse & noblesse : le choix du sujet est une preuve du génie de l'Auteur, & la façon de le traiter en fait connoître l'étendue. Il a peint dans cet Ouvrage la pureté de ses mœurs & la douceur de sa société. La Préface est charmante ; on croit l'entendre dans la conversation.

Ce livre a deux avantages qui lui sont particuliers. Le premier, c'est qu'il ne peut pas être jugé par les sots ; il est hors de leur portée ; le le second, c'est qu'il satisfait l'amour-propre des gens qui seront capables de le lire ; il laisse de l'action à leur esprit.

L'Auteur ne vous dit que ce qu'il croit nécessaire de dire ; il vous donne à penser presque autant qu'il vous en dit, & vous voyez qu'il en a pensé mille fois davantage. Il dit dans sa Préface :
Qui pourroit dire tout sans un mortel ennui ?
C'est un écueil que tous les Auteurs les plus célebres en Métaphysique & en Morale n'ont pas su éviter ; on voit qu'ils ont retourné leur sac ; il ne leur est rien resté sur les matieres qu'ils ont traitées ; ils les ont épuisées, & ils ne supposent & ne demandent à leurs lecteurs que la faculté de les entendre ; ils ne leur laissent pas croire qu'ils les

soupçonnent

soupçonnent de la moindre intelligence pour aller plus loin que ce qu'on leur montre.

Je m'apperçois que je suis prête à tomber dans l'inconvénient que je reproche à ces Messieurs; il ne faut pas aussi vider mon sac; je veux que vous puissiez croire que je pense encore mieux que je ne dis sur ce livre divin. Je serois bien glorieuse si ce que je vous en ai dit vous donnoit envie de le lire; mais comme vous pourriez n'avoir pas assez de confiance en mes lumieres pour entreprendre cette lecture sûr ma parole, je vais, pour vous déterminer, vous dire le jugement que M. d'Aube (*) *en a porté. Il trouve ce livre plat & très-superficiel, & prétend qu'il a été fait des épluchures du sien: il a dit à un benêt d'Imprimeur qui est venu lui demander s'il devoit réimprimer ce livre, qu'il s'en donnât bien de garde, qu'il en seroit pour les frais.*

Après vous avoir dit tout cela, tout est dit: il ne me reste qu'à vous assurer, mon cher Président, de toute ma tendresse & du desir que j'ai de vous revoir.

(*) M. d'Aube, maître des Requêtes, neveu de Fontenelle, avec qui il vivoit, qu'il impatientoit & qui se moquoit de lui. Il avoit fait un gros livre fort ennuyeux, intitulé : *Essai sur les Principes du Droit & de la Morale*; & i ne concevoit pas comment on pouvoit lire *l'Esprit des Loix* après cet *Essai*. Il y a long-temps que le nom de M. d'Aube seroit oublié comme son livre, s'il n'avoit été, pour ainsi dire, consacré par quelques excellentes plaisanteries de Fontenelle, & par ces vers très-connus de l'Epître de M. de Rhullieres sur *les Disputes*.

Auriez-vous par hasard connu feu M. d'Aube,
Qu'une ardeur de dispute éveilloit avant l'aube, &c.

Il paroît bien décidé que l'Académie Françoise ne tiendra point de séance publique, le jour de S. Louis. Aucun ouvrage présenté au concours n'a mérité la palme académique ; le sujet du prix d'éloquence étoit l'*Eloge de Louis XIV*.

Il y a eu tant de concurrens pour la place d'Intendant ou de Directeur-général de la librairie, que le choix de M. le Garde des sceaux n'est pas encore parfaitement connu. Aucun des Magistrats désignés par la voix publique, n'a été nommé. On sait que le Ministre s'est arrêté sur M. Vidaud de la Tour, Conseiller d'Etat, qui jouit de la plus haute considération. Ce Magistrat réunit à la réputation d'un homme très-integre, celle d'un esprit orné des plus belles connoissances.

Le célebre Francklin est parti le 12 de ce mois, pour se rendre au Havre ; il y trouvera un paquebot qui le conduira dans la rade de Portsmouth, où un bâtiment américain l'attend. Il voyage jusqu'au Havre, dans les litieres du Roi, & il emmene avec lui son petit-fils & son arriere petit-fils. Il est suivi par plus de deux cens ballots ou malles remplies d'effets. Notre habile sculpteur Houdon se dispose à le joindre au Havre, & passera avec lui dans l'Amérique septentrionale. Le voyage de cet artiste ne sera que de quatre ou cinq mois. Après avoir pris le site du monument qu'il doit élever au fondateur de la liberté des Etats-Unis, il reviendra composer à Paris cet ouvrage mémorable, le premier de cette espece que l'Amérique Septentrionale aura vu.

La cauſe fameuſe de ſéparation entre M. & Mad. Bellanger ſe plaide avec beaucoup d'éclat aux Requêtes du Palais. Dès la premiere audience les moyens de la Dame étayés de toute l'éloquence de M. Gerbier, parurent foibles, mais ils furent généralement reconnus comme nuls à la ſeconde audience, lorſqu'ils furent détruits par M. de Bonnieres. Lundi, M. Gerbier repliqua avec ſuccès à ſon adverſaire; celui-ci repliquera lui-même cette ſemaine, & enſuite l'affaire ſera jugée aux Requêtes, ſauf l'appel en la Grand'Chambre. On ſe tromperoit de regarder cette cauſe comme une cauſe particuliere dans une capitale auſſi galante que Paris. C'eſt le procès de tout un ſexe contre tout un autre; & comme la partie de Gerbier eſt fort jolie, elle a de nombreux ſolliciteurs.

La muraille dont on environne Paris dans toute la partie du midi, & qui doit empêcher la contrebande, ſe continue avec beaucoup d'activité. Au grand chemin qui conduit à Lyon, elle eſt interrompue par une ſuperbe porte avec deux bâtimens en colonnade. Cette dépenſe, qui ſera de trois à quatre millions, bonifiera de deux ou trois, dit-on, les droits d'entrée de cette capitale.

Pendant la ſéchereſſe & la diſette de fourrages, le Gouvernement permit aux payſans de différentes provinces de mener paître leurs beſtiaux dans les bois du Roi. Cette permiſſion fut donnée en Bretagne; mais il en réſulta un abus ſi incroyable, que les payſans allerent couper les foins de pluſieurs parti-

culiers. On envoya contre eux la Maréchaussée; ils s'ameuterent, s'armerent & firent feu sur elle. La Cour instruite de ces troubles, a donné l'ordre que l'on fit marcher des troupes contre les mutins, & l'on croit qu'actuellement cette émeute est calmée.

COUPLETS

Chantés à la Loge des Neuf Sœurs, par M. de Miramond, le jour de son adoption dans cette loge.

Peut-on goûter des biens parfaits,
Si l'on n'a point vu la lumiere?
Le monde lui doit ses attraits,
Célébrons, chantons ses bienfaits;
A qui voit de si doux objets
Elle doit sur-tout être chere:
Peut-on, &c.

L'ombre, il est vrai, plaît à l'amour,
Mais l'amour chérit la lumiere:
Si, quand la nuit est de retour,
A ce Dieu l'on fait mieux sa cour,
Ne sait-on pas qu'un peu de jour
Double les plaisirs du mystere?
Peut-on, &c.

La beauté dont tout subit les loix
Doit son triomphe à la lumiere;
Et l'enfant qui porte un carquois,
Tout fier qu'il est de ses exploits,
En compteroit bien moins, je crois,

Si l'on ne voyoit point sa mere:
Peut-on, &c.

Combien, dans ces momens flatteurs,
Je sens le prix de la lumiere!
Vous de qui les charmes vainqueurs
Domptent les plus superbes cœurs;
Ah! puisque vous êtes mes sœurs,
Des Graces je suis oncle & frere;
Peut-on, &c.

Daignez sur moi, daignez, beaux yeux,
Lancer votre douce lumiere;
J'admire les astres des cieux,
Mais mon cœur adore les feux
De ces astres plus radieux
Qui roulent sous votre paupiere:
Peut-on, &c.

De Versailles, le 27 Juillet 1785.

La nomination du Kan de Crimée fait par la Porte à ce que l'on assure toujours, est regardée ici comme le signal d'une nouvelle guerre entre les Turcs, & les deux Empires européens. On feint d'ignorer quelle est la puissance qui a excité la révolution qui vient d'avoir lieu dans le ministere ottoman. Tout ce que le Baron de Tott nous avoit dit de l'ignorance & de l'indiscipline de ces peuples, vient d'être démenti bien formellement dans une lettre de M. Peyssonel, ancien Consul de Smyrne. Si l'on en croit cet auteur loué dans tous les journaux du gouvernement, les

Turcs forment un peuple courageux, belliqueux, uni, même inftruit & éclairé, capable en un mot de lutter contre fes redoutables voifins & ennemis.

Lorfque le feu du Duc de Choifeul établit que les Lieutenans-Colonels & les Majors ne feroient plus tirés des corps où les officiers deftinés à ces emplois avoient fervi, ce fut une rumeur affez grande dans tous les régimens; mais cette rumeur ne fut rien en comparaifon de celle qui vient de s'élever au fujet de l'ordonnance des Capitaines de remplacement. Les premiers Lieutenans de tous les Régimens qui voyent arriver des intrus pour leur enlever les compagnies auxquelles ils alloient monter eux-mêmes, laiffent éclater des mécontentemens & les murmures qui ont été fuivis en quelques endroits, de voies de fait très-fâcheufes. M. de Molac, avec fa commiffion de Capitaine, eft arrivé à Thionville, pour prendre une compagnie dans le régiment d'Armagnac. Inftruit de fon arrivée, le premier Lieutenant eft allé le trouver dans fa chambre, & fans fortir s'eft battu avec lui au piftolet; M. de Molac a tiré le premier & a manqué fon adverfaire qui lui a mis une balle dans le corps, enfuite il eft allé chercher le chirurgien en annonçant que ce feroit à recommencer immédiatement après fa guérifon. Le Miniftre informé de cette affaire, a déclaré que les officiers des régimens où il s'en pafferoit des pareilles, n'obtiendroient aucun congé de femeftre. Dans d'autres régimens les Capitaines de remplacement ont été

reçus avec plus ou moins d'obéissance ; mais on craint d'apprendre d'autres affaires plus ou moins sérieuses que celle de M. de Molac, surtout dans les régimens d'infanterie qui ne sont pas accoutumés comme ceux de cavalerie & des dragons, à voir arriver des capitaines de Cour.

Le renouvellement du bail des fermes occupe fortement les agens de cette grande machine. Il en est quelques-uns qui, plus instruits que les autres, proposent de diminuer certains droits, afin d'augmenter ainsi leurs produits, & l'on compte dans la classe des droits à réduire celui qui se perçoit actuellement sur la marque d'or & d'argent, dont l'excès provoque des pertes & des abus sans nombre. La muraille qui va former de la capitale un parc immense, déplaît en général aux Parisiens, & n'a pas même l'approbation de toute la ferme générale. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cet odieux monument fiscal est l'ouvrage de M. Lavoisier, le seul des quarante colonnes d'Etat, qui soit membre de l'Académie des Sciences. Il est chymiste, & les mauvais plaisans disent qu'il a voulu mettre Paris dans une curcubite, dont la caisse des fermes sera le récipient.

De Paris, le 28 Juillet 1785.

L'OBJET de la derniere guerre étoit la liberté des mers & par conséquent celle du commerce : on l'a dit par-tout ; on a ajouté qu'il avoit été rempli ; on l'a écrit dans tous

les papiers mensongers connus sous le nom de gazettes, journaux, &c. Il semble que tout ce qui se passe aujourd'hui donne un démenti bien formel à ces annonces fastueuses & vaines. Remarquons cependant que la France & les Etats-Unis, ont cru avec une entiere confiance que les beaux jours de Saturne & de Rhée pour le commerce maritime, alloient reparoître, & que ces deux Puissances ont agi en conséquence de ce beau rêve. La France a d'abord laissé aux navires étrangers la liberté de fréquenter ses colonies à sucre, & a cru sans doute que cet exemple généreux feroit imité. Les cris de ses écrivains politiques, économiques, &c. sans cesse dirigés contre les loix prohibitives, avoient été écoutés. Les nations étrangeres se sont emparées de ce commerce, & l'on a été fort étonné de voir à la fois les ports françois dans l'inactivité, ceux des isles fréquentés par les étrangers, les droits du domaine d'occident, réduits à rien, & enfin l'étonnement a été au comble, quand on a vu ces mêmes Etats-Unis dont on venoit d'acheter si cher la liberté, se mêler à toutes les nations de l'Europe, pour achever d'enlever aux François le commerce utile de leurs colonies à sucre. Le ministre avoit sans doute prévu tous ces maux, & il avoit été au devant d'eux en demandant à l'Angleterre & aux Etats-Unis eux-mêmes, de faire un traité de commerce qui fixât respectivement les droits réciproques des nations créées par l'événement de la guerre. L'Angleterre a, sous divers prétextes, différé de con-

clure ce traité, & cependant elle a repris l'exercice du régime prohibitif chez elle, avec une vigueur plus forte que jamais, & tandis que les productions de l'industrie françoise étoient repoussées des ports de la Grande-Bretagne, celles de l'industrie angloise étoient accueillies en France avec une complaisance bien extraordinaire; mais cette complaisance momentanée prouvoit au moins combien le ministere françois mettoit de loyauté dans son desir de conclure un traité de commerce équitable avec l'Angleterre.

Cette différence dans la maniere d'agir des deux nations avoit une même cause, & la voici. Au retour de la paix, l'Angleterre a songé à reprendre un grand commerce interrompu par la guerre, & pour y parvenir, elle a diminué presque tous les droits de ses douanes maritimes; elle a ainsi mis un terme aux ravages de la contrebande, & présenté un nouvel appât aux spéculations de ses armateurs qui se sont fort multipliés.

La France au contraire, fidelle à son plan & dans la vue de ne point choquer les nations étrangeres, leur a laissé continuer le commerce avec les isles à sucre, commerce toléré pendant la guerre, & les dépenses de cette guerre n'ont pas permis de soulager le commerce national du poids des douanes maritimes. Le commerce étoit déjà très-coûteux pour les armateurs françois; il l'a paru davantage au moyen de la concurrence de tout l'univers dans les colonies françoises, & il a été presqu'abandonné. Le goût du jeu dans

les fonds publics & de l'agiotage, favorisé par quelques opérations de finance, a achevé de jetter de la défaveur sur le commerce maritime, & tous les fonds qui auroient dû y être employés sont venus se perdre & s'engloutir à Paris, dans les maisons de banque ou dans des emprunts avantageux aux prêteurs & onéreux pour l'Etat.

Cependant le ministere étonné de la langueur du commerce maritime & fatigué des lenteurs du cabinet de Londres pour la conclusion d'un traité de commerce, a pris enfin le parti de renoncer au systême de liberté qu'il avoit adopté, & un rigoureux arrêt du conseil a prohibé en France l'introduction des marchandises angloises. Ce talion étoit devenu d'autant plus indispensable que, malgré nos vins & nos autres productions naturelles nécessaires à la Grande-Bretagne, la balance du commerce penchoit en faveur de cette Puissance, de la maniere la moins équitable. Les marchands d'étoffes, clincailleries & autres productions d'Angleterre, à Paris, jettent les hauts cris, mais on les laissera crier. Il convient de remarquer que dans l'arrêt publié à ce sujet, le Roi annonce qu'il destine à l'encouragement des manufactures nationales, les gros droits qui seront perçus sur les marchandises angloises que les particuliers & non les marchands voudroient faire venir pour leur usage.

Les Etats-Unis ne se sont pas conduits d'une maniere moins extraordinaire à notre égard. D'abord ils ont enlevé le sucre de nos isles

même, & l'ont porté dans tous les ports de l'Europe, excepté les nôtres. Accueillis partout, ils se sont glissés jusques dans la Méditerranée, pour partager avec nos armateurs le commerce de cette mer. Les Régences d'Afrique réduites à une sorte d'inactivité par la paix récemment conclue entre Maroc & Alger & l'Espagne, voient de mauvais œil ces nouveaux venus, & il y a tout lieu de croire que les Puissances du nord qui ont un grand cabotage dans la Méditerranée, ont indiqué aux Algériens & aux Marocains le pavillon américain comme un objet digne de leur attention. Ces deux Etats ont aussi-tôt déclaré la guerre aux Etats-Unis, & déjà ils ont enlevé trois ou quatre de leurs bâtimens qui naviguoient sans escorte sur la foi des traités: de sorte que voilà les Etats-Unis avertis dès leur berceau, du besoin d'avoir une marine pour protéger leur commerce. Ils n'ont que deux moyens de remplir ce besoin; l'un est de construire des vaisseaux, l'autre est de se mettre sous la protection d'une Puissance qui leur en fournisse. Le premier parti est difficile & ne laisse pas que d'offrir des inconvéniens pour les Puissances de l'Europe, en faisant éclore tout-à-coup des forces maritimes dans le voisinage de leurs possessions en Amérique. La protection à demander aux Etats d'Europe n'est pas moins difficile à choisir : enfin quelque systême, quelque hypothese qu'on adopte à cet égard, on se trouve également embarrassé de prévoir les suites de la crise où se trouvent le commerce de la France & celui des Etats-Unis.

On vient de traduire des *Mémoires de M. de Schirach, pour servir à la connoissance de l'état actuel du Royaume de Danemarck.* Quoique l'apologie de la loi d'*indigenat* publiée en 1776, soit le seul objet de cet ouvrage, on y trouve des renseignemens intéressans sur ce pays que des écrivains prévenus ou peu instruits ne nous ont pu, selon M. de Schirach, faire connoître qu'imparfaitement. Par exemple, il prouve que le gouvernement du Danemarck n'est point despotique, & que la révolution de 1660, en a rendu le Roi souverain absolu, sans le soustraire à la puissance des loix. Ce Monarque, ajoute-t-il, n'est pas même plus souverain absolu « que les Rois de Portugal, d'Espagne, » de France, de Boheme, de Prusse, de Russie.... » Le pouvoir d'un Roi d'Espagne est absolu, » indépendant & despotique, pouvant faire » des réglemens, des ordonnances, des loix, » & abolir les anciennes, sans que personne » puisse y trouver à redire, ni sans qu'il soit » obligé de rendre compte de ses actions qu'à » Dieu seul.... Qui est-ce qui ne connoît point » les Lettres de cachet en France, le Tri- » bunal de l'inconfidence en Portugal, &c.... » Quant aux prestiges du Comte de Bou- » lainvilliers, qui veut faire accroire qu'en » France les Parlemens ont succédé aux an- » ciens droits des Etats, ce ne sont que » des imaginations que l'histoire de France » détruit tous les jours... » Or l'édit royal (*Lex regia, Kongelov*) impose au Roi de Danemarck, des loix si sacrées & si inviolables, que, tel que soit son pouvoir, il ne

peut y déroger ou y faire de moindre changement.

On est étonné que pour faire valoir le mérite des Danois, M. de Schirach semble s'attacher à déprimer la nation françoise. Il est vrai qu'il ne quitte guere ce champ de bataille éternel de nos détracteurs, notre légéreté impétueuse & éphémere, n'osant tout-à-fait dire qu'il ne peut éclore parmi nous d'aussi grands hommes qu'en Danemarck. Mais ce qui paroît le plus étrange, c'est de lire que les François, malgré les défenses les plus rigoureuses, ont le secret de tirer annuellement une grande partie de moutons de l'Angleterre, mais que leur frivolité, leur légéreté & leur vivacité excessive, ne s'accordent point avec les soins assidus & l'ordre pénible qu'exigent de grands troupeaux.... Nos bergers normands, auvergnacs ou limousins seront un peu étonnés de se voir comparés à quelques Parisiens étourdis, que l'on rencontre errans sur la surface de l'Europe, & d'après lesquels les étrangers nous font la grace de juger toute la nation.

Les plaintes du Ministere d'Espagne au sujet de l'ouvrage du Comte de Mirabeau contre la banque de S. Charles, ont été vives. Dès le moment que cet ouvrage a paru à Madrid, il y a été prohibé sous les peines les plus grieves : ici un arrêt du Conseil vient de le supprimer avec des qualifications désagréables pour l'auteur, mais il n'y a eu aucune sévice contre lui. La lettre pleine d'amertume que cet écrivain infatigable a adressée par la voie de l'impression à M. Le Cou-

teulx de la Noraye, continue à faire beaucoup de ſenſation. Elle eſt pleine de chaleur, & les faits y ſont rehauſſés par une éloquence pleine d'audace. En général c'eſt un ſtyle rare dans ces ſortes de diſcuſſions, qui a fait la fortune des ouvrages récens de M. de Mirabeau.

L'Académie Françoiſe, dans une ſéance particuliere qu'elle a tenue ces jours derniers, a examiné les ouvrages mis au concours pour le prix de la S. Louis. C'étoit, comme je vous l'ai mandé, Monſieur, l'éloge de Louis XII. Aucun mémoire n'ayant paru digne de la palme, on ſe bornera dans la ſéance publique qui aura lieu, quoique les amateurs aient craint le contraire, à faire une mention honorable de l'ouvrage de M. le Chevalier de Florian. M. Marmontel fera, ainſi que M. de S. Lambert, une lecture, & M. Lemiere lira quelques morceaux de ſon *Voyage de Suiſſe* en vers : un tour d'originalité dans ce petit poëme donnera peut-être quelque ſuccès à ſa lecture coupée par des programmes qui interrompront la monotonie du rythme. Ce poëme eſt en vers de dix & ſept ſyllabes, dont le retour fréquent ſemble fatiguant aux oreilles qui n'y ſont pas faites.

Dans la même ſéance particuliere, l'Académie avoit à prononcer l'adjudication du prix fondé pour l'ouvrage le plus utile qui a paru dans l'année. Les diſcours de M. de la Cretelle ſur la juriſprudence criminelle, ſe préſentoient ſans concurrens dignes d'eux; cependant l'Académie a remis le prix à l'année

prochaine. Peut-être a-t-on craint d'encourager les jurifconfultes à porter un œil philofophique dans l'édifice de nos loix; édifice dont la vétufté & les parties détachées fouffriroient peu un pareil examen & qui pourroit crouler, pour peu qu'on y portât la main.

M. de la Peroufe devoit appareiller le 18 de ce mois, mais les vents ayant été contraires, on n'a pas encore de nouvelles précifes de fon départ. Ce capitaine regrettoit de n'avoir pas dans fon expédition, un officier qui poffédât la langue ruffe, lorfque le hafard l'a parfaitement fervi à cet égard. Le fils de M. de Leffeps, conful de France à Pétersbourg, eft arrivé ici, & s'eft préfenté chez le miniftre, qui lui a propofé d'être du voyage autour du monde. Le jeune homme empreffé de s'inftruire, a accepté cette propofition, & ne s'eft donné que peu de jours pour faire les préparatifs de fon voyage. Enfuite il eft allé joindre M. de la Peroufe. S. M. lui a fait un traitement avantageux, & l'a nommé Vice-conful en Ruffie avec l'expectative de fuccéder à Monfieur fon pere dans la place de Conful général. Ainfi rien ne manque de ce qui peut contribuer au fuccès de ce grand voyage. Le Roi a accordé tout ce qui a été demandé, & a mis le plus grand intérêt à la réuffite d'un projet qui eft tout entier fon ouvrage. M. de la Peroufe emporte une lettre toute écrite de la main du Roi d'Efpagne, & adreffée aux Vicerois, Gouverneurs & Commandans de toutes les poffeffions efpagnoles du monde, pour leur ordonner de fournir gratuitement au Comman-

dant de l'expédition tous les fecours & tous les agrémens qui dépendront d'eux.

Depuis long-temps on fe récrie fur l'ufage abfurde d'obliger les enfans à fe fervir de la *belle main*, & de les rendre prefque inhabiles à fe fervir de l'autre, quoique la nature nous ait effectivement produits ambi-dextres. Plufieurs meres ont fi bien fenti la jufteffe de ces réclamations, qu'elles fe font élevées au-deffus du vieux préjugé, & qu'elles n'ont plus contrarié cette perfection naturelle. Un de nos écrivains rapporte à ce fujet l'obfervation fuivante. « Une Dame de ma connoiffance, dit-il, » avoit tellement accoutumé fa fille à fe fervir » indifféremment de fes deux mains, que l'en» fant travailloit, coufoit, écrivoit même, » avec autant de facilité de la gauche que de » la droite, & fans fe douter qu'il y eût à » cela rien d'extraordinaire. Les circonftances » exigerent que cette Demoifelle fût mife en » penfion pour quelques mois dans une mai» fon d'éducation. Elle y confervoit l'ufage » de fes deux mains; mais fes nouvelles inf» titutrices furent fcandalifées de cette diffor» mité; elles employerent, pour la réformer, » les remontrances, les pénitences même, & » réuffirent fi complétement, que non-feule» ment l'enfant a perdu la facilité de fe fer» vir de la main gauche, mais encore qu'elle » rougit lorfque par diftraction elle s'en fert » pour quelqu'exercice exclufivement réfervé » à la droite. »

Ceci rappelle un trait affez original. Un jour un enfant bien grondé pour ne pas fe

borner à l'ufage de la main droite ; étant contrarié par fa bonne, lui appliqua un bon foufflet. La mere, qui étoit préfente, au lieu de le punir, lui dit avec un ton pédantefque : *Eh bien, mon fils, toujours de la main gauche ! vous êtes donc incorrigible.*

Parmi les fuicides qui fe multiplient étrangement à Paris, on a remarqué celui d'une Demoifelle du Palais-royal, nommée *Pauline.* Cette malheureufe, dans la plus grande mifere, aimoit un jeune officier qui avoit voulu l'époufer, malgré l'immoralité journaliere de fa conduite. Le pere du jeune homme, informé de ce projet extravagant, a fait enfermer fon fils. Pauline vivement affectée de ce contretemps, s'eft empoifonnée avec du précipité mêlé dans de l'eau-forte. A peine eut-elle avalé ce cruel breuvage, que les convulfions les plus affreufes la faifirent, & au bout de vingt-quatre heures, elle expira dans des tourmens inouis, malgré tous les fecours que l'on employa pour effayer de la fauver. Avant d'accomplir fon deffein, elle avoit écrit au pere de fon amant la lettre fuivante, qu'elle a laiffée entre les mains d'une camarade qui l'a affiftée à la mort.

Monfieur, votre fils m'aimoit & je l'aimois beaucoup moi-même. Vous avez craint que cette paffion funefte ne finît par lui faire déshonneur, & cette crainte a fuffi pour vous rendre à fon égard plus barbare qu'il n'eft peut-être permis à un pere de l'être. Je croirois l'être plus que vous, Monfieur, fi je ne prouvois à cet objet chéri que fon bonheur m'eft plus précieux que le mien pro-

propre. Sa captivité momentanée doit cesser au moment où vous apprendrez que je ne suis plus. J'ai pris une route sûre pour arriver au tombeau ; voici les derniers caracteres que je trace, & mon amie doit y joindre mon extrait mortuaire. Je suis de sang-froid en vous écrivant ces lignes. Rendez la liberté à votre fils, rendez-la-lui généreusement, & n'empoisonnez pas ce don en lui apprenant la mort violente & prématurée d'une personne qui l'adoroit & qui s'est punie d'un attachement qui ne pouvoit finir qu'avec ses jours. Celui-ci est le dernier de l'infortunée PAULINE.

Le bizarre contraste de cette lettre déchirante & de l'infame métier auquel la misere avoit condamné une assez jolie personne de vingt-deux ans, est bien capable de provoquer les réflexions profondes du philosophe le plus détaché des choses de ce bas monde.

Les Muses dorment toujours ; la Bourse veille, & tous les esprits ne semblent agités que par le jeu des actions & le goût de l'agiotage.

CHARADE.

Mon premier est vraiment le premier de sa race ;
De mon second un amant est piqué ;
Et mon tout me paroît ne point manquer de grace,
Quoique plus d'un plaisant s'en soit par fois moqué.

FRAGMENT

D'une Epître à M. de S.....

. . . .
. . . .

Postdam, tu vois dans tes déserts,
Les merveilles de l'univers.
L'art y fixe Flore & Pomone (*);
Et le Printemps, l'Eté, l'Automne
Y portent leur riche couronne,
Parmi les glaçons des Hivers.
Mais ces fleurs, ces orangers verds,
Ces fruits de cent climats divers
Ne sont pas tout ce qui m'étonne.

Moi, dans ton Palais enchanteur,
J'admire le Législateur,
Qui, Despotique, Populaire,
Conquérant, Pacificateur,
Par sa sagesse nous éclaire,
Et par ses talens fait nous plaire;
Est Historien, bon Flûteur,
Et versifie à la Voltaire.

Je m'enflamme lorsque je voi,
Que toujours sensible au mérite,
Il traite en Ami, plus qu'en Roi,
Le grand Général (**) qui l'imite.

(*) On sait qu'une partie des appartemens de Postdam forme une espece de jardin, où la chaleur entretient une végétation perpétuelle.

(**) M. le Marquis de Bouillé.

J'aime enfin qu'alors deux Héros,
Daignent à leurs favans propos,
Mêler d'ingénieux bons mots;
Et que, dans leur enthousiasme,
Ils lancent gaîment le farcasme
Sur les poltrons & fur les fots.

De Verfailles, le 3 Août 1785.

ON attribue à Louis XIV dans le temps de fa fplendeur un projet de médaille dont l'exergue devoit être *Regna affignata*. Ce projet eft réalifé par les nouvelliftes dans le temps de détreffe & il fe renouvelle en ce moment. S'il faut les en croire, le partage de la Turquie d'Europe eft arrêté entre les deux Cours Impériales, qui ont figné à cet effet un traité avec l'Angleterre & le Danemarck. Et comme il eft naturel de fe concilier le fuffrage de la France pour une entreprife qui nuiroit immenfément à fon commerce du Levant, l'Empereur lui céderoit en forme de dédommagement les Pays-Bas Autrichiens, & l'Angleterre feroit mife en poffeffion des principales ifles de l'Archipel. Les auteurs de ce prétendu partage, qu'ils donnent pour une chofe certaine, n'ont pas jugé à propos d'indiquer expreffément les parts de l'Empereur & de l'Impératrice; ce qui étoit cependant effentiel, afin de prévenir tout fujet de mécontentement entre les deux Cours Impériales. Il femble en effet que la fituation admirable de la ville de Conftantinople doit être un objet important pour chacune des deux Puiffances.

qui vont releguer l'Empire du Croiſſant bien au-delà du Boſphore.

En voilà aſſez ſur ce rêve politique auquel tant de projets conçus depuis quelques années ont donné naiſſance & dont l'exécution bouleverſeroit tout le ſyſtême politique & commercial de l'Europe. Laiſſons ſes auteurs l'alonger, le commenter, le refondre de nouveau. Voici une baſe plus ſolide pour vos ſpéculations.

La Reine eſt partie avant-hier pour Trianon, où S. M. demeurera juſqu'à la veille de S. Louis. Ce voyage forme un bal preſque continuel. Les Seigneurs & Dames de la Cour y danſent ſous une grande tente. Les différentes perſonnes de Verſailles y ſont admiſes, & ces parties ſont auſſi gaies que nombreuſes. A l'imitation de ces bals, toutes les Dames qui ont des maiſons de campagne aux environs de Paris & de Verſailles, donnent auſſi des violons les Dimanches & les Fêtes à leur voiſinage.

Samedi au ſoir le Comte de Graſſe a paru au coucher du Roi, & le lendemain à ſon lever. Ce Lieutenant-général avoit demandé à M. de Caſtries de le préſenter : le Miniſtre lui a répondu que cette cérémonie ayant été faite une fois, il feroit ſuperflu de la renouveller. On aſſure que le Dimanche il a dîné chez le Maréchal de Caſtries. C'eſt ici le cas de dire que le temps eſt un grand réparateur des torts.

Il eſt fort queſtion d'une très-grande affaire de finance. C'eſt l'aliénation à temps

à une riche compagnie, de toutes les forêts du Royaume qui appartiennent au Roi. Cette compagnie en feroit les exploitations régulieres en se conformant aux ordonnances, & s'engageroit à fournir annuellement à la capitale six cent mille voies de bois de chauffage. Cette denrée devient très-rare, & l'est sur-tout en ce moment à cause des basses eaux de toutes les rivieres qui affluent dans la Seine. Le Prévôt des Marchands a permis, pour remédier à cette détresse, que le bois pût être flotté sur toutes les rivieres supérieures, & une lettre particuliere du Roi l'a remercié de sa vigilance.

De Paris, le 5 Août 1785.

Je débuterai aujourd'hui par une piece historique très-intéressante. Il est rare, dans ces temps où la politique s'enveloppe des plus épaisses ténebres, d'en avoir d'authentiques pour appuyer ses spéculations. C'est une circulaire ministérielle du Grand-Chancelier de l'Empire, adressée aux Ministres de l'Empereur dans toutes les Cours.

De Vienne, le 11 Mai 1785.

Par ma lettre du 13 Avril vous avez déjà été instruit des démarches de la Cour royale de Prusse, moyennant lesquelles elle s'efforce, sous les prétextes les plus odieux, d'effectuer une ligue formelle dirigée évidemment contre S. M. I. quoique sans la nommer expressément.

La même lettre contient aussi les raisons qui nous

faisoient d'abord regarder comme chose tout-à-fait incroyable que ces démarches pussent être quelque part accueillies favorablement.

Cependant à notre plus grand étonnement le contraire est arrivé, & des nouvelles réitérées nous confirment positivement que déjà quelques-uns des principaux états de l'Empire se sont déclarés volontairement disposés à accéder à la confédération proposée à Berlin.

Nous ne pouvons concevoir la réalité d'un pareil succès qu'en supposant que les calomnies répandues ont trouvé croyance & inspiré conséquemment à plusieurs Etats de l'Empire la crainte que notre Cour ne fût en effet intentionnée & sur le point d'exécuter les projets violens à elle faussement attribués d'échange, de partage, de sécularisation, & plusieurs autres aussi dangereux pour le maintien des Etats que destructifs de la constitution fondamentale de l'Empire germanique. Il vous est enjoint en conséquence de faire connoître sans délai, par ordre exprès & au nom de S. M. I. aux Cours respectives où vous êtes accrédité, qu'on déclare les susdites assertions pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire pour des calomnies manifestes & en général pour des desseins que la Cour Impériale n'a jamais eus, qu'elle n'a pas présentement & qu'elle n'aura jamais, & qui ne peuvent avoir été inventés & répandus dans d'autres vues que celles de représenter l'auguste chef de l'Empire comme l'objet de la méfiance générale, & en même temps de préparer & se ménager à soi-même les moyens d'exécuter ses propres projets dangereux.

Cependant pour ne point prouver aux Etats de l'Empire uniquement par des paroles, mais de la

manière la plus réelle, combien S. M. I. est non-seulement éloignée des desseins qu'on lui a prêtés si témérairement, mais encore combien Elle est fermement déterminée à maintenir invariablement la constitution légale de l'Empire en général & en particulier, elle veut bien inviter elle-même, les Etats qui pourroient appréhender réellement l'exécution des prétendus projets qu'on lui avoit supposés jusqu'ici ou d'autres desseins dangereux de quelque part que ce puisse être, & qui auroient jugé nécessaire de s'en garantir par une union plus étroite, de contracter immédiatement avec elle comme chef de l'Empire une confédération formelle & solemnelle & se déclarer prête à la contracter avec eux.

S. M. I. ne sauroit sans doute donner une preuve plus frappante ni plus réelle de ses véritables sentimens & de ses soins pour le maintien de la constitution légale de l'Empire ; aussi nous ne doutons pas que les Etats qui, malgré cette déclaration, voudroient contre toute attente entrer dans des ligues étrangeres, seroient réputés par tout le monde impartial avoir des vues & des motifs tout différens de ceux qu'ils annonçoient en apparence.

Vous voudrez bien faire votre rapport incessamment des réponses que vous aurez à cette déclaration que vous êtes chargé de faire au nom de S. M. I.

(*Signé*) P. DE KAUNITZ.

Les différens écrits du Comte de Mirabeau contre la fureur du jeu dans les effets publics nationaux & étrangers, ont presque tous manqué leur effet, à cause des personnalités que cette tête chaude & exaltée a mêlées avec de

de très-bonnes chofes. On joue par-tout avec la même activité, quoique les effets de la banque d'Efpagne aient reçu quelque altération. Il vient d'arriver ici un décret de Sa Majefté Catholique rendu en faveur des opérations de M. Cabarrus, directeur de la banque de S. Charles, & qui juftifie pleinement ce banquier de toutes les calomnies répandues contre lui par M. de Mirabeau. Un nouvel arrêt du Confeil qui condamne ici l'écrit de cet auteur contre M. le Couteulx, défend la mémoire de feu M. de Bourgade qu'il a également maltraitée. M. de Mirabeau fe roidit contre ces défagrémens, & les qualifications peu flatteufes que lui donnent les arrêts qui profcrivent fes productions, ne l'ont pas découragé. Il travaille à une critique de l'ouvrage de M. Necker, & fes amis répandent que cette critique fera victorieufe. Il eft affez fingulier que la même plume employée dans le fecret foit blâmée auffi publiquement par la main même qui l'emploie. Au refte M. de Mirabeau qui ne ménage pas fes expreffions lorfqu'il attaque l'honneur & la probité des perfonnes qui lui font indiquées, ne met pas plus de ménagement dans fes mœurs particulieres. Les promenades, les fpectacles, tous les endroits publics, le voient journellement bras à bras avec une femme affez bien faite & paffablement jolie, qui vit publiquement avec lui.

En vous rendant compte de la féance particuliere de l'Académie françoife, j'aurois dû vous parler, Monfieur, du prix de vertu qu'elle

a décerné à M. Poultier, huissier-priseur. Cet homme honnête & délicat étoit l'ami du charpentier Bougaut, qui a laissé une si grande fortune, & qui vouloit le faire son héritier. M. Poultier refusa, non-seulement cet héritage, mais même aucun legs dont le S. Bougaut auroit voulu frustrer des parens pauvres. Il alla même jusqu'à menacer son ami de l'abandonner, s'il ne testoit pas dans l'intention de la nature & de la loi. Ce fait avéré a déterminé l'académie à décerner le prix de vertu à celui qui en avoit donné un si bel exemple. M. Poultier, en l'acceptant comme une chose flatteuse, a demandé à Mrs. de l'Académie si quelque homme vertueux & moins aisé que lui ne s'étoit pas présenté. On lui a répondu par le fait suivant.

Le portier peu riche d'une maison de Paris, avoit un commissionnaire affidé qu'il aimoit & qui tomba dangereusement malade. Le portier lui administra tous les secours possibles, en remedes, soins & argent. La maladie fut longue, enfin le commissionnaire se rétablit lentement. La santé lui étant entiérement revenue, il offrit à son bienfaiteur, qui le refusa, de lui rembourser tous les frais qu'il avoit faits pour lui. Au bout de quelque temps, le commissionnaire auvergnat qui avoit changé de quartier, retomba malade & mourut. Il avoit ramassé mille livres qu'il légua par son testament au portier. Celui-ci pleura son ami, mais il alla trouver son maître; il lui représenta que le pauvre commissionnaire devoit avoir de

pauvres parens dans son pays, & qu'il n'accepteroit son héritage qu'après s'être bien assuré qu'il n'existoit aucun de ces parens. On écrivit en Auvergne, où l'on découvrit un cousin du défunt; le portier lui envoya toute la fortune de son ami.

M. Poultier touché de ce récit, a demandé à l'Académie, qu'il lui fût permis de remettre le prix de vertu à ce portier. Sa demande lui a été accordée, & l'on ne sauroit trop rendre hommage à l'honnêteté constante & soutenue d'un homme aussi vertueux & aussi sensible.

Je vous ai parlé d'une découverte merveilleuse qui n'étoit encore que vaguement annoncée, sur le moyen de reconnoître à une très-grande distance en mer, l'approche de la terre ou des vaisseaux. Voici une lettre que l'auteur a publiée à ce sujet. Je ne chercherai point à prévenir le jugement que vous en porterez.

» J'ai eu l'honneur de faire une découverte » intéressante pour la navigation, & dont » l'utilité ira, peut-être, de pair avec celle » de la boussole. »

» Comme je suis occupé à réduire en théo» rie les principes de cette découverte, qui » doit former une science nouvelle, je me » trouve embarrassé sur la dénomination que » j'appliquerai à cette science. »

» Je me suis jusqu'à présent servi de pé» riphrases & de circonlocutions auxquelles » il seroit convenable de substituer un seul

» mot, ſimple ou compoſé, qui exprimât le
» principal objet de l'art en queſtion, & c'eſt
» pour rencontrer cette dénomination que je
» m'adreſſe à Meſſieurs les ſavans. »

» Pour les mettre à portée de me ren-
» dre ce bon office, il faut commencer par
» leur donner une idée de cette nouvelle
» ſcience. »

» Elle conſiſte à découvrir en mer l'appro-
» che des terres, cinq à ſix jours avant qu'el-
» les ſoient viſibles aux yeux & aux meil-
» leures lunettes, ce qui équivaut à deux cent
» cinquante lieues de diſtance. »

» Cette reconnoiſſance ſe fait, ſoit à bord,
» ſoit ſur le port. »

» Non-ſeulement cette ſcience apprend à
» connoître l'approche des terres ou des vaiſ-
» ſeaux, à la diſtance de deux cent cinquante
» lieues; mais elle fournit des principes pour
» eſtimer le rapprochement de cette diſtance,
» & annoncer le moment de l'arrivée du vaiſ-
» ſeau, ou de la rencontre de la terre, (ſauf
» néanmoins les contrariétés & les obſtacles
» imprévus.) »

» Cette ſcience fournit également les moyens
» de diſtinguer s'il y a pluſieurs vaiſſeaux,
» ou s'il n'y en a qu'un; ſi les vaiſſeaux ſont
» au nombre de cinq à ſix ou s'ils forment
» une flotte. »

» Elle apprend à connoître les diſtances reſ-
» pectives qui ſéparent les vaiſſeaux inviſi-
» bles, la célérité de leur marche, leur ſta-
» tion, & pluſieurs autres circonſtances in-
» téreſſantes pour la guerre & pour le com-

» merce, & qui rendront cette ſcience pré-
» cieuſe à toutes les nations. »

» Quelque merveilleuſe que paroiſſe cette
» ſcience, elle n'exige ni une organiſation
» particuliere, ni des talens ſupérieurs. »

» Il faut tout ſimplement avoir la connoiſ-
» ſance d'un certain phénomene phyſique qui
» s'eſt dévoilé à moi à force d'obſervations. »

» Etant, il y a vingt ans, à l'iſle de Fran-
» ce, & ayant perpétuellement le ſpectacle
» de la mer ſous les yeux, je m'apperçus que
» l'arrivée des vaiſſeaux étoit toujours précé-
» dée d'un phénomene naturel; & le retour
» conſtant de cette ſingularité me fit ſoup-
» çonner qu'il pouvoit exiſter une correſpon-
» dance entre le phénomene en queſtion &
» la marche du vaiſſeau. »

» Ce fut en ſuivant cette idée avec opi-
» niâtreté, que je ſuis parvenu à découvrir,
» 1°. que ce phénomene étoit effectivement &
» inconteſtablement le réſultat de la marche
» d'un vaiſſeau; 2°. qu'il commençoit à ſe
» manifeſter cinq ou ſix jours avant l'arrivée
» du vaiſſeau; ce qui pouvoit s'eſtimer à deux
» cent cinquante lieues. »

» 3°. Qu'il éprouvoit des variations en rai-
» ſon de la marche du vaiſſeau plus ou moins
» accélérée. »

» 4°. Que d'autres variations dans le phé-
» nomene avertiſſeur annonçoient s'il y avoit
» pluſieurs vaiſſeaux, & s'il y en avoit un
» grand nombre. »

» 5°. Que les mêmes principes qui manifeſ-
» toient à l'obſervateur de terre, l'approche

» d'un ou de plusieurs vaisseaux, indiquoient
» également l'approche de la terre aux obser-
» vateurs qui étoient sur ce vaisseau. »

» 6°. Que le phénomene modifié d'une dif-
» férente maniere, découvroit au vaisseau l'ap-
» proche d'un autre vaisseau. »

» 7°. Que les diverses nuances s'apperce-
» voient de nuit comme de jour; pendant l'o-
» rage & les tempêtes, comme pendant le
» beau temps. »

» Après avoir passé près de vingt ans à
» étudier & approfondir ces diverses modifi-
» cations, je suis venu à bout de les classer,
» de les caractériser d'une maniere infaillible,
» & de composer à ce sujet une suite de prin-
» cipes, d'instructions & de renseignemens,
» qui, agrandissant la sphere des connoissan-
» ces humaines, doivent produire un jour
» une science tout-à-fait neuve, que les Phy-
» siciens n'avoient pas soupçonnée, & qui
» fera le salut de plusieurs milliers d'hommes. »

» Le simple apperçu que je viens de don-
» ner de cette science, est suffisant pour fa-
» ciliter les savans sur la dénomination qui
» lui conviendra. »

» Je desire un nom qui exprime, s'il est
» possible, les trois principaux caracteres de
» ma découverte qui sont ceux-ci : »

» Le vaisseau se démontre de loin à un vais-
» seau. »

» La terre se démontre au vaisseau. »

» Le vaisseau se démontre à la terre. »

» Le titre qui indiquera ces trois caracte-
» res, sera, sans contredit, le plus convena-

» ble, & ce sera celui sous lequel je ferai
» connoître ma découverte, quand il en sera
» temps. »

(*Signé*) BOTTINEAU.

On mande de Toulouse un effet bien extraordinaire de la foudre. M. de Cominges, gentilhomme des environs de cette ville, étoit à dormir après son dîner : tout à coup il est réveillé par une douleur vive qu'il éprouve depuis l'aine jusqu'à la pointe du pied. Il voit que son bas & son soulier sont percés; il appelle, on vient, on le déshabille & l'on trouve une ligne violette qui marque toutes les parties où il ressentoit de la douleur. Les gens de sa maison avoient été épouvantés par un terrible coup de tonnerre qu'il n'avoit pas entendu lui-même, & les médecins étant survenus ont reconnu que la ligne tracée étoit l'effet de la foudre dont on a apperçu des vestiges dans l'appartement. Jusqu'ici cette blessure n'a point eu de suites fâcheuses.

M. d'Entrecasteaux est mort, le 16 juin, à Lisbonne, dans la maison des Hieronymites où il étoit détenu. Cet assassin féroce devoit être transféré dans le courant de ce mois au Brésil. Lorsqu'il se sentit sérieusement malade, il dicta à un Portugais prisonnier avec lui, les détails suivans sur son crime. Ces détails prouvent au moins qu'il n'avoit pas de complices; ils prouvent en même temps que jamais la scélératesse n'a été plus froide & plus réfléchie.

Le coupable ne parle point de ses motifs

Il n'eſt queſtion ici que de l'exécution de ſon forfait. Il avoit paſſé toute la ſoirée à jouer au trictrac avec beaucoup de ſang-froid. Vers une heure après minuit, ſachant que tout le monde étoit couché chez lui, & préſumant que ſa femme dormoit, il ſe déshabille entiérement, ſans bonnet, ſans pantoufles, ſans chemiſe; il prend de la main droite un flambeau & de la gauche un raſoir. Afin de prévenir le bruit des portes qu'il devoit ouvrir pour parvenir à l'appartement de la Préſidente, il avoit d'avance frotté d'huile toutes les ſerrures & les gonds. Il entre dans la chambre où dormoit ſa malheureuſe épouſe, ſe met doucement ſur le lit, & d'une main mal-aſſurée, lui porte un léger coup de raſoir qui lui fait jetter un cri. Alors changeant de poſition, il lui applique un genou ſur la bouche; d'une main il retient ſon bras prêt à ſortir de deſſous les couvertures, & de l'autre il lui coupe le cou. Auſſi-tôt il abandonne la chambre, & court au puits ſe laver du ſang dont il étoit couvert. Il remonte enſuite dans la chambre de ſon épouſe égorgée. Il ouvre avec violence & ſans bruit toutes ſes armoires, enleve ſes bijoux & attache à la croiſée ſur la rue une corde pour faire ſoupçonner un aſſaſſin étranger. Cela fini, il rentre chez lui, mais inquiet & craignant d'avoir été entendu. Un peu avant cinq heures du matin, il monte chez la femme de chambre de la Préſidente, & lui demande ſi elle n'a rien entendu la nuit: elle répond que non, il rentre dans ſon appartement, & affecte de ſe montrer tranquille

à ſa fenêtre. La ſuite de cette épouvantable tragédie eſt connue, mais le plan de ce crime eſt ſi noir, ſi froidement prémédité qu'il fait friſſonner par ſon ſeul expoſé.

Le Parlement eſt ſaiſi d'une affaire qui commence à faire beaucoup de bruit. Voici le fait. Un particulier nommé *la Roche*, & qui prend dans ſa requête le titre modeſte de *Bourgeois de Paris*, étant obligé, il y a quelque temps, de faire un voyage, confia ſa fille jolie & affligée de dix-ſept ans à une femme qui ne méritoit pas cette confiance. Peu après, on ne ſait trop comment cette jeune perſonne ſe trouva entre les bras de M. de Maupeou, maître des requêtes, & logée avec lui à l'hôtel de la Chancellerie. Le pere, de retour, ayant demandé ſa fille, elle lui fut niée & refuſée. Il inſiſta, on la lui rendit, mais nue & enceinte. Ce pere crut devoir exiger quelque réparation, qui lui fut durement refuſée auſſi. Alors il préſenta requête pour qu'il lui fût permis d'informer contre le rapt de ſéduction de ſa fille, & ſa requête fût accueillie par les chambres aſſemblées. Pluſieurs perſonnes de conſidération ſe ſont interpoſées pour engager M. de Maupeou à arranger une affaire qui eſt tout au moins très-ſcandaleuſe; il prétend avoir des preuves authentiques de la connivence du pere, & il n'a rien voulu entendre, de ſorte que l'affaire va ſe pourſuivre. Dans une entrevue avec le Sr. la Roche, on prétend que M. de Maupeou lui dit : *Quand je prends un carroſſe de remiſe, je ne le paie qu'autant que je m'en ſers.*

— *Cela est juste*, reprit le pere, *mais quand vous cassez les glaces, vous les payez.* Ce mot peut avoir été fait à plaisir, mais au surplus il est assez gai.

Voici une anecdote qui l'est aussi. Au jeu d'une Dame de la Cour qui tient une espece de tripot, il se réunit des joueurs aussi heureux qu'habiles. Ces jours derniers, cinq joueurs y faisoient un brelan. Quatre d'entr'eux reçoivent brelan; ils engagent leur vatout; celui qui donnoit les cartes le tient & montre un brelan quarré qui gagne tout. Un des quatre perdans plus piqué que les autres, se leve & s'écrie en jurant : *F..... voilà un coup trop désavantageux!* Celui qui avoit donné, laisse glisser ce propos en empochant l'argent; mais le joueur encore plus piqué, le répete plus haut, de sorte qu'il s'éleve entr'eux un dialogue animé qui fut interrompu par deux gardes du tribunal des Maréchaux de France, qu'on attacha à leurs personnes. Ils sont menés chez le Maréchal de Richelieu, & là chacun plaide de son mieux son affaire. Le dupé prétend qu'il n'a point adressé la parole à l'autre; le donneur affirme que le coup est dans la classe des choses possibles. M. le Maréchal les fait embrasser; le premier plaignant, sort & va payer son garde; l'autre reste & remercie M. le Maréchal de la sagesse de son jugement. *Ce coup est pourtant bien extraordinaire*, disoit M. de Richelieu! — *Oui, Monseigneur, mais il est possible....* — *Allez, allez*, repliqua le Doyen des Maréchaux, *je suis trop bon, j'aurois dû vous envoyer à l'Abbaye*,

pour y rester jusqu'à ce que ce coup fût arrivé une seconde fois : mot ingénieux qui annonce bien ce que le vieux guerrier pensoit intérieurement de l'aventure.

On s'amuse beaucoup du testament d'un Anglois dont on garantit l'authenticité & dont voici une clause :

Je donne & lègue à ma sœur NN. cinq guinées, mais qui ne lui seront pas remises pendant sa vie naturelle ; elles lui seront délivrées immédiatement après sa mort, afin qu'elle puisse être enterrée convenablement.

Il ne paroît point de vers, si ce n'est une épître de M. Thomas à M. Jeannin qui a guéri M. Ducis. Cette piece n'est pas encore sortie de la société où elle a pris naissance. Voici un quatrain fort gai que M. le Chevalier de Boufflers a envoyé à une Dame avec deux coquetiers de porcelaine qu'elle avoit marchandés la veille & qu'elle avoit trouvés trop chers.

De ces deux jolis coquetiers
Pour vous l'Amour a fait emplette ;
Si vous voulez les œufs & la mouillette,
Je vous les offre volontiers.

Le mot de la Charade insérée dans ma lettre du 28 Juillet, page 282, est Anon.

De Paris, le 11 Août 1785.

De longs extraits d'ouvrages ſouvent inſignifians, en fourniſſant une ſtérile abondance à la plupart des feuilles périodiques, leur donnent un bien petit avantage ſur mes lettres. Mais pour n'avoir pas même à regretter le peu de place que des articles plus piquans & que l'on chercheroit vainement ailleurs, me laiſſent pour les productions courantes de notre littérature, je vais reprendre l'annonce de celles qui me paroiſſent dignes de votre curioſité. Je commencerai par les *Délaſſemens de l'homme ſenſible*, que M. d'Arnaud continue avec ſuccès. La dixieme partie du cinquieme volume, qui vient d'être publiée, contient une anecdote remplie d'intérêt, de l'hiſtoire du fameux Pugatchew. Ce brigand venoit de ſe rendre maître des terres & du château d'un vieux Seigneur ruſſe qui achevoit tranquillement ſa carriere au ſein de ſa famille. Les fils ſont maſſacrés ſur le corps du pere; la fille ainée, qui ne veut point ſurvivre à ſon déshonneur, ſe jette ſur une épée, & meurt en implorant la vengeance céleſte. Il ne reſtoit plus de cette race illuſtre & déplorable, que la jeune Proſcavia, auſſi touchante par ſa beauté que par le déſaſtre de tous les ſiens. On lui donne le choix, ou de recevoir la mort ou d'être livrée à ſes vainqueurs : elle embraſſoit avidement le premier de ces deux partis, lorſqu'un habitant de ces contrées déſolées ſe leve, & repréſente à Pugatchew, que le ſupplice n'eſt

pas une vengeance suffisante; qu'il faut humilier, d'une maniere plus durable, la fille d'un de ces Grands qui fouloient les peuples à leurs pieds. *Accorde-la-moi pour femme*, poursuit-il, *& je te réponds que son orgueil sera bien atterré.* Pugatchew trouve cette idée digne de lui. La cérémonie se fait avec pompe, & l'on accompagne les mariés jusqu'à leur demeure. La jeune infortunée tombe sans connoissance sur une pierre qui se trouvoit au milieu de cette misérable cabane. Cependant Alexis (c'est le nom de celui qu'on vient de lui donner pour mari) jette la vue de toutes parts, & après s'être bien assuré qu'il n'y a plus de témoins, il se jette aux pieds de la jeune personne, & lui proteste qu'il n'a eu d'autre dessein que de lui sauver l'honneur & la vie. *Non*, s'écrie-t-il, *je n'abuserai point d'un droit que je tiens de la violence... Je ne suis point votre mari, malgré tout ce qu'on vient de faire pour nous unir; bannissez toute crainte; je suis toujours votre esclave : & c'est le seul titre que je prétends faire valoir auprès de la fille de mes maîtres.* Alexis resta fidele à sa promesse : il veilla constamment sur la jeune personne, avec l'inquiete attention d'un pere & le zele d'un domestique sans cesse occupé de ses devoirs. Jamais il n'ouvroit la bouche sur son mariage, on auroit dit qu'il en rejettoit jusqu'à la pensée; mais quelquefois il laissoit échapper des soupirs & des larmes. Proscovia lui en demandoit la cause, & il répondoit toujours qu'il lui étoit impossible de la découvrir. Alexis étoit jeune; à cette extrême délicatesse il joi-

gnoit une figure intéressante : Proscavia n'étoit rien moins qu'insensible à tant de vertus. Enfin le bruit se répand que Pugatchew a reçu le châtiment de tous ses crimes. Alexis va se jetter aux pieds de l'Impératrice en la suppliant de casser son mariage. Toute la Cour l'entendoit avec étonnement, lorsque Proscavia, qui l'avoit suivi de près, malgré tout ce qu'on avoit fait pour la retenir, se présente en même temps à la Souveraine des Russies. Elle avoue l'impression qu'a faite sur elle l'admirable générosité d'Alexis, & demande le consentement de Sa Majesté pour resserrer les liens qu'il veut rompre. En vain Alexis répète-t-il, d'une voix incertaine, qu'une pareille alliance est peu faite pour la fille du Baron de ***; qu'il n'est qu'un malheureux paysan qui s'honorera de la qualité d'esclave de Proscavia : l'attendrissement gagne tous les cœurs; l'Impératrice elle-même, comme enchantée de tant de magnanimité, laisse couler des larmes, & ajoute ces mots mémorables : *Alexis, le ciel vous fit noble : je confirme cette noblesse par tout ce qui peut la faire briller; jouissez des prérogatives de la plus haute naissance; une vertu telle que la vôtre est le premier des titres. La récompense la plus éclatante vous est due; recevez la main de Proscavia.* Les deux époux tombent aux pieds de l'Impératrice; ils veulent s'exprimer, & ne peuvent que verser des larmes : mais combien l'admiration & l'attendrissement redoublent, lorsqu'on entend le paysan s'écrier : *Je l'aimois éperduement; je serois mort de douleur si notre mariage avoit été annullé; mais j'eusse expiré avec*

une sorte de satisfaction : j'avois rempli mon devoir ; je ne me dissimulois pas que je ne suis qu'un esclave ; & Madame, (s'adressant à l'Impératrice) *que Votre Majesté juge de mon bonheur : je suis aimé.* A ces mots, Alexis & Proscavia tombent dans les bras l'un de l'autre, en fondant en larmes, &c. Enfin on scelle leur union avec toutes les formes prescrites par la religion & les loix, & tous deux jouissent du bonheur le plus pur & le mieux mérité.

Télémaque travesti ou l'Eleve de Minerve, Poëme. Le goût des ouvrages burlesques est passé ; je ne sais si nous devons nous applaudir du genre de plaisanterie que nous leur avons substitué. Au moins cette production d'un auteur qui se traîne sur les traces de Scarron, n'est-elle pas propre à faire regretter la mode des travestissemens de cette espece. Jugez-en par ce morceau. Télémaque quitte les enfers :

Sortant de ce lieu de supplice,
D'abord le jeune fils d'Ulisse
Se sentit aussi soulagé
Que s'il eût été dégagé
De dessous des pierres de taille ;
Il s'arrête un peu, se débraille
Et s'évente avec son chapeau ;
Car le pauvret étoit en eau :
Mais par ce qu'il souffroit lui-même,
Il comprit quel tourment extrême
Enduroient par comparaison
Les méchans dans cette prison,
Puisqu'il en étoit tout malade
Pour n'avoir fait qu'une passade.

Un jeune officier nommé M. Castera, vient de rendre le public témoin de ses premiers efforts pour grimper sur le Parnasse. Il est fâcheux qu'il ait voulu dès son entrée dans cette carriere, prendre le ton qui ne regne qu'au sommet du Mont sacré. Le recueil de poésies qu'il a fait imprimer, est composé de dix-sept odes qui annoncent du talent, mais où l'on ne retrouve point la chaleur d'imagination, le sublime des idées, la hardiesse des expressious, qui doivent caractériser ce genre.

On a accusé Henri IV de ne point aimer les lettres; un écrivain a entrepris de le venger de cette imputation. Henri IV avoit traduit les Commentaires de César; il pensionnoit les littérateurs & les savans tant de la France que de l'étranger; il s'occupoit, lorsque la mort le surprit, d'ériger, au College royal, un monument pour y rassembler les savans jusques-là dispersés par les troubles. » Un vaste édifice devoit offrir des salles spa» cieuses pour les leçons publiques & des lo» gemens commodes pour les Professeurs. Il » en vouloit faire une Académie complette de » toutes les sciences.... Au centre de ce Ly» cée, auroit été placée la bibliotheque royale » dans une galerie ornée des portraits des Sa» vans, des Poëtes & des Philosophes de tous » les âges & de tous les temps. Autour, de» voient régner des portiques toujours ou» verts qui auroient offert une communica» tion facile entre tous ceux qui cultivent les » lettres, & qui, par leur destination, au» roient rappellé l'idée du portique d'Athenes.

» Le Monarque avoit résolu de doter ce sanc-
» tuaire des muses, de trente mille livres de
» rente, qui en vaudroient aujourd'hui plus
» de cent mille. »

M. de la Perouze retenu long-temps en rade à Brest par les vents contraires, a mis à la voile, le premier de ce mois. Ce délai lui a fait perdre le moment favorable pour doubler le cap Horn, & l'on craint qu'il ne soit obligé de relâcher à Buenos-Ayres, pour y attendre le retour des vents nécessaires à la navigation de ce cap.

La petite vérole a fait, cette année, de grands ravages. Parmi les personnes notables que cette cruelle maladie a emportées, on compte d'abord le Chevalier de Vaureal, fils de M. le Prince de Conty. Ce jeune militaire, d'une jolie figure & du caractere le plus aimable, étoit Colonel du Régiment de Conty, Cavalerie; il étoit âgé de 25 ans. M. la Live de la Briche, introducteur des ambassadeurs, âgé de quarante-cinq ans, a été aussi la victime de cette maladie & en est mort en Suisse, où il voyageoit.

Samedi dernier, la troisieme chambre des enquêtes du Parlement a jugé une cause qui fixoit l'attention publique. Une Marquise de la Granche, âgée de quarante-huit ans & propriétaire de quatre-vingt mille livres de rentes, avoit été précédemment interdite; mais recherchée en mariage par un homme de la Cour, qui ne brûloit pas pour elle d'une folle passion, elle plaidoit à la grand'Chambre pour être relevée de son interdiction & pour pouvoir con-

voler en fécondes noces. Il y avoit un partage de voix fur fa demande. Ce partage ayant été porté, felon l'ufage, à la troifieme des enquêtes, les jeunes Magiftrats ont décidé que Madame de la Granche, devoit demeurer dans les liens de l'interdiction, & lui ont feulement affigné fur fes revenus une modique penfion viagere, fes biens demeurant à fes enfans. Le prétendu (M. de Chabrillant) a connivé à l'arrêt & s'eft interdit lui-même la main de la groffe veuve qui a perdu tant de charmes par cet arrêt.

Dans l'affemblée du Clergé, il a été arrêté que les portions congrues des Curés feront portées à fept cens livres, & les honoraires des Vicaires à trois cent cinquante livres, mais l'exécution de cette loi trouvera des difficultés dans certains diocefes où les décimateurs ne font pas affez riches pour fupporter une pareille dépenfe. On va travailler à applanir cette difficulté, & à pourvoir d'une autre maniere aux fonds néceffaires pour cette jufte décifion.

Il circuloit parmi les intrigans qui font argent de tout, que les bons de Fermier-général & autres places de finance, étoient à vendre: on avoit même pouffé la licence jufqu'à l'imprimer dans un pamphlet fatyrique, intitulé: *Supplément au Journal de Paris*. M. de Calonne a écrit à ce fujet la lettre fuivante adreffée aux Fermiers-généraux, & aux adminiftrateurs des diverfes compagnies de finance, fous la date du trois de ce mois.

Je fuis informé, Meffieurs, que des particuliers

insinuent & s'efforcent de persuader qu'ils peuvent faire obtenir des bons de Fermiers-généraux & autres places de finance, moyennant des sommes d'argent ou autres avantages qu'ils stipulent pour les protections dont ils prétendent pouvoir disposer. J'aurois abandonné une pareille imposture au mépris qu'elle mérite, si ce n'étoit un piege tendu à la foi publique, & duquel il est nécessaire de garantir ceux qui pourroient s'y laisser prendre. Je vous charge donc, Messieurs, dans le cas où vous auriez connoissance de semblables intrigues, de m'instruire du nom de ceux qui font ces offres insidieuses, pour que je puisse les faire punir comme ils le méritent. Je vous déclare en même temps, & je vous prie d'annoncer hautement que toute personne qui auroit écouté de pareilles propositions, seroit pour cela même exclue d'obtenir aucune place de finance. Je suis, &c.

Le voyage de la Cour à S. Cloud, fixé au 30 de ce mois, sera fort brillant. La Reine ajoute journellement à cette acquisition tout ce qui peut l'embellir & la rendre agréable. Sur les hauteurs du château il existoit un Fief de la Marche, qui a beaucoup d'eaux, & qui appartenoit à M. Sevin, premier commis de la guerre ; la Reine l'a acheté sur le pied de l'acquisition que son propriétaire en avoit faite, & elle a ajouté à ce prix un pot de vin très-considérable. Il s'en faut de beaucoup que les bâtimens du château de S. Cloud soient suffisamment spacieux & commodes pour loger toute la famille royale ; aussi parle-t-on déjà de construire un nouveau château. On travaille

actuellement à Verſailles, à une ſalle de ſpectacles, dans l'aile du château qu'on vient de rebâtir du côté de la chapelle. Il eſt certain que de deux ſalles qui exiſtoient dans cette demeure royale, l'une étoit trop grande & l'autre trop petite. Celle qu'on fait n'occaſionnera qu'une dépenſe d'environ quatre-vingt mille livres. La Reine a demandé qu'on ajoute à ſon appartement une ſalle à manger & un grand ſallon, & l'on y travaillera pendant les voyages de S. Cloud & de Fontainebleau.

Il paroît décidé que ce ne ſera point le château de la Muette, comme il en avoit été queſtion, qui ſera le manoir ſeigneurial du Duché de Paſſy, ſubrogé à celui de S. Cloud pour l'Archevêque de Paris. S. M. gardera cette maiſon royale que l'on dit avoir une deſtination particuliere; en conſéquence le Ranelagh qui devoit déguerpir des environs du château, à l'approche de l'Archevêque, y demeure & continue ſes bals. Samedi dernier la Reine y a aſſiſté, & pluſieurs Seigneurs & Dames de la Cour y ont pris des abonnemens. Audinot & ſon ſpectacle qui avoient déjà démenagé du bois de Boulogne, jouent maintenant à S. Germain, où ils font mieux leurs affaires.

La fortune dont la roue tourne plus rapidement en France, & ſur-tout à la Cour, que par-tout ailleurs, a bien changé de face pour M. de Beaumarchais. D'abord il a reçu du Miniſtre une lettre où M. de Calonne lui mande que, ſur le compte rendu au Roi du mémoire qu'il avoit préſenté à S. M. après ſa détention, le Roi le chargeoit de lui dire combien il

étoit satisfait des principes & de la modération qu'il avoit montrés dans cette sorte de justification. Mlle. Sainval, cadette, qui est revenue de ses caravanes en province, permet qu'on redonne le *Mariage de Figaro*, vendredi prochain : enfin le *Barbier de Seville* sera joué le même jour à Trianon. Voilà bien des triomphes à la fois pour M. de Beaumarchais.

Comme tout porte un caractere de singularité & tout intéresse, dans ce qui est relatif à cet homme célebre, on met au nombre des objets qui fixent la curiosité ; ce qui vient de se passer à son établissement de Kehl. L'aventure est assez bizarre pour vous amuser un instant. Je vous ai parlé du nouveau Directeur qui y préside. Le précédent qui prétendoit sans doute que M. de Beaumarchais n'avoit pas le droit de le déposséder, s'est rendu à Kehl, à la fin du mois dernier : & il a profité de l'absence du Directeur que les affaires de la société avoient appellé ailleurs, pour commettre des actes de violence qu'une teinte bien exprimée de folie a rendus fort plaisans. Il a haché & emporté du bois des presses, arraché les affiches, coupé des branches d'arbres à fruit & mis de la terre dans ses poches en criant : *Je prends possession, je prends possession.* L'autorité du Margrave de Bade a arrêté le cours de ces ridicules scenes, & elles termineront sans doute des discussions qui n'ont aucun fondement, s'il est vrai qu'un propriétaire soit le maître de sa chose, de choisir ses coopérateurs, de ne donner sa confiance qu'aux gens qu'il en croit dignes, & d'écarter ceux

dont le concours eft nuifible à fes intérêts. On doit le croire d'autant plus que le nouveau Directeur eft également confidéré, comme il le mérite, de la Cour de Bade, de fes affociés & du public, tandis que fon prédéceffeur les avoit tous mécontentés.

On a donné avant-hier aux François une petite Comédie en un acte & en vers de M. de Murville. Cette piece eft en général bien écrite & les premieres fcenes ont fait plaifir; enfuite l'action a paru froide & la marche embarraffée. C'eft une femme qui donne congé à l'un de fes amans : celui-ci piqué renvoie le congé à fon rival qui eft aimé; après une explication tout fe raccommode, mais l'amant rebuté joue trop long-temps un mauvais rôle pour pouvoir être intéreffant. Le canevas de cette bagatelle a été fourni par Mlle. Arnoult, Belle-mere de M. de Murville; elle avoit congédié un artifte pour prendre le comédien Florence, mais l'artifte trouva plaifant d'adreffer la lettre de renvoi au comédien. La vanité de celui-ci en fut piquée, & il y eut entre lui & Mlle. Arnoult, une brouillerie qui dura plufieurs jours. Ce qu'il y avoit de plus comique dans l'aventure de la Belle-mere n'a pas été employé par le gendre, & le voici. La Dlle. Arnoult qui avoit en tête le plan d'une conquête de Cour, mandoit à l'amant congédié qu'elle étoit dans le cas de prendre un vol plus haut que lui, & cet amant diftingué s'eft trouvé n'être qu'un pauvre comédien, dont tout le talent confifte dans fa perfonne. Ce nouveau *Compte-rendu* de Mlle. Arnoult, comme elle le

disoit plaisamment elle-même d'une autre production de M. son gendre, ne doit pas prétendre à un succès bien soutenu.

Le goût des calembours, qui n'est pas encore entiérement usé, s'est exercé sur l'état du théâtre françois, dans le quatrain suivant. Il faut se rappeller que la tragédie de *Mustapha*, de M. de Maison-neuve, a eu un grand succès.

Après tant de Drames manqués,
Thalie à bon droit se croit veuve;
Nos tragiques nouveaux sont aussi révoqués:
Melpomene a fait Maison-neuve.

On écrit de Londres que notre fameux danseur de corde Placide y a fait des merveilles, mais qu'il lui en a coûté cher pour avoir rencontré un plus hardi sauteur que lui. C'étoit un voleur de grand chemin qui, après lui avoir enlevé sa bourse, lui secoua le bras amicalement à l'angloise, & lui dit : *Camarade Placide, je ferai peut-être bientôt un saut plus périlleux qu'aucun des vôtres, mais en attendant, je vais boire à votre santé.*

ÉNIGME.

Je ne dis jamais qu'un seul mot,
Et cependant, je me répete.
Tout en vivant dans la retraite,
Je divertis le sage, & je fais peur au sot.
Mon nom aux plus grands noms s'allie;
Mais, lecteur, si c'est ta folie
De ne jamais donner le tien,
Jamais aussi tu n'obtiendras le mien.

De Verſailles, le 16 Août 1785.

HIER à onze heures du matin le Prince Louis de Rohan, Grand-Aumônier de France, a été arrêté à Verſailles par ordre du Roi. Un Capitaine des Gardes du Corps ſe rendit chez lui au moment qu'il alloit ſortir & lui ſignifia la lettre de cachet dont il étoit porteur. Le Prince le ſuivit & monta avec lui dans une chaiſe de poſte qui l'attendoit. Cet événement extraordinaire, quant au perſonnage, fait beaucoup de ſenſation. Il eſt rare de voir arrêter un Cardinal & en plein jour. On forme mille conjectures ſur la cauſe de ſa détention.

Le mandement de M. de Rohan-Chabot, nouvel Evêque de S. Claude, fait beaucoup de bruit. C'eſt une ſatyre indirecte de tous ſes confreres. On remarque que, comme s'il rougiſſoit de porter le nom de Rohan, il ne ſigne que Jean-Baptiſte de Chabot.

Du 17 Août.

LES arrêts donnés au Cardinal de Rohan, occupent la Cour & la ville. Un voile épais recouvre encore cette aventure. Son Eminence a été conduite en ſon hôtel à Paris, par M. d'Agouſt, Aide-Major des Gardes qui y eſt reſté avec elle & qui n'a point reparu; on ignore ſi cet illuſtre priſonnier a été conduit ailleurs. Avant ſon départ de Verſailles, M. le Baron de Breteuil s'eſt rendu dans l'appartement du Cardinal, a cherché ſes papiers & les a emportés.

portés. Le Roi a écrit au Maréchal de Soubise une lettre dans laquelle S. M. l'assure qu'il n'est point question de crime d'Etat dans cette affaire.

Comme le château de S. Cloud est beaucoup trop petit pour la Cour, on dispose aux *Menus plaisirs*, une assez grande quantité de maisons de bois qui seront placées dans le parc, & où une partie du service sera commodément logée.

On ne sait à quel degré peuvent être fondées les craintes des Hollandois au sujet des vues de l'Angleterre sur le port de Trinquemale dans l'isle de Ceylan, mais ces craintes existent toujours. Les Etats-Généraux ont demandé à la France de continuer à garder cette place. En conséquence le régiment d'Austrasie qui en forme actuellement la garnison y demeurera encore trois ans, à ce que l'on assure, & l'on ajoute que M. de Bellecombe qui va prendre le commandement de nos forces de terre dans l'Inde, y conduira l'un des deux régimens qui sont à Brest. Le Roi d'Espagne a envoyé à ce Général, son portrait richement entouré, par reconnoissance des attentions que M. de Bellecombe a eues pour l'escadre espagnole, pendant qu'elle étoit mouillée à S. Domingue.

Certes, la tranquillité générale tient toujours à un fil, & il n'est peut-être point en Europe, de Puissance qui ne couve quelque projet qui peut la troubler. Au moins les armemens qui semblent reprendre de toutes parts une nouvelle vigueur, annoncent une dé-

fiance universelle. On la remarque ici moins qu'ailleurs. Notre Ministere croit sans doute tenir les clefs du temple de Janus.

L'assemblée du Clergé qui finira en Octobre, s'est prorogée, avec la permission du Roi au premier Juillet de l'année prochaine. Deux grands objets l'occuperont alors : l'affaire de la foi & hommage que S. M. exige pour les biens possédés par le Clergé, & une nouvelle répartition de décimes. Chaque Evêque va retourner dans son Diocese pour procéder à cette opération devenue indispensable. L'augmentation des portions congrues a grevé diversement & plus ou moins certains bénéfices. Il faut proportionner la nouvelle imposition des décimes au revenu qui leur reste.

Les Suisses ont reçu avec beaucoup de douleur l'arrêt du Conseil, qui interdit en France l'entrée des mouchoirs & des toiles peintes étrangeres. Malheur en ce siecle à ceux qui ont fondé leur prospérité sur la consommation des autres Etats.

Vous connoissez un quatrain très-méchant du Comte de Rivarol sur les deux Garat. Les amis de ceux-ci ont riposté par cette épigramme :

Lorsqu'autrefois on a vu Rivarol,
Vrai Laridon, né dans un tournebroche,
Se nommer Comte en descendant du coche;
Bien est-il vrai qu'il a fait par ce vol
Rire Paris & son Bourg de Bagnol (*)

(*) Bagnol est une petite ville de Languedoc où le pere

Mais aujourd'hui que Garat lui reproche
D'avoir pillé Condillac & Buffon,
L'on ne rit plus, & de par Apollon,
Au pilori du Parnaffe on accroche
Le plagiaire & le Comte Gafcon.

De Paris, le 18 Août 1785.

TANDIS que l'imagination ardente de quelques nouvelliftes, enfante de nouvelles querelles entre notre Cour & celle de Londres, d'autres nous perfuadent qu'il eft férieufement queftion de mettre à fin un traité de commerce entre la France & la Grande-Bretagne. Si tel eft l'effet de la prohibition rigoureufe d'importation que notre miniftere a prononcée contre les marchandifes angloifes, & fi le cabinet de S. James cede aux clameurs des manufacturiers d'Angleterre & d'Irlande, il en réfultera un grand avantage pour les deux nations. L'Angleterre y gagnera un vafte débouché de plus pour fes manufactures, & les échanges folderont pour elle le prix de nos denrées dont il lui eft difficile de fe priver, telles que nos vins, nos eaux de vie, nos huiles, nos modes, &c. La France de fon côté fera un commerce plus affuré, & ne laiffera pas à fa rivale le temps d'accoutumer les autres nations de l'Europe à ne recevoir que d'elle feule une grande quantité de marchandifes que nous pouvons leur apporter en concurrence avec les

du Comte donnoit à manger à beaucoup de monde en payant.

Anglois, telles que les draps, les mousselines, les toiles, les basins, les rubans, les gazes, &c. Les amis de l'humanité ajoutent à ces considérations déjà si importantes, celle de la bonne intelligence qu'un pareil traité entretiendroit entre deux nations industrieuses & éclairées: de cette bonne intelligence il résulteroit nécessairement un dégoût réciproque de la guerre.

Alors seulement on cessera de voir l'inactivité de nos armateurs, s'accroître journellement en raison des progrès que fait le commerce maritime des Anglois. Les encouragemens que ceux-ci ont donnés à leur navigation & à leur commerce par une diminution considérable des droits de douane maritime, sont difficiles à mettre en usage chez nous. Ce que le revenu public a perdu en Angleterre par cette diminution, a été remplacé par des impôts qui ne réussiroient point en France. Le produit de nos Douanes maritimes est englobé dans le bail des fermes générales, de maniere que le Ministre des finances ne peut guere modifier ces droits à un point où leur poids cesseroit d'être insupportable à nos navigateurs. Le Ministre de la marine pressé de révoquer l'arrêt du 30 Août de l'année derniere, qui admet les neutres dans nos colonies, a vainement démontré qu'il seroit très-dangereux de supprimer cette tolérance avant d'avoir pourvu par des encouragemens donnés au commerce, à la détresse subite où se trouveroient nos colonies après l'éloignement des neutres. Il a demandé que les droits de Domaine d'occident fussent attribués en pri-

mes aux navigateurs françois qui fourniroient nos isles à sucre de ce dont les neutres les approvisionnent actuellement. Le Contrôleur-général lui a répondu que ces droits formeroient un *deficit* de quatre millions dans l'état des ressources de son département, & que, dans les circonstances actuelles, il n'étoit pas possible de faire un tel sacrifice.

Cependant le ministere essaie par tous les moyens possibles, de rendre au commerce national l'activité qui lui manque. On a vu combien le goût de l'agiotage soufflé d'abord à Paris, & propagé rapidement dans les principales villes du royaume, avoit enlevé de capitaux à l'agriculture, aux manufactures & au commerce. Ce jeu offroit à la cupidité générale un appât très-vif & des bénéfices rapides. Tous les capitalistes s'y sont portés en foule, & quoique la somme des effets en circulation fût déterminée, une sorte de fiction a multiplié à l'infini la matiere de ce jeu effréné. On faisoit des marchés sans déposer la matiere vendue & sans consigner le prix de l'achat; les agens de change, les courtiers, gagnoient trop à ces marchés pour que tout le monde agissant n'essayât pas d'en faire ou d'en négocier de pareils. Enfin un arrêt du conseil du 7 de ce mois, a interdit en quelque sorte cette fureur d'agiotage, en obligeant les vendeurs à terme, de déposer dans un court délai les effets vendus par eux. Au moyen de cette loi, il existera un contrôle de tous les marchés faits, & c'est en proscrire beaucoup que de les condamner à une publicité fatigante

& à des formalités qui mettront au jour la nature & le genre de ces marchés. On objecteroit en vain que le secret & la bonne foi sauveront les joueurs de la rigueur de la loi : ce qui s'est passé lors de la proscription des marchés des dividendes de la caisse d'escompte, suffit pour faire présumer que la sécurité des joueurs sera fort altérée par l'arrêt intervenu sur les marchés postérieurs, & cette altération de confiance doit ramener naturellement les fonds des capitalistes à l'agriculture, aux manufactures & au commerce maritime.

Il est fort question d'ouvrir à celui de l'Inde, une nouvelle route par l'Egypte, par l'Isthme de Suez & par la Mer rouge. Ce projet suivi par M. Seymandy, habile négociant de Marseille, avoit d'abord été conçu par M. le Comte de Vergennes. Ce Ministre avoit chargé M. de Choiseul-Gouffier, notre ambassadeur à Constantinople, d'en concerter l'exécution avec la Porte Ottomane. On assure que toutes les difficultés sont maintenant applanies à cet égard, & il faut avouer qu'elles se présentoient en foule, puisque le consentement de la Porte doit être suivi d'un traité avec les Beys d'Egypte toujours en révolte & peu disposés à respecter les firmans de Sa Hautesse. Il a été nécessaire aussi de traiter avec les Arabes du Désert, qui mettent, comme on sait, en tête de leurs revenus annuels le pillage des caravannes. Tout est arrangé, tout est prévu, dit-on, pour échapper aux triples dangers qui naissent de la foiblesse de la Porte, de l'insubordination des Beys d'Egypte & de l'infidélité des Ara-

bes. Il ne s'agit plus, aujourd'hui qu'on a triomphé des menées des Anglois pour faire échouer ce grand projet, que de décider si cette branche du commerce de l'Inde doit être attachée ou non au nouveau privilege exclusif de la nouvelle compagnie des Indes. Bien des gens pensent qu'il seroit sage de renvoyer cette derniere discussion après le succès des premiers essais de cette route.

Il est arrivé derniérement de l'intérieur de l'Afrique un savant naturaliste, nommé M. Vaillant. Il rapporte de ce voyage quarante oiseaux empaillés dont aucun ne ressemble aux oiseaux connus jusqu'ici & qui vont étendre la nomenclature de l'Ornithologie. Plusieurs savans sont allés voir au village d'Anieres cette rare collection, & ils en ont été aussi satisfaits que des observations très-curieuses que M. Vaillant a rapportées de ce voyage difficile dans l'intérieur de l'Afrique. Il assure que, si les Negres qui l'accompagnoient ne l'avoient pas abandonné, il auroit entiérement traversé cette partie du monde d'occident en orient, & que les dangers qu'on y court peuvent être écartés par la prudence & le courage.

Le Comte de Mirabeau, toujours écrivain infatigable, travaille de front à deux ouvrages : La critique du livre de M. Necker sur l'administration des finances, & un ouvrage sur les rentes viageres.

Dans l'assemblée des Chambres du Parlement, tenue la semaine derniere pour l'enregistrement d'une augmentation de trois livres par chaque voie de bois neuf à brûler, M. d'Es-

premenil a fait contre l'administration des finances, un discours véhément qui a plus étonné que séduit les Chambres, car elles ont enregistré les lettres patentes ; cependant elles ont mis quelque modification dans l'enregistrement.

Il est presque certain que le don de trois mille livres fait à l'Académie françoise, pour en former un prix destiné au meilleur poëme sur la mort du Prince Léopold de Brunswick, est dû à *Monsieur*, frere du Roi. Ce Prince, infiniment instruit, ne néglige aucune occasion de rendre service aux lettres.

A propos de l'Académie, je dois vous transcrire avec peine une épigramme qui vient d'être faite contre un de ses membres, parce qu'elle porte sur un homme de lettres bon, honnête & qui ne mérite pas que l'envie s'acharne après lui. On l'attribue à l'auteur des *Liaisons dangereuses*, M. de la Clau. Elle lui a échappé dans un souper où des Puristes qui n'écrivent point, s'égayoient sur la dureté des vers de M. Lemiere, & l'on croit avoir trouvé une espece d'harmonie imitative dans ce quatrain. C'est une épitaphe précoce :

Passant, entre en cet antre & pleure sur ce roc
Un rare & grand auteur qui passa la noire onde,
Tout fier d'avoir avant tiré de son estoc
Le Trident de Neptune est le sceptre du monde.

Il faut savoir que M. Lemierre appelle, *mon vers*, ce dernier vers qui est effectivement très-beau.

L'épitre que M. Marmontel a adressée à M. Jeannin de Combeblanche au sujet de la convalescence de M. Ducis, due aux lumieres & aux soins de cet habile esculape, est trop longue pour trouver place ici. Je vous en transcrirai seulement les derniers vers :

Qu'un ami qui renaît devient plus cher encore!
Mon cœur croit le chérir pour la premiere fois :
    Chaque matin où je le vois
Du plus beau de mes jours me semble être l'aurore.
    Charmé lui-même, oui, je le sens,
Le soir, dans votre aimable & paisible retraite,
    Quand les zéphirs rafraichissans
De vos fleurs jusqu'à lui viennent porter l'encens,
Il goûte à respirer une douceur secrete.
La vie a des attraits pour les cœurs innocens ;
Qui peut haïr la vie est mal avec soi-même.
    Douce vertu, celui qui t'aime
De la nature en paix fait goûter les présens ;
    Il n'est rien dont il ne jouisse.
    Ah ! c'est le remords & le vice
Qui du tableau des champs ternissent les couleurs,
Au chant du rossignol assourdissent l'oreille,
    Flétrissent la rose vermeille.
Le parfum des vertus embaume encore les fleurs.

Je vous ai annoncé, Monsieur, la mort du Docteur Dubrueil. L'amitié la plus intime l'unissoit à M. de Pecmeja, auteur de *Telephe*. Celui-ci n'a survécu à son ami que le temps nécessaire pour rendre à ses parens, les biens qu'il lui avoit légués. Il est mort trois semaines après M. Dubreuil : ils habitoient depuis

long-temps le même logemént à S. Germain, & étoient accoutumés à ne se point quitter. Cet exemple rare du sentiment qui a rendu fameux les noms d'Oreste & de Pylade, avoit inspiré ces couplets que l'on peut chanter sur l'air : *Mon petit cœur.....*

HYMNE A L'AMITIÉ.

Amis, je sens qu'un Dieu puissant m'inspire,
D'un feu divin j'éprouve les effets :
C'est l'Amitié qui vient monter ma lyre ;
Pour célébrer ses dons purs & parfaits.
Je m'abandonne à son heureux délire,
Ce doux transport est un de ses bienfaits.

Le fol Amour, dans les cœurs qu'il engage,
Verse à la fois & plaisirs & douleurs,
Le ciel brillant n'est jamais sans nuage,
Et cette mer a ses écueils trompeurs.
Mais les plaisirs que l'amitié ménage
Sont sans mélange, & n'ont que des douceurs.

Les fleurs qu'Amour répand sur notre vie,
Il ne les fait éclorre qu'au printemps,
Et leur fraîcheur s'en va bientôt flétrie,
Après avoir brillé quelques instans.
Mais l'amitié par qui l'ame est nourrie,
Porte des fruits, & les donne en tout temps.

La liberté, pour tous les cœurs si chere,
L'Amour l'enleve à ceux qu'il a soumis.
En vain l'on dit que sa chaîne est légere,
L'oiseau captif plaint toujours ses ennuis ;

Mais le bonheur que l'amitié fait faire,
Est aussi doux sans être à si haut prix.

De la beauté que son cœur a choisie,
Un amant veut connoître seul le prix;
Avec l'amour la sombre jalousie,
Verse toujours ses dévorans soucis.
De l'amitié loin cette frénésie,
Tous ses rivaux sont encor ses amis.

Des cœurs qu'unit un heureux hyménée,
Les doux transports ne durent pas toujours;
Vous les verrez plaindre leur destinée;
Si l'amitié ne vient à leur secours;
C'est elle encor qui la rend fortunée,
En se cachant sous les traits des amours.

Du sort cruel qui contre moi conspire,
Un ami tendre adoucit les fléaux;
Deviens-je heureux, je cherche à qui le dire;
Et mes beaux jours en deviennent plus beaux.
Le sentiment qui dans mon cœur fait lire,
Double mes biens & partage mes maux.

Des deux amis de l'africain rivage,
Le doux tableau de tout temps me frappa;
Et le projet d'un saint pélerinage
A leur pays bien souvent m'occupa;
Mais Saint-Germain m'épargne le voyage;
Je trouve ici le Monomotapa.

*A Mesdemoiselles **.*

Contre l'Amour, sous les yeux de trois belles,
A l'amitié, quand je donne ma voix,

Je puis ici m'attirer trois querelles ;
Mais qu'on pardonne à l'embarras du choix :
L'Amour ne peut posséder qu'une d'elles,
L'amitié fait jouir de toutes trois.

On voit arriver en foule ici toutes les personnes qui étoient à la campagne & même des curieux qui quittent leurs provinces. Plusieurs motifs très-importans les appellent dans la capitale : 1°. la septante-quatrieme représentation du *Mariage de Figaro*, que l'on donne aujourd'hui ; toutes les loges sont louées pour cette piece jusqu'à Pâques ; 2°. la séance publique de l'Académie françoise : 3°. le sallon de Peinture qui s'ouvre à la même époque, & qui sera plus brillant qu'il ne l'a été depuis long-temps.

On vient de publier la traduction de morceaux choisis du *Rambler*, ouvrage dans le goût du spectateur, qui a moins contribué à la célébrité de Johnson, que ses excellens dictionnaires. Je saisis cette occasion de vous donner quelques traits de la vie de cet homme de lettres, mort à la fin de l'année derniere.

Johnson, mécontent de la maniere un peu légere dont le Lord Chesterfield son protecteur le traitoit, dit un jour de lui : *C'est un Lord avec les Beaux-Esprits, & un Bel-Esprit avec les Lords.* Le Lord s'en vengea par le portrait suivant qu'il traça de l'auteur. « Il y a » un homme dont je reconnois, j'estime & » j'admire le caractere moral, les profondes » connoissances & le talent supérieur ; mais

» il m'eſt ſi impoſſible de l'aimer, que j'ai
» preſque la fievre quand je le rencontre dans
» une ſociété. Sa figure, ſans être difforme,
» ſemble faite pour jetter de la diſgrace &
» du ridicule ſur la forme humaine. Sans égard
» à aucune des bienſéances de la vie ſociale,
» il prend tout, il fait tout à contre-temps.
» Il diſpute avec chaleur, ſans aucune con-
» ſidération pour le rang, l'état & le carac-
» tere de ceux avec qui il diſpute. Ignorant
» abſolument toutes les nuances du reſpect
» & de la familiarité, il a le même ton &
» les mêmes manieres avec ſes ſupérieurs,
» ſes égaux & ſes inférieurs; & il eſt par con-
» ſéquent abſurde avec au moins deux de ces
» trois claſſes d'hommes. Seroit-il poſſible d'ai-
» mer un tel homme? Non! tout ce que je
» puis faire eſt de le regarder comme un reſ-
» pectable Hottentot.»

Mylord Bute, qui aime les lettres, les arts & les ſavans, étant premier Lord de la tréſorerie en 1762, fit offrir une penſion du Roi à Johnſon, qui héſita d'abord : *On m'appellera*, diſoit-il, *le penſionnaire Johnſon;* ce mot choquoit le ſentiment d'indépendance qui le dominoit : il demande vingt-quatre heures pour réfléchir; le lendemain il accepte; on le mene chez Mylord Bute, à qui il dit : *J'accepte d'autant plus volontiers votre bienfait, que je ne l'ai pas mérité en prêtant ma plume à l'eſprit de parti. Et ce qui doit ajouter à votre ſatisfaction*, lui répondit le Miniſtre, *c'eſt qu'on ne vous propoſera jamais d'être un inſtrument de parti.* Johnſon prit congé du Lord, & fidele à la roideur

de son caractere, ne se présenta jamais chez lui.

M. de Mayer, connu par plusieurs ouvrages agréables & particuliérement par de jolis romans, en a publié derniérement un nouveau en langage à peu près gaulois, sous ce titre : *Aventures & plaisante éducation du Courtois Chevalier Charles le Bon, Sire d'Armagnac.* Ce livre a donné naissance aux vers suivans adressés par un enfant de quinze ans, à une Dame de cinquante-cinq, qui le lui avoit prêté.

Ai lu ton gentil petit livre;
Œil à moi pleuroit de plaisir,
Ame mienne sentois toute ivre,
Cœur ému battoit de desir,
Quand lisois dans ce doux ouvrage,
Qu'en ce temps de joyeuseté,
Mainte Dame, après son ménage,
Ainsi que tien fort bien soigné,
Soir venant, sur gazon assise,
Amour lui prêtant sien bandeau,
Semblant faisoit d'être surprise,
Voyant sien gentil Damoiseau;
Et là laissant la quenouillette,
Etoiles étant de retour,
A l'ombre, jouoit sur l'herbette,
Jeux où n'est pas besoin de jour.
Pensons alors qu'ici nature
A mis aussi gazons bien frais,
Rossignol, feuillage, verdure;
Et puis alors desirs sentois.
Sans fâcher toi, tout bas disois :
Cœur est à elle aimable & tendre,

Cœur eſt à moi ſenſible & bon ;
Cœurs ſemblables devroient s'entendre,
S'enfuir devroit triſte raiſon :
Mais n'eſt à toi que don de plaire,
N'eſt pas à toi plaiſir d'aimer ;
Joye à nous deux feroit entiere,
Si tous les deux pouvions changer.

Coucou *eſt le mot de l'énigme qui termine ma lettre du* 11 *Août*, *pag.* 311.

De Verſailles, *le* 24 *Août* 1785.

En pénétrant l'affaire qui a donné lieu à la détention du Cardinal de Rohan, le public n'a rendu ſa curioſité que plus active. Il eſt conſtant que la dame la Motte a acheté ſous le nom de la Reine, le colier que le S. Böhmer avoit deſtiné à la Comteſſe du Bary du temps de ſon regne ; il eſt de fait que le Cardinal en avoit donné l'ordre à la Dame la Motte, mais il faut croire que ſon Eminence a été trompée Elle-même, plutôt que de la ſoupçonner d'une baſſeſſe criminelle.

On ne tardera point à voir quelque jour ſe répandre ſur ce myſtere d'iniquité. La Dame la Motte a été arrêtée à Bar ſur Aube : elle dînoit, mercredi dernier, à l'Abbaye de Clairvaux ; elle y fut inſtruite de l'empriſonnement du Cardinal, par une perſonne qui arrivoit de Paris, & elle ne témoigna que de l'étonnement de cette nouvelle. Samedi elle arriva à la Baſtille où elle fut interrogée par M. de Croſne. Cet interrogatoire dura cinq heures. Rien ne perce de ce qu'elle a dit.

Toute la famille de Rohan eſt vivement affectée de cette aventure. Le Prince de Marſan, le Prince de Soubiſe & le Prince de Condé demandent que ſon Eminence ſoit jugée & que ſon procès lui ſoit fait dans les formes. Le Cardinal montre beaucoup de ſécurité.

La grande affaire du Domaine de la ville de Lorient, devoit être jugée hier, mais elle a été renvoyée à un autre temps. Il y a cinq cens ans que la Maiſon de Rohan eſt en poſſeſſion de ce Domaine. Dans trois attaques qu'elle á reçues pour cette propriété, de la part des Fermiers du Domaine Royal, elle a triomphé deux fois au Parlement de Bretagne, & une au Parlement de Paris.. Il eſt vrai qu'elle ne rapporte point le titre primitif de ſa propriété, mais une ſi longue jouiſſance confirmée par trois arrêts rendus contradictoirement, ſert au moins de préjugé en ſa faveur. Si la Maiſon de Rohan eſt maintenue dans cette poſſeſſion, le prix de ſon acquiſition que fera le Roi, adoucira le ſort des créanciers du Prince de Guémenée.

La ſanté du Roi de Pruſſe n'eſt apparemment point auſſi bien raffermie que pourroit le faire croire l'activité de ſes travaux en ce moment important pour la politique. On vient de lui envoyer d'ici des eaux minérales de Chateldun, dont les médecins ſe promettent pour lui le plus grand ſuccès. Un auſſi grand homme ne ceſſe d'inſpirer un vif intérêt, mais dans les circonſtances actuelles, ce Monarque intéreſſe doublement toute l'Europe qui le regarde comme le Prince le plus propre à maintenir la paix

générale qu'il desire & que nous desirons également. Au reste, la confédération anti-césarienne paroît acquérir journellement plus de consistance, & quoique nous soyons sans doute bien éloignés de vouloir nous séparer de la Maison d'Autriche, notre fine politique s'applaudit de la formation d'un contre-poids qui suspendra le cours des projets de Joseph II, & dont nous pouvons modérer à notre gré la pondérance.

Si nous réussissons à maintenir notre place entre la Cour de Vienne & les Puissances qui redoutent ses desseins, c'est alors que rendant honorables les moyens les plus cachés d'une politique adroite, notre ministere méritera le titre glorieux de Pacificateur de l'Europe. Le moment où l'on voit de toutes parts les préparatifs les plus menaçans effrayer l'humanité, est celui où nos spéculateurs s'attendent à voir les négociations pacifiques couronnées d'un entier succès.

La querelle qui s'est élevée entre le Comte de Rivarol & M. Garat, enfante sans cesse de nouvelles épigrammes. Voici une riposte du parti Rivarol. La mode des épitaphes est en vogue. Les faiseurs d'épigrammes ont imaginé sans doute qu'ils tuent tous ceux qu'ils attaquent.

ÉPITAPHE.

Ci gissent trois Auteurs de grande renommée;
La Cretelle, S. Ange & l'Orateur Garat.
Ce célebre Triumvirat

Vivotoit ici-bas d'orgueil & de fumée.
Passant veux-tu savoir quel étoit leur état ?
Du Mercure Panckouke ils étoient les gagistes.
Mais ces hommes trop singuliers,
Ne voulurent jamais passer pour journalistes.
Qu'étoient-ils donc ? Des journaliers.

J'ai la même observation à faire pour l'épigramme suivante contre l'Archevêque d'Aix que l'on accuse d'aimer trop les femmes.

Ci gît le Prélat Boisgelin,
Que plus d'un Decret canonise,
Tant il fut bien avec l'église,
Pourquoi donc ? C'est qu'elle est du genre féminin.

De Paris, le 25 Août 1785.

L'AFFAIRE de la prestation de *foi & hommage* demandée par le Roi au Clergé, a donné lieu à divers écrits pour & contre. En tête des premiers on remarque un ouvrage intitulé : *des droits du Roi contre les prétentions du Clergé.* On l'attribue à un Membre de la Chambre des Comptes de Paris. En réponse à cet ouvrage, dont les principes sont fondés sur la loi, il a paru en faveur du Clergé, un Mémoire dans lequel les principes contraires à la prestation de *foi & hommage* se fondent sur l'usage. On prétend que l'histoire de l'usage est, ici comme ailleurs, l'histoire des abus, mais avant de prononcer là-dessus, il semble qu'il convient d'avoir lu attentivement le pour & le contre de cette grande question. C'est

après cette lecture réfléchie que je pourrai vous en rendre un compte plus satisfaisant.

Un autre ouvrage sur cette matiere, qui a fait beaucoup de sensation, est intitulé : *L'Ecclésiastique citoyen ou des moyens de rendre les biens du Clergé plus utiles à lui-même, aux pauvres & à l'Etat.* Cet ouvrage contient de grandes vues, mais il est conçu de maniere à déplaire parfaitement aux gens d'église.

L'abbé Brizard, auteur d'un ouvrage que je vous ai annoncé *sur l'amour de Henri IV pour la littérature*, s'occupe de rassembler les lettres de ce grand homme qui n'ont point encore été publiées. Il en a fait calquer une, dont il distribue gratuitement la gravure qui représente parfaitement l'écriture originale. Henri IV, à l'âge de vingt-quatre ans, l'écrivoit à M. de Batz, l'un de ses plus braves capitaines, qu'il surnomma depuis son Faucheur. En voici la copie.

Monsieur de Batz. Combien que soyez de ceux-là du Pape, je n'en ai pas moins de confiance en vous. Ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion, & moi je suis de celle de tous ceux-là qui sont braves & bons.

Samedi dernier, il y a eu à la comédie italienne un événement rare à ce théâtre. Une piece nouvelle à ariettes y est tombée si décidément qu'elle a été interrompue au milieu du second acte, & l'on a demandé une autre piece. Les acteurs s'y attendoient apparemment, puisqu'ils ont donné sur le champ l'*Amant statue*. Mlle. Renaud y a chanté avec tant de

supériorité que le public a été amplement dédommagé de son ennui précédent.

La piece tombée s'appelloit *Lucette*, paroles de M. Landrin, musique de M. Frizeri. Ce musicien qui est aveugle, étoit déjà connu à ce théâtre par un petit opéra intitulé : *Les Souliers mor-dorés*. M. Landrin, auteur du poëme, a donné aux françois deux comédies jouées avec une sorte de succès ; l'une intitulée, le *Flatteur*, en cinq actes, & l'autre l'*Impatient*, en un acte. Sa chûte aux Italiens doit apprendre aux gens de lettres combien il est dangereux pour eux de se lier à un musicien qui emporte avec ses notes la gloire, quand il y en a, & qui enterre le poëme quand sa musique n'a pas le bonheur de plaire. On a déjà dit que la comédie à ariettes a porté un coup à l'art dramatique ; il semble que voilà une nouvelle preuve de cette vérité, & s'il falloit la confirmer encore, on pourroit citer plusieurs opéra-comiques de M. Marmontel, dans lesquels il y a des choses charmantes & dont presque tout l'honneur est demeuré au musicien.

Le palais-royal a joui de nouveau avant-hier, des enfans qui jouent au petit théâtre de Beaujolois. Les Italiens avoient réussi à réduire ce spectacle aux marionettes de bois, ce qui lui faisoit un tort immense & privoit le public, d'un genre de pantomime très-agréable & très-neuf. Mais enfin l'intérêt général l'a emporté cette fois sur les clameurs des comédiens italiens. Les *variétés amusantes*, du palais-royal, appuyoient de leur côté la

proſcription des enfans à cauſe de leur rivalité heureuſe. Les ſieurs Gaillard & d'Orfeuil entrepreneurs des *variétés*, plus occupés de varier leurs plaiſirs particuliers que ceux du public, perdent beaucoup au rétabliſſement des enfans. Ils ne font rien pour réparer cette perte. Inſolens envers les auteurs, que leur orgueil a rebutés, ils ne mettent aucun ſoin & que fort peu d'intelligence à la conduite de leur beſogne, de ſorte que, s'ils ne changent pas de régime, leur ruine ſera inceſſamment très-complette.

On répete à force aux *Menus* & au magaſin de l'opéra, les nouveautés de muſique, qui ſeront données au voyage de Fontainebleau. On a répété auſſi devant la Reine un opéra comique intitulé *Alcine*, dont les paroles ſont du ſecrétaire de M. le Duc de Fronſac, & la muſique parodiée de Paëſielo, par M. Framery. Il paroît que cet ouvrage n'a pas réuſſi. Il ſera rayé du répertoire de Fontainebleau.

Je vous ai parlé dans le temps, de l'arrivée du célebre Caglioſtro à Paris, & je vous ai prédit que l'attention publique alloit ſe fixer ſur lui après avoir abandonné Meſmer. Il a voulu enrichir la maçonnerie de Paris, du Rit égyptien, & enſuite propager ſa doctrine dans les provinces. A cet effet il a fait arriver dans une loge à Lyon, pluſieurs caiſſes contenant des bijoux & des effets égyptiens, & il comptoit ſe rendre inceſſamment dans cette ville accompagné de ſes plus fameux diſciples, tels que le Cardinal de Rohan, le Prince de Luxembourg, le Fermier-Général

la Borde, afin de procéder à l'ouverture de ſes myſteres. L'événement du Cardinal a renverſé ce projet. La maçonnerie écoſſoiſe a mis auſſi quelques obſtacles à ce que Caglioſtro entât une nouvelle doctrine ſur la ſienne.

Quand on ſonge combien il eſt néceſſaire qu'il exiſte une marotte vive & ſur-tout nouvelle, pour les oiſifs d'une grande capitale, on n'eſt point ſurpris qu'il ſe trouve ſans ceſſe des gens adroits, empreſſés à ſatisfaire ce beſoin toujours renaiſſant. Voici une nouvelle folie qui reprend avec fureur. Au-lieu du Meſmeriſme, c'eſt le Martiniſme. Il s'agit d'une ſecte de gens à imagination exaltée, qui jouiſſent d'un plaiſir bien neuf & bien rare. Après des préparations myſtérieuſes, les chefs du Martiniſme s'attribuent le pouvoir d'évoquer des ombres qui vous racontent des choſes ineffables de l'autre monde; on les fait dîner à côté de vous, on eſt en converſation avec elles, on met leur couvert à table, & chaque Partner rapporte ſérieuſement à l'aſſemblée ce que ſon ombre lui a appris de neuf à l'oreille. Derniérement dans un ſouper de cette eſpece, Voltaire & Rouſſeau ont paru (*ſi ce terme convient à des ombres inviſibles*) & l'on aſſure que les interlocuteurs les ont fait parler très-agréablement. Il étoit aſſez naturel que la curioſité des vivans aſſez heureux pour recueillir leurs obſervations, ſe portât ſur les affaires de l'autre monde. S'il en faut croire le rapport des convives, les ombres évoquées ont donné des renſeignemens très-ſatisfaiſans. Elles ont réduit l'enfer à un temps déterminé

& en ont fait une ſorte de purgatoire, d'où les prieres des vivans & ſur-tout les meſſes peuvent retirer les ames en peine. Au ſortir du banquet myſtérieux, tous ceux qui y ont aſſiſté, ſont allés commander des meſſes, & les moines trouvent cette doctrine très-bonne.

Il eſt très-rare, Monſieur, que l'on puiſſe ſans injuſtice m'accuſer de plagiat dans les autres feuilles périodiques. Je n'uſe guere du droit de réciprocité que l'uſage & la pareſſe ont établi dans cette carriere. S'il m'eſt permis de le faire, ce doit être pour rapporter un trait auſſi touchant que celui-ci dont M. Pictet vient de faire part au public.

» M. Philips, jeune officier de Marine, » étoit du nombre de ceux qui accompagnerent le capitaine Cook, dans l'île d'O-Whje, » le jour où ſa fatale deſtinée ſembloit l'y » conduire pour y perdre la vie. »

» Pendant l'attaque des inſulaires, M. Philips » reçut par derriere, de l'un d'eux, un vio» lent coup d'une eſpece de poignard qui le » bleſſa aſſez profondément & l'étendit par » terre, où il demeura un inſtant ſans con» noiſſance; il eſſayoit de ſe relever, lorſque » le ſauvage qui l'avoit cru mort, revint à » lui pour l'achever; il reſta heureuſement à » M. Philips aſſez de force & de préſence » d'eſprit pour le prévenir par un coup de » fuſil qui le tua roide. Ce détail eſt fidéle» ment rendu dans l'eſtampe qui repréſente » l'enſemble de ce déſaſtreux événement. »

» Le jeune officier ſe traînoit vers le ri» vage, il étoit déjà entré dans la mer pour

» rejoindre la chaloupe, lorſqu'une pierre l'at-
» teint derriere la tête & le renverſe de nou-
» veau; la fraîcheur de l'eau lui rendit un
» foible degré de force & de connoiſſance,
» il ſe mit à nager machinalement, & ne re-
» couvra entiérement l'uſage de ſes ſens qu'en
» arrivant au bâteau. »

» A peine monté dedans, il voit un vieux
» ſoldat de marine, que ſon caractere faiſoit
» aimer de tout l'équipage, expoſé au même
» danger auquel il venoit d'échapper. Ce mal-
» heureux luttoit contre les flots, l'œil arra-
» ché d'un coup de lance, perdant ſon ſang
» & prêt à périr; le jeune homme, ſans con-
» ſulter ſon état ni ſes forces, ſaute à l'inſ-
» tant dans la mer, va joindre à la nage le
» vieux invalide, le ſaiſit par les cheveux
» au moment où il ſe noyoit, le ramene au
» bâteau, le rend à la vie & à ſes cama-
» rades, & croit n'avoir rien fait d'extraordi-
» naire. »

L'épître ſuivante de Madame du Chatelet au Roi de Pruſſe, eſt peu connue.

Un peu philoſophe & bergere,
Dans le ſein d'un riant ſéjour,
Loin des riens brillans de la cour,
Des intrigues du miniſtere,
Des inconſtances de l'amour,
Des abſurdités du vulgaire
Toujours ſot & toujours trompé,
Et de la troupe mercenaire
Par qui ce vulgaire eſt dupé,
Je vis heureuſe & ſolitaire,

Non pas que mon esprit févere,
Haïsse par son caractere
Tous les humains également.
Vivre seule dans sa taniere,
Est un assez méchant parti,
Et ce n'est qu'avec un ami
Que la solitude doit plaire.
Pour ami j'ai choisi Voltaire;
Peut-être feriez-vous ainsi.
Nos jours s'écoulent sans tristesse;
Et dans mon loisir studieux
Je ne demandois rien aux dieux
Que quelque dose de sagesse;
Quand le plus aimable d'entr'eux
A qui nous érigeons un Temple,
A, par ses vers doux & nombreux;
De la sagesse que je veux
Donné les leçons & l'exemple.
Frédéric est le nom sacré
De ce Dieu charmant qui m'éclaire:
Que ne puis-je aller à mon gré
Dans l'Olympe où l'on le révere?
Mais le chemin m'en est bouché,
Frédéric est un Dieu caché,
Et c'est ce qui me désespere.

Pour moi, Nymphe de ces côteaux;
Et des prés si verds & si beaux,
Enrichis de l'eau qui les baise,
Soumise au fleuve de la Blaise,
Je reste parmi ces roseaux.
Mais vous, du séjour du tonnerre
Ne pourriez-vous descendre un peu?
C'est bien la peine d'être un Dieu,
Quand on ne vient pas sur la terre?

ANECDOTES.

Le ſieur Taſſard, premier ſculpteur du Roi de Pruſſe, trouvant qu'il n'étoit pas aſſez employé, demanda derniérement ſon congé. Le Roi lui répondit : *s'il ne s'agit que de vous occuper, je vous demande mon mauſolée.* L'artiſte charmé d'avoir un ouvrage de cette importance à exécuter, dit au Roi qu'il ne lui falloit pas moins de dix années pour ce travail. *Je vous en donne quinze*, reprit le Roi.

Dans le recueil que M. de Villette a récemment publié d'anecdotes & de pieces relatives à la vie privée & à l'hiſtoire littéraire de Voltaire, on lit que ce grand homme avoit la fievre toutes les années, le jour de St. Barthelemi. « Ce jour-là, dit l'hiſtoriographe, il » ne recevoit jamais perſonne ; il étoit dans » ſon lit ; l'affaiſſement de ſes organes, l'in» termittence & la vivacité de ſon pouls ca» ractériſoient cette criſe périodique. »

Un membre de l'académie de Châlons en relevoit un jour toutes les prérogatives & finit par dire qu'elle étoit fille aînée de l'académie françoiſe. Voltaire lui répondit : *aſſurément c'eſt une bonne fille ; elle n'a jamais fait parler d'elle.*

Le Duc de Brunſwick, prédéceſſeur du Prince régnant, arriva un dimanche à Hambourg & deſcendit, comme à ſon ordinaire, chez ſon banquier. Celui-ci étant avec toute ſa famille à l'égliſe, le Prince, qui n'étoit pas fâché d'entendre le ſermon, s'y fit conduire

& fut se placer dans un banc, où entre autres personnes il y avoit un jeune fat, revenu depuis peu de ses voyages & très-richement vêtu, qui, en voyant le Prince en habit de voyageur, ne put s'empêcher de hausser les épaules. Pendant le sermon, la bourse des pauvres s'étant fait entendre, comme c'est l'usage chez les protestans, le Duc tira un florin & le mit devant lui dans l'intention de le donner lorsque la bourse viendroit à passer. Notre élégant, bien-aise de trouver cette occasion de faire voir sa générosité & ses moyens, mit devant lui un ducat, c'est-à dire, environ le quintuple d'un florin. Le Prince voyant à qui il avoit à faire, tira également un ducat & le mit sur son florin, à quoi notre jeune homme, qui regardoit cela comme un défi auquel son honneur étoit intéressé, riposta par un second ducat, dont il couvrit le premier. Le Duc en ayant fait autant, fut toujours suivi par son antagoniste, & ce défi continua jusqu'à ce que la bourse des pauvres vint à passer. Le jeune homme à qui elle fut présentée en premier, y mit avec beaucoup d'ostentation & de manieres, les douze ducats qu'il avoit entassés en pile, & s'attendoit à ce que le Duc qui n'en avoit que onze devant lui, ayant été toujours en arriere d'un, en fît autant. Mais quelle fut sa surprise, lorsqu'il vit ce dernier rempocher sagement les ducats, & ne donner aux pauvres que le florin qu'il leur avoit destiné en premier.

On lit dans l'ouvrage de M. de Mirabeau

ſur la *caiſſe d'eſcompte*, qu'au mois de ſeptembre 1784, époque de la plus forte criſe de cet établiſſement, on propoſa au miniſtere de donner cours, pendant un temps limité, aux piaſtres, dont il ſe trouvoit une grande quantité, ſoit à la *caiſſe d'eſcompte*, ſoit aux hôtels des monnoies. Il ſembloit qu'il ne pouvoit pas y avoir d'inconvénient à cette tolérance, puiſque les piaſtres ſont une monnoie qu'on peut convertir à l'inſtant en écus par la ſeule opération du balancier. Cependant M. de Bourgade, directeur du tréſor-royal, ne voulut pas conſentir à cette opération, & comme on le lui a reproché depuis, il eſt convenu qu'il ne s'y étoit refuſé que, vu la forme des piaſtres qui, étant quarrées, *ne lui paroiſſoient pas propres à ſervir de monnoie courante*, c'eſt-à-dire apparemment, *roulante*. En effet, les piaſtres ont été quarrées autrefois, & M. de Bourgade étoit depuis très-long-temps initié aux affaires du Gouvernement. On voit que s'il n'avoit rien appris dans ſes vieux jours, il n'avoit du moins rien oublié de ce qu'il avoit appris dans ſa jeuneſſe.

L'abbé Blanchet mort derniérement, avoit profeſſé les humanités & la rhétorique avec tant de zele & de ſuccès, dans le pays chartrain, que l'évêque lui offrit un canonicat à condition qu'il ſe feroit prêtre. *Monſeigneur*, répondit-il, *je ſuis trop honnête homme pour cela*,

COUPLETS A MLLE. M***.

Air : *Mon honneur dit que je ſerois coupable.*

De Roſelmis, dans la fleur du bel âge,
Que l'air naïf m'intéreſſe & me plaît!
Si de Pſyché l'on eût perdu l'image,
Pour la trouver, on feroit ſon portrait.
De mille amans, elle fait la folie;
Dans nos jardins c'eſt à qui la ſuivra,
Et quand on dit : mon Dieu qu'elle eſt jolie!
On eſt bien ſûr que l'écho répondra.

Si pour ſon teint, Flore dans ſa corbeille,
Sut aſſortir ſes bouquets précieux;
L'eſprit a fait en faveur de l'oreille,
Plus que ſa main pour le charme des yeux;
Un ſimple mot échappé de ſa bouche,
Porte un attrait qu'on ne peut définir;
Le cœur ému ſent le trait qui le touche;
Et cede enfin à la voix du plaiſir.

Ah! ſi j'oſois, des amans le plus tendre,
A ſes genoux je porterois mes vœux.
Peut-être hélas! cherchant à ſe defendre;
Son embarras trahiroit-il ſes feux.
Mais quelle erreur? Dans la nuit du ſilence;
Laiſſons plutôt ce dangereux ſecret;
Sachons du moins reſpecter l'innocence,
Et que l'Amour ſoit une fois diſcret.

Par le Chev. du Puy des Iſlets.

On ſe rappelle que lors du mariage de l'Infant don Louis avec Mlle. de Vallabriga, le Roi d'Eſpagne donna une Pragmatique-Sanction, qui privoit de leur rang les enfans à naître de ce mariage. S. M. Catholique a, en quelque ſorte, adouci la rigueur de cette loi, en créant Duc & grand d'Eſpagne, le fils que laiſſe l'Infant don Louis. Ce Prince laiſſe auſſi deux filles, auxquelles on fera ſans doute un ſort avantageux.

Le conte, ou peut-être l'hiſtoire qu'on a faite d'un traité entre l'Empereur, la Ruſſie, l'Angleterre & le Danemarck, prend ici le deſſus ſur l'hypotheſe contraire d'un traité entre la France, la Maiſon d'Autriche, la Hollande, &c. rien ici n'annonce des diſpoſitions hoſtiles.

Les ambaſſadeurs de Hollande ſe ſont rendus avant-hier, pour la premiere fois, chez le Comte de Mercy, pour reprendre le fil des négociations. Les puriſtes en politique s'applaudiſſent beaucoup de ce que les Députés hollandois à Vienne, n'ont point employé le mot d'excuſes dans celles qu'ils ont faites à l'Empereur. Un plaiſant diſoit à ce ſujet que la République pourroit avoir gagné ſa cauſe dans une Académie, mais qu'elle l'avoit perdue dans tous les congrès.

La mort du Duc de Choiſeul & celle de M. de Chalotais n'ont pas été inutiles à M. le duc d'Aiguillon; on ſait que ce Seigneur, très-inſtruit, connoît tous les-à-propos de la flatterie & de la ſoupleſſe. Le mariage de ſon fils lui a ſervi d'occaſion pour obtenir quel-

ques faveurs, & l'on voit que le Comte d'Agenois a été fait Duc. On n'a pas manqué de célébrer, par une épigramme, ce léger retour de faveur pour le petit-neveu du Cardinal de Richelieu.

C'eſt en ſervant Mars & l'Amour
Que d'Aiguillon devint Miniſtre.
De ſon oncle il eut tour-à-tour
L'humeur, l'eſprit & l'art ſiniſtre.

Il eſt queſtion d'élever à la dignité de Duc & Pair, le Duc de Liancourt & le Comte de Montmorin. Celui-ci ſera probablement Gouverneur de Mgr. le Dauphin. On dit de ces deux Candidats:

L'un eſt galant avec peu de lumiere
On l'aime, il plaît, il eſt doux & léger.
L'autre penſeur; ſouvent atrabilaire
Chérit l'étude; il craint de s'engager
Dans un grand cercle, il aime la retraite.
Loin du fracas, ſon ame honnête
D'amis n'aime point à changer;
De l'amitié l'idée abſtraite
En lui ne peut point s'arranger,
Lorſque ſa penſée inquiete
Cherche un cœur ſenſible à la Cour
Et ne le trouve point dans ce brillant ſéjour.

Ces vers ſont du Chevalier de Florian, quoi qu'en diſe M. Vigée qui ſe les attribue.

De Paris, le 1 Septembre 1785.

Il n'eſt bruit à la Cour & à la ville que de la détention du Cardinal de Rohan. La curioſité publique eſt alimentée chaque jour par l'arrêt de quelque perſonne impliquée ou ſoupçonnée de l'être dans l'achat du fameux colier de 1,400,000 livres, fait ſous le nom de la Reine avec la garantie du Grand-Aumônier, par la Dame la Motte. Il eſt fâcheux que le mari de celle-ci n'ait point été arrêté en même temps qu'elle : on a découvert qu'avant de partir pour Londres, il a demandé ici des renſeignemens ſur les marchands de diamans de l'Angleterre. Le bruit a couru cependant que le colier a été envoyé, il y a quelque temps, en Ruſſie, où il a été acheté par l'Impératrice, & la Dame la Motte avoit conſidérablement monté ſa dépenſe, ne rougiſſant pas de dire comme Madame de S. Vincent, au ſujet de l'opulence qu'elle affichoit tout-à-coup : *Regardez-moi, ne ſuis-je point jolie?*

Le Coriphée des Adeptes, le fameux Comte de Caglioſtro, dont l'âge, comme on le ſait par l'aveu de ſon valet de chambre, ne remonte pas au-delà de quatre ou cinq cens ans, s'eſt vu arrêté par cette aventure dans le cours des prodiges inouis qu'il préparoit. On lui a donné auſſi les honneurs de la Baſtille. Son buſte fait par le célebre Houdon, devoit être placé au ſallon, mais comme il n'auroit pas convenu d'y expoſer les traits d'un homme contre lequel le Gouvernement a jugé à pro-

pos de févir, on l'a retiré & on a mis un carton au catalogue pour en retrancher ce nom maintenant fufpect.

Les Académiciens françois, perfuadés que l'éloquence avoit épuifé toutes fes reffources pour louer S. Louis, avoient, comme je vous l'ai marqué, Monfieur, délibéré de déroger à leurs ftatuts & d'abandonner leur Patron, celui de nos Rois : ils avoient chargé un Abbé la Boiffiere exdoctrinaire, de leur débiter, le vingt-cinq d'Août, un fermon de morale, comme fi un pareil fujet étoit moins rebattu que le récit des vertus du faint Roi. L'orateur a prêché fur la charité, & a été applaudi par les Académiciens avec un enthoufiafme qui pouvoit faire croire, ou qu'ils fe félicitoient de leur innovation, ou qu'ils n'étoient pas accoutumés à entendre parmi eux, de difcours paffablement écrits. M. de la Harpe s'écrioit, à côté de fon ami l'abbé Maury, qu'on n'avoit jamais eu à l'Académie de piece auffi parfaite; M. Marmontel vouloit qu'elle fût imprimée le même jour. Cependant les Académiciens raifonnables & les Auditeurs inftruits ont trouvé que cet étonnant fermon étoit compofé fans méthode, fans logique, fans principes théologiques; que l'auteur avoit annoncé des divifions & qu'il ne les avoit point fuivies, qu'il avoit avancé des propofitions & qu'il ne les avoit point prouvées, que fon ouvrage n'étoit qu'un recueil de portraits qui pouvoient également convenir à tout autre fujet de morale, qu'enfin cet orateur n'avoit d'autre mérite que de les avoir deffinés d'une maniere académique, c'eft-à-dire, dans

le goût adopté par quelques académiciens modernes, maniere qui n'est point celle des Bourdaloue & des Massillon. Il ne faut pas que, séduit par des éloges outrés, il croie qu'on peut égaler ces modeles avec des tableaux & des antitheses, & qu'on persuade aussi sûrement avec des phrases ingénieuses qu'avec un plan bien fait, des raisonnemens suivis & des preuves concluantes.

Dans la séance publique que l'Académie françoise tint le même jour, M. de S. Lambert qui présidoit l'assemblée, annonça le renvoi des prix d'éloquence & d'utilité. Il rendit compte du prix d'encouragement donné à M. de Murville, & du prix de vertu, décerné à M. Poultier, & renvoyé par celui-ci au portier dont je vous ai parlé. Ensuite cet Académicien lut un discours précis & instructif sur la maniere dont doit être traité l'éloge de Louis XII, proposé de nouveau pour l'année prochaine. Il est étrange & rare de voir le membre d'une assemblée se lever pour donner un démenti formel à celui qui la préside. Le discours de M. de S. Lambert donna lieu à cette singularité. Il s'étoit étendu sur l'état de la France avant le regne de Louis XII, sur les infortunées victimes de la haine de Louis XI, sur la corruption générale portée alors au point que *les Magistrats ne rougissoient pas de se partager les dépouilles de ceux qu'ils condamnoient*, &c. M. Seguier, Avocat général, interrompit les applaudissemens & s'écria : *Je réclame ici pour l'honneur de la Magistrature ; vous avez sans doute, Monsieur, voulu parler des commissions, car jamais*

les Parlemens ne se sont rendus coupables de pareilles horreurs. Cette apostrophe inattendue causa beaucoup de surprise ; M. de S. Lambert craignant qu'on ne prît son silence pour un aveu mortifiant, vouloit repliquer. Qui sait jusqu'où eût été la discussion au grand amusement des spectateurs ! Ses voisins tremblant que la dignité de l'Académie ne s'y trouvât compromise, l'engagerent à garder le silence ; il se contenta de répondre : *j'ai dit le fait*, & passa à l'annonce des prix de poésie pour l'année prochaine. Le sujet est au choix de ceux qui voudront concourir.

M. Marmontel annonça le prix de trois mille livres, proposé par un de nos Princes pour l'éloge en vers de la belle action du Prince Léopold de Brunswick. Il lut ensuite un morceau destiné à l'*Encyclopédie*, sur l'étude de l'éloquence. Ce morceau dont les principes sont très-sains & très-clairs, fixa l'attention générale : après une esquisse rapide des progrès de l'éloquence dans les tribunes d'Athenes & de Rome, l'Académicien se fit l'objection qu'il n'existe plus de tribunes parmi nous, & il y répondit victorieusement par un mouvement oratoire de la plus grande beauté : » Tout ce qui tient aux lumieres, à la bien- » faisance, à l'humanité, dit-il, peut être traité » dans notre gouvernement. Par-tout j'entends » crier : *Qui veut parler?...* » Le retour de ces mots après chaque trait offert à l'éloquence de nos écrivains & de nos orateurs, fit l'effet le plus brillant & le plus rapide. Des applaudissemens sans nombre retentirent de tous les côtés.

M. Gaillard ne fut pas beaucoup plus heureux dans cette séance que dans la précédente. Il lut une longue dissertation pour prouver que l'histoire de la *Pucelle d'Orleans*, est un magnifique sujet de Poëme épique. Il essaya de marcher droit entre Chapelain & Voltaire, mais l'historien finit par percer, car l'Académicien montra enfin la difficulté de faire le poëme & la beauté du sujet historique, de sorte qu'il manqua net l'objet qu'il s'étoit proposé. D'ailleurs, quand il vint à parler de Richmond, de Chandos, de Dunois, qui pouvoit s'empêcher de répéter tous bas : *Et S. Denis, & l'Ane !*

M. Bailly termina la séance par l'éloge de Marivaux, œuvre posthume de d'Alembert. C'est un Marivaudage perpétuel dans lequel les antitheses, les paralleles & tout le clinquant du bel-esprit sont prodigués jusqu'à la satiété.

Nos jeunes poëtes sont furieux de la faveur dont Mrs. de la Cretelle & Garat jouissent près de l'Académie, dont tous les prix leur sont, à ce que l'on prétend, destinés ainsi qu'ils l'ont été, pendant plusieurs années, à M. de la Harpe. Aussi voit-on mille épigrammes éclore contre eux. Ils comptent au nombre de leurs ennemis les plus mordans, le rédacteur de l'*Almanach des Muses* & de la partie littéraire du *Journal de Paris*. Ils viennent de lui décocher cette gentillesse :

Quel est-il, ce *petit* éditeur
Qui tous les ans, de *petites* notices

Flanque un recueil dont il eſt rédacteur,
Et plus ſouvent de *petites* malices
Larde en cachette un Journal impoſteur,
Dans ſes extraits *petit* flagellateur
De grands eſprits immortels par leurs veilles,
Et quelquefois *petit* admirateur
De petits noms qu'il égale aux Corneilles,
Dans ſon livret dont il n'eſt point l'auteur,
Petit frêlon de *petites* abeilles?
Enfin chez lui, pour mettre à ſon portrait
La reſſemblance avec le dernier trait,
Tout eſt petit excepté les oreilles.

Ces Meſſieurs ont bien tort de ſe provoquer ainſi. Moliere leur auroit dit au ſujet de ces querelles, trop fréquentes même parmi les grands auteurs :

Ah! parmi leurs contentions
Faiſons en bonne paix vivre tous les Soſies!

Il vient de paroître un ouvrage, en forme de lettres adreſſées à l'abbé Raynal, *ſur la querelle ſubſiſtante entre les colonies & le commerce des villes maritimes de France*. Cette nouvelle production écrite avec chaleur ſe fait lire avec intérêt, & on ne peut que ſavoir gré à M. du Buiſſon, à qui on l'attribue généralement, d'avoir dérobé quelques inſtans à ſon commerce avec *Melpomene* & *Thalie*, pour les employer à la diſcuſſion de matieres économiques.

Nous avons maintenant, graces à l'amour de M. de Beaumarchais pour les arts, un très-

bel établiſſement pour l'apprêt du papier imprimé, dont la découverte eſt une de celles qui honoreront ce ſiecle. La préparation dont il s'agit a été trouvée par M. Aniſſon, directeur général de l'imprimerie royale. Le papier qui l'a ſubie, devient d'une grande beauté. M. de Beaumarchais a fait toutes les avances de l'entrepriſe; on prend ſix deniers par feuilles & l'on s'y porte en foule. Ajoutez à cela une reliure ſans coûture, ſans fil, & vous aurez un livre parfait par le coup-d'œil. Cette reliure eſt anciennement connue en Angleterre, mais elle étoit encore pour nous un ſecret que M. Aniſſon a également dévoilé. Il ne l'a communiqué encore qu'à un ſeul ouvrier dont il fera, ſelon toute apparence, la fortune. C'eſt une opération fort ſimple. Le volume eſt irruptible & réſiſtera, à ce que l'on aſſure, à quatre ſiecles d'uſage, de ſorte que les feuillets pourroient être tout-à-fait uſés & le dos toujours entier.

Si l'Arrêt du Conſeil rendu ſur la Bourſe & ſur les négociations abuſives qui s'y faiſoient, a atteint ſon but qui étoit de rälentir la fureur du jeu dans les fonds publics, il a auſſi fort altéré la confiance générale pour les effets qui étoient la matiere de ce jeu, de ſorte qu'ils ont conſidérablement baiſſé de prix, & l'on n'ignore pas que ce diſcrédit eſt très-propre à faire reſſerrer de plus en plus l'argent des capitaliſtes. L'emprunt de cent vingt-cinq millions ſe négocie à trois & quatre pour cent de perte. Les meilleurs effets particuliers, tels que les lettres de change des meilleures mai-

ſons de banque ne peuvent s'eſcompter à moins de ſix pour cent; enfin l'argent eſt d'une rareté extrême; mais ce n'eſt rien en comparaiſon de la rareté de l'or.

Le Maréchal de Caſtries doit partir, dimanche prochain, pour Dunkerque, où il va ordonner les réparations néceſſaires à ce port; il ira enſuite viſiter les travaux de Cherbourg, qui ſe continuent avec la plus grande activité. M. de Calonne ſe rendra auſſi à Dunkerque avec M. Chardon, maître des requêtes & rapporteur de la commiſſion des priſes, pour prendre connoiſſance des dépenſes que les travaux de ce port exigeront. M. Eſmangart, Intendant de Flandres, ſe diſpoſe à recevoir le Contrôleur-général, & à l'accompagner dans la brillante tournée qu'il fera dans ſon ancien département.

Nous venons de recevoir la nouvelle d'un accident bien triſte, arrivé à la vue du port de Dunkerque. La frégate la Cerès étant au large, il a été queſtion de lui envoyer une ſoixantaine de matelots dont elle avoit beſoin. Ces matelots ont été embarqués ſur deux chaloupes, dont l'une eſt arrivée à ſa deſtination, & l'autre ayant chaviré ſur un banc où elle a touché, tout l'équipage a péri. Le jeune M. de Guichen, unique fils du Lieutenant-général & le Chevalier de Roquefeuille, autre officier de marine étoient ſur ce bâtiment & ont ſubi le ſort de l'équipage. Quand on ſe rappelle que le fils ainé de M. de Guichen, fut ſi malheureuſement tué à l'affaire d'Oueſſant, on ne peut que s'attendrir ſur l'infortune

d'un pere qui se voit enlever aussi cruellement le seul fils sur lequel reposoit toute son espérance.

Le Bailli de Breteuil, Ambassadeur de Malte, est mort ici, le vingt-cinq de ce mois, âgé de soixante-trois ans. Il gardoit le lit depuis quelque temps, à cause de vésicatoires qu'on lui avoit appliqués aux reins, pour attirer une humeur âcre & fâcheuse qui le tourmentoit. Le jour de sa mort, il entendit tirer le canon des Invalides pour la fête du Roi, & demanda ce que c'étoit à son valet-de-chambre. Sur sa réponse il ajouta : *le jour baisse, ouvre les fenêtres.* Le valet-de-chambre obéit, & étant revenu au lit de son maître, le trouva mort. Cet Ambassadeur laisse un cabinet fort précieux de curiosités rares. On désigne parmi les concurrens pour lui succéder, le Bailli de la Brillane, ambassadeur de l'Ordre à Rome, le Bailli de Crussol, le Bailli de la Tour, le Chevalier de Coigny, &c.

Le Baron de Montmorenci, chef de nom & armes de cette illustre maison, est mort aussi, ces jours derniers. Il laisse au Duc de Montmorenci quarante mille livres de rente, qui ajoutent peu aux richesses de M. le Duc, très-économe & très-rangé. Il laisse aussi un cordon bleu, que l'on croit destiné au Prince de Luxembourg, Capitaine des Gardes-du-Corps, en survivance du Prince de Tingri.

M. le comte d'Artois est, depuis le trente Août, à Chantilly, où il doit rester jusqu'à vendredi prochain. Les fêtes, les chasses, les spectacles, la paume, les promenades, les jeux remplissent tous les momens dans cet

agréable séjour, & les différentes beautés de ce lieu enchanté s'y prêtent à la diversité des plaisirs. Le premier jour on a soupé dans le magnifique bâtiment des écuries qui étoient illuminées. Hier on soupa dans le hameau du jardin anglois, & ce sera aujourd'hui dans l'isle d'amour.

Les travaux du nouveau Musée du Louvre ont été contremandés, quelques artistes ayant prétendu que les jours pris dans cette galerie par les croisées, sont des jours faux & éclaireroient mal les tableaux. On a formé le projet de tirer la lumiere d'en-haut en détruisant la voûte.

La sale histoire de la Présidente D*** est connue. Vous savez, Monsieur, qu'elle fut enlevée à Douai, il y a environ quinze ans, & amenée à Paris. On la mit en dépôt chez la Gourdan, où elle se trouva, dit-on, mieux que par-tout ailleurs. Veuve depuis quelques semaines, elle retourne à Douai & rentre dans tous ses droits, après avoir été long-temps privée de la jouissance de son bien, consistant en vingt-cinq mille livres de rentes, parce que son mari avoit prouvé qu'elle n'avoit pas plus d'économie que de mœurs. Elle s'est bien corrigée de sa prodigalité. C'est aujourd'hui la femme la plus avare comme la plus vicieuse. Elle demeuroit dans le fauxbourg S. Marceau, avec mille écus de revenu, sans autre compagnie qu'un laquais, qu'elle mettoit à l'essai le jour & la nuit avant de le prendre à son service, & que le moindre caprice lui faisoit congédier. Elle s'est défait du dernier

qu'elle a eu ici, parce que l'étourdi ayant une fois obulié de fermer la porte de l'appartement, on la furprit en flagrant délit avec lui. Sans fe troubler, elle querella fon domeftique & lui donna fon congé pour faute de foin & d'attention. On lui attribue ces difcours : *J'aime l'argent, moi, je ne fais quel plaifir on trouve à en donner ou à en prêter ; .. je n'aime pas les pauvres....* Croira-t-on qu'il exifte un être auffi odieux, auffi méprifable & auffi impudent !

Il vient d'arriver dans la place Dauphine une aventure qui reffembleroit affez à celle du Pere Girard, fi la nouvelle Cadiere avoit été plus complaifante. D'imbécilles parens avoient confié leur fille, âgée de treize ans, à une efpece d'Abbé, pour lui enfeigner les devoirs de la religion, avec pouvoir de la châtier, parce qu'elle étoit rebelle à toutes leurs remontrances. La petite perfonne ne fe montra point plus docile aux inftructions de l'Abbé, qui s'amufoit à la fouetter affez fouvent. La jeune fille cherchant à fe fouftraire aux corrections du *Tartuffe*, voulut derniérement fe fauver par une fenêtre du cinquieme étage : le pied lui manqua, & fa chûte eût été affreufe, fans une grille de fer faillante à laquelle fa robe s'accrocha ; elle refta fufpendue, on vint à fes cris, & on la retira avec un bras caffé. Elle en réchappera & cette fâcheufe leçon ne fera apparemment point perdue pour les parens. L'Abbé eft en fuite, ce qui rend fa conduite & fes deffeins très-fufpects.

Faute de poéfies nouvelles, je vais tranfcrire cette jolie piece de Senecé, qui fe trouve

dans le trente-unieme volume des *Annales Poëtiques*, récemment publié.

LA CONTROLEUSE.

Que Pernelle eſt contrediſante !
Qu'il faut chérement acheter
Cinq ou ſix cens écus de rente,
Que d'elle j'eſpere hériter!
A toute heure elle fait la moue
Et contrôle ce que je dis:
Quand je plaiſante, je médis;
Je ſuis un flatteur, quand je loue;
Un fanatique, quand je lis;
Un diſſipateur, quand je joue.
Si je ſuis gai, je ſuis un fou;
Si je ſuis triſte, un loup-garou.
Elle me tourne en ridicule,
Si j'ai par fois bon appétit:
Si j'en manque, la vieilſe dit
Que c'eſt un reſte de crapule.
Vais-je à l'égliſe fréquemment,
Je ſuis taxé d'hypocriſie;
Si je n'y vais que rarement,
Je ſuis entiché d'héréſie.
Pour moi, j'y perds l'entendement.
Un jour, je lui diſois : ma Tante,
Tout vous déplaît, tout vous tourmente;
Quand aurez-vous contentement?
Quand, reprit-elle? Au monument;
Et pour moi la mort eſt trop lente.
Lors lui prit un éternuement;
Sur quoi je lui dis bonnement,
Mais de grand cœur : Dieu vous contente!

De Versailles, le 7 Septembre 1785.

Si l'on considere la situation respective & les intérêts actuels de diverses Puissances de l'Europe; on ne peut s'empêcher de reconnoître que la crise qui se prépare depuis quelques années annonce toujours des troubles d'où résulteront de grands changemens, & que plus l'explosion est différée, plus elle est à craindre; mais tels que soient les membres de chacun des partis qui vont diviser l'Europe, notre résolution paroît prise de conserver le rôle pacificateur. Il reste à savoir si notre habileté ne sera point en défaut dans l'exécution de ce plan honorable. D'anciens traités & d'autres raisons encore plus puissantes nous attachent à la maison d'Autriche, dont le Roi de Prusse cherche à contenir l'ambition; pourrions-nous d'un autre côté voir d'un œil indifférent les deux Cours Impériales & leurs alliés réaliser leurs projets sur le commerce du Levant? Le secret des Cabinets ne permet de diriger ses conjectures qu'à tâtons, la situation des principaux Etats offre à l'imagination le fil qui peut la guider le plus sûrement dans la recherche des évènemens futurs.

La puissante armée de l'Empereur a besoin d'une activité prochaine : les dépenses ruineuses de l'entretien de ces troupes font croire qu'elles sont destinées à ne pas rester long-temps oisives, & que leur possesseur est résolu de ne sacrifier qu'une petite partie de ses projets à la tranquillité générale.

La Pruſſe enrichie par ſa longue & glorieuſe neutralité poſſede de grands tréſors, une grande armée & un grand Souverain, mais celui-ci ne paroît pas diſpoſé à employer des moyens violens pour maintenir ce fameux équilibre de l'Europe dont une partie eſt dépoſée entre ſes mains.

L'Angleterre eſt encore occupée à rappeller par un grand commerce le numéraire que la derniere guerre lui a fait diſſiper, & la leçon que l'Amérique lui a donnée doit fixer les regards de ſon gouvernement ſur ce qui ſe paſſe dans ſon intérieur.

La France qui avoit fait la guerre ſur ſon crédit, n'a pas employé auſſi heureuſement le calme de la paix; ſon commerce maritime eſt découragé, l'économie a diſparu des finances, des reſſources ruineuſes n'effraient point l'adminiſtration, & le gouvernement ne peut ſe diſſimuler qu'une guerre en ce moment eſt le fléau le plus redoutable qu'il ait à éviter.

Il eſt donc toujours naturel d'eſpérer que tant d'intérêts en faveur de la paix l'emporteront, & qu'un arrangement ſolide préviendra le moment où des guerres terribles pourroient éclorre, mais il eſt facile de prévoir qui doit dicter les principaux articles de ces arrangemens pour qu'il puiſſe avoir lieu.

Une foule immenſe remplit journellement les jardins de S. Cloud. Dimanche dernier la Reine eut la bonté de montrer au peuple M. le Dauphin dont l'inoculation eſt fort heureuſe.

La ſuite de la Cour eſt logée à la craie

dans le village. Une vieille Demoiselle qui y tire de gros loyers de sa maison, a refusé absolument de s'y soumettre, on a voulu la forcer, elle a porté plainte en violation de domicile. Le Roi a plaisanté avec la Reine sur le procès auquel S. M. étoit exposée. — *J'espere au moins*, répondit en riant l'auguste Princesse, *que je ne serai point obligée d'aller solliciter mes juges :* — *Non sans doute*, ajouta le Roi, *mais je vous conseille d'arranger cette affaire, car vous pourriez bien la perdre.* Le Monarque doux & bienfaisant a toujours désapprouvé cette maniere onéreuse pour les particuliers, de loger le cortege nombreux qui entoure le trône.

Le Parlement est saisi de l'affaire du Cardinal de Rohan ; Son Eminence fut conduite samedi dernier, par M. de Crosne, à son palais où Elle dîna, & fut ramenée le soir à la Bastille.

On croit que le grand procès du domaine de l'Orient sera jugé au Conseil le 14 de ce mois.

Voici la moins mauvaise, mais non la moins méchante des épigrammes qui ont été faites contre le Curé de S. Germain l'Auxerrois, qui n'a pas voulu que Psyché deminue restât exposée au salon, où l'on en a vu bien d'autres :

Tu ne peux, vil Caffard, sans un excès de rage,
De la triste Psyché voir le corps presque nu ;
Si la belle eût montré son cu,
Elle t'auroit plu davantage.

De

De Paris, le 8 Septembre 1785.

Je ne sais, Monsieur, si vous avez lu *Faustin ou le siecle philosophique*. C'est un roman moral imparfaitement calqué sur *Candide*, & où l'on prouve par mille traits récens qui y sont encadrés, que le fanatisme, l'intolérance & la superstition existent encore dans toute leur vigueur, au milieu des lumieres dont nous nous glorifions. Croira-t-on que ce plan où les faits qu'offrent ces dernieres années sont indiqués d'une maniere très-concise, ait fourni la matiere d'un gros volume in-8vo? Il est consolant de le voir terminé par l'éloge d'un grand Monarque, dont les sages loix & l'exemple préviendront les horreurs qui offriroient des matériaux au continuateur de ces tristes annales. Faustin & son compagnon arrivent à Vienne. « Ils ne » remarquerent point d'autres traces du voyage » inutile de l'Evêque romain dans cette ville, » que les inscriptions destinées à perpétuer » la mémoire de ce singulier événement. » Voilà des monumens, dit Traubach, qui » apprendront à la postérité que sous Jo- » seph II, Rome fut dépouillée de la plus » grande partie de ses usurpations sur l'Al- » lemagne catholique; qu'il arrêta l'influence » que le Talisman spirituel donnoit au Vieux » des sept montagnes sur les cabinets, les » trésors & les fiscs allemands, que le vi- » caire de Dieu, cessant de s'oublier & » commençant de venir à résipiscence, ne

» balança pas de faire une visite fraternelle
» à un autre vicaire de Dieu, pour con-
» server une partie des prétentions que ses
» prédécesseurs avoient eu le secret de lui
» acquérir pendant une longue suite de sie-
» cles..... »

On traça à Faustin l'esquisse de tout ce que le sage Joseph avoit déjà fait pour éclairer les peuples & les rendre tolérans. Il s'écria avec Klopstok :

» Quel Roi finit jamais par où Joseph commence ! »

» Dès-lors le bien-aimé devint tout-à-fait
» l'idole de son cœur, & en bannit le sou-
» venir de tout ce qu'il avoit souffert de la
» part des ennemis de la tolérance, du bon
» sens, des lumieres, de l'humanité, de la
» philosophie, qui lui avoient fait passer de
» si mauvais quarts d'heure..... En entrant
» dans l'église de la cour, & à la vue
» de la religieuse simplicité qui y régnoit,
» aussi-bien que du crucifix unique qui en
» ornoit l'unique autel, ils se rappellerent
» l'église de Ferney : Faustin en conclut que
» l'Empereur, en imitant le grand philoso-
» phe d'une maniere aussi marquée & aussi pu-
» blique, avoit plus fait pour la gloire de
» celui dont il s'avouoit par-là le disciple,
» que s'il avoit fait entrer sa voiture dans
» la cour du château de Ferney, au risque
» de gendarmer des esprits non encore mûrs....
» Plus j'y pense, dit Faustin, plus je suis
» étonné du courage de Joseph, d'avoir osé

» attaquer & combattre avec tant d'audace » ces épouvantails de tous les siecles, le fa- » natisme & la superstition ! je ne vois pas » même, je ne devine pas la source où il a » puisé tant d'héroïsme : il y a, dit Trau- » bach, un certain vers de Voltaire, qui dit » beaucoup : »

» Qui conduit des soldats, peut gouverner des prêtres. »

» Il vint une idée à Faustin, & il la com- » muniqua sur le champ à son ami : ce fut » de se servir dans la date de leurs lettres à » leurs amis, d'une nouvelle ère qu'ils nom- » meroient l'*Ere Josephine*, & qui commence- » roit à l'année 1780. Traubach y consentit, » en souhaitant que l'usage d'une chronolo- » gie si glorieuse pour l'Allemagne y devînt » universelle, mais avouant qu'il ne l'espéroit » pas.... »

Dans ce siecle où tout le monde se mêle de raisonner & de philosopher, il n'y a aucun inconvénient à offrir au public le pour & le contre sur les matieres mêmes les plus délicates. Si des raisonnemens spécieux induisent en erreur quelques esprits foibles, combien d'assertions, de principes dont la fausseté ne peut être reconnue que lorsqu'ils ont été exposés au grand jour de la discussion ! La doctrine du suicide a fait tant de progrès en ce siecle, malgré les écrits des grands philosophes qui l'ont combattue, que sans doute ceux-ci n'avoient pas prévu tous les raisonnemens dont elle s'appuie. Ainsi les écrivains qui pren-

nent sa défense, rendent peut-être autant service à l'humanité que ceux dont l'objet est de la détruire. M. Hume étoit au nombre des premiers; son ouvrage avoit été éloigné de la circulation. La publication qu'on vient d'en faire en notre langue sous ce titre : *Essai sur le suicide*, est peut-être plus propre à retenir qu'à armer des mains suicides. L'homme qui eût cédé aux motifs que son imagination lui auroit fournis pour justifier cette action, les examinera avec quelque méfiance & les discutera impartialement lorsqu'ils seront mis sous ses yeux; & dans une telle discussion, la raison, secondée par la nature, doit avoir le dessus.

Les argumens qui ont été employés en faveur du roman des *Liaisons dangereuses*, peuvent servir à celui qui vient de paroître sous ce titre : *L'Amitié fraternelle ou le Triomphe des vertus.* On y voit le vice dans toute sa laideur, & cette peinture ne peut que le faire paroître plus odieux: Au reste, on ne trouve point ici comme dans les *Liaisons dangereuses*, d'images qui choquent les bonnes mœurs; le tableau des vertus les plus touchantes console le lecteur, & un intérêt soutenu alimente sa curiosité jusqu'à la catastrophe terrible qui termine le roman.

Le libraire Cussac, vient de mettre en vente une collection très-intéressante, sous le titre de : *Portique ancien & moderne, ou Temple de Mémoire.* Cet ouvrage qui se distribue par cahiers, renfermera les vies & les portraits des artistes célebres. On y trouve d'abord le por-

trait de Nanteuil & la vie de cet artiſte. Il fut peintre & graveur. Arrivé à Paris, il s'aviſa d'un ſingulier moyen pour ſe faire connoître. » Ce jeune artiſte attendit un jour l'heure où » les Eccléſiaſtiques qui étudioient en Sor- » bonne ſe rendoient chez un traiteur établi » devant le college. Il feignit de chercher ce- » lui d'entr'eux qui devoit reſſembler à un » portrait qu'il leur montra. Le prétendu ori- » ginal ne ſe trouva point; mais le portrait » fut admiré. Nanteuil propoſa à tous ces ec- » cléſiaſtiques de les peindre chacun en par- » ticulier d'une maniere auſſi agréable, & pour » un prix modique; ſa propoſition fut accep- » tée. L'ouvrage étant fini, ces jeunes abbés, » ſatisfaits de leurs portraits, vanterent le » talent de leur peintre, & lui procurerent » de nouvelles pratiques. Nanteuil commença » à être plus connu, & fut recherché. Il au- » gmenta le prix de ſes ouvrages, & amaſſa » en peu de temps une ſomme d'argent con- » ſidérable dans cette auberge. »

Lully étoit intéreſſant par ſes ouvrages, il ne l'étoit pas par ſon caractere. Tous ſes contemporains l'ont peint comme un flatteur & un débauché. Une petite ſtature, des yeux bordés de rouge, un air inquiet & cauſtique : tel étoit ſon extérieur; du reſte homme brutal : de ſon propre aveu, il étoit capable de tuer quiconque lui auroit dit que ſa muſique étoit mauvaiſe; & il donna un jour un grand coup de pied dans le ventre à Mlle. Rochois, parce que ſa groſſeſſe retardoit la repréſentation d'un de ſes opéra. Voilà l'homme qui a enchanté

toute la France par la douceur de ſa muſique, & qui montra en effet un grand talent pour le moment où il compoſa. En lui rendant juſtice, l'auteur auroit pu ſe diſpenſer de critiquer d'une maniere qui n'a rien d'inſtructif ni de piquant, quelques-uns des muſiciens qui ont fait faire de nouveaux progrès à leur art. Une reponſe aſſez plaiſante de Lully, eſt celle qu'il fit à ſa femme au ſujet du Chevalier de Lorraine, qui venoit le viſiter pendant ſa derniere maladie. Elle reprochoit à ce Seigneur d'être la cauſe de la mort de ſon mari, parce que c'étoit lui, diſoit-elle, *qui l'avoit enivré le dernier. Patience, ma femme*, reprit Lully, *M. le Chevalier m'enivrera le premier, ſi j'en reviens.*

Madame la Princeſſe de Piémont a écrit à Madame de Marſan la lettre la plus touchante au ſujet de l'aventure de M. le Cardinal de Rohan; elle l'invite à venir goûter auprès d'elle les conſolations & la paix que ſon amitié lui aſſure. Cette marque honorable de la bonté du cœur de Madame la Princeſſe de Piémont ajoute à l'intérêt qu'inſpire Madame de Marſan, & augmenteroit, s'il étoit poſſible, la vénération & l'amour que la Princeſſe s'eſt conciliés dans les deux cours de Verſailles & de Turin.

Les nouvelles de nos colonies au ſujet de l'inſurrection des negres continuent d'être inquiétans. L'eſprit d'indépendance y fait ſans ceſſe des progrès. Les capucins miſſionnaires à St. Domingue n'ont pas peu contribué à ces troubles, en conſultant plutôt un zele religieux & aveugle que la ſaine raiſon.

Le fallon du Louvre attire une foule incroyable. Il paroît que le prix de peinture eft donné généralement à un tableau envoyé de Rome par M. David, dont le fujet eft le ferment des trois Horaces prêté à leur pere devant la famille. Le caractere & la vigueur des figures qui fe détachent parfaitement de l'architecture, une maniere grande & hardie, & une perfection étonnante de deffin réuniffent les fuffrages des artiftes & ceux des gens du monde en faveur de M. David. Quant au prix de fculpture, il eft généralement décerné à la *Pfyché abandonnée* de M. Pajou : mais le fallon a été privé de ce chef-d'œuvre par un événement inconcevable. Le curé de St. Germain l'Auxerrois qui eft la paroiffe du Louvre, dont l'imagination eft fans doute fort vive, a repréfenté à M. le Comte d'Angivilliers que la nudité de Pfyché étoit dangereufe. Le directeur des bâtimens a pris l'avis de fon Curé pour un article de foi, & a pieufement renvoyé Pfyché dans l'atelier de l'artifte; mais ce remede a augmenté le mal, car tout Paris a couru & court journellement chez M. Pajou pour voir une ftatue, pour ainfi dire, fous le manteau. En outre le pauvre Curé a été accablé d'épigrammes affichées à la porte de fon presbytere.

Un limonadier de la rue St. Nicaife vient de fe permettre une finguliere vengeance. Il étoit particuliérement lié avec un tapiffier, un perruquier & deux autres de fes voifins. S'étant apperçu qu'ils avoient réuffi à acquérir les mêmes droits que lui fur fa maîtreffe,

il prit la résolution de prendre sa revanche sur leurs femmes. Il ne fut que trop heureux dans l'exécution de son projet. L'ardeur avec laquelle il se vengea le conduisit aux bords du tombeau. Il fait son testament, assemble les quatre époux & leur déclare qu'ils recevront chacun un legs après sa mort. Elle ne tarde pas ; à la levée des scellés, on lit le testament, on y trouve pour chacune des femmes de ces quatre voisins le legs d'un bijou précieux ; mais un papier étoit joint à l'acte : le Commissaire rioit en le lisant à basse voix ; on lui en demande communication ; il refuse, on l'exige ; il cede enfin, à la grande confusion des pauvres maris qui entendent le récit des amours du défunt avec leurs chastes épouses, & des détails à ce sujet fort peu obligeans pour eux.

On a d'abord mal rendu dans le public une escroquerie d'une espece rare, qui a été faite à M. Beaujon & dont l'issue n'est pas moins extraordinaire qu'en étoit le plan. Un postillon de la poste de Nanterre arrive un soir chez ce financier & lui remet une prétendue lettre de M. le Comte de Vergennes. Le Ministre y demandoit à M. Beaujon de remettre au porteur une somme de 110,000 livres en billets de la caisse d'escompte : c'étoit pour une affaire du moment. M. Beaujon s'empresse de rassembler cette somme, expédie le postillon avec les billets, & l'homme s'en va. A peine étoit-il parti que le caissier de M. Beaujon survient ; celui-ci lui remet la lettre de M. de Vergennes ; le caissier ne reconnoît ni

l'écriture ni le ſeing du Miniſtre : grande allarme. Le caiſſier eſt dépêché auſſi-tôt à M. de Vergennes à Verſailles, & il réſulte de l'éclairciſſement que le Miniſtre n'avoit ni écrit ni dépêché perſonne. On court à Paris; le Lieutenant de Police promptement averti fait partir ſur le champ un exempt de police pour Nanterre : Nicolas étoit en courſe; à ſon retour l'exempt lui demande ce qu'il a fait du paquet de M. Beaujon; le poſtillon l'avoit laiſſé dans ſa chambre, va le chercher & le remet. Interrogé de qui il avoit reçu la lettre du Miniſtre, il dit qu'un homme qui arrivoit très-fatigué de Verſailles, l'avoit chargé de cette courſe en promettant de l'attendre à Nanterre, & qu'à ſon retour il ne l'avoit point trouvé. Les billets de caiſſe ſont ainſi revenus entre les mains de M. Beaujon. D'après les renſeignemens donnés par le poſtillon & par le maître de poſte ſur l'inconnu premier porteur de la fauſſe lettre du miniſtre, on eſt à ſa recherche. On croit que ce qui l'a déterminé à ne point attendre le retour du poſtillon & à perdre le fruit de ſa fripponnerie, c'eſt d'abord que le poſtillon a demeuré plus long-temps qu'il ne le comptoit, & en ſecond lieu, qu'il a vu la maréchauſſée de Nanterre faire ſa ronde ſur le chemin où il attendoit lui-même les billets. La peur l'aura ſaiſie à cette vue, & c'eſt à cette peur que M. Beaujon doit la rentrée de ſes effets. Cette aventure, toute bizarre qu'elle paroît, eſt de la plus exacte vérité.

VERS

Sur l'exposition des tableaux, au Salon du Louvre.

Honneur des Grecs, tendre Dibutadis,
Qui, sur le mur, osant d'une main sûre,
De Polémon retracer la figure,
Et la fixant sous tes crayons hardis,
Grace à l'amour, inventas la peinture :
Applaudis-moi de tes simples essais.
Dans l'Elisée, oui, tu dois être fiere,
Puisque toi seule entr'ouvris la carriere,
Où tes rivaux ont de si grands succès;
Mais viens jouir d'une autre récompense.
Revois le jour. Daigne me suivre. Avance.
Dans ce Salon, la grandeur de nos Rois
Offre à ton art le plus heureux des droits,
Le droit de plaire aux yeux d'un peuple immense.
Dieux! quel objet se montre à nos regards!
Du brave Hector, c'est le pâle cadavre,
Qu'Ilion vit traîner sous ses remparts.
Funeste excès des vengeances de Mars!
O barbarie! ô douleur qui me navre!
Je vous entends gémir dans ce Tableau,
Priam, Hécube, Andromaque si chere!
Astyanax, toi qu'il laisse au berceau,
Les bras tendus, tu pleures vers ta mere.
Tel est le peintre : oui, Vien, par son pinceau,
Nous a rendu l'art sublime d'Homere.
A ce chef-d'œuvre un autre est opposé.
A la lueur d'un palais embrasé,
La mort s'étend, le massacre s'acheve.
L'ardent Pyrrhus, sur un autel brisé,
Atteint Priam & le perce d'un glaive.

Je crois revoir l'effet dévaſtateur
De cette nuit cruelle, infortunée,
Où périt Troye, aux Grecs abandonnée ;
Et de Virgile heureux imitateur,
Renaud me fait encore entendre Enée.
Mais, plus loin, ſont des débris de vaiſſeaux.
Sur un rocher grimpent des matelots.
Le grand Vernet conjure ces tempêtes.
Nouveau Neptune, il ſouleve les flots,
Et fait gronder la foudre ſur nos têtes.
Le crayon doux ſuccede au pinceau fier.
Grace à l'aimable & ſage le Barbier,
Là, Jupiter dort près de ſon épouſe,
Qui, conſervant une terreur jalouſe,
Même au ſommeil craint de ſe confier.
Ici, l'amour, pour ſéduire nos ames,
D'une Bacchante a fait une Vénus (1).
Et nous montrant ſes charmes preſque nus,
Dans notre ſein lance ſes vives flammes.
Mais quel tableau s'éleve avec ſplendeur ?
D'un Roi chéri c'eſt l'épouſe adorée.
De ſes enfans elle marche entourée.
Nous admirons ſa beauté, ſa candeur,
Et, mere tendre, elle en eſt plus ſacrée.
Un peu plus bas, d'un air myſtérieux,
Brille un objet à la taille divine,
Au regard vif, au ſouris gracieux :
Voilà Gramont, ou l'aimable Euphroſine (2).
Convenons-en, même aux yeux des cenſeurs :
Si la premiere eſt la reine des graces,
L'autre paroît une de ces trois ſœurs,
Que la déeſſe enchaîne ſur ſes traces.

(1 & 2) Ces tableaux ſont de Madame le Brun.

Mais quelques-uns de ces tableaux brillans,
Dibutadis, pourras-tu bien le croire?
Sont de ton ſexe & l'ouvrage & la gloire.
Oui, nos beautés s'ornent par les talens,
Tel eſt, chez nous, leur noble privilege:
A tous les arts on les voit s'eſſayer;
Et, dans le tien, le Brun & Valayer,
Suivent de près l'Albane & le Correge.

*Par M. de C***.*

De Verſailles, le 14 Septembre 1785.

Le Maréchal de Caſtries eſt revenu de ſa tournée à Dunkerque & à Cherbourg. M. de Calonne eſt auſſi de retour. Ce dernier a été un peu étonné à ſon arrivée de voir la faveur du Baron de Breteuil fort accrue. Les mouvemens que celui-ci s'eſt donnés pour l'affaire du Cardinal de Rohan, que L. M. avoient fort à cœur, l'ont raffermie au point que le Roi & la Reine lui ont demandé à dîner pour jeudi prochain.

Cette affaire étrange dans laquelle, ſelon les amis du grand Aumônier, il eſt victime d'une intrigue de Cour &, ſelon les autres, ſeulement de ſa légéreté & de ſa crédulité, ne prend pas la tournure à laquelle on s'étoit attendu. On compare ſon affaire à celle de M. de Lalli : l'un & l'autre, dit-on, auront mérité leur condamnation pour des motifs tout différens de ceux qui l'auront dictée. L'hiſtoire ſecrete des Empereurs Romains offre peu d'exemples de débordemens comparables à ceux de S. E., qui avoit dans Paris douze

petites maisons où il faisoit alternativement les orgies les plus complettes, & dont les détails révolteroient l'ame la plus luxurieuse.

Il a perdu son énergie & ses richesses en courant après le plaisir qui le fuyoit. Sa jouissance la plus chere étoit de faire exécuter à la fois toutes les postures de l'arétin, par des acteurs d'un rang à faire payer chérement un secret.

Le public plaint M. le Cardinal. Il est en effet probable qu'il a été trompé. Avec plus d'esprit & de connoissances que Poinsinet, sa crédulité est la même. Un mauvais plaisant prétend que Cagliostro lui avoit promis de grossir les diamans du collier au point d'en centupler la valeur. Tel que soit son jugement il quittera sans doute la Cour & ne conservera que l'Evêché de Strasbourg. On pense qu'il se retirera à Rome où ses mœurs ne l'empêcheront point de figurer convenablement dans le sacré college. Qui sait où peut le conduire ensuite la haine qui va fermenter dans son cœur ulcéré contre la France!

Dimanche dernier il y eut à St. Cloud une foule si incroyable que, vers le soir, le pain & le vin étoient hors de prix. La Reine se promena dans une caleche à quatre chevaux, conduite par le Comte d'Artois.

Pendant le voyage de Compiegne, la chasse a été si fréquente & si heureuse, qu'on a tué en trois jours, neuf mille pieces de gibier. Une anecdote assez plaisante de ce voyage, c'est que le Roi étant à la messe, Mgr. Comte d'Artois qui avoit manqué le commencement,

se rendit à une tribune supérieure dont le vitrage est fermé par une barre de fer. Le Prince voulut l'ôter pour voir le célébrant. Dans l'effort qu'il fit, quelques vitres furent cassées & tomberent dans la chapelle. Le Roi croyant que c'étoit l'ouvrage de quelque homme du peuple, chargea aussi-tôt M. d'Agout de l'aller arrêter. L'officier monte à la tribune & demande qu'on lui montre qui a cassé les vitres, pour l'arrêter suivant l'ordre du Roi. Le Prince se présente & dit : *c'est moi, Monsieur, je me tiens pour arrêté, vous pouvez en rendre compte au Roi.* En effet, S. A. se rendit près de S. M. après la messe, & le Roi rit beaucoup de cette méprise.

De Paris, le 15 Septembre 1785.

LES gens qui aiment les choses extraordinaires ont publié que la diete de l'Empire, que la Cour de Rome, que l'Electeur de Mayence & que le Clergé de France alloient s'agiter ensemble pour défendre & soutenir le Cardinal. Ce bruit paroît hasardé. Voici les lettres-patentes du Roi, le réquisitoire du Procureur-Général & le discours du Président de l'assemblée du Clergé, au sujet de cette affaire. Ce sont jusqu'à présent les seules pieces authentiques de ce procès, & la derniere ne prouve pas que le Clergé mette infiniment de chaleur à faire valoir en cette occasion le privilege de la cléricature.

Lettres-Patentes.

» Louis, &c. Ayant été informé que les nommés Böhmer & Baſſenge auroient vendu au Cardinal de Rohan un collier en brillant; que ledit Cardinal, à l'inſu de la Reine notre très-chere épouſe & compagne, leur auroit dit être autoriſé par elle à en faire l'acquiſition, moyennant le prix de 1,600,000 livres payables en différens termes, & leur auroit fait voir à cet effet, de prétendues propoſitions qu'il leur auroit exhibées comme approuvées & ſignées par la Reine, que ledit collier ayant été livré par leſdits Böhmer & Baſſenge au Cardinal & le premier payement convenu entre eux n'ayant pas été effectué, ils auroient eu recours à la Reine : »

» Nous n'avons pu voir ſans une juſte indignation que l'on ait oſé emprunter un nom auguſte & qui nous eſt ſi cher à tant de titres, & violer avec une témérité auſſi inouie le reſpect dû à la Majeſté Royale. »

» Nous avons penſé qu'il étoit de notre juſtice de mander devant nous le Cardinal, & ſur la déclaration qu'il a faite qu'il avoit été trompé par une femme nommée *la Motte de Valois*, nous avons jugé qu'il étoit indiſpenſable de nous aſſurer de ſa perſonne & de celle de ladite la Motte de Valois, & de prendre les meſures que notre ſageſſe nous a ſuggérées pour découvrir tous ceux qui auroient pu être auteurs ou complices d'un at-

tentat de cette nature, & nous avons jugé à propos de vous en attribuer la connoiſſance, pour être le procès, par vous inſtruit & jugé, la grande chambre aſſemblée. »

» A ces cauſes nous vous avons par ces préſentes ſignées de notre main attribué & attribuons la connoiſſance des faits & délits ci-deſſus mentionnés, circonſtances & dépendances, pour à la requête de notre Procureur-Général être ledit procès inſtruit, fait & parfait, la grande chambre aſſemblée, aux auteurs, fauteurs, complices, participes & adhérens deſdits faits & délits, circonſtances & dépendances, ſuivant la rigueur des ordonnances; vous attribuant à l'effet de tout ce que deſſus & en tant que de beſoin, toute cour & juriſdiction dans toute l'étendue de notre royaume & icelle interdiſant à toutes nos cours & autres juges. Et attendu que la matiere requiert célérité pour ne pas laiſſer perdre les preuves qui pourroient dépérir par le retardement, nous vous mandons & ordonnons d'informer deſdits faits ci-deſſus, circonſtances & dépendances, à la requête de notre Procureur-Général & à cet effet de commettre tel d'entre vous que vous aviſerez pour procéder à l'audition des témoins qui ſeroient nommés par notre Procureur-Général & faire tous autres actes tendant à conſtater leſdits faits & délits, lequel nous avons autoriſé & autoriſons pour procéder auxdites inſtructions, même en temps de vacations, pour leſdites informations & autres procédures rapportées devant vous la Grand'Chambre aſſemblée

après la rentrée du Parlement, y être par vous ſtatué ainſi qu'il appartiendra. »

Si vous mandons, &c.

Plainte & réquiſitoire de M. le Procureur-Général ſur ces Lettres-Patentes.

» Supplie le Procureur-Général du Roi : diſant qu'il a été informé que vers la fin de janvier de la préſente année 1785, le Cardinal de Rohan ſeroit venu chez Böhmer joaillier de la Couronne & Baſſenge ſon aſſocié, que ces joailliers lui auroient montré un grand collier en brillant comme une collection unique & rare en ce genre, & ajoutant qu'il avoit été eſtimé par les SS. Dogny & Gaillard, 1,600,000 liv.; qu'ils attendoient d'un moment à l'autre d'envoyer cette parure en Eſpagne, & qu'ils lui auroient annoncé le deſir qu'il avoient de ſe défaire d'un effet d'un auſſi grand prix. »

» Que le Cardinal avoit répondu qu'il rendroit compte de la converſation qu'il venoit d'avoir avec eux, & qu'il ſe chargeroit peut-être de l'acquiſition, que ce n'étoit point pour lui ; qu'il étoit perſuadé qu'ils accepteroient avec plaiſir les arrangemens de l'acquéreur, mais qu'il ignoroit s'il lui ſeroit permis de le nommer. »

» Que deux jours après le Cardinal ſeroit venu chez eux leur annoncer que de nouvelles inſtructions l'autoriſoient à traiter avec eux ſur la recommandation expreſſe du plus grand ſecret. »

» Que lesdits joailliers lui ayant promis le secret, le Cardinal leur avoit communiqué des propositions tant pour le prix que pour les échéances des paiemens, au-dessous desquelles propositions ils avoient mis leur acceptation le 29 janvier 1785. »

» Que le premier février suivant, le Cardinal leur auroit mandé de venir chez lui & d'apporter l'objet en question, qu'ils s'y seroient rendus & lui auroient porté le collier, qu'il leur auroit annoncé pour la premiere fois que c'étoit la Reine qui faisoit l'acquisition, en leur montrant les propositions qu'ils avoient acceptées, chacune desdites propositions émargée du mot *approuvé* & à la marge de leur acceptation, ces mots : *approuvé* MARIE ANTOINETTE DE FRANCE. »

» Que le Cardinal leur auroit assuré que le collier seroit livré dans la journée, qu'il leur auroit dit en même temps que la Reine ne pourroit donner des délégations, mais qu'il espéroit qu'il leur seroit tenu compte des intérêts. »

» Que le même jour, lesdits Böhmer & Bassenge auroient reçu une lettre du Cardinal, écrite de sa main & signée de lui, par laquelle il leur auroit mandé que la Reine lui avoit fait connoître que ses intentions étoient que les intérêts de ce qui seroit dû après le premier paiement leur fussent payés successivement avec les capitaux jusques à parfait paiement. »

» Que dans le même mois de février, le Cardinal auroit montré à un particulier l'écrit

à mi-marge où étoient d'un côté les conditions du marché & les époques des paiemens, & de l'autre l'acceptation des conditions *prétendues approuvées & signées de la Reine.* »

» Que le premier paiement convenu par le marché n'ayant pas été effectué, lesdits Böhmer & Bassenge auroient présenté un mémoire à la Reine pour obtenir leur paiement. »

» Qu'ils n'auroient pas tardé d'être instruits que la Reine n'avoit pas reçu le collier, qu'ils présumoient devoir avoir été livré à la Reine. »

» Qu'il paroît qu'une femme nommée *la Motte de Valois* est impliquée dans l'affaire comme ayant trompé le Cardinal suivant la déclaration qu'il en a faite. »

» Que la connoissance de tout ce qui peut concerner un marché, où l'on a osé emprunter le nom auguste de la Reine, supposé son approbation & sa signature & présenté cette approbation & la signature supposées comme véritables & émanées de la Reine, ayant été attribuée à la Cour, la Grand'chambre assemblée, par des lettres patentes qui y ont été enrégistrées, il est du devoir du Procureur-général d'en rendre plainte & d'en informer à sa requête. »

A ces causes requiert le Procureur-général du Roi qu'il plaise à la Cour lui donner acte de la plainte qu'il rend des faits énoncés en la présente requête & de tout autre y relatif, circonstances & dépendances, contre les auteurs, fauteurs, participes, complices & adhérens, tant desdits faits du marché que de

la supercherie d'écriture & signature de la Reine ; ordonner qu'à sa requête, il en sera informé tant par titres que par témoins pardevant le conseiller qu'il plaira à la Cour de commettre pour l'information faite & communiquée au Procureur-général du Roi être par lui requis & par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra après la rentrée de la Cour, conformément aux lettres patentes ; ordonner que conformément auxdits lettres patentes, il sera procédé à l'audition des témoins, & fait tous les autres actes de procédures nécessaires pour l'instruction même en temps de vacations ; »

» Ordonner que les pieces servant à conviction seront & demeureront au greffe criminel de la Cour, & qu'il en sera dressé tous procès verbaux qu'il appartiendra par le Conseiller rapporteur en présence de l'un des substituts du Procureur-général du Roi ; »

» Ordonner qu'il sera aussi dressé procès verbal par ledit Conseiller, en présence dudit substitut, des pieces qui serviront de renseignement & qui seront aussi représentées par le Procureur-Général du Roi, lesquelles seront pareillement déposées au Greffe de la Cour, pour servir à l'instruction & jugement du procès & ce qu'il appartiendra. »

Discours prononcé à l'Assemblée du Clergé par M. l'Archevêque de Narbonne, le lendemain de l'enregistrement des Lettres-patentes.

Messeigneurs & Messieurs,

» Il n'y a personne parmi nous qui ignore le malheur qu'a eu M. le Cardinal de Rohan, d'encourir la disgrace du Roi; nous devons sans doute craindre qu'il ne soit fort coupable, puisque S. M. a cru devoir le faire arrêter avec éclat & s'assurer de sa personne & de ses papiers. »

» Il est de notoriété publique depuis hier matin qu'il a été adressé des lettres-patentes au Parlement de Paris, qui lui attribuent la connoissance & l'instruction des faits qui forment le corps du délit, dont la réparation est poursuivie, faits dans le détail desquels M. le Cardinal de Rohan se trouve impliqué. »

» De quelque genre que soit le délit, nous ne craignons pas de dire d'avance, que nous le détestons; Mais M. le Cardinal de Rohan, réunit à la qualité de Cardinal & de Grand-Aumônier celle d'Evêque du Royaume. Ce titre qui nous est commun avec lui nous impose le devoir de réclamer les maximes & les loix qui ont prescrit qu'un Evêque devoit être jugé par des Evêques. A Dieu ne plaise que nous prétendions vouer par-là, notre ordre à l'impunité ou le soustraire à l'obéissance qui est due au Roi. Nous avons dit nous-mêmes à S. M., à l'ouverture de nos séances, que la qualité de Ministre des autels ne contrarie-

roit jamais les devoirs que nous prescrivent celles de sujets & de citoyens. »

» Nous professons & nous enseignons que la puissance de nos Rois est indépendante, universelle, complette, relativement à tous les objets auxquels elle doit atteindre pour le maintien de l'ordre public. Nous tenons fermement que notre consécration au service des autels, ne transporte à aucune puissance sur la terre des droits auxquels nous a soumis notre naissance. Nous n'avons point à réclamer des privileges qui soient incompatibles avec ces vérités fondamentales. Nous réclamons avec confiance ceux que les loix, les Rois & la nation nous ont transmis : nous les trouverons dans les mêmes sources d'où dérivent ceux des pairs, des gentilshommes & des officiers des Cours. »

» J'ai donc l'honneur de vous proposer de charger la commission de la jurisdiction, de faire sur cette importante matiere les recherches & les réflexions les plus capables de diriger la conduite sage, mesurée, mais énergique que nous devons tenir dans cette occurrence difficile. »

Le Parlement a jugé une infinité de causes avant la clôture, & entr'autres celle de la séparation de la Marquise de Seignelai. Cette Dame a été admise à faire preuve des faits articulés par elle. Les enquêtes ont aussi accordé une provision de dix mille livres à Madame Bellanger des Boulayes, séparée précédemment de son mari. C'est M. Gerbier qui a défendu les deux Dames, & ses succès nom-

breux dans de pareilles causes ont donné de grandes espérances à toutes les Dames dont les maris ne sont pas les serviteurs. Aussi l'on assure qu'il y a au Châtelet plus de cinq cens demandes en séparation, qui seront jugées après la rentrée.

La cause de la Marquise de Seignelai, a été égayée par un épisode fort plaisant. On a lu une lettre que l'Evêque de R***** avoit écrite à la belle plaideuse sa cousine. Il l'appelle la *Marraine* (c'est le *Chérubin* du *Mariage de Figaro* qui lui a suggéré l'idée de ce nom). Les conseils de paix & de conciliation que sa grandeur y donne à la belle Dame, ont un ton de vertu & d'affection qui annonce une belle ame & semble faire le plus bel éloge du caractere de l'Evêque. Cette lecture a fait partager au public le tendre intérêt que le Prélat prend à sa chere & malheureuse parente.

Agironi, Romain, L'affecteur, Godernau & d'autres empiriques distributeurs du Mercure sous diverses formes, ont reçu l'ordre de quitter Paris. C'est bien assez pour les pauvres malades d'avoir à faire à la faculté, sans être encore exposés à devenir victimes de l'imposture comme de l'impéritie.

Un arrêt du Conseil vient d'étendre aux ouvrages périodiques, le réglement qui fixe à dix années le terme des privileges. Jusqu'ici dès qu'un homme avoit trouvé le titre d'un Journal quelconque, c'étoit pour lui un fief inamovible : il reste un pas à faire pour perfectionner la nouvelle loi; c'est de donner les

journaux en forme de récompenſe aux gens de lettres qui ſe ſont rendus recommandables par de bons ouvrages. Le goût des lettres & le gouvernement gagneroient également à cet arrangement : le goût, en ce qu'un bon écrivain en a plus qu'un mauvais; les lettres, en ce qu'elles ne ſeroient pas dégradées & avilies périodiquement par ces entrepreneurs de critiques ſans jugement, qui ſont impunément injuſtes & partiaux, attendu qu'ils ne ſont pas même retenus par la crainte ſalutaire du talion, n'ayant jamais rien produit qui les y expoſe; enfin le Gouvernement, qui trouveroit un bénéfice réel à laiſſer une liberté décente à la critique, & en aſſujettiſſant ſes productions à un droit de timbre, à l'inſtar de ce qui ſe pratique en Angleterre.

Il vient de s'élever des hoſtilités entre les Comédiens françois & une Dàme de Gouges, au ſujet d'une piece que les Comédiens ont d'abord reçue & qu'ils ont enſuite rayée de leur répertoire. La Dame auteur ſe plaint amérement de la comédie dans une lettre circulaire qu'elle a adreſſée à quelques-uns de ſes confreres les auteurs. Ceux-ci paroiſſent peu diſpoſés à embraſſer ſa querelle, & ils ont d'autant plus raiſon que s'il faut juger du talent de Madame de Gouges, par le ſtile de ſa lettre, le théâtre ne peut que gagner par la perte d'un tel auteur. La piece qu'elle avoit préſentée eſt intitulée : *Xamore & Mirza.*

On prépare aux François une tragédie nouvelle, dont le titre eſt : *Servilie*, encore un ſujet romain. Les comédiens ſont peut-être

bien

bien de donner la préférence aux tragédies, tant que le *Mariage de Figaro* tiendra la ſcene comique. Toutes les nouveautés qui ont paru à côté de cette piece ont été trouvées foibles & froides. Il eſt vrai qu'il y a eu une volée complette de petits drames bien marivaudés, bien précieux, bien froids, bien métaphyſiques, & le public en a fait prompte juſtice, hormis dans le cas où l'importance & le perſonnel des auteurs l'ont emporté ſur l'importance & le perſonnel de leurs ouvrages.

Nous voilà dans le grand mouvement des répétitions d'opéra par le voyage de Fontainebleau. *Penelope*, dont les paroles ſont de M. Marmontel, & la muſique de M. Piccini, ſemble juſqu'ici remporter la palme. Viennent enſuite *Thémiſtocle*, *Œdipe à Colonne* & le *Dardanus* de *Sacchini*, auquel on a fait des changemens avantageux.

Un Courtiſan s'eſt aviſé de perſiffler M. de Beaumarchais ſur la modicité de la penſion qu'il vient d'obtenir du Roi. — *Il n'a tenu qu'à moi*, a-t-il répondu vivement, *de l'obtenir plus forte : je la réſerve pour l'offrir aux pauvres gentilshommes, mais je me ferai toujours honneur du brevet. Cette penſion & deux cens louis, Monſieur, ſont à votre ſervice.*

Un Préſident d'un de nos grands tribunaux vient d'être arrêté pour dettes & conduit en cheveux longs à l'hôtel de la force. Tandis qu'un agent du clergé rempliſſoit ſes fonctions à l'aſſemblée de cet ordre reſpectable, des huiſſiers ont ſaiſi ſon carroſſe qui l'attendoit à la porte du couvent des Auguſtins. C'eſt le

même qui se vantoit d'avoir eu une bonne forture une heure avant son ordination. Vivent les mœurs.

Le nouveau Lieutenant de police a reconnu la nécessité de tolérer certains désordres pour en éviter de plus grands; mais il se montre inexorable pour ceux-ci. Sept cens péderastes de tous les rangs ont été arrêtés depuis une année, & derniérement on a surpris en flagrant délit un officier distingué, qui jouoit un rôle bien étrange pour un homme de son rang & de son âge.

A propos de cette sale matiere, on a fait derniérement une réponse assez plaisante au Marquis de C......... Cet auteur a la réputation de ne point aimer les femmes. Il déblateroit au sallon sur la cagoterie qui a privé le public de la satisfaction d'y voir la belle Psiché de M. Pajou, tandis qu'on y a laissé un joli mercure tout nud, *dont la vue*, disoit-il, *pourroit être bien plus dangereuse pour la jeunesse.....* *On ne suppose pas*, interrompit quelqu'un, *qu'il y ait beaucoup de gens du goût de M. le Marquis.*

De Versailles, le 22 Septembre 1785.

Les mouvemens des troupes impériales ont plus occupé nos spéculateurs que notre Cabinet. Il paroît que tout étoit arrangé & prévu, & que notre Cour étoit aussi assurée du succès de ses mesures pour réduire les Hollandois à une sage résignation, que des dispositions pacifiques des principales Puissances de l'Europe.

Quant aux armemens de l'Angleterre, ils vont lentement, & ce ne ſont pas ſeulement des vaiſſeaux qu'il faut pour exécuter les deſſeins hoſtiles qu'on a prêtés à la Cour de Londres. Les hommes & l'argent lui manquent. Cependant on eſt certain qu'indépendamment de quelques motifs de reſſentiment, la formation d'un port à Cherbourg a inquiété beaucoup le miniſtere anglois & la nation elle-même. Le comte de Vaudreuil, dans ſon dernier voyage de Londres, eut, au ſujet de ce port, diverſes converſations avec le Lord Shelburne. Celui-ci lui répéta que ce qui empêchoit l'Angleterre de conclure un traité de commerce avec la France, étoit particuliérement ſes efforts pour ſe créer un aſyle redoutable dans la Manche. Ce Lord ajouta que le Miniſtere Britannique obſervoit attentivement les travaux de Cherbourg; qu'il étoit perſuadé qu'ils ne réuſſiroient pas, mais que s'ils avoient un ſuccès inattendu, la nation entiere forceroit le Miniſtere à attaquer la France pour l'engager à détruire un établiſſement qui alarme au-delà de toute expreſſion le commerce & la marine Britannique. Cette anecdote très-peu connue, l'eſt pourtant aſſez pour influer ſur le ralentiſſement des grandes ſpéculations du commerce françois, & ces circonſtances engagent encore le Miniſtre de la marine à ne rien changer aux diſpoſitions de l'arrêt qui permet à nos colonies de recevoir les neutres : révocation qui pourroit hâter une rupture.

Rien de nouveau dans l'affaire du Cardinal

de Rohan. Vendredi dernier le Confeil a jugé le procès relatif à la vente du port de l'Orient. Les Infpecteurs-généraux du Domaine qui difputoient cette propriété à la maifon de Rohan, ont été déboutés de cette prétention, de forte que le marché d'acquifition fait par le Roi fera exécuté. Ce jugement fait rentrer au profit des créanciers de la maifon de Guemenée, une fomme de douze millions cinq cent mille livres, payables en vingt-cinq ans, à raifon de cinq cent mille livres par an. Immédiatement après ce jugement Madame Elifabeth eft partie de S. Cloud pour le couvent de la Conception, & cette Princeffe a eu la bonté de faire fon compliment à Madame de Marfan, fur le gain de cette caufe importante pour fa maifon.

Le Contrôleur-général obligé de faire face à des dépenfes fans nombre, s'eft enfin déterminé à un nouvel emprunt pour lequel les capitaliftes réfervent leur argent, ne doutant point que les conditions n'en foient très-avantageufes aux prêteurs.

Les différentes atteintes portées dans le courant de cette année à la caiffe d'efcompte & par les arrêts du Confeil, & par les écrits de M. de Mirabeau, ont jetté un jour défavorable fur cet établiffement, & les adminiftrateurs ont eu recours, mais vainement, au Miniftre des finances. Il avoit une excellente réponfe à leur faire. C'eft que fi la caiffe, en efcomptant des effets créés pour jouer dans les fonds publics, n'avoit pas favorifé outre mefure l'agiotage, elle ne fe trouveroit pas

dans la crise où elle est aujourd'hui de nouveau. C'est cette facilité partielle qui a conduit aussi plusieurs maisons de banque à l'état de détresse qui alarme sur leur compte. On craint qu'il n'y ait avant la fin de l'année plusieurs faillites qui porteront sur les différentes villes particuliérement en relation avec les banquiers de la capitale.

La Reine étant allée, samedi dernier, se promener au bois de Boulogne, ne voulut pas entrer au Ranelagh, craignant que l'inoculation de Mgr. le Dauphin, ne causât quelque inquiétude aux personnes qui composoient cette assemblée. S. M. se promenoit autour de l'enceinte, sans cortege ni gardes. M. le comte d'Estaing donnoit aussi une petite fête à côté du Ranelagh. S. M. au-lieu de se présenter par la grande entrée, voulut passer par une porte de côté, un Suisse qui ne la connoissoit point, lui refusa l'entrée. S. M. appella alors le comte d'Artois qui étoit en dedans, & qui ordonna au Suisse de laisser passer cette Dame. Cette méprise du Suisse, fit beaucoup rire la Reine & toute la société.

Le Prince Maximilien de Deux-Ponts est parti pour aller épouser une Princesse de Hesse-Darmstadt; il fixera, pendant quelques années, son séjour à Strasbourg, où les nouveaux époux jouiront d'environ cinq cent mille livres de rentes. Vous savez quel étoit l'attachement de ce Prince pour Madame Dupin : cette Dame a été exilée & a donné caution de garder son exil. C'est le Marquis de Livron qui a fourni ce singulier cautionnement.

Le Clergé a eu, pendant l'assemblée actuelle, plus d'un déboire sensible. Voilà encore l'abbé Chomel, Grand-Vicaire d'Arras, qui a été tué à coups de bûches par un mari dont il occupoit la place. Un cocher de Mgr. le comte d'Artois trouvant ces jours derniers, M. de Polignac, Evêque de Meaux, couché avec sa femme, a pris la chose plus gaîment. Il a saisi la culotte épiscopale, en jurant qu'il ne la rendroit pas sans une honnête composition. Le Prélat offrit vainement cinquante & ensuite cent louis : *Non, Monseigneur, signez cette obligation de vingt mille livres, ou je porte votre culote au Roi.* Il fallut en passer par-là. Le cocher promit de se taire, mais il conta tout, l'instant d'après, à son maître qui en amusa le Roi, & S. M. fit ordonner à l'Evêque de payer sur le champ les vingt mille livres. Sa Grandeur n'avoit sans doute pas pensé que la femme d'un cocher lui dût coûter si cher.

De Paris, le 4 Septembre 1785.

Le séjour de la Cour à S. Cloud, a prouvé de plus en plus que les bâtimens de ce château sont insuffisans pour loger la famille royale & sa nombreuse suite. M. Mique, architecte du Roi, a fait des projets d'agrandissemens & de constructions, qu'on commencera à exécuter immédiatement après la fin de ce voyage. On évalue ces dépenses à plusieurs millions.

Dans la tournée que M. le Contrôleur-général vient de faire en Flandres & en Picardie, il a trouvé par-tout des fêtes & des ac-

clamations. Cet empressement général est la suite naturelle de son excellente administration, pendant qu'il étoit Intendant de Lille, & la reconnoissance publique des peuples a flatté sensiblement le Ministre qui s'est tant occupé de les rendre heureux.

Le 16 de ce mois, plusieurs banquiers se sont rendus chez M. le Contrôleur-général, pour demander à ce Ministre des secours relativement à la crise où vont se trouver ceux d'entr'eux qui ont fait des marchés dont le terme approche : La certitude que ces Messieurs avoient du bon état où se trouve le trésor royal, leur inspiroit beaucoup de confiance dans le succès de cette démarche. Elle étoit contraire à l'avis de nos premieres maisons de banque. Ce n'est point la faute de l'administration, s'ils ont pris des engagemens audessus de leurs forces, & ils auroient dû s'attendre au refus qu'ils ont éprouvé. On prétend cependant qu'il leur avoit été donné des espérances, lors de la publication de l'arrêt du Conseil concernant le jeu dans les fonds publics.

Il faut que la ville de Marseille ait beaucoup gagné pendant la derniere guerre & même depuis la paix, puisqu'elle vient de demander & d'obtenir la permission d'augmenter son enceinte d'environ la moitié de son étendue actuelle. Elle va établir en même temps chez elle des réverberes qui l'éclaireront pendant la nuit. Il étoit étonnant que cette grande ville n'eût pas encore adopté un usage aussi général & aussi nécessaire ; mais il convient d'ob-

ſerver que l'obſcurité favorable aux amours de nuit regne encore dans tout le levant, & notamment à Conſtantinople, ainſi qu'en Italie : Rome elle-même n'eſt point éclairée. L'imitation fondée peut-être ſur des motifs analogues avoit agi puiſſamment ſur les Marſeillois.

On mande de cette ville, que, le 10 de ce mois, M. le Bailli de Suffren y eſt arrivé, & qu'il y a été accueilli avec acclamation, par-tout où il s'eſt montré. On annonce ſa prochaine arrivée à Paris. Les manufacturiers indiens qu'il avoit amenés de l'Inde à Malte, & qui ont paſſé de Malte à Marſeille, ſont déjà en route pour ſe rendre au château de Meudon, où leurs ateliers feront établis, & & leur manufacture alimentée par les cotons de la fabrique des SS. Milne, anglois qui vont former un établiſſement à Rambouillet. Ces artiſtes ont pouſſé l'art de la filature auſſi loin qu'il peut aller, & l'on voit chez eux des cotons filés du N. 245, c'eſt-à-dire, de la plus grande fineſſe poſſible. Au moyen de cette magnifique filature & de l'induſtrie de Indiens, on eſpere faire à Meudon les plus belles mouſſelines connues.

L'arrêt du Conſeil qui a prohibé l'introduction des mouſſelines & toiles étrangeres, autres que celles qui proviennent du commerce national, fait un tort infini aux manufactures de la Suiſſe, & ſur-tout à celles de S. Gall & de Geneve. Cette prohibition a déterminé la maiſon Frazi de Geneve, à demander au Miniſtre la permiſſion de tranſporter en France, ſa fabrique de Mouſſelines qui eſt très-

confidérable, & l'on a tout lieu de croire que le mémoire de cette maifon fera parfaitement bien accueilli.

On a parlé, il y a long-temps, d'un projet de mariage pour Mlle. Necker, avec le Baron de Stael, ambaffadeur de Suede. Cette affaire eft à la veille de fe terminer. Mlle. Necker réunit tout ce que l'on cherche dans les plus grands partis : une figure agréable, beaucoup d'efprit & de connoiffances, enfin une très-grande fortune. Comme elle joint à beaucoup de vivacité une franchife rare, on lui attribue un propos plein de fineffe & de vérité. *Je ferai*, a-t-elle dit, *très-difficile à marier; ma mere veut un homme de qualité, mon pere un homme qui entende les affaires, & moi un homme qui me plaife.* Il paroît que le parti dont on parle aujourd'hui pour Mlle. Necker réunit ces trois qualités.

La femaine derniere, on a volé dans le néceffaire du Prince Camille de Rohan, une fuperbe croix de diamans, évaluée trente mille livres; il y a apparence que le voleur étoit bien inftruit & au fait de la maifon, puifqu'il n'y a aucune fracture au néceffaire. Le Prince eft parti pour la Flandre, où les intérêts des Commanderies qu'il poffede dans ce pays l'appellent, d'autant plus que les mouvemens actuels donnent de l'inquiétude aux propriétaires de ces contrées.

Vous vous rappellez, Monfieur, l'aventure funefte de Madame de S. Elen, & les juftes motifs qui la firent enfermer. Le mari de cette Dame demande aujourd'hui que fa

femme lui ſoit rendue, tant il eſt apparemment perſuadé que le crime qu'on lui impute n'exiſte pas. Cet excès de confiance maritale eſt à la fois bien louable & bien extraordinaire; mais il n'opérera pas ſur la liberté de Madame de S. Elen.

Un vétéran de Cithere, le S. du B... employé en chef dans une de nos principales affaires de finance, avoit pour maîtreſſe une figurante de l'opéra, & quoique ſexagénaire, il pouſſoit le ridicule juſqu'à vouloir qu'elle lui fût fidelle. L'expérience ne lui avoit point appris que, ſon âge à part, l'uſage exige chez nous que le Monſieur ait toujours au moins un ſubſtitut. Il lui vient cependant un jour le ſoupçon, que, les jours de congé, ſa belle alloit paſſer les nuits hors de chez elle. Notre traitant verſé dans l'art de découvrir les fraudes, s'aviſa d'un moyen aſſez ingénieux. Lorſque ſa maîtreſſe ſortit, un ſoir, il fixa ſur l'entrée de la ſerrure de ſa chambre un cheveu attaché par les deux bouts avec de la cire: le lendemain matin trouvant cet appareil dans le même état, il vit clairement que ſa nymphe n'étoit pas rentrée de la nuit. Déſeſpéré de ſe voir trompé par une femme qu'il aimoit, il a perdu la tête au point que dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, il ſe jetta par la fenêtre.

Je vous ai mandé dans le temps, Monſieur, que le jeune Marquis de la Maiſonfort avoit offert juſqu'à cent louis à M. Romain pour monter à ſa place dans le ballon de M. Pilâtre de Roſier. Le Marquis de Bievre, ami de

M. de la Maiſonfort, l'ayant revu pour la premiere fois long-temps après la cataſtrophe, lui fit un ingénieux Calembour, en lui adreſſant ces deux vers de la tragédie des Horaces :

Rendez graces aux Dieux de n'être pas Romain
Pour conſerver encor quelqué choſe d'humain.

Pendant qu'on danſoit au Ranelagh du bois de Boulogne, ſamedi dernier, le ballon du Moulin de Javelle, conduit par cinq voyageurs, ſe dirigea ſur Paſſi, quoique le vent lui fût contraire; les rames ou les ailes bien employées avoient vaincu la difficulté, & les voyageurs alloient planer ſur le Ranelagh, lorſqu'une de leurs ailes ayant caſſé, la direction du vent les a ramenés à Javelle, d'où ils étoient partis. Cette expérience confirme les eſpérances déjà conçues ſur les moyens de direction imaginés par Mrs. Valette & Alban : moyens que l'intelligence des Aëronautes qui s'élevent avec eux perfectionne de jour en jour.

La Société littéraire typographique de Kehl a pris le parti de ſupprimer l'édition in-4to des Œuvres de Voltaire, qu'elle avoit annoncee. Elle offre aux ſouſcripteurs de leur rendre leurs avances. Les autres éditions dont l'une ſur papier anglois in-8vo, eſt particuliérement d'une grande beauté, ſe continuent avec activité.

Le Journal de Paris ayant rendu un compte un peu léger de la mort philoſophique de M. Barthe le poëte, les auteurs ont été man-

dés & contraints à expier cette imprudence par une aumône de vingt-cinq louis au Curé de S. Roch, pour les pauvres de sa paroisse.

Les changemens faits par M. ou Madame Beaunoir, dans la piece de *Rose*, ou *la Suite de Fanfan & Colas*, qu'on a donnée, vendredi dernier, pour la seconde fois, ont parfaitement bien réussi. Il n'y a plus de duel ni d'invraisemblance. Cette piece est semée de traits pleins de finesse & de naturel; le but moral est prononcé par le Précepteur, qui dit en terminant la piece & en montrant tour à tour Colas & Fanfan : *voilà l'enfant de la nature & voilà celui de l'éducation.*

Un anonyme vient d'envoyer à l'Académie de Belles-Lettres, une somme de douze cens livres, pour être employée à un prix qui sera décerné au meilleur éloge de la vie & des ouvrages de l'abbé de Mably.

Voici quelques vers adressés par M. de Choisi au Chevalier de Florian, sur son éloge de Louis XII.

Ce beau présent que je reçois
D'une plume éloquente & chere,
Me fait bien sentir qu'un bon Roi
Est un présent fait à la terre.
Que j'aime à contempler ce sublime combat!
Louis meurt en pleurant les fautes de sa vie,
Et ses vrais favoris, les amis de l'Etat,
Défendent ses vertus contre sa modestie.
D'un Roi qui sait aimer digne & touchante fin!
Au bord de son tombeau, son ame fugitive

Entend de deux Héros la louange naïve,
    Et les cris d'un peuple orphelin.
De tous les ſentimens peintre noble & ſenſible,
Qui changeant avec goût de pinceaux & de ton,
    Réuniſſez par un talent flexible,
Aux graces de Geſner celles de Fenelon,
Peignez-nous tour à tour les mœurs d'une bergere,
    Les cœurs délicats, généreux,
Les paſteurs, les amans, tous les mortels heureux,
    Et les Rois qui ſavent en faire.

Il paroît ici un ouvrage très-méchant, intitulé : *Memoires ſur l'étude militaire.* C'eſt une critique amere & ſanglante du Miniſtre de la guerre & du comité. L'auteur n'y reſpecte rien, & après avoir déchiré à belles dents tout ce qui ſe fait, il eſt d'une foibleſſe incroyable pour donner le remede des abus contre leſquels il ſe déchaîne. Ceux qui aiment les ſatyres atroces rechercheront cet ouvrage, mais il ſera pitié aux perſonnes ſenſées, attendu que l'auteur qui a raiſon de ſe cacher, n'a pas même eu l'art de ſe rendre intéreſſant, en ſubſtituant quelque choſe de raiſonnable à ce qu'il eſſaie de détruire.

M. l'abbé Proyart, auteur des ouvrages très-édifians, & Principal du College du Puy, vient de mettre au jour une brochure, intitulée : *De l'Education publique & des moyens d'en réaliſer la réforme projettée dans la derniere aſſemblée du Clergé.* Cet ouvrage annonce des vues honnêtes & les moyens de remédier à quelques abus; mais ce ne ſera jamais parmi les gens dont une vieille routine dirige la fa-

çon de voir, qu'éclorra cette réforme si nécessaire & tant desirée.

Notre Capitale offre dans toutes les saisons de l'année les mêmes scenes qui rendent le bourg de Spa intéressant pendant celle des eaux. Noûs n'en avons pas moins une vive curiosité de savoir ce qui s'y passe, & comme il est assez difficile de rencontrer à point dans la foule de nos désœuvrés, un voyageur qui puisse la satisfaire, nous recherchons les brochures propres à cet objet. On n'en manque point, car depuis que le pays étranger est rempli de presses françoises, on met tout en brochures.

Les saisons précédentes ont vu éclorre *le Tableau de Spa*, le *nouveau Tableau de Spa*, *les nouveaux amusemens de Spa* : Celle-ci nous fournit le *Perroquet de Spa.* Il cause assez joliment en prose & en vers. Il est mort, dit-on. Voici son épitaphe qu'il ne faut pas prendre à la lettre.

Du pauvre Perroquet de Spa
La cendre en cet endroit repose;
Le jour que la mort le frappa,
Elle ne frappa pas grand'chose.

Cet ouvrage n'est pas moins utile que ceux dont je viens de vous parler, pour les personnes qui osent s'exposer aux dangers de Spa. On y trouve cette anecdote assez singuliere.

On ne montre au public que tous les sept ans les reliques qui composent le trésor d'Aix-

la-Chapelle. Les Potentats ſeuls ont le privilege de les voir en tout temps. Le Roi de Suede avoit demandé, ſous le nom de Comte de Haga, de jouir de ce ſpectacle. On le refuſa, & il ne fut admis qu'après avoir déchiré le voile qui recouvroit Sa Majeſté.

La Liſte de Spa, ſelon le *Perroquet*, contient annuellement mille noms ou environ. Malgré la fureur du jeu dont l'air qu'on y reſpire ſemble agiter tous ceux qui y arrivent, l'auteur croit que ſi l'on y établiſſoit un *Cabinet littéraire*, il ſeroit plus fréquenté qu'aucune maiſon d'aſſemblée. « Spa, ajoute-» t-il, eſt un ſi bel endroit, on y trouve des » emplacemens ſi agréables pour l'homme d'é-» tude, que tout philoſophe aiſé viendroit » chaque année y paſſer trois mois. Mais tel » eſt le dégoût des curateurs de Spa pour la » lecture & pour les lecteurs, qu'ils n'ont pas » encore penſé à acheter, je ne dirai pas une » bibliotheque, mais un livre pour leur pu-» pille. Le *livre des quatre rois* eſt le ſeul que » ces Meſſieurs connoiſſent, le ſeul qui ſoit » lu avec privilege. Il faudroit entendre la » *Valetaille banquiere* parler de livres, d'au-» teurs, de libraire, &c. Comme cette en-» geance diabolique les rivale ? à les enten-» dre, la ſcience du jeu eſt l'unique ſcience » utile, & dans ce bas monde, tout eſt va-» nité ridicule, hormis le plaiſir de *tailler au* » *Pharaon*..... »

L'auteur du *Tableau de Spa* avoit voué ce ſéjour à toutes les Puiſſances infernales. Le *Perroquet* ſe contente d'exciter les Grecs à réu-

nir leur induſtrie contre les entrepreneurs des jeux. Ces vers terminent la brochure :

IMPROMPTU APOLOGÉTIQUE

Aux Tréſoriers des quatre Rois.

Célébrons à jamais la Banque !
Les Banquiers ſont de bonnes gens,
Et pourvu que rien ne leur manque
Ces infatigables agens
Tiennent des propos obligeans
Aux inſenſés qu'ils dévaliſent :
Pour les Docteurs qui ſubtiliſent,
Ils leur parlent des groſſes dents.
Immortels Héros de la Grece,
Puſſé-je, par mes vœux ardens,
Obtenir que ces impudens
Soient victimes de votre adreſſe !
Courage ! il vous faut allier
Pour exterminer ces canailles :
Le Grec qui peut les ſpolier
Ne fait qu'uſer de repréſailles.
Rangés autour d'un tapis verd,
Oſez montrer à découvert
Quel noble projet eſt le vôtre !
Des Banquiers on a trop ſouffert.
Loſqu'un fripon en vole un autre,
On applaudit le plus expert.

L'infatigable Docteur Buchoz, dont on parle malgré ſoi, car ſon nom frappe les yeux de tous les côtés ſur l'étalage de nos colporteurs, continue ſes compilations ſur la Botanique,

la Minéralogie & même sur la Médecine. Son rare talent pour multiplier les volumes de ses Œuvres, ne peut être comparé qu'à un autre qu'on doit lui supposer, puisqu'il ne se décourage pas, celui de les vendre.

COUPLETS

Sur l'air : *On compteroit les diamans.*

Depuis qu'à la blonde Cloris,
Mon cœur amoureux rend les armes,
Parmi les plus beaux coloris,
Le blond seul a pour moi des charmes.
Le blond m'annonce le bonheur;
Le blond m'attendrit senl au monde;
Tout change à mes yeux de couleur,
Et toute la nature est blonde. (*bis.*)

En vain la brune a de l'esprit,
En vain le sel de la saillie
Se mêle à tout ce qu'elle dit;
De ses attraits je me défie.
Qu'elle inspire la volupté
Par une grace sans seconde;....
Je lui dis : Belle, en vérité,....
Vous méritez bien d'être blonde. (*bis.*)

Impromptu sur le Portrait de la Reine exposé au Sallon.

Sur cette toile où l'art fixa
Les charmes vrais de la nature;
On reconnoît Junon, qui sur le Mont Ida,
De Venus porte la ceinture.

De Versailles, le 28 Septembre 1785.

Il y a quelque mouvement à la Cour. Le Roi paroît mécontent du séjour de S. Cloud & presse l'époque du voyage de Fontainebleau. Il a même dit qu'il ne voyoit, depuis qu'il est là, que des *croquants* & des catins. Il est certain que le voisinage de Paris a attiré à S. Cloud toutes sortes de gens. Cependant la Reine s'y plaît, attendu la facilité qu'elle trouve à venir aux spectacles de la capitale, toutes les fois qu'elle en a l'envie.

La nouvelle de la mort de la Reine de Sardaigne est arrivée, dimanche dernier, pendant que la Reine étoit à l'opéra. On attendit son retour pour la rendre publique. Le Baron de Breteuil avoit fait des préparatifs immenses pour la fête qu'il devoit donner aujourd'hui à L. M. dans sa maison de S. Cloud, mais, dès vendredi, la Reine lui fit dire que l'état de la Reine de Sardaigne ne lui permettoit pas de s'y rendre, & qu'en conséquence il falloit renvoyer cette fête à un autre temps. Les courtisans en avoient inféré que le Baron de Breteuil ne jouissoit plus de la même faveur; tout Paris le répete, & l'on a été jusqu'à désigner M. de Sartine pour lui succéder dans le département de Paris.

Les ennemis du Baron de Breteuil prétendent que ce Ministre a mis dans l'affaire du Cardinal de Rohan, une chaleur trop grande & que la Cour désapprouve aujourd'hui. L'instruction du procès n'indique aucun attentat,

quoique ce terme ſoit employé dans les lettres d'attribution, & ces lettres qui auroient dû être l'ouvrage du Garde-des-Sceaux, ſont celui du Baron. On aſſure que le Parlement demande d'autres lettres-patentes, dans leſquelles l'attentat ſoit indiqué, attendu que l'inſtruction n'en a découvert aucun. Ces bruits annoncent au moins que l'on croit à un excès d'humeur dans tout ce qui s'eſt paſſé au ſujet du Cardinal, & cette humeur, on l'attribue toute entiere au Baron. Il eſt inconcevable combien une pareille idée s'eſt propagée & combien elle a donné de partiſans au Cardinal que l'on regarde comme victime de l'animoſité du Miniſtre. Dans les entrefaites il a paru un libelle violent contre celui-ci & ſes meilleurs amis craignent l'impreſſion que toutes ces choſes réunies peuvent faire ſur l'eſprit du Roi.

On voit un autre pamphlet fort amer contre M. de Vergennes & M. de Calonne, & un contre M. de Veimerange, qui eſt fort en crédit à la Cour & Intendant des armées. Ces trois perſonnages y ſont taxés d'aimer beaucoup l'argent & de ne rien négliger de ce qui peut leur en donner. Cependant le Miniſtre des affaires étrangeres eſt en général très-bien dans l'eſprit du Roi & même dans celui du public. Quant au Contrôleur-Général, une nouvelle grace du Roi montre ſa ſituation politique. S. M. lui a donné le château de Berry, qui dépend de l'abbaye S. Germain & qui étoit occupé par le Bailli de Breteuil. La redevance annuelle de cette maiſon eſt de deux mille livres.

Quoique le public prenne hautement le parti du Cardinal, on l'accable cependant de ſarcaſmes & de calembours. *On dit que tant que ſon affaire ſera pendante, Madame la Motte ne ſera point élargie.* On l'a peint en habits pontificaux une tire-lire à la main & une fleur de lys ſur la poitrine, comme les Quinze-vingt avec une corde au cou placée en ſautoir & ces mots écrits au-deſſus : *autrefois il étoit bleu.*

A la derniere fête de S. Cloud on a affiché ce quatrain :

L'ennui peint ſur chaque viſage
Faiſoit bâiller la cour, les ſpectateurs ;
On voit fuir la gaîté volage
Quand les reſpects rempliſſent tous les cœurs.

De Paris, le 29 Septembre 1785.

M. Thomas, de l'académie françoiſe, eſt mort le 7 de ce mois à Oullins près de Lyon. Cet homme de lettres vraiment recommandable par ſes talens, par ſa conduite & par ſes mœurs avoit une foible ſanté : c'étoit pour la réparer qu'il alloit paſſer les hivers à Nice. L'été il revenoit à Lyon & il avoit loué une maiſon à Oullins ſur la rive droite du Rhône. Ce ſéjour, qui devient mal-ſain vers l'automne à cauſe des eaux ſtagnantes qui l'entourent, avoit alarmé ſes amis, & Madame Marmontel l'avoit engagé par lettres à le quitter avant la fin d'août ; mais M. Thomas retenu à Oulins par ſa ſœur, par M. Ducis ſon ami & par M. l'Ar-

chevêque de Lyon, y prolongea son séjour. Le 10 de ce mois, il fut attaqué d'une fievre putride maligne qui s'annonça avec des symptômes effrayans. L'Archevêque de Lyon le fit aussi-tôt transporter dans le château qu'il a à Oullins, pour être plus à portée de lui faire administrer les secours dont il pouvoit avoir besoin. Sa maladie empirant, l'Archevêque de Lyon ne lui dissimula pas le danger, & M. Thomas demanda lui-même les secours de l'Eglise qu'il reçut avec la confiance d'un honnête homme bon chrétien; enfin il expira le 17. Les lettres font par sa mort une perte très-réelle. M. Thomas uniquement occupé du soin de les faire respecter & chérir, a donné partout dans ses écrits de nouveaux attraits à la vertu, au patriotisme, à la grandeur d'ame, & il a toujours laissé au-dessous de lui ces vaines querelles litteraires dont les littérateurs médiocres croient avoir besoin pour se faire, ou pour accroître une réputation incertaine. Ainsi il ne fut d'aucun parti, d'aucune secte, & content de rendre sa profession honorable, il acquit de justes droits à l'estime générale & à une réputation distinguée. Ce genre de mérite est aujourd'hui assez rare pour être remarqué.

Les aspirans à l'académie pour y succéder à M. Thomas, sont à peu près les mêmes qui se sont présentés au dernier concours; il convient cependant d'y ajouter M. Guibert auteur de la *Tactique*, du *Connétable de Bourbon* & de quelques autres tragédies. Ce militaire qui s'est déjà fait un nom dans les armes & dans les

lettres, eſt Colonel du régiment d'Auſtraſie.

L'académie a déjà perdu quatre de ſes membres, cette année, & deux autres ſont en danger : l'abbé de Boiſmont & M. Watelet : cette circonſtance augmente le nombre des concurrens; parce que celui qui manquera la premiere place aura eſpérance pour les deux autres. Elle eſt diviſée entre deux partis, & les tenans de ces deux partis ſont M. Marmontel & M. Suard. Ce dernier qui ſervit M. Sedaine à l'élection paſſée, pourroit bien avoir un autre protégé à celle-ci. Il s'agiſſoit alors de s'appuyer de la voix publique, pour contrarier le choix de l'abbé Morellet, oncle de M. Marmontel, & les puriſtes de l'académie qui n'ont rien fait, ſont inexorables ſur les fautes de langue des écrivains qui ont multiplié leurs productions.

Les répétitions des opéra deſtinés pour Fontainebleau, attirent un monde étonnant au théâtre des Menus. *Penelope* de MM. Marmontel & Piccini paroît remporter la palme. Le poëme dont l'action eſt ſimple, eſt rempli du plus touchant intérêt, & la muſique eſt du plus grand effet dramatique. Mlle. S. Huberti déploie dans le rôle de *Penelope*, un talent ſi rare & ſi vrai qu'elle a arraché des larmes, non-ſeulement aux ſpectateurs, mais même aux acteurs qui jouent avec elle; & s'il faut juger de l'effet qu'elle produira aux repréſentations, par celui qu'elle produit aux répétitions, *dans le ſimple appareil d'une femme qu'on vient d'arracher au ſommeil*, jamais actrice n'aura eu un pareil ſuccès.

La Dlle. Olivier, actrice néceſſaire au *Mariage de Figaro*, eſt encore malade, ce qui arrête de nouveau cette piece à la quatre-vingt & unieme repréſentation. La Dlle. Candeille, maîtreſſe d'un de nos premiers hommes en place & éleve de Molé, a débuté avec ſuccès dans les rôles de reine, au théâtre françois.

La Dlle. Coulange eſt morte, le 9 de ce mois, âgée de vingt-trois ans, à la ſuite d'une fievre militaire. Son amant, le Prince de B......, qui vouloit lui donner une généalogie & la rendre d'une origine auſſi illuſtre que la ſienne, en eſt inconſolable. Elle étoit fille d'une blanchiſſeuſe de linge. Les poëtes n'ont pas manqué de faire des épitaphes pour cette belle défunte. Choiſiſſons la moins mauvaiſe.

Ci gît Eglé. De ſon vivant,
Elle eut une ame tendre & pure;
Elle aima beaucoup ſon amant
Qu'elle épouſa ſans ſacrement,
Suivant les loix de la nature:
Bien d'autres qu'elle en font autant.

Jettons à cette occaſion un coup-d'œil ſur nos plus célebres courtiſanes. La Dlle. Milot, qui joint à la beauté la plus ſéduiſante, toutes les graces de l'eſprit, & une gaîté, une vivacité précieuſes, tient dans ſes fers un de nos plus grands Seigneurs. La Duthé qui a aujourd'hui trente-ſix ans, & à qui l'on fait de temps en temps l'honneur de la dire morte, comme il eſt d'uſage à l'égard des grands perſonnages, jouit délicieuſement du plaiſir de vivre avec

une ſociété agréable & trente mille l. de rentes. Sa maiſon eſt un temple de volupté, où tous nos aimables diſeurs de riens, vont paſſer de charmantes ſoirées. Duthé inſpire encore des paſſions, mais elle n'y répond pas. Son amant, un jeune Anglois nommé Fox, a ſû la rendre fidele. Avant ce tenant, le Lord Sh....... qui avoit une très-jolie femme, a dépenſé pour elle ſix à ſept mille guinées en quatre ſemaines. Milady voyant, pendant cette intrigue, Mlle. Duthé paſſer devant elle au ſortir de la comédie italienne, ſe contenta de dire en ſouriant à ſon mari : *oui, elle n'eſt pas mal.* Son éleve Mlle. Quincy, a ſu amaſſer une petite fortune ſans faire autant de bruit. Ce ſont les financiers qui l'ont enrichie, & ſa complaiſance, quand on la paie, la fait rechercher. La Dlle. Dervieux, qui a été très-jolie, a donné dans la magiſtrature. Les robins du haut rang vont jouer chez elle : ſes appartemens ſont très-élégans ; elle a le meilleur cuiſinier de Paris, & tous les jours une nuée de gourmands ſe rend chez elle, où, avant & après le ſouper, on uſe beaucoup de cartes & de dez. Cette ſpéculation lui donne un revenu au moins de cinquante mille livres. Grandville joue le même rôle, & n'eſt pas moins heureuſe dans cette lucrative carriere. Elle a tous les jeunes ſeigneurs & les plus jolies filles. L'amour, la muſique & le jeu s'y ſuccedent tour-à-tour. Mlle. Guimard ne jouit plus qu'en tapinois. Carline a paſſé d'une obſcurité voluptueuſe mais peu fortunée, dans les bras de grands Seigneurs. Elle a eu de la conduite, elle a travaillé

vaillé à acquérir des talens ; elle joue très-bien les soubrettes sur le théâtre italien. Ses bonnes fortunes lui ont valu 18 à 20,000 livres de rentes, dont elle jouit avec modération & économie. La plus jolie des filles de cet ordre est, suivant beaucoup d'amateurs, la Dlle. Contat, & il ne lui manqueroit rien pour paroître aimable, si elle montroit quelque délicatesse. Elle a beaucoup d'ésprit, & joue mieux encore que Mlle. d'Oligny dans les rôles de cette actrice : elle est admirable dans le personnage de *Susanne :* on croiroit qu'elle est susceptible du sentiment que sa bouche exprime avec grace, mais on prétend à cet égard qu'en elle l'art ne doit rien à la nature.

M. l'Archevêque de Toulouse s'est relevé des bords du tombeau. Un de ses confreres de l'académie lui demanda s'il s'étoit confessé, s'il avoit communié : *sans doute*, répondit le convalescent, *j'ai fait mon métier, comme vous, Monsieur le philosophe, vous devez faire le vôtre en persévérant dans l'incrédulité ; il vaut mieux se damner que de se montrer sans caractere.*

Dans l'assemblée du Clergé de 1781, il fut arrêté que l'on réserveroit 60,000 livres pour être distribuées aux écrivains, qui défendroient le mieux les intérêts de la religion contre les incrédules. L'abbé Mazard, Grand-Vicaire de l'Archevêché de Vienne, a été chargé de rendre compte à l'assemblée du mérite de chacun des ouvrages composés dans cet esprit. Il se trouve aujourd'hui qu'il n'y a pas eu jusqu'aux pauvres Curés & Vicaires de campagne qui n'aient écrit quelques pitoyables brochures sur

la religion & qui n'en demandent le salaire. M. de Brienne a examiné toutes ces tristes & inutiles compilations, où l'on défigure ce que les Bossuet, les Flechier, les Massillon ont dit avec tant d'éloquence. Le Prélat philosophe a proposé à l'assemblée d'appliquer à un meilleur usage ces 60,000 livres, dont la nouvelle destination est encore indéterminée.

Mlle. de Romance aujourd'hui la Marquise de Cavanac, est très-malade. L'abbé de Bourbon son fils, dont les pas dans la carriere ecclésiastique sont soumis à l'inspection de M. l'Archevêque de Paris, est très-réglé dans ses mœurs. Sa conduite lui *concilie déjà l'estime* publique, & lui méritera sans doute bientôt un Archevêché avec le chapeau de Cardinal.

M. le Duc de Chartres a fait sommer tous les propriétaires des maisons qui entourent son jardin, de comparoître devant lui, pour régler les fenêtres & les portes qui doivent subsister sur les rues qu'il a fait construire. Les propriétaires se montrent récalcitrans. Matiere à nouveau procès.

Messieurs de la Chambre des Comptes ayant trouvé leurs greniers trop pleins de papiers qu'ils ont cru inutiles, les Bordereaux des 11me, 12me, 13me, 14me, 15me & même du 16me siecle étant très-sûrement soldés & apurés ou du moins regardés comme tels, ont jugé à propos de les faire vendre aux épiciers & aux beurieres. M. de Beaumarchais en a été instruit & a acheté pour 20,000 livres une collection de pieces fort intéressantes. Il l'a mise en ordre & en a fait l'hommage au

Gouvernement, qui a su gré au littérateur éclairé, du zele avec lequel il a ainsi porté remede à l'ignorance des teneurs de livres de l'Etat.

C'est M. Suard, reviseur du *Journal de Paris*, qui a été obligé de payer l'amende de 600 liv. par laquelle on a puni la relation trop philosophique de la mort de M. Barthe, insérée dans cette feuille. L'administration a arrêté qu'à l'avenir telle seroit la peine des journalistes, lorsqu'ils seront indiscrets. Cette décision ne pourra que rendre leurs fades productions encore plus pitoyables.

Un plaisant a répandu que les cinq privilégiés du *Journal de Paris*, empressés de faire l'aumône qui étoit imposée, s'étoient rendus chacun de leur côté, chez le Curé de S. Roch, qui avoit reçu vingt-cinq louis de chacun d'eux; & que le Curé étant allé remercier le Garde-des-Sceaux, des mille écus donnés par ce journal aux pauvres de sa paroisse, on lui a répondu qu'il n'avoit dû être question que de 600 livres, mais que, puisque l'affaire étoit finie, il pouvoit garder le tout, & que les 2,400 liv. payés de trop resteroient pour les quatre premieres sottises, à raison de 600 livres. La plaisanterie ajoute que les journalistes ne mettront pas moins d'empressement pour acquitter ces quatre sottises, qu'ils en ont mis pour payer l'aumône.

La gazette d'Utrecht est suspendue en France, à la requête de l'Exnotaire du B****, qu'elle a annoncé comme condamné à être pendu & qui ne l'a point encore été.

Le Parlement de Bordeaux a condamné au fouet, à la marque & aux galeres, un Curé du Périgord, qui a délivré (pour de l'argent, s'entend) des certificats de bénédiction nuptiale, à de jeunes gens qui vouloient légitimer momentanément leur concubinage vis-à-vis du public. Le pasteur méritoit bien la rigueur de son jugement, & l'on voit que les Cours Souveraines ne ménagent point les gens d'Eglise; car l'Evêque de Périgueux a réclamé son subalterne, mais on le lui a refusé.

L'abbé de Lille fait quarantaine dans un bâtiment mouillé devant le château d'If. Il écrit qu'il a eu un long *entretien avec Hassan* Capitan-Pacha, qui lui a paru une grosse bête féroce.

M. de Paradès dont on a tant parlé & qui vient de mourir, étoit de Phalsbourg en Alsace. Son vrai nom étoit Richard, & son pere un pâtissier qui vit peut-être encore. L'ingénieur en chef de cette place l'ayant pris en amitié, lui avoit fait apprendre le dessin. Le jeune homme avoit réussi dans cette étude. Il étoit devenu dessinateur de M. de Paradès, ingénieur en chef d'Huningue & en avoit pris le nom à sa mort. La maison de Paradès dont son patron descendoit, existe en Espagne. Peut-être Richard avoit-il escamoté des papiers utiles à son imposture : du moins est-il certain qu'il se disoit originaire d'Espagne.

A propos de mistificateur, le secret des scènes clandestines d'évocation des ombres a percé dans le public. Le Comte Cagliostro établissoit du côté du couchant les fauteuils de ses con-

vives qu'il fuppofoit dans un état de *fomnambulifme*, & au levant, des fieges deftinés aux morts qui devoient leur venir faire compagnie. Il faifoit éloigner les chiens, les chats & les oifeaux. Les domeftiques étoient renvoyés ; puis après diverfes contorfions, il traçoit des figures, prononçoit des paroles myftiques & annonçoit d'un ton effrayant les perfonnages qu'on avoit demandés. Quelques comperes prétendoient les voir fe placer fur les fieges vuides, mais le Comte feul prétendoit les entendre. Il rendoit aux convives les réponfes des morts à leurs queftions. Ce charlatan a beaucoup d'efprit; il parle grec, latin, anglois, italien, allemand & polonois. Il tenoit pour Henri IV le langage de fon temps, & rendoit parfaitement les faillies de ce grand Monarque; il parloit avec véhémence comme Céfar, avec douceur comme Socrate, & l'on doit admirer l'habileté avec laquelle il s'acquittoit des différens rôles qu'il devoit jouer. Il avoit promis de faire voir les ombres à tout le monde dans le cours d'opérations qu'il préparoit pour Lyon. Or c'étoit, dit-on, une partie de filles de l'antiquité que l'on devoit y faire. L'un auroit pu coucher avec Laïs ou Afpafie, l'autre avec Leontium; celui-ci avec Marion de Lorme, celui-là avec Ninon de Lenclos. Enfin perfonne n'entend mieux que le Comte de Caglioftro l'art de la myftification; mais il échouera contre les juges & les géoliers.

Le Miniftre des finances a refufé publiquement les banquiers qui demandoient des fe-

cours; mais le tréſor royal a laiſſé échapper ſecrétement quelques millions pour les ſoutenir, & les principales maiſons de banque ont eu l'air de venir à l'aide de celles qui ſe trouvoient le plus dans l'embarras : de ſorte que la criſe actuelle eſt réparée pour le moment, & l'on eſt hors de toute crainte ſur les banquiers de Paris. Il a été en même temps réaliſé des ſommes immenſes à la caiſſe d'eſcompte. Les lettres de Lyon portent qu'on n'y eſt pas auſſi tranquille ſur les événemens que le paiement des Saints fera éclorre. Au reſte les manufactures de cette ville commencent à reprendre leur *activité. Si elle ſe ſoutient*, il y a de quoi réparer bientôt les pertes que les négocians ont faites dans l'agiotage de Paris.

Depuis que la Cour eſt à S. Cloud, les marchands continuent de *s'établir* dans la grande allée du parc. Derniérement un particulier tenant une Dame ſous le bras, s'arrêta devant la boutique d'un joaillier. La Dame marchanda une petite bague d'or que le marchand lui laiſſa pour ſept livres, & qu'on lui paya. *Un* moment après la Dame revient & redemande ſon argent, prétendant qu'elle eſt trompée & que la bague n'eſt point d'or. On diſpute ; le joaillier ſe défend avec fermeté & décence. Le particulier qui accompagnoit la Dame lance tout-à-coup ſur le viſage du marchand un coup de canne ſi violent qu'elle ſe caſſe, & qu'il en ſort une lame dont le bon joaillier a été griévement bleſſé. On a arrêté la femme qui ſe trouve une catin; le jeune homme s'eſt ſauvé dans la foule :

C'étoit un militaire ſans uniforme. Le Roi à qui l'on a rendu compte de cet événement, l'a caſſé ſur le champ, & le joaillier le pourſuit en juſtice. On a inutilement offert de l'argent pour accommoder l'affaire.

Le portrait de M. Beaujon, banquier de la Cour, l'un de nos plus gros financiers dans tous les ſens, figuroit au ſallon à côté de celui de M. de Calonne. L'abbé Aubert auteur des petites affiches paſſant avec une ſociété en belle humeur, s'aviſa de dire en montrant ſucceſſivement les deux portraits : *Voici l'eſprit & voilà la matiere.* Ce bon mot a fait fortune & tout Paris l'a répété. Madame le Brun a été obligée de retirer le portrait du financier, très-indigné de ce que le Zoïle oſoit le traiter de matiere. Au reſte, M. Beaujon a tout le mérite de ſon état qui en exige maintenant bien plus que du temps des Turcaret. D'ailleurs l'épigramme devroit le reſpecter, car il eſt bienfaiſant. Les habitans du fauxbourg du Roule lui doivent l'établiſſement d'une école gratuite pour leurs enfans & celui d'un hoſpice deſtiné à recevoir quarante-huit vieillards, moitié de chaque ſexe.

ÉNIGME.

Lecteur, j'ai le ſecret de plaire à tout le monde ;
Souvent, c'eſt ſur moi ſeul que ton bonheur ſe fonde ;
  Mais ſi tu joins une lettre à mon nom,
  Je puis ſervir à ta deſtruction.

De Versailles, le 5 Octobre 1785.

DIMANCHE dernier, il est arrivé à Saint-Cloud une magnifique galiote qui a été construite à Corbeil & qui est destinée pour le voyage de la Reine à Fontainebleau. On croit que S. M. s'y embarquera à Choisy & qu'elle remontera la riviere jusqu'à Valvins, à l'aide de seize chevaux. L'époque du voyage est toujours fixée au 10. On avoit dit que Monsieur & Mgr. Comte d'Artois ne partiroient que le 18, à cause du grand deuil, mais ce bruit est faux.

On dit que la Cour a été choquée de voir dans les gazettes étrangeres que le Roi avoit demandé une fête au Baron de Br.... dans sa maison de S. Cloud. Une chose remarquable, c'est que le 28 septembre, jour auquel devoit avoir lieu cette fête contremandée sous le prétexte de la mort de la reine de Sardaigne, la Reine est venue à l'opéra. C'est, dit-on, à l'instigation de la Cour de Monsieur, que le comte de Scarnafis, ambassadeur de la Cour de Turin, a notifié précisément le 27, la mort de sa Souveraine, en habit noir & en pleureuses.

Il est certain que le baron de Br.... est en but à de puissans ennemis. Il regne une grande mésintelligence entre lui & M. de Calonne. Ce dernier ministre plein de graces & d'aménité jouit de la faveur de tous les gens en crédit, tandis que l'autre s'isole de jour en jour. Les gens qui ont vu le voyage de Fontainebleau être souvent l'époque de

changemens dans le Ministere, s'attendent à en voir encore quelqu'un éclorre cette fois.

Voici une anecdote singuliere & parfaitement inconnue au public. Il fut, il y a quelques jours, question dans la gazette de France, de ce que S. M. a donné pour la rédemption des captifs revenus des côtes de Barbarie. On y citoit le Roi & son *Vertueux* interprete. Cette épithete mise dans les épreuves de la gazette, ne se trouva plus dans les exemplaires. M. de Calonne voulut savoir qui l'avoit supprimée. On alla aux informations chez le gazetier. Celui-ci repondit que la suppression avoit été faite à Versailles. On chercha dans les 17 épreuves, la correction n'étoit ni dans celle du Ministre des affaires étrangeres, ni dans celle du Ministre de Paris. On trouva le mot biffé avec du crayon rouge, sur une épreuve que l'on croit celle qui a passé sous les yeux de S. M. elle-même. Ce fait n'a pas besoin de commentaire. Il n'est au reste pas nécessaire d'être cru vertueux, pour être regardé comme un Ministre utile.

Samedi dernier, un conseil de guerre tenu aux Invalides, a jugé l'affaire de M. de Viantes qui avoit pris la Croix de S. Louis, sans aucun titre pour la porter. Il a comparu en personne & a déclaré qu'il avoit été reçu Chevalier de S. Louis par M. le Marquis de Bouillé. La fausseté de cette assertion a été demontrée; il a été condamné à avoir la Croix arrachée & à être renfermé dans une forteresse, pendant vingt ans & un jour. Lorsque cette sentence a été mise sous les yeux

du Roi, il s'eſt élevé une queſtion ſinguliere dans le conſeil. On a demandé quelle peine auroit encourue M. de Viantes, ſi, au-lieu d'avoir placé la Croix de S. Louis à ſa boutonniere, il n'y avoit paſſé qu'un ruban rouge & même une boule d'or, ſelon le moderne uſage des Chevaliers de S. Louis à la mode. Les opinions ont été unanimes qu'il n'y auroit eu aucun délit en ce cas. Il a réſulté de cette diſcuſſion, qu'une ordonnance prête à paroître va obliger les Chevaliers de S. Louis à porter toujours les véritables marques de cet ordre.

De Paris, le 7 Octobre 1785.

L'Hôtellerie ou le Fourbe puni, qu'on a donné aux françois, le 30 du mois dernier, a reçu le plus mauvais accueil poſſible. L'auguſte préſence d'une Souveraine adorée n'a pu contenir le public. Le mécontentement univerſel a éclaté d'une maniere très-vive.

L'imbroglio de cette comédie imitée de l'Allemand, eſt ſi ténébreux qu'à peine au troiſieme acte, les ſpectateurs les plus intelligens étoient au fait du ſujet. Une Demoiſelle de qualité a dérogé en épouſant un homme que l'on croyoit fort au-deſſous d'elle. Il ſe trouve à la fin que ſon époux eſt iſſu d'une très-grande famille, & le fourbe qui l'a deſſervi remplit un rôle dans le genre de ceux de Narciſſe & de Stukely. Ce monſtre ne produit aucun effet, de ſorte qu'il eſt gratuitement odieux, & c'eſt un vice capital qui a hâté la chute de

ce drame. On a prétendu qu'il y avoit une cabale contre l'auteur, mais cela n'eſt guere croyable. Jouiſſant d'une conſidération perſonnelle & bien méritée, M. Bret n'a point d'ennemis, tant il s'eſt toujours montré modeſte & réſervé envers ſes confreres. Peut-être a-t-il au contraire des amis trop indulgens & qui n'ont pas eu le courage de lui rappeller le *ſolve ſeneſcentem*, &c. Il eſt âgé de ſoixante-huit ans.

La piece de *Virginie* que M. Garat l'oncle a préſentée aux françois, que l'on croit de lui & qui ſera jouée à Fontainebleau, eſt décidément de M. de la Harpe. Il s'eſt enveloppé du plus rigoureux *incognito* pour échapper aux comédiens qui ont fait un arrêté pour ne plus jouer aucune de ſes pieces. Il paroît aſſez ſingulier qu'un académicien françois connu par des ſuccès au théâtre ſoit obligé de prendre un maſque pour paroître devant des comédiens qu'il a nourris.

On continue les répétitions au théâtre des Menus. On s'amuſe beaucoup de voir M. Morel auteur de *Thémiſtocle*, s'efforcer de diriger Madame S. Huberti, dans l'exécution de ſon rôle de Mandane. Il faut que l'amour-propre d'un pere pour ſes enfans ſoit bien fort & bien aveugle pour que M. Morel ait eu le courage de propoſer à Madame S. Huberti de corriger quelque choſe dans ſon chant & dans ſa déclamation. Au reſte, l'eſprit de parti eſt ſouvent auſſi injuſte & auſſi gauche que l'orgueil & la préſomption. En voici la preuve.

Le chanteur Garat, gluckiſte intolérant,

étoit affis derriere M. Marmontel à une répétition de *Pénélope*, à laquelle tout le monde pleuroit. Il s'écrioit à chaque morceau : *Ah que c'eſt bête ! le cochon !* &c. L'académicien, quoique très-ſourd, entendit enfin l'exclamation. Il ſe retourna vers le chanteur, & lui dit : *M. Garat, connoiſſez-vous la fable du Scorpion & d'Hercule ?* Etourdi de la queſtion qu'il n'entendoit point ; le chanteur eut la hardieſſe de répondre : *Oui, Monſieur*, — *Eh bien*, repliqua M. Marmontel, *vous pouvez vous l'appliquer : vous êtes l'inſecte malfaiſant qui pique le héros au talon.* Les rieurs ne furent pas pour M. Garat, & en effet ce n'étoit pas là que le chanteur bordelois, admis par amitié, devoit exhaler ſa bile contre un poëme lyrique qui faiſoit une ſi profonde impreſſion ſur tous les autres ſpectateurs.

La pompeuſe & ridicule cérémonie du couronnement de Madame St. Huberti à Marſeille, eſt le ſujet d'une épître aſſez peu flatteuſe pour elle & pour les Marſeillois, dont voici quelques paſſages :

. . . .

Tu goûtes le plus doux plaiſir
De te voir par nous applaudir,
Sans vain engoûment, ſans folie :
Nous aimons en toi le talent :
Et puis c'eſt tout. Le ſentiment
Que ta touchante voix inſpire
Eſt le court plaiſir du moment,
Mais avoir l'inſenſé délire
De te couronner de lauriers !

Ces Marſeillois nous ont fait rire ;
Et ta gloire, il faut te le dire,
Dut alors te mortifier.
Non, S. Huberti, cette fête
N'a pas flatté ta vanité.
Ces fleurs qui couronnoient ta tête,
Tu les reçus avec fierté :
Tu devois, de ta main charmante,
Les jetter, les fouler aux pieds,
. . . .
. . . .
Ainſi quand Linus, de ſa lire,
Charma les ours, s'en fit chérir,
Dans ce temps-là, dès qu'un empire
Par la guerre ſembloit troublé ;
Lorſque Linus avoit parlé,
Les peuples ſe mettoient à rire.
Tu ſerviras donc comme lui ;
Si les provençaux aujourd'hui
S'ameutoient, devenoient rebelles,
Tu courrois les apprivoiſer :
Quelques ariettes nouvelles
Suffiroient pour les appaiſer.

Il va s'établir un nouveau ſpectacle au Palais-Royal, à côté des variétés. Ce ſont des enfans qui chanteront des pieces en vaudevilles, mais ſans aucun accompagnement & ſans orcheſtre. Il n'y aura d'autre muſique que celle d'un orgue qui donnera le ton & qui jouera dans les entr'actes. C'eſt le S. Rochard, anciennement acteur de la comédie italienne, qui a la direction de ce ſpectacle. La ſalle eſt décorée avec beaucoup de goût,

& sera ouverte pour la premiere fois, mercredi prochain. Le prix uniforme des places sera de trente sols.

Mgr. Comte d'Artois vient de nommer intendant de sa musique, M. Martini, compositeur très-connu & très-estimable, qui a fait preuve de talent à la comédie italienne par plusieurs opéra comiques qui ont eu beaucoup de succès. Ce musicien a composé aussi différens morceaux de chant, agréables & faciles, qui réussissent parfaitement bien dans les concerts & dans les divertissemens de société.

Il paroît un arrêt du Conseil du 3 septembre dernier, relatif aux travaux littéraires & aux gens de lettres. Cet arrêt rendu sur le rapport de M. le Contrôleur-Général, annonce combien le gouvernement protege les lettres. Il ordonne que tous ceux qui sont chargés de quelques travaux littéraires & qui jouissent en conséquence de quelques bienfaits de S. M., seront tenus de remettre un état des uns & des autres, dans l'espace de trois mois, au bibliothécaire de S. M., ou au Magistrat chargé de l'inspection de la *librairie*, afin qu'il y ait une correspondance plus exacte entre les récompenses & les travaux. Au moyen d'un tel arrangement, le gouvernement sera plus à portée de faire naître & d'entretenir l'émulation parmi les écrivains, & S. M. fixera tous les ans la somme destinée tant aux travaux littéraires qu'aux graces qu'elle voudra bien accorder aux talens les plus distingués. L'objet de cette loi, est aussi de hâter la fin des tra-

vaux commencés, en empêchant ceux qui en sont chargés, de s'endormir sur la foi d'une pension obtenue à compte d'un travail lent à finir.

La Dame de la Motte n'a point été interrogée. Suivant M. Berthier, successeur *par interim* de feu M. Cherin, généalogiste de la Cour, il est très-problématique qu'elle descende vraiment de Henri de S. Remi, bâtard de Henri II. Son pere étoit, non Chevalier de S. Louis, mais simple soldat, mort à l'Hôtel-Dieu, sous le nom de S. Remi, Comte de Valois, & enterré à Clamard. Le jeune Valois, frere de l'accusée, avoit été fait lieutenant de vaisseaux; il est mort depuis peu aux Indes, commandant la frégate la Surveillante. Son éducation, dans son bas âge, avoit été celle des enfans du peuple.

Le Comte & la Comtesse de Cagliostro font retentir de leurs inutiles plaintes les voûtes de la Bastille. Interrogé par le Ministre même, Cagliostro a déclaré ne rien devoir à Paris ni ailleurs. — *Mais, on ne vous connoît aucunes rentes, aucuns biens, & vous faites une dépense de plus de cent mille livres par an.* — *Et qu'est-ce que cela fait à l'Etat, si je ne dois rien à personne?* (il paroît clair aujourd'hui, du moins on le publie, qu'il n'est pour rien dans l'affaire du colier.) — *Ai-je parlé contre le Gouvernement?* — *Non.* — *Je suis donc irréprochable, & je vois bien que je me suis trompé, en pensant que la France étoit, après l'Angleterre, l'asile où l'on respecte le plus la liberté des particuliers....* Le Comte de Cagliostro a donné congé de l'hôtel qu'il

avoit loué pour neuf ans à Paris : il a fait présent au propriétaire de cinquante mille liv. qu'il lui avoit avancées sur son loyer, & semble bien résolu de prendre la poste dès qu'il sera élargi, pour quitter la France, dans le ferme dessein de n'y jamais remettre les pieds.

Il est beaucoup question de rétablir le Donjon de Vincennes, comme prison d'état, ce séjour terrible, fondé par Louis XI, ne pouvant servir à aucun autre usage. On a même commencé les réparations nécessaires. On croit que cette prison n'avoit été supprimée que pour fournir l'occasion de congédier M. de Rougemont, dont le Comte de Mirabeau a fait dans l'ouvrage des lettres de cachet, un portrait qui sembloit dispenser de chercher un prétexte. M. de Rougemont étoit fortement protégé par la Maison d'O......

Dimanche dernier sur les cinq heures du soir, deux carrosses bourgeois furent arrêtés dans la place Vendôme par la garde. Il accourut beaucoup de monde, on en fit descendre deux femmes qui furent placées dans un fiacre & conduites par le guet à pied & à cheval. On ignore les motifs de la détention de ces femmes, & même où elles ont été menées.

On écrit de Cherbourg, que les travaux de ce port se continuent avec autant d'activité que d'intelligence & qu'on place de l'artillerie sur les plate-formes des cônes à mesure qu'ils sont en état de la recevoir. Tout semble concourir au projet annoncé du Ministre de voir terminer cette grande & utile

entreprise avant la fin de l'année 1787. On croit même que pour hâter ces travaux, les fonds destinés à ceux de Dunkerque y seront employés.

Un commis au Bureau du Domaine, s'avisa derniérement de mettre à la porte sa servante très-fidelle, très-laborieuse, mais qui, la nuit, alloit coucher avec son amant. Cette fille répondit aux reproches qu'il lui faisoit : *Mais, Monsieur, je fais comme Madame.* Elle lui indiqua en même temps l'endroit où cette infidelle cachoit les lettres de son galant. Le mari ne fit pas semblant d'écouter cette dénonciation, mais, la servante sortie, il alla chercher la correspondance qu'en effet il trouva. Furieux, il s'élança contre sa femme & la battit cruellement; puis, ayant envoyé chercher une mesure d'eau-forte, il la versa dans un verre & le présenta à sa femme en lui disant: *Buvez, Madame, Buvez.... Après ce que vous avez fait, il ne vous reste plus qu'à mourir.* La jeune épouse eut la courageuse imprudence de répondre en lui jettant un regard de mépris : *J'aime mieux avaler ce poison que de renoncer à mon amant.* Elle but sur le champ la fatale coupe & périt après trente-six heures de convulsions & de douleurs affreuses. Le mari a encore eu le temps de prendre la fuite. On ne peut cependant pas le regarder précisément comme un empoisonneur.

Toutes les personnes sensibles liront avec intérêt la lettre suivante écrite par M. G......, à la fin de l'hyver dernier & peu de semaines avant sa mort. Peut-être aussi est-ce rem-

plir un devoir que de faire connoître à une famille prévenue les sentimens qu'un jeune homme accusé par les apparences, répandoit à ses derniers momens, dans le sein d'un ami.

» Monsieur, — je ne chercherai point d'excuse à un silence inexcusable & que je me suis reproché mille fois sans pouvoir le rompre. Oui, Monsieur, l'apathie la plus profonde, une espece de consomption lente absorbe depuis quinze mois toute mon existence. A la suite de quelques peines de cœur, sur la fin de 1783, je pris la résolution de m'enfermer chez moi, & je l'exécutai. La clôture fut de quatre mois, pendant lesquels je ne cessai de chercher à mon ame de distractions dans l'esprit d'autrui. Je lus, j'écrivis & je réfléchis avec excès. Le temps de mes repas, celui de mon sommeil, tout étoit donné à mes études. La machine s'affoiblit, j'allois périr, si un ami ne fût venu me sauver la vie en m'arrachant malgré moi à ma retraite. Il s'agissoit d'une place importante, je la sollicitai, mais avec l'*indifférence* d'un homme qui craint d'obtenir ou qui se soucie peu du succès, & la place fut donnée à l'un de mes concurrens. L'automne précédent, j'avois perdu, avec l'Europe entiere, dans M. d'Alembert, un des hommes qui m'a voulu le plus de bien & qui m'en a fait. Vous savez si j'aimois M. le Baron de Ts..., & s'il étoit possible de ne pas l'aimer. La mort me l'enleva au printemps suivant. Depuis dix ans je

connoiſſois M. de [illegible]e...., nous avions trois ou quatre ſociétés communes; il étoit utile aux jeunes gens de lettres, & il me l'étoit particuliérement, je lui étois attaché par penchant & par reconnoiſſance; M. Meſmer me l'a ravi. Enfin j'ai vu, cet automne, mourir lentement, tous les jours, à toute heure, le plus ancien de mes bienfaiteurs, celui qui m'avoit rendu la ſanté en 1779, & qui m'avoit fait rendre les bontés de ma famille par l'eſtime publique dont il m'avoit honoré. Cette ſuite de malheurs & de deſtructions, qui me faiſoit jetter ſur moi-même un regard de triſteſſe & de douleur, a augmenté le dépériſſement dans lequel j'étois tombé dès le premier temps de ma clôture. En vain m'appercevant que les remedes & le régime n'y pouvoient rien, je me ſuis donné toutes ſortes de diſtractions purement phyſiques; ma tête, ma poitrine & mon eſtomac n'en ont pas été mieux. J'ai traîné toute l'année ma pénible & mourante vie. J'ai erré d'un lieu dans un autre, ne me trouvant bien nulle part, & jugeant à mon ennui dans le monde, de celui que je devois y apporter. J'ai vécu iſolé, dès que j'ai ſenti que je ne pouvois qu'être à charge à la ſociété.... J'ai fini par me retirer à la campagne, où je ne ſuis pas mieux portant, tant s'en faut, mais où je vois à travers les brouillards quelquefois la verdure & le ſoleil. Ce double aſpect me conſole & m'attendrit ſouvent juſqu'aux larmes. On ne ſe fait pas une idée des ſenſations d'un homme qui meurt à chaque inſtant & qui n'a pas atteint ſa tren-

tieme année. Il faut en convenir, la vie alors eſt regrettable, & ceux qui ſe vantent de la perdre avec indifférence ſont plus vains que vrais. Peut-on ſe ſentir expirer ſans regret quand tout va renaître, & qu'on a dans le cœur le ſentiment de tout ce qu'on a aimé, de tout ce qu'on aime encore, & ſur-tout lorſqu'on s'étoit tracé une carriere honorable & profitable, qu'on auroit parcouru peut-être à la ſatisfaction du public, mais, ce qui eſt bien plus touchant, au grand contentement d'une famille entiere qui attendoit le fruit de quinze ans de ſéjour, de travaux & d'expérience dans Paris, & pour laquelle tant d'eſpérances données & toujours reçues vont être perdues. Qui ſait ſi ma mort me juſtifiera auprès d'elle, ou plutôt ne m'accuſera pas, & ſi, une fois expiré, je ne paroîtrai pas un coupable à la mémoire duquel on ne pardonnera jamais, parce que je n'aurai pas eu le temps d'en venir à l'exécution ! ah, Monſieur, ces réfléxions me déſeſperent, & voilà mon véritable & ſeul regret. Je n'ai pas la force de prolonger cette lettre dont le ſujet me repréſente à la fois toutes mes peines. Je vous demande pardon de l'avoir écrite. Vous n'avez pas beſoin de ces images déſolantes qui rappellent ce que l'on n'éprouve que trop, que la malheureuſe humanité ne fait qu'un avec la ſouffrance. Ma plume a ſuivi le noir chagrin qui m'inſpire, & malgré moi je me ſuis abandonné au triſte plaiſir d'entretenir de mes maux un pere de famille qui doit avoir tout ſenti, & qui m'a toujours paru avoir plus par-

ticuliérement que ceux même dont le cœur s'émeut le plus facilement, cette ſenſibilité qui s'unit à celle d'autrui. L'inſtinct rapproche les ames aimantes & c'eſt lui qui m'a entraîné. Croyez qu'en ne vous parlant que de moi, je vous confondois avec moi ; & ſi je ne vous ai pas offert mes conſolations au milieu des déſaſtres dont vous fûtes la victime l'année derniere, je n'en fus pas moins affligé. Adieu, Monſieur, ſouvenez-vous de moi.... »

ANECDOTE VÉRITABLE.

Evelina étoit jeune & belle ; elle étoit encore plus aimable qu'elle n'étoit belle. Frédéric la vit & forma le projet de lui plaire : il étoit jeune, d'une figure agréable, plein de confiance dans ſes avantages, & gâté par de petits ſuccès auprès de quelques grandes Dames. Il s'introduiſit chez Evelina ; elle vit ſes prétentions ſans en être alarmée, & reçut ſes avances ſans y répondre.

Evelina avoit le cœur ſenſible ; mais ſon cœur n'étoit occupé que de ſon mari, qui étoit aimable, un peu volage, mais qui, malgré quelques infidélités, conſervoit au fond de ſon cœur une grande tendreſſe pour elle.

Pour plaire à Evelina, Frédéric prodiguoit les attentions & la galanterie, & relevoit les agrémens de ſa perſonne par toutes les recherches de la parure. Il arriva un jour chez elle avec un fort beau rubis à ſon doigt. Evelina en fut frappée, & voulut le voir de près. Elle lui prit la main, Frédéric treſſaillit

d'efpérance & de joie en fentant trembler dans fa main celle d'Evelina.

Après avoir examiné le rubis avec attention, elle retire doucement l'anneau du doigt de Frédéric ; il redouble d'efpérance ; *Permettez-vous*, lui dit-elle, *que je garde cette bague ?* — *Vous me comblez !* répondit-il avec raviffement. — *Je fuis fâché de vous en priver ; mais,...* — *Ah! belle Evelina, gardez-la toute votre vie ;* portez-là ajouta-t-il, en lui baifant tendrement la main, *pour l'amour d'un amant qui vous adore.* — *Non*, reprit-elle ; *mais je la garderai pour l'amour d'un époux ingrat, qui me trahit, & que j'aime malgré fa perfidie.* — *Comment !* s'écrie Frédéric confondu & immobile d'étonnement.... *Ecoutez*, *Monfieur*, répliqua-t-elle, *cette bague eft à moi ; mon mari me l'avoit donnée : un jour elle difparut de deffus ma toilette, où je l'avois mife ; mon mari feul pouvoit l'avoir emportée ; mais je n'ofai le penfer.* — *Comment fe pourroit-il ? c'eft Myladi *** qui me l'a donnée.* — *Jûftement*, reprit Evelina ; *mon mari la voit beaucoup depuis quelque temps. Je crois que Lady *** a eu ce rubis à bon marché : quoiqu'il ne foit pas vraifemblable qu'elle vous l'ait fait payer bien cher, il m'eft impoffible de le recouvrer au même prix : foyez encore plus généreux ; contentez-vous de mon amitié.* Frédéric déconcerté, rougit, fit une profonde révérence, & difparut.

CHANSON.

Sur le bord d'une fontaine
Je vis un oiseau charmant ;
Je le pris sans nulle peine
Entre mes mains à l'instant,
Tout pétillant, tout frétillant,
La drôle d'histoire !
De petit il devint grand.

Je le fis voir à ma mere
Qui lui souriant, me dit :
Donnez-moi l'oiseau, ma chere...
Mais d'abord qu'elle le prit,
La drôle d'histoire !
De grand il devint petit.

Déjà pleine de tristesse,
Croyant qu'il étoit mourant,
Je le prends, je le caresse ;
Quel fut mon étonnement !
Tout frétillant, tout semillant,
De petit il devint grand.

Je le flatte, je le baise,
Sur mes genoux il se mit ;
Je ne sais s'il en fut aise,
Car en larmes il fondit ;
De grand il devint petit.

Je fus trop impatiente,
Il ne dormit pas long-temps,
Car sous ma main caressante,
Réveillé subitement,
De petit il devint grand.

Trois fois, d'une ardeur extrême,
L'oiseau ses forces reprit,
Mais ensuite morne & blême,
Il s'assoupit, il s'endormit,
De grand il devint petit.

Alors moi que décourage
Son long assoupissement,
Je voulus le mettre en cage,
Et je le vis en entrant
De petit devenir grand.

Je ne fus point étonnée
De ce changement subit,
Mais que je fus consternée
Alors qu'il en ressortit.
Il s'assoupit, il s'endormit;
De grand il devint petit.

Fin du Tome dix-huitième.
et
Dernier.

Trois fois, d'une ardeur extrême,
L'oiseau ses forces reprit,
Mais, ensuite morne & blême,
Il s'assoupit, il s'endormit,
De grand il devint petit.

Alors moi que décourage
Son long assoupissement,
Je voulus le mettre en cage,
Et je le vis en entrant
De petit devenir grand.

Je ne fus point étonnée
De ce changement subit,
Mais que je fus consternée
Alors qu'il en ressortit.
Il s'assoupit, il s'endormit;
De grand il devint petit.

Fin du Tome dix-huitieme.
et
Dernier





DATE DUE

